This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

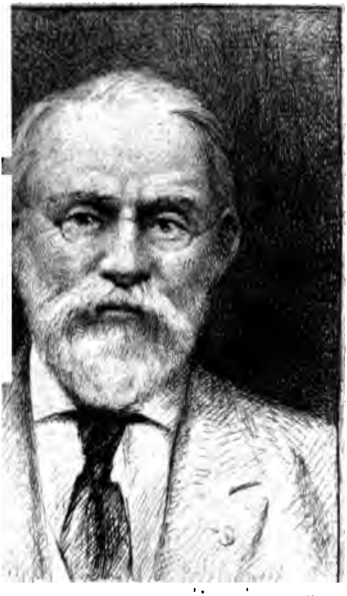

WRIGHT DUNNING
BEQUEST
.SITY OF MICHIGAN
-NERAL LIBRARY

161
.T8
1731
v. 2

Des Sciences & des beaux

Commencés d'imprimer l'an 1

Trevoux, & dédiés à son A

Sérénissime, Monseigneur

DUC DU MAINE.

Avril 1731.

[redacted]

ES MEMOIRES SONT COMMENC au mois de Février 1701. & se vend 15. f. le mois, en blanc ; & broch 16. f.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	4. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. *à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le* DUC DU MAINE.

Avril 1731.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés BARTHELEMI ALIX, ruë S. Jacques, proche la Fontaine S. Severin, au Griffon.

M D C C X X X I.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

mémoire de *S. Jacques* le *Majeur*. Il est divisé en deux parties. Dans la premiére, on examine quel est le S. *Jacques* dont il est ici question ; (car plusieurs Disciples de JESUS-CHRIST ont porté ce nom;) ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert, le lieu & le tems de son martyre, quelles Eglises conservent de ses Reliques, sa protection, ses miracles. Dans la seconde Partie l'Auteur traite la fameuse Question de l'Apostolat & de la Prédication de S. *Jacques* en *Espagne*. Le P. *Henschenius* distingue, avec quelques autres Auteurs, trois saints *Jacques*, disciples de J. C. le fils de *Zébédée*, frere de S. *Jean* l'Evangeliste, qu'*Hérode* fit mourir par le glaive, comme il est rapporté au XII[e] Chapitre des Actes des Apôtres: le fils d'*Alphée*, lequel, après avoir prêché l'Evangile en divers lieux, mourut en croix à *Ostracine*, aujourd'hui *Stragioni* : enfin le fils de *Cleophas* & de *Marie*, nommé dans l'Ecriture, *le frere du Seigneur*, premier Evêque de *Jerusalem*, qui fut précipité du haut du Temple, & ensuite assommé du levier d'un Foulon. *Baronius* &

quelques autres, ne comptent que deux saints *Jacques*, prétendant que le fils d'*Alphée* est le même que l'Evêque de *Jérusalem*. Mais *Bzovius* s'est mépris bien grossiérement, lorsqu'il a écrit que S. *Jacques* mis à mort par le commandement d'*Hérode*, étoit le fils d'*Alphée*, Evêque de *Jerusalem*, lequel avoit porté l'Evangile en *Espagne*. Il n'ignoroit pas que, suivant le Texte formel de l'Ecriture, ce fût *Jacques*, frere de *Jean*, que fit mourir *Hérode*: *Herodes....... occidit.... Jacobum fratrem Joannis gladio*: il l'avoit remarqué lui-même un peu auparavant; mais cet Auteur a fait bien d'autres bévües. Sans prendre parti sur le nombre des saints *Jacques*, le P. *Cuypers* passe au culte du Patron de l'*Espagne*; c'est-à-dire, qu'il rapporte ce qu'en disent les divers Martyrologes, Ménologes, & autres semblables Livres des Eglises, tant de l'Occident que de l'Orient, & les différens jours ausquels sa Fête est marquée.

Pour ce qui est de la Patrie, des Parens, de la profession, ou du genre de vie, de la vocation, des actions

& de la mort du S. Apôtre, nous n'en sçavons guéres, avec certitude, que ce que l'Ecriture nous en apprend. Mais aussi, comme personne ne l'ignore, il est inutile de le répéter ici. Le P. *Cuypers* n'a pas laissé de recueillir avec soin, ce que d'Anciens Auteurs dignes de foi en ont rapporté. *Origene* conjecture avec raison, que la mere des enfans de *Zébédée*, étoit *Salomé*, célébre dans l'Evangile par son attachement à JESUS-CHRIST. En effet S. *Mathieu* parlant de ces femmes pieuses, qui suivirent le Sauveur jusques sur le *Calvaire*, nomme les deux premiéres, *Marie Magdeleine* & *Marie*, mere de *Jacques*, (le Mineur,) & la troisiéme, la mere des fils de *Zébédée*. S. *Marc* racontant le même fait, donne aux deux premiéres les mêmes noms que leur donne S. *Mathieu*, & il appelle la troisiéme *Salomé*. Il n'y a donc pas lieu de douter qu'elle ne fût femme de *Zébédée*. Ils demeuroient à *Bethsaide*, si l'on en croit *Theodoret*; & cela est vraisemblable, à cause du voisinage de la mer de *Galilée*, lequel convenoit à des Pêcheurs. Et JESUS

CHRIST trouva *Jacques* & *Jean* sur ce Lac, lorsqu'il les appella à l'Apostolat. S. *Jerôme* est le seul qui leur donne de la noblesse. Il dit que S. *Jean* étoit connu du Pontife, *propter generis nobilitatem*. Mais l'Evangile nous apprend qu'ils n'étoient que simples Pêcheurs; & toute la Tradition en fait des hommes pauvres & de basse naissance.

Le P. *Cuypers* rapporte le martyre de S. *Jacques* à l'année 43. ou 44. de J. C. & cela suivant la Chronologie établie par ses Collégues en divers endroits de leur grand Ouvrage des *Actes des Saints*; laquelle fixe la mort de J.C. à la 29^e^ année de l'Ere commune, sous le Consulat des deux *Geminus*. Voici les raisons qui le déterminent à ce parti. C'est le sentiment commun des Historiens, que *Caius Caligula* succéda à *Tibere* en 37. au mois de *Mars*. Ce nouvel Empereur, peu de jours après son élévation, suivant le témoignage de *Joseph*, tira de prison *Hérode Agrippa*, fils d'*Aristobule*, lui mit le Diadéme sur la tête, & lui donna la Tétrarchie de *Philippe*, & celle de *Lysanias*. Hérode regna

bien prouvé que S. *Jacques* ne souffrit pas le martyre avant l'an 43. ni plus tard que l'an 44.

Mais en quel lieu souffrit-il? Nouvelle matiére de dispute ou d'examen. Il y en a qui ont écrit que ce fut en *Espagne*, d'autres en *Achaïe*; plusieurs prétendent que ce fut à *Césarée*. Le sentiment le plus suivi, le mieux établi, & le plus conforme au récit de S. *Luc*, c'est que l'Apôtre termina sa carriére à *Jérusalem*. On y voit encore aujourd'hui une belle Eglise dans le lieu, où l'on croit qu'il fut décapité. C'est une tradition ancienne & constante en *Espagne*, que le Corps de S. *Jacques* y fut porté par ses disciples, peu de tems après sa mort. Le prémier Monument qui fasse foi de cette translation, est une Lettre du Pape Leon III. qui gouvernoit l'Eglise à la fin du huitiéme siécle, & au commencement du neuviéme. Il y raconte que les disciples de l'Apôtre enlevérent cette sainte Relique, pour la soustraire à la haine des Juifs; & que l'ayant embarquée à *Joppé*, ils arrivérent heureusement à *Iria*, en *Galice*, & l'enterrérent

… Beaux Arts,
…ncés d'imprimer l'an 1701. à
…voux, & dédiés à son Altesse
…rénissime, Monseigneur le
DUC DU MAINE.

Avril 1731.

Præcipuum meritis Ephesus veneranda Joannem
Dirigit, & Jacobos Terra beata sacros.

Et puis, *Fortunat* n'a-t'il pas pû ignorer la translation des Reliques de S. *Jacques*, lui qui supposoit que celles de S. *André* étoient encore de son tems en *Achaïe*, quoiqu'elles eussent été transportées à *Constantinople* dés l'année 357. C'est M. de *Tillemont* qui fournit lui-même cette réponse. Les autres difficultés qu'il propose, ne sont que des chicanes frivoles, des conjectures peu solides, & un Systême sans fondement, qu'il n'a pas été difficile au sçavant *Bollandiste* de réfuter.

Au commencement du neuviéme siécle, le Corps de S. *Jacques*, qui étoit demeuré caché & inconnu depuis que les *Sarrasins* s'étoient rendus maîtres de l'*Espagne*, fut découvert du tems de *Theodomire* Evêque d'*Iria*, & du Roi *Alphonse* le Chaste. Cette invention des Reliques de S. *Jacques* est attestée pour un Acte autentique

n de ce Critique. L'Histoire
Compostel, qui est d'une plus
autorité qu'il ne s'est imaginé,
u'il auroit pû l'apprendre du
Don *Antonio*, a détaillé cette
rte. Le Roi *Alphonse* III. à la
X. siécle, *Sampire* Evêque des
, & le Pape Jean X. dans le
ivant, reconnoissent que le
le S. *Jacques* est à *Compostel*;
n que les Martyrologes, &
Monumens du IX. siécle:
is ce tems-là tout conspire à
r ce sentiment; en sorte qu'il

stianus Masseus, & *Bertrandi*, sont venus trop tard, pour nous persuader, au XVI. siecle, ce paradoxe historique. Tous les Titres de semblables prétentions sont examinés avec discernement par le P. *Cuypers*, lequel ne nie pas qu'il ne puisse y avoir quelques parties du Corps de S. *Jacques* en diverses Eglises, qui les auront reçûës de *Compostel*: encore exige-t'il sagement qu'on en produise des preuves légitimes. En général la matiére est traitée avec cette exactitude & cette érudition, que l'on estime depuis tant d'années dans la vaste Collection des *Actes des Saints*, & dont les derniers Auteurs n'ont point dégéneré. Ce n'est qu'avec de semblables précautions qu'il accorde à l'Eglise Cathédrale de *Pistoie* en *Toscane*, dédiée à S. *Jacques*, une partie de la tête de cet Apôtre, envoyée de *Compostel* à l'Evêque S. *Atton* l'an 1145. & cela sur des Actes autentiques, & juridiquement légalisés.

Le pélerinage de S. *Jacques* en *Galice*, l'un des plus célébres du monde Chrétien, fait une partie essentielle de l'*Histoire* du Patron de l'Espagne. &

l'une des plus glorieuses à sa mémoire. Son Corps ayant été découvert, comme nous l'avons dit, *Alphonse* le Chaste lui fit bâtir à la hâte une Eglise d'une structure simple & sans magnificence; & pour honorer un si précieux dépôt, il transféra le Siége Episcopal d'*Iria* à *Compostel*. Alphonse I I I. fit réparer cette Eglise, & la décora d'une maniére digne de la piété de ce Prince, & de la vénération des Peuples pour le Protecteur de *l'Espagne*. Pour donner l'exemple que le Souverain doit à ses sujets, dès que l'Ouvrage fut achevé, *Alphonse* vint avec la famille Royale, les Evêques de ses Etats, les Grands du Royaume, & une grande multitude de peuple, au tombeau du Saint, pour lui rendre ses homages. Depuis ce tems-là, (& peut-être dès auparavant) ce Sanctuaire est devenu célébre par le concours des Pélerins de toutes conditions, que leur dévotion y attire des diverses parties de l'*Europe*. Le P. *Cuypers* en a marqué quelques-uns des plus illustres, jusqu'au X I V. siécle. Il étoit inutile d'en rapporter un plus

grand nombre; puiſque perſonne n'ignore quelle eſt la célébrité de ce pélerinage.

Les miracles que l'on prétend avoir été opérés en faveur de ceux, qui ont eu recours au Patron de *l'Eſpagne*, ont ſans doute beaucoup contribué à augmenter & à étendre cette dévotion. L'Auteur ne s'eſt pas crû obligé de les recevoir ſans examen. Une piété aveuglément crédule ſert moins la Religion, que ne la ſert une critique éclairée & judicieuſe, qui ſçait que dans tous les tems la Religion a fait voir aſſés de vrais miracles, pour ſe paſſer de ceux qu'on peut lui prêter. C'eſt ſur ce pied là que le *P. Cuypers* examine, entre un grand nombre d'autres, ceux dont la relation eſt attribuée au Pape *Callixte* II. Le nom d'un Souverain Pontife ne lui a point impoſé.

La ſeconde Partie de ce *Commentaire* contient la fameuſe Queſtion de la Prédication de S. *Jacques* en *Eſpagne*. La diſpute s'eſt renouvellée depuis quelque tems en *Portugal*. Le P. *de ſainte Marie*, de l'Ordre de S. *Au-*

gustin, ayant combattu dans un Livre écrit en Latin, la Tradition des Espagnols; l'Apostolat de S. *Jacques* en *Espagne* a trouvé plusieurs Défenseurs, qui se sont déclarés en sa faveur, dans des Ouvrages composés en Portugais. Le P. *Cuypers* n'avoit point vû ces Ecrits, lorsqu'il a crû ne devoir plus differer à publier le sien. Et véritablement il y a peu d'apparence qu'ils l'eussent fait changer de sentiment, ou qu'ils eussent beaucoup contribué à perfectionner son Traité. En effet, après tant de Dissertations écrites sur ce sujet, pour & contre, par de très sçavans Hommes, que peut-il avoir échappé à leurs recherches, & quel titre nouveau produira-t'on après dix-sept siécles? Il nous paroît donc que ceux qui n'ont pas tous ces Auteurs, ou qui voudroient s'épargner la peine de les lire, pourront s'instruire à fond dans les nouveaux *Actes de saint Jacques*, d'un point si controversé de l'Histoire Ecclésiastique.

Le principal fondement de l'opinion des Espagnols, c'est une tradition *immémoriale*. En faudroit-il da-

vantage, pour leur assurer une possession si bien établie? Combien d'Eglises particuliéres privera-t'on de leurs Apôtres, de leurs premiers Prédicateurs, de leurs Patrons, si ce Tître n'est pas jugé suffisant? Pour l'infirmer, ce n'est pas assés d'en supposer l'insuffisance; il faut en faire voir la nullité. Dans ces premiers tems, & dans ceux qui ont suivi de plus près le siécle des Apôtres, l'*Espagne* n'a point eu d'Ecrivains pour lui transmettre l'Histoire de la Prédication de l'Evangile en ces Contrées. Le silence des Auteurs des autres Nations ne peut être allégué en preuve contre leur Tradition. Peu instruits de ce qui se passoit dans cette extrêmité de l'Empire Romain, ou occupés d'autres objets, ils ne nous ont point donné d'Histoire de l'Eglise, générale & détaillée. S. *Luc* même ne s'est guéres étendu, que sur les actions de S. *Paul*, qu'il accompagna dans ses voyages. Cet argument est surtout concluant contre ceux, qui, comme le P. *Alexandre*, combattant la Prédication de S. *Jacques en Espagne*, se déclarent pour

Nation, ſur la venuë de S.
: de ſes ſœurs *Marthe* &
ne en *Provence*; & celle de
'Aréopagite à *Paris*; parce
i, dit-il, de la nouveauté,
ient mieux de ſoutenir que
e de ſemblables Traditions:
eſt-il moins favorable à l'E-
ſpagne?

: n'eſt pas ſur la Tradition
, qu'eſt appuyée la Prédica-
Jacques en ce Païs: on l'ap-
aiſonnemens & d'autorités,
onnent une nouvelle force.
RIST avoit ordonné à ſes
'enſeigner toutes les Nations.

avoir été bâtie par S. *Jacques* à *Saragosse*, en l'honneur de la sainte Vierge encore vivante. Quoique cette Tradition ne soit pas aussi autorisée que la premiére, les Aragonnois ne laissent pas d'y être très-attachés, & de la soutenir avec un grand zéle. Ils ont obtenu des Indulgences, & d'autres Priviléges, pour leur Eglise de N. D. *du Pilier*; c'est ainsi qu'ils la nomment, *de Pilari*; parceque, selon leur Tradition, la sainte Vierge s'apparut á S. *Jacques* assise sur une colomne de marbre envoyée du Ciel, dans le lieu même où est bâtie cette Eglise. Il s'y est fait des miracles; & enfin, après bien des difficultés, & des refus réïtérés sous les Pontificats précédens, le Pape Innocent XIII. approuva en 1723. les Leçons du second Nocturne pour la Fête de N. D. *du Pilier*, dans lesquelles est racontée l'origine de cette Eglise, & de la dévotion que les Aragonnois y ont, & même toute l'*Espagne*.

HEATRE DES GREC
r le P. Brumoy, D. L. C. D.
Volumes in 4°. Ouvrage orné a
gures: Tom. I. pp. 676. Tom. I
737. Tom. III. pp. 509. A Pa-
, chés Rollin, Pere & Fils,
uai des Augustins.

es Articles XIII. au mois de Février,
XXI. au mois de Mars 1731.

OISIÉME PARTIE.

ns la troisiéme Partie du *Théa-*
des Grecs, il est uniquement
de la *Comédie* Athénienne,
re, de celle d'*Arist*...

„ Tragique) combien plus altére-t'el-
„ le les plaiſanteries ? c'eſt peu dire
„ qu'alterer ; elle les déguiſe ſi fort,
„ que le plaiſant qui peint le ridicule,
„ devient fade ou bas ; bien plus ai-
„ ſément que ce qui eſt paſſionné ne
„ dégénére en choſe riſible, à force
„ de vieillir. Ce qu'on appelle plaiſant
„ & comique, n'eſt qu'un tour, un
„ rien, qui veut être ſenti dans ſon
„ point précis. Pour peu qu'on s'é-
„ loigne de ce point, la plaiſanterie
„ diſparoît & ne laiſſe en ſa place que
„ de la fadeur. Tel bon mot qui aura
„ réjoüi une compagnie, ne vaudra
„ rien du tout, étant expoſé au Public,
„ parcequ'il eſt izolé & ſéparé des cir-
„ conſtances qui le rendoient piquant.
„ Il en eſt à peu près de même de plu-
„ ſieurs railleries anciennes. Leur ſel
„ le plus ſubtil s'évapore à la longue,
„ & ce qu'il en reſte, s'affadit à nôtre
„ égard. Il n'y a que le plus mordant,
„ dont la pointe ne s'émouſſe jamais. „

D'un autre côté *Ariſtophane* a paru à l'Auteur un morceau aſſés conſiderable, pour meriter d'être univerſellement connu. Il eſt en quelque ſorte

ſeul dont on puiſſe tirer l'idée
omédie de ſon tems. L'Auteur
ſe donc d'en faire des Analiſes
, autant que les ſujets peuvent
ettre, pour en déduire quatre
s eſſentiels; 1°. Sur le carac-
a Comédie ancienne. 2°. Sur
ernement & les vices des Athé-
°. Sur ce qu'on peut penſer des
ns d'*Ariſtophane* touchant *Eſ-*
phocle, & *Euripide*. 4°. Sur les
s qu'il fait des Dieux. Ces
yſtêmes réſultent de la lectu-
iéces, & ſe trouvent réünis en
dans un diſcours intitulé *Con-*
générale. Nous en parlerons

en régle est l'invention d'un seul Poëte ou de plusieurs. On sçait seulement qu'elle est de peu antérieure à *Eupolis*, *Cratinus* & *Aristophane* ; & que ce dernier la porta à une si grande perfection, comme il s'en vante lui-même, „ que le Roi de Perse interrogeant un „ jour les Ambassadeurs de Lacede„ mone, après leur avoir demandé „ quels Peuples de la Gréce avoient le „ plus de forces sur Mer, les ques„ tionna ensuite sur *Aristophane* & sur „ les sujets ordinaires de ses traits sa„ tyriques, ajoûtant que ses conseils „ alloient au bien, & que si les A„ théniens les suivoient, ils seroient „ les Maîtres de la Gréce. „ (*Les Acharniens*, *Act.* 1.)

L'Auteur distingue dans un Article la Comédie vieille, moyenne, & nouvelle. Il fait sentir que ces divers changemens qui la rendirent enfin le miroir agréable de la vie commune, furent l'effet des Lois que la malignité Poëtique & l'envie de plaire sçurent tourner au profit de l'Art. Il considere ensuite chés les Romains qui la reçurent tard, & plûtôt de

mains de *Ménandre*, que de celles d'*Ariſtophane.* Il fait une Hiſtoire conciſe de ce Poëte, tirée en grande partie de ſes Piéces. Puis, paſſant au caractére de ſon génie, il montre la diverſité des ſentimens à cet égard, en citant ce qu'en diſent Madame *Dacier*, le P. *Rapin*, & *Plutarque.* La premiére éléve *Ariſtophane* juſqu'aux nuës. Le ſecond le rabaiſſe extrêmement; mais *Plutarque* eſt ſon plus dangereux ennemi. Il prend à tâche, en le comparant avec *Ménandre*, de relever tellement le dernier qu'il dégrade entiérement le premier. *Friſchlinus*, un des Interprétes de ce Comique, entreprend de le défendre contre la cenſure outrée de *Plutarque*. Le P. Brumoy rapporte & péſe les raiſons de part & d'autre, y en ajoutant de nouvelles pour & contre. Il s'attache ſurtout à diſtinguer les railleries d'*Ariſtophane* d'avec celles de *Ménandre*. „ Le génie „ d'indépendance, dit-il, produit na„ turellement un goût de raillerie plus „ mordante que délicate : ce qu'il eſt „ aiſé de reconnoître dans la plûpart „ des Peuples inſulaires. Si nous ne

„ disons pas avec *Longin* que le G
„ vernement populaire anime l'
„ quence, & que le joug d'une do
„ nation légitime l'étouffe ; au m
„ est-il aisé de juger par l'événem
„ que l'éloquence prend diverses
„ mes selon les Gouvernemens di
„ rens. Plus vive & plus emportée d
„ une République, elle est plus d
„ ce & plus insinuante dans une M
„ narchie. On peut dire la même c
„ se de la raillerie. Elle suit le t
„ des Esprits, & les Esprits suivent
„ lui du Gouvernement. Ainsi la r
„ lerie Républicaine, surtout celle
„ siécle dont nous parlons, devoit
„ bien plus forte que dans le siécle
„ suivit, par la même raison que c
„ d'*Horace* étoit plus fine, & celle
„ *Lucilius* plus épicée, (si j'ose
„ de ce terme.) En effet le ragoût
„ la médisance fut toûjours un m
„ délicieux pour la malice humai
„ mais l'assaisonnement de ce m
„ s'est toûjours diversifié, suivant
„ mœurs plus ou moins polies :
„ faut entendre par politesse, ce
„ voir vivre, cet art de se géner,

„ contraindre ſes ſentimens & ſes airs,
„ qui eſt le fruit de la dépendance.
„ S'il s'agiſſoit de prononcer ſur ces
„ deux eſpéces de plaiſanterie, quoi-
„ que l'une & l'autre ait ſon prix, il
„ n'y auroit pas à balancer : tous les
„ ſuffrages ſe réüniroient en faveur de
„ la ſeconde, ſans mépriſer pourtant
„ la premiére. Auſſi préferera-t'on
„ *Ménandre* ; mais on ne dédaignera
„ pas *Ariſtophane.* „ L'Auteur conclut que la Comédie du tems de ce Poëte s'étoit érigée en harangueuſe, en réformatrice, en donneuſe d'avis, propres à émouvoir le Peuple ſur ſes plus chers intérêts ; que c'étoit une maſcarade & une parodie perpetuelle ; qu'elle attaquoit les premiers de la Ville, les Magiſtrats, les Généraux, & tous les vices du Gouvernement.

Pour diſcerner dans le Comique de tous les tems ce qui vieillit & ne vieillit pas, il y a un Article particulier. On y examine pourquoi l'Hiſtoire redoute moins qu'aucun autre ouvrage d'eſprit, le préjugé regnant ſi contraire à tout ce qui porte l'empreinte des uſages & des mœurs de l'antiquité,

pourquoi l'éloquence y est plus sujette, & la Poësie plus que l'éloquence : pourquoi dans le genre de Poësie la Tragédie s'en ressent extrêmement : & pourquoi enfin en allant par degrés, la Comédie en éprouve le caprice plus que tout le reste. „ Elle est beaucoup „ plus à plaindre, dit l'Auteur : non „ seulement son objet est le ridicule, „ qui par sa dépendance des maniéres „ change dans tous les tems & chés „ toutes les Nations, quoique pour le „ fonds il soit le même ; mais l'Art „ comique consiste encore à attraper „ ce ridicule au gré des Spectateurs „ présens & non à venir. La Comédie „ a beau atteindre son but, & divertir „ le parterre pour qui elle est faite : si „ elle passe à la posterité; comme dans „ un monde nouveau, on ne la recon- „ noit plus : elle y devient étrangé- „ re, parce qu'elle n'y trouve, ni les „ mêmes Originaux, ni le même ri- „ dicule, ni les mêmes Spectateurs : „ mais des Lecteurs impitoyables, qui „ lui font un Procès de les ennuyer, „ après avoir réjoüi Athénes, Rome, „ ou Paris : car la Thése est générale,

„ & enveloppe tous les Poëtes & tous „ les ages.„ De peur d'être duppe du préjugé, il faut donc faire attention qu'il y a des beautés absoluës & des beautés rélatives, dont le mélange est essentiel à tout Ouvrage, & plus particuliérement au Comique.

Cet Article où l'on explique au long ces deux sortes de beautés, & leur mélange nécessaire, est suivi d'un autre, qui fait voir que la Tragédie est uniforme par sa nature, fondée sur les passions qui ne varient jamais, & que la Comédie au contraire est aussi changeante & aussi variable, que le sont le ridicule & le plaisant, qui contractent leur diversité des maniéres de chaque siécle. Quelque difference qu'on trouve entre *Eschyle*, *Sophocle*, & *Euripide*; entre *Corneille* & *Racine*; entre les François & les Grecs, on n'en trouvera pas assés pour établir diverses espéces de Tragédies. Mais si l'on compare ainsi les Poësies Comiques, on verra que ce sont des espéces toutes differentes, pour le fonds. Si l'on compare, par exemple, la Muse d'*Aristophane* & de *Plaute*, celle de Teren-

ce & celle de *Moliere* , on trouv
que „ la premiére peut être peinte
„ tourée de petits Satyres , les
„ bouffons , les autres délicats ; m
„ tous extrêmement libres & mali
„ veritables Singes toûjours prêts à
„ re en face , & à montrer au do
„ l'honnête homme confondu avec
„ ſcélerat. On peindroit bien la ſec
„ de environnée de Génies dont l'
„ fance eſt pleine d'agrémens &
„ candeur, que la Nature ſeule a i
„ truits à plaire , & dont le lang
„ emmiellé eſt d'autant plus attray
„ qu'on eſt moins tenté de s'en défi
„ Les Ris délicats de la Cour ,
„ ceux de la Ville un peu folâtres ſe
„ blent accompagner la troiſiéme ,
„ s'en être rendus inſéparables.„

Après avoir diviſé la Comédie
diverſes ſortes, par les ſujets , les A
teurs , & les habits à la façon
cienne , on en puiſe les régles gén
rales chés le P. *Rapin* , & on la div
plus nettement par ſa matiére. D
traits d'Hiſtoire ou de Fable ſont
premiére ſorte. La ſeconde eſt la P
torale ou l'Idylle miſe en action. I

troisiéme & la plus noble, est celle qui roule sur les Portraits généraux de la vie civile. Enfin dans un dernier Article l'Auteur se propose le Problême ordinaire sur la Tragédie & la Comédie, sçavoir lequel des deux genres est plus aisé ou plus difficile à remplir dans l'éxécution? Il suppose les talens égaux; & il examine les difficultés communes & particuliéres. Les sujets Tragiques, qu'on tire nécessairement de l'Histoire, lui paroissent plus féconds & plus aisés à varier, que les Comiques qu'il faut créer & rendre nouveaux. A l'égard du but de l'un & de l'autre genre, l'un de toucher, l'autre de réjoüir, le second lui semble bien moins aisé que le premier. Toutefois il ne decide point; & il remarque seulement que si l'on procedoit par voye d'exemples, la question seroit (ce semble) décidée en faveur du Comique, comme plus difficile à attraper.

Ce Discours est suivi de quelques Observations préliminaires, dont la septiéme est telle. „ Je prie le Lecteur „ de ne pas dédaigner ces recherches,

„ (il parle des faits historiques qu'il
„ a fallu exposer par rapport à cha-
„ que piéce) sous pretexte que leur
„ objet est de trouver le mot pour rire
„ dans des Comédies. Je conviens qu'il
„ est fâcheux pour elles d'avoir besoin
„ de tant d'apprêts pour nous réjoüir,
„ & que la Satire perd une partie de
„ son prix quand il faut la déviner.
„ Mais tel est le sort des plaisanteries
„ & des bons mots. Leur sel dépend
„ de rapports fins, & disparoît avec
„ eux en moins d'un siécle. *Boileau*
„ a crû devoir se procurer un Com-
„ mentaire de son vivant, *Moliere* en
„ auroit presqu'autant de besoin que
„ lui : Comment *Aristophane* pourroit-
„ il s'en passer ? „

Comme les Comédies d'*Aristopha-ne* roulent presque toutes sur la guerre du Peloponnese, le P. B. a crû devoir mettre à leur tête, un précis des événemens de cette guerre par Olympiades & par années, sauf à étendre ces Faits à mesure qu'il en est parlé dans les œuvres Comiques. Il a même rangé ces Comédies suivant la datte de leur composition, & des années

de la guerre, afin de joindre avec plus de clarté la gradation de l'Histoire avec celle des Satyres,& d'interpréter les unes par les autres. Ainsi, au commencement de chaque Piéce il rapporte assés au long les traits historiques que le Poëte a eus en vûë, de sorte qu'on les ajuste aisément avec les traits comiques, & que par cette liaison ils se donnent mutuellement plus de lumiére & de poids. La Comédie des *Acharniens*, par exemple, qu'on voit la premiére, est fondée sur l'origine de la guerre Peloponésienne, qui au fonds se trouve,par l'union de l'Histoire & de la Comédie, n'être que l'enlévement de trois femmes perduës, & l'ambition de *Periclés.* Cette Piéce représente un Bourgeois las de la guerre & soupirant aprés la paix. La mauvaise politique des Athéniens, leur credulité aux feintes promesses des Rois voisins, la dupperie des Assemblées populaires, y sont portées au suprême degré du ridicule. Mais, comme on ne sçauroit ici donner l'idée de cette Comédie, ni de chacune des onze, qui sont

toutes politiques, il suffit de dire avec l'Auteur dans sa *Conclusion générale.* »
» Les *Acharniens*, la *Paix*, & les *Oiseaux*, sont des monumens éternels » de l'audace d'un Poëte, qui osoit re» procher à sa République son opi» niatreté à continuer une guerre rui» neuse, à en entreprendre de nou» velles, à se nourrir de chiméres, & » à se perdre soi-même (comme elle » le fit) par un vain point d'honneur. » Quel opprobre pour le peuple Athé» nien, que les *Chevaliers* où il est re» présenté sous une allégorie de gaze » (tant elle est claire !) comme un » Vieillard imbecille & duppe d'un » homme nouveau, tel que *Cleon*, & » de ses Associés qui ne valoient pas » mieux que lui ! Peut-on jetter un » coup d'œil sur *Lysistrate* & les *Ha*» *rangueuses*, sans être étonné de voir » la politique Athénienne, mise au » dessous de celle des femmes, que » l'on n'affecte de rendre ridicules, » que pour faire siffler leurs maris qui » tenoient le timon du gouverne» ment ? Que dire des *Guespes*, & de » la fureur du Peuple pour la procé-

„ dure & le barreau ? Que d'iniquités „ dévoilées ! „

Dans cette *Conclusion générale*, on parle 1°. du caractére de l'ancienne Comédie, & l'on conclut qu'elle fait une espéce à part. 2°. Du Gouvernement : nous en avons touché quelque chose. 3°. Des railleries sur les Poëtes tragiques. On fait voir qu'elles n'intéressent point l'estime où ils étoient. 4°. Des plaisanteries éternelles sur les Dieux. L'on prouve qu'il ne s'ensuit pas qu'*Aristophane*, ses Juges, & ses Spectateurs fussent Athées, eux qui condamnérent *Socrate* à la mort. On distingue donc avec *Plutarque* une Religion fabuleuse qu'on abandonnoit aux Poëtes, & un culte reçu, quoique fondé sur les Fables, sur lequel les Athéniens étoient délicats jusqu'à la superstition. On fait ensuite l'Histoire des Mimes & des Pantomimes ; enfin l'on repasse legérement sur les démarches & les égaremens de l'esprit humain, dans la naissance & le progrès des spectacles.

L'Auteur a placé à la fin comme un hors-d'œuvre, la Traduction entié-

u *Cyclope* d'Euripide. Cette Piéce
précedée d'un discours, où il dé-
oppe l'essence, la matiére, l'origi-
, le but, les Personnages, les Au-
urs du spectacle *Satyrique*, ses rap-
orts & ses differences avec les autres
euvres du Théatre; en un mot tout
ce qui le concerne.

ARTICLE XXXIII.

L'Imitation de JESUS-CHRIST. *Tra-
duction nouvelle, fidéle, & littéral
le, dédiée à la Reine par l'Abbé* L
PELLETIER, *Chanoine de Reims*
*A Paris, chés la Veuve Maziere &
Jean B. Garnier, rue S. Jacques à
Providence* 1731. *in* 12. *pagg.* 28

LOin d'être découragé, soit pa
bon ou par le mauvais succès
nombre si prodigieux de Traduct
de l'*Imitation de J. C.* M. l'Abb
PELLETIER entre en lice av
air de confiance; & d'un premie
de plume effaçant toutes les
Versions, il propose au Public
ne, qui est la derniére, comm

, „ a été si mal traduit.
anciennes Versions sont Gauloi-
, & inintelligibles ; les nouvel-
ne sont guéres meilleures, &
jue personne ne s'est appliqué à
s donner une Version exacte &
raire de ce Livre tout d'or, tout
n. „Ce *presque* paroît encore trop
ci au Censeur ; & parlant plus
ment : „ Il n'a encore paru, re-
l-t'il, aucune Traduction qui
it défectueuse & infidéle en
ndroits : „ & après avoir cité
mple un seul endroit, exem-
nous lui disputerons ; " je
s, dit-il, ajoûter plus de
its endroits ...

faut de cette Liste, qui auroit rempli selon lui un gros Volume, il propose au Lecteur un moyen de reconnoître aisément par lui-même ces infidélités de toutes les Versions précedentes : » » On en jugera facilement, dit M. LE » PELLETIER, en les confrontant (ces » Versions) avec le Texte & avec la » *mienne*. » Le P. BRIGNON, l'un des Traducteurs de l'*Imitation de J.C.* qui a paru dans cette carriére avec le plus d'honneur, se trouvant dans la conjoncture où est aujourd'hui M. LE PELLETIER, ne s'annonça point au Public d'un ton si avantageux & avec un air si imposant. » Je ne ne sçais, disoit ce modeste Traducteur, » s'il » y a aucune Langue dans laquelle on » en ait fait plus de Traductions que » dans la nôtre ; c'est aussi la seule » raison qui pouvoit me détourner de » faire encore celle-ci & de l'ajoûter à » tant d'autres ; mais *j'espere* qu'elle » ne sera pas *entiérement inutile* aux » bonnes ames, dont les goûts sont dif- » ferens, & dont les inclinations ne » sont pas toûjours semblables. Je pré- » vois même que si maintenant elle

» est la derniére, elle ne le sera pas
» toûjours ; & qu'il pourra venir en
» pensée à quelqu'un d'en donner en-
» core quelque nouvelle au Public.
» Quoiqu'il en soit, comme je par-
» donnerai volontiers à ceux qui tra-
» vailleront sur le même sujet après
» moi ; je ne doute point que ceux
» qui y ont travaillé avant moi, ne
» me pardonnent aussi d'autant plus
» facilement, que je n'ai jamais pré-
» tendu, *ni me préferer, ni me compa-*
» *rer à personne.*» M. l'Abbé le *Pelletier* qui se préfére à tous, assigne deux sources de ces fautes innombrables, dont il accuse *toutes* les Traductions qui ont précedé la sienne. Ces fautes sont venuës de ce que tous les autres Interprétes ignoroient, ou la *basse Latinité*, ou la haute Spiritualité. A l'égard de la premiére source des défectuosités, en suivant la régle que nous donne M. l'Abbé le *Pelletier*, qui est de *confronter les autres Versions avec la sienne*; nous ne voyons point que l'ignorance de la basse Latinité ait occasionné, comme il le veut, des contre-sens : nous trouvons au contraire que les

expreſſions de *la baſſe Latinité* ont été renduës avant M. le *Pelletier* comme par lui-même. Les mots de cette fabrique ne ſont guéres ſujets aux contreſens : on peut dire, qu'ils ſont plus dans la Langue étrangére, que de la leur propre. Par exemple, M. le *Pelletier* eſt-il le premier qui ait traduit *Baſſari* par *être abaiſſé?* Ce n'eſt point à *Baſſari* que M. *de Beüil* a appliqué la *hauteſſe* qu'on lui a reprochée. Lui & le P. *Gonnelieu* ont fourni à M. le *Pelletier*, *être abaiſſé*. Si cette locution, *parum ſatis eſt ut... ſuſtineas*, l. 1. c. 46. eſt bien renduë par celle-ci, *le moins que vous puiſſiés faire*, &c. M. le *Pelletier* l'employe d'après le P. *Gonnelieu*, de qui il emprunte tout le Verſet. A dire vrai ; ce ſeroit plûtôt l'ignorance des idiotiſmes Allemans, ou Flammans, que celle de la baſſe Latinité, qui auroit pu faire trouver en défaut nos Traducteurs. Pour ce qui eſt de l'intelligence des matiéres ſpirituelles, & d'être verſé dans le langage de la vie interieure, M. le *Pelletier* ne refuſera ces avantages, ni au P. *Gonnelieu*, s'il ſe ſouvient en quel goût cet hom-

me Apostolique prêchoit dans Paris avec tant d'éclat, & combien sa direction fut recherchée par les personnes interieures ; ni au célébre Traducteur qui a donné les *Méditations du P. Dupont*, la *Guide spirituelle*, le *Combat spirituel*, les *Fondemens de la Vie Spirituelle*, la *Vie de J. C.* plusieurs Ouvrages spirituels de *Bellarmin*, & d'autres Auteurs. La difference des Traductions & de leur mérite, ne viendroit-elle point plûtôt de la diversité de l'idée, que chaque Interpréte se forme d'une bonne Traduction, & qu'il a exactement suivie ; de sorte que celui qui s'est proposé un plan plus parfait, soit celui dont la Traduction l'emporte sur les autres. Pour ne parler que des Traducteurs de l'*Imitation*, qui nous ont fait part de leur intention & de la méthode qu'ils ont choisie, M. l'Abbé le *Pelletier*, & avant lui le P. *Brignon*, ont travaillé sur des plans bien differens, & semblent s'être mis en garde réciproquement contre le dessein particulier l'un de l'autre.

„ J'ai mis toute mon application,

» dit l'Abbé, à le rendre en r
» Langue *mot à mot*; j'ai suivi les
» de l'Original, je me suis attac
» *ses expressions*, pour les *conser*
» j'ai exprimé les pensées de l'Au
» le plus naturellement qu'il m'
» possible, sans y rien ajoûter, sa
» rien retrancher.» Le P. *Brignon*
noit une autre route. » La plus g
» de difficulté de cette Traductio
» ce Jesuite, n'est pas, ce me sen
» d'exprimer les pensées sublime
» l'Auteur, mais d'en retenir l'es
» ses expressions sont simples, r
» relles & sans art; mais toû
» pleines d'une certaine onction q
» ne trouve point ailleurs, & qu
» le caractére de cet admirable L
» Ce n'est donc point par l'élég
» ni par la grandeur du stile qu
» faut juger; c'est par une *na*
» *qui n'ayant rien de rampant, n'*
» *aussi de recherché ni de pompeux*
» qui ne va qu'à inspirer la déve
» *C'est cette simplicité noble & soû*
» que j'aurois bien voulu imiter.»
si le *mot pour mot* avec les *ton*
l'Original, ses expressions conse

ı de recherché ni de pompeux ;
un mot , une *simplicité noble &*
tenuë.„ Voilà l'idée de la Traduc-
lu P. *Brignon* : & comme on peut
ɔser que chacun de ces deux Au-
a parfaitement exécuté son idée,
reste au Lecteur , pour juger des
Ouvrages, qu'à décider laquelle
leux méthodes & des deux idées
te la préference ; si le *mot pour*
avec les *tours & les expressions de*
ginal qui est *de la basse Latinité*,
l'emporter sur le stile *noble &*
nu , sur une *naïveté qui n'ayant*
de rampant , n'a aussi rien de re-
hé , ni de pompeux. Pour ce qui

sti signifie à la lettre, *de l'Imitation de J. C.* M. l'Abbé le *Pelletier*, après un autre, a traduit, *l'Imitation de* JESUS-CHRIST, comme si le Texte étoit *Imitatio Christi* : l'un différe de l'autre. Dans tout le 4^e^ Livre, l'Auteur Latin inscrit les Chapitres tantôt *vox Christi*, tantôt *vox Dilecti*, tantôt *vox Discipuli*. M. le *Pelletier* traduit par tout la *voix* de J. C. la *voix* du Bien-aimé ; la *voix* du Disciple. *Vox* signifie aussi littéralement la *parole* ou le discours que la *voix*, & l'on ne met point en Tître *voix* d'un tel, pour annoncer que c'est lui qui va parler. Ceux qui dans ces occasions ont mis à la tête des Chapitres, le *Disciple*, le *Bien-aimé*, &c. ont traduit, & fidélement, & littéralement ; ils ont traduit l'expression même de M. le *Pelletier*. Pour M. *de Beüil*, qui au lieu de *vox Discipuli* a mis l'*Ame*, il auroit dû observer dans le corps des Chapitres de ne pas faire parler cette *Ame* en homme, ou au masculin, ni comme ayant encore elle-même une *Ame*. En effet lorsque par ce mot, L'AME, on est averti dés le Tître que c'est l'*A*-

me qui parle, on est offensé d'entendre dire par cette *Ame*; „ quand serai-je assés *heureux*, ô mon Dieu, pour „ joüir de vous selon que *mon Ame* le „ desire, &c. l.4. c. 13. „ M. le *Pelletier* a senti que souvent le *mot pour mot* n'est pas convenable, & il a prudemment abandonné cette régle. En voici quelques occasions. On lit dans le Texte, l.4. c.11. sur J.C. au Sacrement de l'Autel. *Habeo verè & adoro quem Angeli adorant in Cœlo; sed ego adhuc interim in fide, illi autem in specie & sine velamine.* M. *de Beüil* se tenant à la Lettre, a écrit; „ je *posséde* „ veritablement ici bas, & j'adore celui que les Anges adorent dans le „ Ciel; mais *je ne le posséde encore que* „ *par la foi* & sous des ombres, au „ lieu qu'ils le *possédent* dans la claire „ vision & sans aucun voile; „ c'est dire, que nous ne possédons J. C. au S. Sacrement que par la Foi, & qu'il n'y est présent que de la sorte. Par bonheur pour M. D. B. un autre Interpréte, qui ne peut être suspect, a donné depuis dans le même inconvénient, & a mis „ je posséde veritable-

ment, & j'adore celui que les An-
» ges adorent dans le Ciel; mais je ne
» l'ai *encore que par la Foi*, au lieu
» qu'ils le voyent face à face & sans
» voile. » Mais M. l'Abbé le *Pelletier*
aidant judicieusement à la Lettre, fait
dire à son Auteur, » je posséde véri-
» tablement & j'adore celui que les
» Anges adorent dans le Ciel; mais
» je ne le *vois* encore que par la Foi,
» au lieu qu'ils le voyent face à face
» & sans voile. « Ce petit mot, je le
VOIS, par lequel seul M. le *Pelletier*
différe en cet endroit du Pere *Gonn*-
lieu, avoit été suggeré par le P. *Brignon*
qui a tourné ainsi; » je vous adore
» ô mon Dieu, comme les Anges vous
» adorent dans le Ciel, avec cette d-
» ference que je ne vous *vois* qu-
» travers d'un voile & par les yeux
» la Foi, au lieu qu'ils vous v-
» clairement & à découvert. »
Pelletier a usé de la même préca-
dans un passage, où il s'agit de l-
tuité de la grace; & prudemm-
ne s'est point aheurté au *mot po*-
ni à conserver l'expression de l-
nal. On lit dans le Texte:

enim debetur gratia dignè gratias referenti. L. 2. c. 10. Pour écarter l'idée d'une grace dûë en rigueur, & pour ainsi dire exigible, le sçavant Abbé a adouci le *debetur*; il s'est contenté de dire en imitant ses prédecesseurs : „ Celui qui est reconnoissant, *mérite* „ toûjours une nouvelle grace : „ il a même supprimé le *dignè*, de peur apparemment qu'on n'entendît un mérite de *condignité*; tant il a compris qu'il ne faut pas toûjours prendre le Texte au pied de la lettre. Un autre endroit se présente, dans lequel un pareil égard en faveur d'un autre Dogme, & de l'Auteur Latin, eût été de saison & même de justice ; car pour avoir écrit : *Si intraverit cœlestis gratia & vera charitas, non erit aliqua invidia, nec contractio cordis, neque privatus amor occupabit.* L. 3. c. 9. Thomas à Kempis, meritoit-il que M. le *Pelletier* lui fît dire ; „ que si la grace cé-„ leste, si la vraye charité *entrent* dans „ le cœur, il *n'est plus susceptible* d'en-„ vie, il ne se trouve plus resserré, & „ l'amour propre n'y trouve plus de „ place.„ Cette grace rend-t'elle donc

cette Ame désormais impeccable ? Le P. *Brignon* a eu la délicatesse de ne pas laisser l'occasion de soupçonner son Auteur, d'avoit dit que si la grace *entre* seulement dans un cœur, lequel peut encore la rejetter, si elle est actuelle, ou la perdre, si c'est l'habituelle; ce cœur désormais inaccessible au peché, ne sera *plus susceptible* d'envie. » Si la Grace, & la Charité RE-» GNENT dans vos cœurs, dit l'Auteur de l'Imitation, chés le P. *Brignon*, » il n'y entrera ni envie, ni mauvaise » crainte, ni amour propre. » Il ne parle que de la Grace qui *regne*, & il n'en parle que pour le tems que ce Regne dure. Ce mot de M. le *Pelletier n'est plus susceptible d'envie*, & pour *non erit invidia*, va au delà de la pensée de l'Auteur, & ce que ce mot ajoûte à cette pensée, porte dans les esprits l'idée d'une grace inamissible. Pour revenir, & pour faire voir que M. le *Pelletier* sent parfaitement qu'il faut quelquefois suppléer à la lettre, il n'est besoin que d'observer qu'en une occasion, où il s'agit du mouvement de grace, M. le Pelletier

avoir rendu le Texte *mot pour mot*, s'est cru obligé de s'aider d'une Note marginale, encore est-elle insuffisante. Il avoit à traduire ce passage : *Hinc sæpè multa bona propono, sed quia gratia deest ad adjuvandam infirmitatem meam, ex levi resistentia resilio & deficio*. Il traduit ainsi. „ Ce qui fait que „ je forme souvent plusieurs bonnes „ resolutions ; mais parceque la *grace* „ *me manque* pour soutenir ma foi- „ blesse, le moindre obstacle me fait reculer & me rebute ; „ & il met en marge ce correctif ; „ *Il parle de la Grace sensible*. „ Mais ici ce correctif n'a point lieu ; parce qu'il est manifeste que l'Auteur parle alors de la grace absolument nécessaire pour le mérite, & nécessaire à cause de la chûte d'Adam, ce qui ne se peut entendre de la Grace sensible. Ainsi le Texte présente toûjours un Juste que le moindre obstacle arrête, & fait même reculer nonobstant sa bonne volonté, parce que la grace nécessaire pour le soûtenir lui manque. L'Auteur Latin avoit droit qu'on fît entendre dans la traduction, que la Grace, qui

lui *manque*, eſt une grace pour des œuvres de perfection, & non pour des œuvres d'obligation étroite & actuellement commandées, dont l'omiſſion ſeroit un peché mortel. Que ce ſoit là la penſée de l'Auteur, on le voit clairement par le Verſet ſuivant. *Hinc accedit quod* viam PERFECTIONIS *agnoſco, & qualiter agere debeam, claré ſatis video : ſed propriæ corruptionis pondere preſſus, ad* PERFECTIORA *non aſſurgo.* L'Auteur auroit donc dit en François, „ de là vient que ſouvent je me propoſe de faire pluſieurs actions de vertu (*multa bona*) mais, parce qu'il „ me manque une grace pour m'aider „ dans ma foibleſſe, je retourne ſur „ mes pas à la moindre réſiſtance, & „ je perds courage.„ Ce Texte nous avertit par ces mots (*gratia deeſt*) d'examiner le ſeul point de critique que M. l'Abbé le *Pelletier* ait traité dans la Préface, au ſujet de cette même expreſſion employée en un autre endroit. Il prétend que tous les Traducteurs l'ont priſe à contre-ſens, & qu'il eſt le ſeul qui ait entendu en cette occaſion ſon Auteur. On lit donc au ch. 5. du l. 2.

Non possumus nobis ipsis nimis credere, quia sæpè nobis gratia deest & sensus. La Traduction de cet Abbé porte, „ Nous „ ne pouvons guéres compter sur nous „ mêmes, parce que souvent *la grace* „ *& le sentiment nous manquent.* „ Une Note ajoûte, „ *la Grace sensible* : „ au lieu que les autres traduisent, (nous manquons de grace & d'intelligence) ou (de grace & de lumieres.) M. le *Pelletier* les condamne & se justifie par deux raisons : il allégue d'abord qu'il s'agit en cet endroit de la dévotion sensible & des consolations, dont l'Auteur veut que l'on sçache supporter la privation sans s'affliger. Il se fonde encore sur ce que l'Auteur enseigne en plusieurs endroits, que la Grace est donnée à tous les hommes, & qu'elle ne manque à personne ; d'où il s'ensuit que la Grace qui, selon l'Auteur, manque souvent aux hommes les plus parfaits, est la Grace qui est accompagnée de sentimens. Mais pour l'honneur & la décharge des anciens Traducteurs, il est bon d'observer quant à la premiére allégation, qu'il n'est point vrai que ce premier Verset du

ch. 5. du Livre 2. ſoit déterminé à *la Grace ſenſible* par la ſuite du Texte. La Grace ſenſible ne ſe montre en aucun endroit comme l'objet de ce Chapitre. La conſéquence qui fait la ſeconde raiſon de M. le *Pelletier*, n'eſt pas juſte ; car quoique l'Auteur Latin ſoit perſuadé que la Grace ne manque à perſonne ; il ne s'imagine pas pour cela que chacun ait à chaque inſtant les graces pour tout bien ; & par conſéquent, il peut ſans faire aucune attention aux graces ſenſibles, penſer comme tout le monde & dire, que ſouvent la Grace pour certaines bonnes œuvres de ſurérogation, de plus haute perfection & de pur conſeil, ne nous eſt pas offerte. Les Traducteurs, qui auront interprété en ce ſens, le Texte dont il s'agit, ne ſont donc point encore convaincus par M. le *Pelletier* d'avoir pris de travers la penſée de leur Original ; on peut même dire en leur faveur que la ſuite du Texte leur donne gain de cauſe ſur le Traducteur d'aujourd'hui. Car les paroles ſuivantes font voir que cette grace qui manque, *deeſt gratia*, eſt une lumiére de la

grace, & que le (*sensus*) qui manque aussi (*deest gratia & sensus*) est l'intelligence, la réfléxion, le sentiment interieur. En effet, l'Auteur ayant dit, *sæpè gratia nobis deest & sensus*, s'explique ainsi tout de suite, *modicum lumen est in nobis & hoc citò per negligentiam amittimus.* Voilà la *Grace* (*lumen*,) & la maniére dont elle *manque* : (*gratia deest.*) Il ajoûte encore, *sæpè etiam non advertimus quod tam cæci intùs sumus.* Voilà le (*sensus*) qui manque ; *non advertimus* ; l'intelligence de nôtre état intérieur, la réflexion sur ce qui se passe en nous, le sentiment de la situation de l'Ame. On peut donc en sureté réhabiliter contre l'Arrêt du nouveau Traducteur, cette Version si mesurée du P. *Brignon.* „ Nous ne „ devons pas nous fier beaucoup à nô- „ tre propre jugement ; parce qu'en „ mille rencontres la *lumiére de la Gra-* „ *ce*, & *celles de la raison* nous aban- „ donnent. Nous ne sommes guéres „ éclairés ; encore *perdons nous* bientôt „ par *nôtre faute*, le peu de *lumiéres* „ que nous avons, souvent même nous „ *ne sentons pas* nôtre aveuglement. „

Avril 1731. D. d. V.

C'eſt avoir aſſés parlé de l'exactitude des Traducteurs ; le dernier venu les provoque encore ſur l'intelligence des choſes ſpirituelles & l'art d'en bien parler. Pour mettre les Lecteurs à portée de juger, ſi le P. *Brignon*, par exemple, car il faut nous borner à un Antagoniſte, poſſéde aſſés le langage de la ſpiritualité, nous n'avons ſelon la Régle preſcrite par M. l'Abbé le *Pelletier*, qu'à confronter un morceau de la Traduction du Jéſuite, avec celle du Chanoine, & avec le Texte Latin. Arrêtons-nous à celui-ci, qui contient l'examen de conſcience d'un Chanoine.

M. l'Abbé PELLETIER.	Le P. BRIGNON.
Gemiſſés & affligés vous d'être encore ſi charnel & ſi mondain, ſi peu mortifié dans vos paſſions, ſi rempli des mouvemens de la concupiſ-	*Gemiſſés de voir encore ſi ſ[...] & ſi mondain, [...] mortifié, ſi plein [...] ſirs & de mou[...] impurs, ſi peu a[...] à la garde de [...]*

(L. 4. C. 7.) Ingemiſce & dole quòd [...]

cence, si peu *vigilant à la garde* de vos sens extérieurs, si souvent embarassé de tant d'imaginations differentes, si empressé pour les choses de dehors, & si négligent pour celles du dedans ; si facile à vous laisser aller aux ris & à la dissipation, si dur pour les larmes & la componction, si prompt pour les relâchemens & les satisfactions de la chair, si lent pour l'austérité & pour la ferveur : si curieux d'apprendre des nouvelles & de voir de belles choses, si lâche pour embrasser ce qu'il y a de bas & d'humiliant, si avide

si rempli de vaines imaginations ; si facile à vous épancher au dehors, si peu soigneux de vôtre intérieur ; si porté à vous divertir & à rire, si dur à la componction & aux pleurs ; si prompt à chercher vos commodités, si lent à embrasser les rigueurs de la Pénitence ; si curieux de voir d'agréables choses, & d'en entendre de nouvelles, si ennemi des exercices bas & humiliants ; si ardent à amasser, si réservé à donner ; si avare à retenir ; si indiscret dans vos paroles, si incapable de reprimer vôtre langue ; si déréglé dans vos mœurs, si fâcheux & si imparfait

à passionibus, tàm plenus concupiscentiarum motibus, tàm incustoditus in sensibus exterioribus, tàm sæpè multis vanis phantasiis implicatus, tàm multùm inclinatus ad exteriora, tàm negligens ad interiora, tàm levis ad risum & dissolutionem, tàm durus ad fletum & compunctionem, tàm promptus ad laxiora & carnis commoda, tàm segnis ad rigorem & fervorem, tàm curiosus ad nova audienda & pulchra intuenda, *tàm remissus* ad humilia & abjecta complecten-

pour avoir beaucoup, si avare pour donner, si ténace pour retenir, si inconsideré à parler, si peu réservé pour vous taire, si déréglé dans vos mœurs, si indiscret dans vos actions : si âpre pour le manger, si sourd à la parole de Dieu, si vif à courir au repos, si paresseux pour le travail : si éveillé pour des fables, si endormi pour des veilles saintes. Si impatient d'en voir la fin, si dissipé pour y assister, si négligent à réciter vôtre Office, si tiéde en célébrant ; si aride en communiant : si aisément distrait, si rarement

dans vôtre maniere d'agir, si sensuel à table, si peu attentif au Sermon ; si passionné pour le repos, si paresseux pour le travail : si éveillé lorsque l'on vous conte des fables, & si assoupi lorsqu'il faut vous lever la nuit pour aller au Chœur, si sujet à vous annuyer dans la priére, si accoûtumé à prier sans attention : si négligent à l'Office Divin, si tiéde à la Messe ; si sec & indévot à la Communion ; si souvent distrait ; si rarement recueilli ; si violent & emporté, si rude au prochain. si téméraire à juger, si rigoureux à reprendre ; si insolent

da, tàm cupidus ad multa habenda, tàm parcus ad dandum, tàm tenax ad retinendum, tàm inconsideratus in loquendo, tàm incontinens in tacendo, tàm incompositus in moribus, tàm importunus in actibus, tàm effusus super cibum, tàm surdus ad Dei verbum : tàm velox ad quietem, tàm tardus ad laborem, tàm vigilans ad fabulas, tàm somnolentus ad vigilias sacras, tàm festinus ad finem, tàm vagus ad attendendum, tàm negligens in horis persolvendis, tàm tepidus in celebrando, tàm aridus in communicando,

bien recueilli, si vite ému de colere, si disposé à déplaire aux autres : si porté à juger, si sévére à reprendre : si gai dans la prosperité, si foible dans l'adversité ; si accoûtumé à former de bons desseins, si peu fidéle à les exécuter, &c.

dans la prosperité, si foible dans l'adversité: si généreux à former de bons desseins, si lâche à les mettre en exécution, &c.

tàm citò distractus, tàm rarò tibi plenè collectus, tàm pronus ad judicandum, tàm rigidus ad arguendum, tàm lætus ad prospera, tàm debilis in adversis, tàm sæpè multa bona proponens & modicum ad effectum perducens. His & aliis defectibus tuis, &c.

ARTICLE XXXIV.

ANALYSE ASTRONOMIQUE DE L'HYPOTHESE SOLAIRE DE M. DE LA HIRE; par le P. J. M. MAHOUDEAU, D. L. C. D. J.

IL s'agit ici de déterminer la durée moyenne de l'Année solaire, dont M. de la Hire s'est servi pour former sa Table des moyens mouvemens du Soleil, & qui est l'onziéme de ses Tables *Astronomiques*, imprimées à Pa-

ris en 1702. Cette recherche
moins utile qu'elle eſt curi
curioſité ſera ſatisfaite,quan
découvert ce que M. de la I
nu caché au commun des
je veux dire, ſon Hypothéſe
rée moyenne de l'Année ſol
terme fixe où cette durée a
jours entiers, après un gr
bre d'années. Mais outre cela
ra tirer de cette découvert
grand avantage; car pour peu
d'uſage & d'habileté, on ſe
en état de dreſſer en moin
heures, une Table des I
moyens la plus exacte que
mie paroiſſe pouvoir fournir
favorable à la correction Gr
des années Juliennes. Pou
de la Hire ne l'a-t'il pas fa
me? je laiſſe à d'autres à
cher ou à en deviner la ra
vertis ſeulement par avance
démontrerai à mon premier
M. de la Hire a voulu de m
ſa Table XXVIII. des Epa
tes, dérober au commun de
la connoiſſance de la veri

de ſon Mois lunaire ; de celui, dis-je, dont il s'eſt ſervi pour former ſes Epactes des années Juliennes ; & qui eſt notablement plus court, qu'il ne le repréſente dans ſes Révolutions des Syzygies, ou des Mois lunaires. Je me borne maintenant à l'Examen de ſon Hypothéſe ſolaire, qui m'a toûjours paru fort belle & fort commode.

M. de la Hire donne au Soleil, en quatre années Juliennes, une minute & cinquante ſecondes de mouvement moyen ; ni plus ni moins. C'eſt-à-dire, ſelon lui, que le Soleil parcourt quatre fois tout le Zodiaque avec une minute & cinquante ſecondes d'un degré de l'Ecliptique, dans l'eſpace de quatre Années Juliennes ou de quatorze cens ſoixante & un jours. Ainſi le mouvement du Soleil en 1461. jours, eſt ſelon M. de la Hire, de quatre fois 360. ou de 1440.deg. 1. *Min.* & 50. *Secondes*, ou ce qui revient au même, de 5184110. ſecondes. Or eſt-il qu'en quatre années ſolaires le moyen mouvement du Soleil, n'eſt préciſément que de quatre

fois 360. c'est-à-dire, de 1440
grés :lesquels réduits aux second
font que 5184000.secondes.On
vera donc la durée de quatre a
solaires dans l'Hypothése de M.
Hire, par cette Analogie ou Rég
proportion.

Comme 5184110. sec. de mo
ment solaire, sont à leur dur
1461. jours : Ainsi 5184000. se
mouvement solaire, sont à leu
rée, qui est celle de quatre a
solaires.

Le produit du troisiéme tern
cette proportion multiplié par l
cond, est 7573824000. Ce pro
divisé par le premier terme donne
bord pour Quotient les 1460.
entiers de la durée de quatre a
solaires avec 5023400. de reste.

Ce reste multiplié par 24. he
produit le nombre 120561600.
étant de nouveau divisé par le pre
terme de la proportion, donne au
tient 23.heures entiéres; & 1327
de reste.

Ce second reste multiplié par
Min. produit 7962420 0. & la

ſion de ce nombre par le premier terme fournit 15. *Min.* d'heure avec 1862550. de reſte.

Ce troiſiéme reſte multiplié derechef par 60. produit 111753000. & ce produit diviſé par le premier terme, donne 21. *Secondes* d'heure, & 2886690. de reſte.

Ce quatriéme reſte encore multiplié par 60. produit 173201400. ce qui diviſé par le premier terme, donne 33. *Tierces* d'heure, avec 2125770. de reſte.

Ce cinquiéme reſte multiplié par 60. produit 217546200. & la diviſion de ce nombre par le premier terme, fournit 24. *Quartes* d'heure, & 3127560. de reſte.

Enfin ce ſixiéme reſte multiplié par 60. comme les précedens, produit 187653600. & ce produit diviſé comme tous les autres, par 5184110. qui eſt le premier terme de la proportion que nous avons d'abord établie, donne 35. *Cinquiémes* d'heure : & l'on s'en tient là, négligeant ici le reſte qui eſt 1209750.

Il eſt donc maintenant certain &

manifeste, que dans l'Hypothése d‹
M. de la Hire, la durée moyenne d‹
quatre années solaires, est de quator
ze cens soixante jours, vingt & troi
heures, quinze minutes, vingt &
une secondes, trente-trois tierces, ving
quatre quartes, & trente-cinq cin
quiémes.

Prenant donc le quart de cette du
rée de quatre années solaires, on dé
couvre que la durée moyenne de cha
que année solaire, n'est selon M. d
la Hire, que de trois cens soixante
cinq jours, cinq heures, quarante
huit minutes, cinquante seconde‹
vingt & trois tierces, vingt & un
Quartes, & neuf cinquiémes; suppos
que M. de la Hire n'ait rien du tou
ajoûté au mouvement solaire de qua
tre années Juliennes, pour l'arron
dir, & en rendre le calcul plus aisé
& les Tables plus dégagées. Mais cet
te supposition n'est nullement proba
ble: n'y ayant aucune sorte d'obser
vation qui puisse aboutir à une préc‹
sion aussi exacte, que l'est celle de M
de la Hire dans son mouvement Solai
re de quatre années Juliennes, qu'

poussé jusqu'à mille ans sans aucune altération.

Supposé donc au contraire, que M. de la Hire ait augmenté le mouvement solaire de quatre années Juliennes, auquel son Hypothése de la durée de l'année solaire le conduisoit ; supposé, dis-je, qu'il ait seulement augmenté ce mouvement de six à sept quartes ; on ne peut certainement ni l'en blâmer, ni s'en plaindre. Il s'en ensuivroit seulement, que la durée de quatre années solaires que nous venons de déterminer, seroit de deux à trois tierces trop petite ; & que la veritable durée de l'année solaire, sur laquelle il a tablé, seroit de trente-neuf quartes plus grande, que celle que nous avons assignée. C'est ce qui est en effet ; & les bons Connoisseurs n'en pourront, je crois, disconvenir.

Je dis donc avec assurance, que la durée de quatre années solaires, d'où M. de la Hire a tiré son mouvement solaire de quatre années Juliennes, aboutit à 36. tierces, au lieu de 33. tierces & 25. quartes ; & que la durée moyenne de l'année ou de chaque an-

née ſolaire, aboutit à 24. tierces, au lieu de 23. tierces & 21. quartes ſeulement. Et c'eſt cette durée de l'année ſolaire, ſur laquelle je dis, que M. de la Hire a tablé, pour déterminer le mouvement ſolaire de quatre années Juliennes. En voici la preuve.

Prenant pour l'exacte durée de l'année ſolaire de M. de la Hire, 365. jours, 5. heures, 48. *Min.* 50. *Sec.* & 24. *Tierces*, quatre années ſolaires ſont de 1460. jours, 23. heures, 15. *Min.* 21. *Sec.* 36. *Tierces*, ni plus ni moins. Or quatre années ſolaires répondent à quatre fois 360. c'eſt-à-dire, à 1440. degrés de mouvement ſolaire. Donc pour trouver dans cette Hypothéſe, que j'attribuë à M. de la Hire, l'exacte quantité de mouvement ſolaire qui répond à quatre années Juliennes; c'eſt-à-dire, à 1461. jours; il n'y a qu'à ſuivre cette Analogie ou Régle de proportion.

Comme la durée de quatre années ſolaires, réduite à 7573663296. tierces d'heures, eſt à la durée de quatre années Juliennes réduite pareillement à 757382400. tierces d'heure. Ain-

ſi 1440. degrés de mouvement ſolaire, ſont à l'exacte quantité du mouvement ſolaire, qui répond à quatre années Juliennes.

Le produit du ſecond terme de cette Analogie multiplié par le troiſiéme terme, eſt 10906306560000. La diviſion de ce produit par le premier terme 7573663296. donne d'abord 1440. degrés de mouvement ſolaire en quatre années Juliennes, avec 23141376o. de reſte. Ce reſte multiplié par 60. produit 13884825600. & la diviſion de ce ſecond produit par le premier terme, donne encore une *min.* c'eſt-à-dire, une minute de mouvement ſolaire, avec 6311162304. de reſte. Ce ſecond reſte multiplié par 60. & le produit diviſé par le premier terme de la proportion, fournit encore 49. ſecondes de mouvement ſolaire, avec 7560236736. de reſte, lequel étant encore multiplié par 60. & le produit diviſé comme ci-devant, par le premier terme, donne encore 59. tierces de mouvement ſolaire, avec 6768069696. de reſte : ſur lequel operant comme ſur les précedens reſ-

pour avoir beaucoup, si avare pour donner, si ténace pour retenir, si inconsideré à parler, si peu réservé pour vous taire, si déréglé dans vos mœurs, si indiscret dans vos actions: si âpre pour le manger, si sourd à la parole de Dieu, si vif à courir au repos, si paresseux pour le travail: si éveillé pour des fables, si endormi pour des veilles saintes. Si impatient d'en voir la fin, si dissipé pour y assister, si négligent à réciter vôtre Office, si tiédo en célébrant; si aride en communiant: si aisément distrait, si rarement

dans vôtre maniére d'agir, si sensuel à table, si peu attentif au Sermon; si passionné pour le repos, si paresseux pour le travail: si éveillé lorsque l'on vous conte des fables, & si assoupi lorsqu'il faut vous lever la nuit pour aller au Chœur, si sujet à vous ennuyer dans la priére, si accoûtumé à prier sans attention: si négligent à l'Office Divin, si tiéde à la Messe; si sec & indévot à la Communion; si souvent distrait; si rarement recueilli; si violent & emporté, si rude au prochain, si téméraire à juger, si rigoureux à reprendre; si insolent

da, tàm cupidus ad multa habenda, tàm parcus ad dandum, tàm tenax ad retinendum, tàm inconsideratus in loquendo, tàm incontinens in tacendo, tàm incompositus in moribus, tàm importunus in actibus, tàm effusus super cibum, tàm surdus ad Dei verbum: tàm velox ad quietem, tàm tardus ad laborem, tàm vigilans ad fabulas, tàm somnolentus ad vigilias sacras, tàm festinus ad finem, tàm vagus ad attendendum, tàm negligens in horis persolvendis, tàm tepidus in celebrando, tàm aridus in communicando,

48. *Min.* 50. *Sec.* & 24. *Tierces*, ce qu'il falloit démontrer.

La commodité de cette Hypothéſe de M. de la Hire, touchant la durée moyenne de l'année ſolaire, paroît aſſés par la facilité du calcul. Mais on n'en peut connoître toute la beauté, & en tirer avantage pour la Correction Grégorienne du Calendrier Julien, qu'après avoir découvert le terme, où cette Hypothéſe aboutit en jours entiers. C'eſt dequoi il eſt aiſé de venir à bout en cette maniére.

Puiſque l'année ſolaire de M. de la Hire eſt préciſément de 365. jours, 5. heures, 48. minutes, 50. ſecondes & 24. tierces : & que 24. tierces ſont deux cinquiémes d'une ſeconde : il eſt manifeſte qu'en multipliant cette durée par cinq, on fait diſparoître les *tierces*, & on les réduit aux *ſecondes*. On trouve ainſi, que cinq années Solaires ſont de 1826. jours, 5. heures, 4. *Min.* 12. *Sec.* & rien de plus. Et puiſque la durée de cinq années Solaires aboutit à 12. ſecondes, c'eſt-à-dire, à la cinquiéme partie d'une minute ; il eſt clair qu'en multipliant

encore cette durée par 5. on fait évanouir les secondes : & l'on trouve de cette sorte, que vingt & cinq années solaires, sont de 9131. jours, 1. heure, & 21. minutes, ni plus ni moins.

En examinant cette durée de vingt & cinq années solaires de M. de la Hire, on apperçoit d'abord que les 21. minutes à quoi elle aboutit, sont sept vingtiémes parties d'heure : & qu'ainsi en multipliant cette durée par vingt, ou par quatre fois cinq, on fera disparoître les minutes.

On multiplie donc d'abord par quatre la durée de vingt & cinq années solaires : & l'on trouve que cent années solaires de M. de la Hire, sont de 35524. jours, 5. heures, & 24. minutes, qui sont deux cinquiémes d'heure.

On fait donc disparoître les minutes, & on les réduit aux heures, en multipliant par cinq la durée de cent années solaires : & l'on trouve que 500. années solaires de M. de la Hire, sont de 182621. jours, & 3. heures, sans aucune fraction.

Enfin puisque 500. années sol

de M. de la Hire aboutissent à 3. heures, ou à une huitiéme partie de jour, il est manifeste, qu'en multipliant par 8. la durée de cinq cens années solaires, on parvient enfin aux jours entiers. L'on trouve ainsi, que l'exacte durée de quatre mille années solaires de M. de la Hire, est de 1460969. jours entiers.

Il ne reste plus qu'à comparer cette durée de 4000. années solaires, avec celle de 4000. années Juliennes, pour trouver l'équation ou la difference des unes aux autres. Or est-il que quatre mille années Juliennes sont de 1461000. jours : donc quatre mille années solaires, qui dans l'Hypothése de M. de la Hire, ne sont que de 1460969. jours, sont plus courtes de 31. jours entiers, que quatre mille années Juliennes. Ainsi dans l'Hypothése de M. de la Hire, l'équation de quatre mille années Juliennes est au juste de 31. jours.

A s'en rapporter à M. de la Hire lui-même, ou à sa Table XI. des moyens mouvemens du Soleil, l'équation de quatre mille années Juliennes,

ne s'étend pas d'une minute, ni
de cinquante secondes, au d
31. jours que nous venons d'a
Car à mille années Juliennes i
buë 7. degrés, 38. minutes &
condes de mouvement ou d'éq
solaire: d'où il s'ensuit qu'en
mille années Juliennes, il y
lui, 30. deg. 33. min. & 20.
mouvement ou d'équation
Or est-il que M. de la Hire do
même à 31. jours, par exem
mois de Janvier, qui est de 31
30. deg. 33. min. & 18. sec. d
vement solaire. Donc, selon
la Hire, le mouvement Solaire
jours, est à deux secondes p
même que celui qui convient à
tion de quatre mille années Jul
Les deux secondes que sa Ta
années Juliennes fournit de p
sont selon lui-même que 49. s
d'heure, ausquelles on ne do
nul égard, non plus qu'au
secondes d'un dégré de mouv
qui leur répondent. Ce lege
doit manifestement être comp
rien dans un si long intervale.

bout d'un aussi long terme, que celui de quatre mille années Juliennes : & on ne peut l'attribuer, qu'à la commodité & au dégagement du calcul, comme j'en ai ci-devant averti.

Après avoir montré en tant de maniéres, que l'Hypothése solaire de M. de la Hire, est précisément de trente & un jours d'équation en quatre mille années Juliennes; ou ce qui revient au même, qu'il faut retrancher trente & un jours de quatre mille années Juliennes, pour avoir l'exacte durée moyenne de quatre mille années solaires, ou de quatre mille révolutions du Soleil au même point, par exemple, à l'Equinoxe moyen du Printems ; il n'est personne tant soit peu instruite de la correction Grégorienne des années Juliennes, ou de l'ancien Calendrier Julien ; qui ne reconnoisse que l'Hypothése solaire de M. de la Hire, est de toutes les Hypothéses des plus habiles Astronomes, non seulement la plus exacte, comme tout le monde en convient ; & en même tems la plus commode, pour le calcul des mouvemens moyens du Soleil ; mais enco-

re la plus favorable à la corr
Grégorienne, à en juger même
toute la rigueur ou la justesse
nomique.

Je dis plus, ou que le Pap
goire XIII. a réglé sa correcti
années Juliennes, sur cette Hy
se; sur celle-là même que M.
Hire a trouvé la plus conform
Observations & à celles des plus
les Astronomes, depuis le réta
ment de l'Astronomie par le P.
li; & que M. de la Hire a pou
raison adoptée, & dont il a
fondement de ses Tables solaire
la durée de l'année solaire est
miére chose que l'Astronomie d
terminer.

Je soutiens, dis-je, ou bien
Pape Grégoire XIII. a eu co
sance de cette Hypothése de tr
un jours d'équation ou de retr
ment nécessaire à quatre mille
Juliennes, & qu'il y a confo
correction: ou du moins, qu
Esprit (qui préside toûjours au
sions & aux réglemens qui conc
le bien général de l'Eglise,) a c

en cette occasion, & déterminé le Pape *Grégoire*, à faire sa correction des années Juliennes, de maniére qu'elle se trouvât parfaitement conforme à cette Hypothése de M. de la Hire; tant cette conformité est manifeste.

En effet Grégoire XIII. n'a fait que deux choses pour la correction des années Juliennes; en premier lieu il a réglé qu'après l'année 1600. qu'il laissoit Bissextile, on retranchât un jour, c'est-à-dire, le jour Bissextile des trois centiémes années suivantes, 1700. 1800. & 1900. & qu'on en usât de même après l'an 2000. qui seroit Bissextile: & ainsi de suite à perpetuité, c'est-à-dire, durant un très-grand nombre de siécles, comme le Pape Clement VIII. l'a fort bien entendu & expliqué dans sa Bulle de 1603. par laquelle il confirme le Calendrier Grégorien, déja depuis plus de vingt ans en usage dans toute l'Eglise. C'est-à-dire en un mot, que la correction Grégorienne retranche réguliérement trois jours de quatre cens années Juliennes.

Mais parce que trois jours de re-

tranchés des années Juliennes tous les quatre cens ans, ne font que trente jours retranchés en quarante siécles ou en quatre mille années Juliennes; & que son hypothése demandoit le retranchement de trente & un jours entiers : ce grand Pape fit un second réglement, & qui fut le premier & par lui-même mis en éxecution : il ordonna que pour faire revenir l'Equinoxe au même jour qu'il tomboit au quatriéme siécle de J. C. c'est-à-dire, au vingt & uniéme de Mars, on retrancheroit dix jours de l'année 1582. ou de l'année suivante, dans les païs fort éloignés de Rome.

C'étoit en apparence un jour retranché de trop : car selon, quelques-uns, ce Pape d'une part ayant réglé qu'on ne retrancheroit dans la suite que trois jours en quatre cens ans, & n'y ayant que douze cens ans du quatriéme siécle au seiziéme, qui couroit encore au tems du retranchement de dix jours; il paroissoit évident qu'il n'y avoit que neuf jours à retrancher, supposé que le retranchement de trois jours en quatre cens ans fût suffisant

pour maintenir l'Equinoxe au même jour. Ces gens-là concluoient juste ; mais leur supposition étoit fausse : & Gregoire XIII. qui suivoit l'Hypothése de 31. jours à retrancher en quatre mille ans, & qui vouloit régler le Calendrier solaire de maniére que de long-tems, & probablement jusqu'à la fin du monde, l'Equinoxe ne pût remonter, du vingt & uniéme de Mars, au vingtiéme, ou plus haut, vers la tête du même mois : ce Pape, dis-je, sçavoit bien qu'il falloit pour cette raison, retrancher par avance un jour de plus, que le réglement perpetuel des quatre cens ans ne sembloit exiger. Car s'il n'eut retranché que neuf jours, & qu'il eût ordonné d'interrompre sa régle des quatre centiémes Bissextiles l'an 5200. après la Naissance de JESUS-CHRIST; attendu que sans cette interruption, l'Equinoxe auroit quitté le 21. & seroit remonté au vingtiéme, l'an 5600. Premiérement qui l'en eût cru au tems de la correction, où l'Astronomie étoit dans la derniére confusion ? Secondement qui se fût mis en peine d'un régle-

ment, dont l'éxecution étoit si éloignée? Au lieu qu'en retranchant d'abord un jour au delà, le Pape évitoit tous ces inconvéniens, & n'ajoutoit pas un jour entier de trop, ni même dix-sept heures entiéres; puisque depuis le quatriéme siécle jusqu'à la fin du seiziéme, où commençoit le réglement des quatre centiémes années, il y a douze siécles accomplis; & que la partie proportionnelle du trente & uniéme jour d'équation que demande l'Hypothése solaire, & dont Grégoire XIII. a fait très-sagement le retranchement par avance; la partie, dis-je, proportionnelle de ce jour retranché de plus, laquelle répond à douze cens ans, est de sept heures entiéres & de douze minutes, ou une cinquiéme d'heure: car en quatre cens ans, dans l'Hypothése de 31. jours d'équation en 4000. ans, l'équation de trois jours est trop petite de deux heures & deux cinquiémes d'heure. ou 24. minutes.

De cette parfaite conformité, qui se rencontre entre la correction Grégorienne des années Juliennes, & l'Hypothése solaire de M. de la Hire,

quant à l'équation de trente & un jours en quatre mille ans; il s'ensuit que la régle Grégorienne des quatre centiémes années Bissextiles, ne doit en descendant depuis l'an mille six cens de JESUS-CHRIST, souffrir d'exception que l'an cinq mille deux cens; ni depuis ce terme jusqu'à l'an neuf mille deux cens, si le monde dure encore; & ainsi de suite de quatre en quatre mille ans: & en remontant avant l'année 1600. il n'y a que l'an 1200. de JESUS-CHRIST, & l'an 2801. avant la naissance de JESUS-CHRIST, qui doivent être exceptés de cette régle, & n'être pas Bissextiles; si l'on veut maintenir toute la suite des tems, & les représenter éxactement dans la plus belle & la plus parfaite forme des années solaires, qui est la Grégorienne.

Au reste le S. Siége Apostolique n'a rien réglé pour les quatre centiémes années Bissextiles, au delà de l'année quatre mille huit centiéme de JESUS-CHRIST, laquelle sera bissextile, comme elle est marquée dans la Table *des Fêtes mobiles*, du célébre Clavius.

approuvée, comme tout le Livre
la Bulle de Clement VIII. qui
la tête, avec obligation de s'y co
mer, à l'exclusion de tout
Calendrier. Car cette Table fin
l'an cinq mille : Clavius ayant
pressenti qu'il pourroit arriver
l'an cinq mille deux cens ne dû
être Bissextile, pour ramener l'E
noxe en cinq mille six cens au n
point du même jour, où il s'
trouvé placé en 1600. par le re
chement de dix jours, qui avoit
cedé cette Epoque. Mais Clavius
voit pas d'assés bonnes Tables A
nomiques, pour s'en assurer, &
persuader aux autres. Il a mieu
mé ne pas pousser sa Table jus
l'an cinq mille six cens, où elle
voit naturellement aboutir.

Pour ce qui est des années anté
rées à la correction Grégorienne
saint Siege a laissé une pleine & e
re liberté de les réduire ou de n
pas réduire à la forme Grégorie
Aucun Astronome ne l'a fait enc
& n'a pû le faire jusqu'ici : les
n'entendant pas bien cette hypoth

& les autres ne trouvant aucune Hypothéſe Aſtronomique qu'ils puſſent y appliquer à perpetuité. En effet il n'y a que les Tables de M. de la Hire, & ſon Hypothéſe des moyens mouvemens du Soleil, qui s'accordent à perpetuité avec les Equations Grégoriennes des années Juliennes. En voici la Table, depuis l'an 4001. avant Jesus-Christ ; juſqu'à l'an 6000. après ſa Naiſſance.

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Avant J.C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours d'Eq.*	
4001	FE	34	GF
3901	GF	33	A
3801	AG	32	C
3701	BA	31	E
3601	CB	31	GF
3501	DC	30	A
3401	ED	29	C
3301	FE	28	E
3201	GF	28	GF

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Avant J. C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours d'Eq.*	
3101	AG	27	A
3001	BA	26	C
2901	CB	25	E
2801	DC	24	G
2701	ED	23	B
2601	FE	22	D
2501	GF	21	F
2401	AG	21	AG
2301	BA	20	B
2201	CB	19	D
2101	DC	18	F
2001	ED	18	AG
1901	FE	17	B
1801	GF	16	D
1701	AG	15	F
1601	BA	15	AG
1501	CB	14	B
1401	DC	13	D
1301	ED	12	F

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Avant J. C. Années Jul.		Equat. Grég. Jours d'Eq.	
1201	FE	12	AG
1101	GF	11	B
1001	AG	10	D
901	BA	9	F
801	CB	9	AG
701	DC	8	B
601	ED	7	D
501	FE	6	F
401	GF	6	AG
301	AG	5	B
201	BA	4	D
101	CB	3	F
1	DC	3	AG

Après J. C. Années Jul.		Equat. Grég. Jours d'Eq.	
100	ED	2	B
200	FE	1	D
300	GF	0	F

Avril 1, 31.

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Après J.C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours*	*d'Eq.*
400	AG	0	AG
500	BA	1	B
600	CB	2	D
700	DC	3	F
800	ED	3	AG
900	FE	4	B
1000	GF	5	D
1100	AG	6	F
1200	BA	7	A
1300	CB	8	C
1400	DC	9	E
1500	ED	10	G
1600	FE	10	BA
1700	GF	11	C
1800	AG	12	E
1900	BA	13	G
2000	CB	13	BA
2100	DC	14	C
2200	ED	15	E

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Après J. C. Années Jul.		Equat. Grég. Jours d'Eq.	
2300	FE	16	G
2400	GF	16	BA
2500	AG	17	C
2600	BA	18	E
2700	CB	19	G
2800	DC	19	BA
2900	ED	20	C
3000	FE	21	E
3100	GF	22	G
3200	AG	22	BA
3300	BA	23	C
3400	CB	24	E
3500	DC	25	G
3600	ED	25	BA
3700	FE	26	C
3800	GF	27	E
3900	AG	28	G
4000	BA	28	BA
4100	CB	29	C

ÉQUATIONS GRÉGORIENNES des Années Juliennes.

Après J. C. Années Jul.		*Equat. Grég. Jours d'Eq.*	
4200	DC	30	E
4300	ED	31	G
4400	FE	31	BA
4500	GF	32	C
4600	AG	33	E
4700	BA	34	G
4800	CB	34	BA
4900	DC	35	C
5000	E [illegible]	36	E
5100	FE	37	G
5200	[illegible] F	38	B
5300	AG	39	D
5400	[illegible] A	40	F
5500	CB	41	A
5600	DC	41	CB
5700	ED	42	D
5800	FE	43	F
5900	GF	44	A
6000	AG	44	CB

Usage de la Table précedente.

Cette Table ſert á réduire les jours des mois des années Juliennes, aux jours des mois des années Grégoriennes : en ſorte que ce ſoient de part & d'autre les mêmes jours des mêmes ſemaines, ſous deux differentes expreſſions, & en deux differentes formes civiles d'années ſolaires ; la Julienne, fort défectueuſe ; & la Grégorienne, la plus parfaite qui ſoit poſſible en jours entiers. Cette réduction ſe fait de cette maniére.

Depuis l'an 4001. avant JESUS-CHRIST, juſqu'à l'an 300. après JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, après ſa Naiſſance ; retranchés des jours des mois Juliens, les jours d'équation Grégorienne indiqués dans la Table pour chaque centaine d'années Juliennes en deſcendant. Et depuis l'an 400. après JESUS-CHRIST, juſqu'à l'an 6000. où finit la Table ; ajoûtés aux jours des mois Juliens, les jours d'équation Grégorienne marqués dans la Table, pour chaque centaine d'an-

l'équation Grégorienne des
centiémes , ne commence
que depuis le 29. de Févrie
& que jusqu'au 28. du mê
on doit à chaque centiéme a
lienne , se servir de l'équati
rieure , quand il y a differen
cès d'un jour , de l'inférieu
périeure.

Pour les Lettres Domini
faut par tout , sans exception
tuer les Grégoriennes aux J
Nôtre Table indique les un
autres aux années centiémes
suffit pour les déterminer sa
dans tout le cours de chaque

tique. Par le R. P. Jos. San-Felice, *D. L. C. D. J. à Naples* 1728. *in 4°* *pp.* 173.

Suite des Articles CXXI. au mois de Décembre 1730. & VII. au mois de Janvier 1731.

Avant toutes choses on demande ici, que puisque les Jansénistes réduisent tout au dogme de la Grace efficace par elle-même, on distingue exactement les differens sens qu'on peut donner à ce terme : car autant que les Jansénistes affectent de s'éloigner du sens de *Calvin*, autant les vrais Thomistes abhorrent-ils réellement celui de *Jansénius*. Cela posé, voici les principaux raisonnemens personnels, ou *ad hominem*, fondés sur les axiomes Thomistiques.

Premier Axiome. Si les justes qui péchent, ont ce plein pouvoir de bien faire qui précede la bonne œuvre; alors, quoiqu'ils n'ayent pas ce pouvoir conséquent qui est joint à la bonne œuvre, ils ont pourtant des secours suffisans pour agir bien : mais ils ne les ont pas ces secours, s'il leur man-

que quelque chose de ce pouvoir an-
técedent. *Or selon les Thomistes*, il ne
manque rien à ces justes de ce pouvoir
antécedent ; & leur volonté avant la
motion divine a un vrai pouvoir d'o-
perer, *verum posse*. *Or selon les Jan-
nistes* au contraire, ces justes n'o-
pas tout ce pouvoir antécedent,
consiste dans la délectation pré-
nante du divin amour, donc &c.
par conséquent tandis que les T-
mistes se conforment aux senti-
des Catholiques, ils taxent les J-
nistes de langage hétérodoxe.

Deuxiéme Axiome, le précep-
impossible à celui qui n'a pas les
ces nécessaires pour obéir ; & e-
violant alors, il n'est pas coupa-
mais celui qui a les forces nécess-
pour obéir, peut obéir en effet ; q-
même le reste lui manqueroit ;
péche, il est coupable. *Or sel-
Thomistes*, les justes qui transg-
les Commandemens, ont auta-
forces, de lumiéres, & de sain-
pirations qu'il leur en faut, pou-
pleinement ; ils ont les secours
dent leur pouvoir complet, qu

ur manque cette force, ce
ieur de la délectation divi-
, &c. & par conséquent
stes sont encore ici con-
les Thomistes. La majeu-
niére mineure sont en ter-
dans cent endroits de *Le-*
ionzalez, d'*Alvarez*, de
Zumel, de *Cabrera*, &
Où donc l'Auteur des
a-t'il trouvé ce Domini-
avoüé, que la seule crain-
issance des Jesuites avoit
epuis peu dans son école
de Grace suffisante ? Où
ne foi? mais on sçait qu'il

forte qu'elle soit, quelques
& quelques inspirations qu'
ne, l'homme peut par une
contraire vers le mal, se tou
le mauvais parti. *Or au contr*
les Jansénistes, quand la dé
de la Grace intérieure est
nante, l'homme ne peut se
du côté de la cupidité. Donc

Quatriéme Axiome. La
qui tombe sur la faculté d'ag
les principes de l'action,
qu'elle ne laisse pas le libr
également prêt pour les de
opposés, est une nécessité *an*
& contraire à la liberté com
de *Calvin :* mais celle qui s
faculté doüée de tous ses prin
qui accompagne seulement l
divine, n'est qu'une nécess
quente & compatible avec l
Or selon les Thomistes, il n'y
nécessité qui tombe sur la fac
me du libre arbitre, & sur l
pes de son action : *Or au con*
lon les Jansénistes, la nécessit
chée aux principes de l'act
consiste dans la plus grande

lumiéres, des inſpirations, & de la délectation qui porte infailliblement la volonté à la bonne action. Donc la néceſſité admiſe par les uns & par les autres, eſt bien différente. Pour mieux entendre ceci, on a coûtume de diſtinguer deux ſortes de néceſſités ; l'une *conſéquente*, qui vient de l'action même ; l'autre *antécedente*, qui vient de la cauſe même, & des principes de l'action ; il eſt néceſſaire que le feu brûle ; voilà une néceſſité *antécedente* ; quand je me proméne, il eſt néceſſaire que je me proméne ; voilà une néceſſité *conſéquente* : or les Thomiſtes ne reconnoiſſent qu'une néceſſité de cette derniére eſpéce dans la motion qui rend la Grace efficace ; parce que dire la motion vers telle choſe, c'eſt dire l'action même ; & que cette motion ſuppoſe avant elle un plein pouvoir dans la faculté, une indifférence parfaite à l'un ou à l'autre parti. Sont-ce là les principes des *Janſéniſtes* ſur l'efficacité de la Grace ?

Cinquiéme Axiome. Dans le principe & la faculté d'agir, ou bien il y a une néceſſité *antécedente*, qui déter-

mine, à un des Partis opposés
bien il y a un équilibre d'indiffe
à l'un & à l'autre : or *selon les Th*
tes, sans en excepter un seul, i
hérétique d'admettre une néc
dans le principe & la faculté m
Donc la Grace qui fait une parti
cette faculté, ne lui ôte point son
libre, donc les *Jansénistes* attrib
faussement en cela l'Hérésie Sem
lagienne à leurs Adversaires.

Sixiéme Axiome. J. C. peut
racheté tous les hommes, en ce
que par l'effusion de son sang,
obtenu pour tous ceux qui ont l'u
de leur raison, des secours vraye
suffisant, en vertu desquels ils p
roient acquerir le Ciel. Or *selon*
Thomistes, tous ceux qui ont l'u
de la raison, ont eu réellement en
tu des mérites de J. C. des sec
vrayement suffisans, par le bon u
desquels ils peuvent acquerir le C
quoique tous n'en ayent pas le
usage, qui suppose la motion di
Donc, J. C. est véritablement n
pour eux tous. *Or au contraire*, *J*
Jansénius, les réprouvés n'ont p

ces ſecours vrayement & pleinement ſuffiſans, dont le bon uſage les conduiroit infailliblement au Ciel. Donc, &c.

Malgré toutes ces démonſtrations, les Janſéniſtes pourroient ſe plaindre, qu'on les a condamnés ſans les entendre. C'eſt pour leur ôter ce prétexte, & pour rendre l'ouvrage parfait, que l'Auteur dans le cinquiéme & dernier Livre entreprend de répondre à leurs principales Objections.

Les *Janſéniſtes* objectent donc le peu de différence qui ſe trouve entre eux & les *Thomiſtes*, ſur ce qui donne l'efficacité à la Grace; différence qui n'empêche pas qu'ils ne ſoient d'accord ſur l'eſſentiel. On répond à cela; que ſur cette différence, toute legére qu'elle paroît, eſt fondé le point capital de la vraye liberté; & qu'en conſéquence les *Thomiſtes* rejettent ce Dogme hérétique; *l'homme n'a pas un vrai pouvoir antécedent, des forces vrayement ſuffiſantes pour réſiſter à toute Grace:* parceque la motion divine ne donne ni ce pouvoir, ni cette Grace qu'elle ſuppoſe. Au lieu que les Janſéniſtes ſont obligés d'avoüer ce même

Dogme qui est hérétique; puisque leur Grace efficace ne consiste que dans ce secours actuel de Dieu, qui entraîne infailliblement la volonté; & que ce n'est que la délectation victorieuse & invincible qui constituë cette Grace. D'une légére difference peuvent naître de grandes suites : l'erreur & la vérité ne sont souvent séparées que par une ligne presqu'imperceptible. Selon les uns, Calvin n'est pas hérétique, en ce qu'il dit précisément de l'efficacité in-vincible de la Grace; mais en ce qu dépoüille la volonté de toute actio & selon Calvin lui-même, le Con de Trente ne l'a condamné, que su qu'il enseigne de l'efficacité de la ce intérieure : selon d'autres, non lement, on résiste à ces graces caces, qu'on appelle excitantes encore on peut résister à la Gra cace & intérieure, quoique p elle entraîne infailliblement sentement. Mais comment ? c sent les *Thomistes*, parce que le & le pouvoir que donne la Gr distingués de la prémotion ; voir séparé de la prémotion,

de ſentiment, qui remédie au vice de nôtre nature, & qui nous fait faire le bien. Il ſuit donc, qu'il n'y a point d'autre Grace efficace par elle-même, que la nôtre ; & que celle des Thomiſtes eſt une chimére abſurde & pitoyable. C'eſt ainſi que, quand ils croyent n'avoir plus beſoin des Thomiſtes, ils traitent un ſentiment, auquel ils ne ceſſent point de recourir, quand ils ſe ſentent preſſés. Pour répondre à cette objection, on montre ; que tout ce qu'il y a de certain ſur l'efficacité de la Grace, c'eſt que Dieu, comme ſouverain Maître des cœurs, a des moyens infaillibles pour conduire la volonté humaine du côté qu'il lui plaît : Thomiſtes, Scotiſtes, Jéſuites, tous n'ont là-deſſus qu'un même langage, auſſi bien que Janſénius & Calvin. Mais en quoi préciſément conſiſte cette infaillible efficacité ? d'où vient-elle ? c'eſt ce qui n'eſt pas décidé, & qu'on abandonne à la diſcuſſion des Docteurs Catholiques. Cela importe peu, pourvû qu'on accorde ce ſouverain & infaillible domaine de Dieu ſur les cœurs, avec le libre

ſelon les *Thomiſtes*, les forces r
quent point, il ne manque
motion qui ſuppoſe le pouv
& complet : eſt-ce dire la mê
ſe ? & quand les *Thomiſtes* n'
pas raiſon, leur opinion re
roit-elle à celle des *Janſéniſtes*

Les Janſéniſtes continuen
Nous ne voulons que la Gra
ce par elle-même : ce Dogm
bli dans les Conciles. Or la
peut être ainſi efficace, qu
moyen de la prémotion Thon
ou par cette délectation ſupéri
entraîne invinciblement la
nulle Ecole n'a jamais par

sur S. Matthieu, & en mille autres endroits, on y trouvera ce sentiment en termes exprès.

D'ailleurs *Calvin*, aussi bien que *Jansénius*, s'étoit flatté d'avoir S. *Augustin* pour lui, sur l'efficacité de la Grace : *Jansénius* a-t'il plus de raison que *Calvin* ? il est vrai que S. *Augustin* a distingué les Graces de l'état d'innocence, & de l'état de la nature corrompuë : ce que ne font pas les *Thomistes*. Mais l'ordre, la suite, & l'enchaînement de ces Graces, qui conduit infailliblement au salut, & en quoi consiste le don de la Prédestination, n'a jamais dépendu, selon ce S. Docteur, que du bon plaisir & du souverain arbitre de Dieu, dans l'un & dans l'autre état. C'est ce qu'il répéte en cent endroits qui sont cités ici : c'est ce qu'a dit son Disciple S. *Fulgence* en termes clairs & décisifs ; & c'est ce que ne dit pas *Jansénius*.

L'Auteur finit tout son Ouvrage, par insinuer les différens sens qu'on peut très-naturellement donner aux termes de secours *sine quo*, & *quo*, si fameux dans le Livre de *la Correption*

deux importantes verités do
parlé, ne le sera-t'il pas à c
Jésuites? Dieu, disent-ils, sç
effet auroient toutes les Gra
sont contenuës dans les trésor
miséricorde, s'il lui plaisoi
donner; il en voit une infi
n'auroient point leur effet, par
du libre arbitre; & une infin
tres qui l'auroient, par la coo
libre de l'homme. Alors, n
en conséquence de cette vûë,
mérites ou des démerites futu
par sa pure misericorde, pa
a pitié de qui il lui plaît, il
ceux-ci, plûtôt qu'à ceux-là

ſes Obſervations ſur les principales Villes, qu'il rencontra dans ſa route de la Rochelle à Marſeille ; mais comme nous annonçons ici un Voyage d'*Italie*, nous ne nous arrêterons pas en France. Ce fut le 13. d'Avril 1706. que le P. Labat, après quelque ſéjour à Marſeille, en partit pour l'Italie. *San-Remo* eſt le premier lieu de la République de Génes, où il aborda, & dont il fait connoître ce qu'il y a vû de remarquable. Ce n'eſt qu'une petite Ville ſituée ſur le penchant d'une colline ; mais fort connuë par le grand débit qu'on y fait des *Macaroni*, *Vermicelli*, *Andarini*, *Tagliolini*, *Feſtucie*, *Mille-fanti*. Pâtes faites de fleur de farine la plus fine, & qui ne différent guéres les unes des autres que par le nom & la figure. Le P. L. en enſeigne ici la compoſition & la maniére de les préparer.

De *San-Remo* le P. L. fut à Savonne. C'eſt la plus conſiderable Ville de la République de Génes après la Capitale. Elle eſt grande & bien bâtie ; les ruës en ſont aſſés larges &

de la Grace de S. Augustin : & par il force le dernier retranchement s Janséniſtes. La qualité de la maére, la préciſion des expoſitions & u raiſonnement, n'a guéres permis le faire cet Extrait plus court ; autrement on n'auroit pas eû toute l'idée qu'on doit avoir du mérite, de la bonne foi, & de la pénétration de l'Auteur du Livre.

Article XXXVI.

Voyage du Pere Labat, *de l'Ordre des FF. Prêcheurs, en Eſpagne & en Italie. A Paris, chés Jean-Bapt. de l'Epine, rue S. Jacques* 1730. *in* 12. 8. *Vol.*

Suite de l'Article XXIX. au mois de Mars 1731.

Premier Voyage d'Italie.

CEtte ſeconde Partie des Voya du P. Labat eſt diviſée Chapitres comme la premiére. L' teur rapporte, dans les deux prem

ce ſecond Volume la deſcription de Génes, & nous apprend les divers Souverains, qu'elle a eûs depuis *Charlemagne*. Cet endroit paroît être bien plus de l'Hiſtorien que du Voyageur. Pour peu qu'on ſoit verſé dans l'Hiſtoire, on ſçait toutes ces particularités ſans être ſorti de France. Le P. L. qui déclare par tout une guerre ouverte aux *Voyageurs de Cabinet*, oublie de tems en tems qu'il ne veut „ point „ de paix ni de tréve avec eux. „ Ce n'eſt pas les combattre, que de les imiter. La République de Génes, malgré la politique & la ſageſſe de ſon Gouvernement, s'eſt vûë, dit l'Auteur, plus d'une fois à deux doigts de ſa ruine. Le plus grand riſque qu'elle ait couru, a été en 1547. lorſque le Comte de *Lavergne* entreprit de ſe rendre maître de la Ville, & d'opprimer la liberté de ſa Patrie. L'Hiſtoire de cet événement a été écrite en Italien par Auguſtin *Maſcaradi*; & nous en avons auſſi en François une Relation fort exacte. Cela auroit dû empêcher un Voyageur, qui fait gloire de ne dire que ce qu'il a vû par lui-

pres & bien ornées : le marbr
pas épargné, non plus que l
mens de ſtuc & les dorures.

Le ſtuc eſt un mortier d'un
me blancheur, compoſé d'un
marbre blanc ou d'albâtre p
tamis fin, avec deux tiers de
choiſie & bien éteinte. On ſ
ce mortier pour faire des orne
des figures, qui prennent un
& un poli très-approchant c
du marbre le plus blanc. Il f
fin connoiſſeur en marbre p
être pas trompé.

Le P. L. partit de Savonne
d'Avril, & arriva à Gênes le

quelques coups de Canon pour les empêcher de lever l'ancre, parceque c'étoit abuſer de l'aſile que le Grand Duc leur donnoit. Malgré les canonades, ils appareillérent pour s'avancer en mer. M. de L'*Aigle*, que les coups de Canon de la Ville avoient ſuffiſamment averti du deſſein de ces deux Vaiſſeaux, les attendit, & les laiſſa approcher juſques à la demi-portée de fuſil, ſans tirer un ſeul coup, quoique les deux Anglois fiſſent un très-grand feu; mais quand il les tint à cette diſtance, il tomba ſur le premier qui avoit 50. Canons, d'une maniére ſi bruſque & ſi vive, qu'après lui avoir lâché ſa premiére bordée qui fut très-meurtriére, il l'enleva à l'abordage en moins d'un quart d'heure. Le ſecond, qui avoit 40. canons, & qui s'étoit approché de la Priſe pour l'enlever, voulut reprendre le chemin de la Rade; mais M. de L'*Aigle* le dévança, l'aborda ſans lui tirer un ſeul coup; & s'en rendit maître avec la même facilité; en ſorte qu'au bout de deux heures, il ramena ces deux Vaiſſeaux moüiller au même endroit.

même, de donner encore ici un détail de cette Conſpiration. Nous ne ſuivrons point l'Auteur dans ces ſortes de digreſſions, qui n'apprendroient rien de nouveau à nos Lecteurs.

De Génes le P. L. vint à *Livourne*, où il arriva le 6. de May. Cette Ville eſt ſi connuë par l'abord de toutes les Nations, qui s'y rendent pour le commerce, qu'on n'en peut rien dire qui pique la curioſité. En parlant de la Rade de Livourne, où les gros Vaiſſeaux & ſurtout les Corſaires s'arrê-tent aſſés ſouvent, le P. L. racon une belle action du ſieur de L'Aigl Armateur de Marſeille, qui s'éto acquis dans la derniére guerre, u grande réputation de valeur & d'ho nête homme. Il venoit à Livou pour y conduire une priſe de co quence, lorſqu'il fut apperçu & connu par deux Armateurs Ang qui étoient à la grande Rade. Il ſolurent d'aller au devant de lui, l'enlever avant qu'il fût en Rad que le Commandant du Fort & du Fortin de la Lanterne, s'ap rent de leur deſſein; ils leur

d'une infinité de Maisons de Plaisance. La Ville de Florence est très-considerable par sa grandeur, par ses richesses, par le nombre de ses Habitans, par la beauté & la grandeur de ses Edifices, par les Grands Hommes qu'elle a produits, par son Commerce, par ses Manufactures, par l'abord de tous les Curieux, & par la Cour du Grand Duc qui y fait sa résidence. On trouvera la description de toutes ces particularités dans un Livre Italien, qui a pour Tître; *Ristretto delle cose più notabili della Città di Firenze*, dont l'Auteur donne une Traduction Françoise à la fin de son Voyage.

Le P. L. partit de Florence le 17. de Mai pour se rendre à Bologne, où il arriva le lendemain. On s'apperçoit d'abord qu'il a une prédilection singuliére pour cette Ville, qui a l'honneur de posséder le Corps de S. *Dominique*; Patriarche & Fondateur des Freres Prêcheurs. L'enceinte de la Ville a environ cinq mille, c'est-à-dire, près de deux lieuës, sur deux mille de longueur, & plus d'un mille de largeur. „ Je ne crois pas, dit l'Au-

„ teur, qu'il y ait ailleurs de plus
„ beaux, de plus grands, & de plus
„ magnifiques Convens qu'à Bologne,
„ & en plus grand nombre. On est
„ charmé de la grandeur & de l'ex-
„ haussement des Voûtes des Cloî-
„ tres, des Vestibules & des Dortoirs.
„ Les Escaliers sont larges & bien
„ éclairés ; les marches fort basses &
„ fort aisées à monter. On voit partout
„ des ornemens distribués sagement,
„ sur toutes choses une extrême pro-
„ preté. „ Il nous décrit en particulier
le Convent de son Ordre.

„ Que les Allemans, dit le P. L.
„ vantent leurs Caves & leurs Ton-
„ neaux tant qu'il leur plaira, il faut
„ qu'ils le cédent en tout aux Bolo-
„ nois. Je vis avec étonnement l[es]
„ Caves de nôtre Convent ; j'en a[d-]
„ mirai la grandeur, l'exhaussem[ent]
„ la propreté, la clarté, la fraîch[eur]
„ & le grand nombre de tonn[eaux]
„ prodigieux qui y étoient. „ A[près]
avoir parlé si magnifiquement de[s Ca-]
ves de son Convent, nôtre Voy[ageur]
monte à la Bibliotéque, qui e[st une]
des meilleures & des plus nom[breuses]

de la Ville. Il y a un Cabinet de Manuſcrits, où l'on en conſerve de très-anciens, & ſurtout une Bible qu'on ſuppoſe écrite de la main d'*Eſdras*; mais on en voudroit un garant plus ſûr que le Bibliotéquaire, qui s'efforce de le perſuader aux autres, comme il ſe l'eſt perſuadé à lui-même.

De la Bibliotéque l'Auteur paſſe à la deſcription de l'Egliſe & de la riche Chapelle, où eſt le Tombeau de S. Dominique. Comme la Ville de Bologne reconnoît ce grand Saint pour un de ſes Patrons, on ne peut s'imaginer quelles ſont ſes précautions pour conſerver cette précieuſe Rélique, & pour empêcher qu'on n'en enléve quelque partie. Quoiqu'il n'y eût rien à craindre de la part de l'Ordre aſſemblé alors pour le Chapitre Général, les Religieux n'obtinrent qu'avec beaucoup de peine, qu'on leur fît voir la Tête de leur ſaint Patriarche. Le Vice-Legat envoya 60. Suiſſes, qui ſe ſaiſirent des clefs des portes du Convent & de l'Egliſe, & qui ne laiſſerent entrer que les Officiers des Puiſſances, qui gardent les Clefs de la Cha-

pelle. Après toutes ces précautions on ouvrit la Châsse, où est renfermée cette sainte Relique. Cette Châsse est une tour de vermeil doré à 8. angles, d'environ vingt pouces de hauteur, surmontée d'une pyramide ronde, d'un pied ou quinze pouces de hauteur. C'est cette pyramide attachée avec des vis à la tour, que l'on léve quand on veut faire voir la Reliqu[e]. La tour & la pyramide sont trè[s] bien travaillées; les ornemens d'[or] n'y sont pas épargnés, ni les pierreri[es]. Après qu'on eut achevé le Procès V[er]bal de reconnoissance, les Suisses f[or]mérent deux hayes depuis la porte [de] la Chapelle, jusques devant un A[u]tel, où tous les Religieux étoient [as]semblés. Un Officier les introdu[isoit] les uns après les autres dans la C[ha]pelle, d'où on les faisoit sortir [aus]tôt que chacun avoit contenté [sa cu]riosité & sa dévotion. Il n'y avo[it dans] la Chapelle, que le Général d[e l'Or]dre, le Vice-Legat, un Gra[nd Vi]caire de l'Archevêque, 3. S[...] députés, 3. Notaires, 4. [...] Suisses, l'épée à la main à [...]

Avril 1731.

Relique, & le Prieur du Convent avec deux Religieux revêtus des Ornemens sacrés, qui tenoient la Châsse.

Le P. L. remarqua que la tête de son saint Patriarche étoit fort petite, ce qui lui fit connoître, que les Portraits, qu'il en avoit vûs à Toulouse, en Espagne & en d'autres endroits, ne lui ressembloient nullement; & le Portrait, qu'on conserve à Bologne, est tout différent.

La maison de l'Inquisition est dans l'enceinte du Convent de S. Dominique; c'est un Réligieux de l'Ordre qui est Inquisiteur, & il y a son logement, ainsi que ses Officiers nécessaires. Les Prisons y sont jointes; mais elles ne sont ni sombres, ni affreuses, comme certaines gens mal-intentionnés ou mal informés le publient. „ Je „ les ai vûës, dit le P. L. & j'ai été „ témoin du grand ordre, de la charité, & de la justice qui s'y observe. „ Tous ceux, qui sont criminels, seroient heureux de tomber en des „ mains aussi charitables que celles „ des Officiers du S. Office. On n'y „ veut point la mort du pécheur, mais

„ sa correction ; & quoi qu'en ait
„ dit l'imposteur *Dellon* dans sa Rela-
„ tion de l'Inquisition de Goa, j'es-
„ pére justifier aisément ce Tribunal
„ devant les personnes sages, dans un
„ Ouvrage qui suivra celui-ci. „

Le P. L. fait ici de magnifiques des-
criptions du *Studio* ou Collége de l'U-
niversité, de l'Eglise Cathédrale, du
Palais Archiépiscopal, & de la fa-
meuse Collégiale dédiée à S. *Petrone*
Evêque & Patron de Bologne. Il entre
aussi dans un grand détail de tout ce
qui regarde les Manufactures, la ri-
chesse & l'abondance du Païs ; les
chiens qu'on a le secret d'empêcher
de croître ; les Savonnettes, les Sau-
cissons, les Pois à gratter, &c. Les
bornes d'un Extrait ne nous permet-
tent pas de nous étendre sur tous ces
points. Ceux, qui voudront s'ins-
truire, trouveront dans l'Auteur de
quoi satisfaire abondamment leur cu-
riosité.

En sortant de Bologne, ...
alla visiter le célébre Monastere de
Nôtre-Dame de Saint *Luc* ; ...
tient à des Religieuses de s...

qui ont le bonheur de posséder la fameuse Image de la sainte Vierge, qu'on dit avoir été peinte par S. *Luc*. Voici ce qu'en rapporte nôtre Voyageur, qu'on n'accusera jamais de trop de crédulité sur tout ce qui tient du merveilleux. „ Nous vîmes ce Portrait „ admirable d'aussi près & aussi long- „ tems qu'il nous plût. Il est peint sur „ bois, de 20. pouces ou environ de „ hauteur, sur 12. à 15. de largeur. „ Il n'y a que le Buste, c'est-à-dire, „ la tête, le cou, & le haut des bras. „ On tient qu'il a été fait par S. *Luc*, „ & c'est une Tradition si constante, „ qu'il faut être téméraire pour ne pas „ y ajoûter foi. Mais, sans s'arrêter „ à l'Ouvrier, dit le P. L. & sans „ écouter ceux qui disent que ce Ta- „ bleau paroît trop récent, pour qu'on „ lui donne avec raison plus de 17. „ siécles d'antiquité; j'avouë que je „ fus frappé à la vûë de cette vénéra- „ ble Image; elle imprime du respect „ en même tems qu'elle attire le cœur. „ On a peine à soûtenir, je ne sçais „ quoi d'extraordinaire & de céleste, „ j'oserai même dire de Divin, qui est

„ répandu ſur cette peinture. Plus je „ m'efforçois de la regarder, plus je „ me ſentois ſaiſi de reſpect, d'amour „ & de crainte. Je voulois toûjours la „ regarder, & j'étois obligé de baiſſer „ les yeux, comme ſi ſes regards euſ- „ ſent été animés, & que je ne puſſe „ en ſoûtenir la Majeſté. On voit par „ ce Portrait, que la ſainte Vierge „ étoit de grande taille. Elle avoit les „ cheveux & les ſourcils noirs; les „ yeux grands, bien fendus & pleins „ de feu; la bouche petite & vermeil- „ le, le nés parfaitement bien fait, les „ joüës aſſés remplies & modeſtement „ colorées, le menton bien formé. La „ forme de tout le viſage eſt longue, „ & paroît être d'une perſonne de cin- „ quante ans; mais qui n'eſt point du „ tout caſſée, & qui n'a rien perdu „ de ſa beauté. Ce que je n'ai point „ vû dans une infinité de Tableaux „ des plus excellens Peintres, conti- „ nuë le P. L. & que l'on voit dans „ celui-ci; c'eſt une Majeſté infinie, „ unie à une douceur charmante; un „ air vif & animé, accompagné d'u- „ ne modeſtie parfaite, les plus beaux

„ traits, la plus belle œconomie, la
„ ſymmétrie la plus parfaite, le plus
„ éclatant coloris, avec un air d'une
„ humilité profonde, & d'un recueil-
„ lement le plus intérieur & le plus
„ accompli. Enfin, conclut l'Auteur,
„ que ceux, qui ont vû ce Tableau,
„ en parlent comme ils voudront ; je
„ ſuis perſuadé qu'il eſt inimitable,
„ & qu'il y a quelque choſe de ſurna-
„ turel dans cette auguſte Peinture. „

Il eſt tems de finir un Extrait, qui n'eſt déja que trop long, & nous omettons à deſſein le détail de bien des particularités qu'on lira avec plaiſir daus l'Auteur. Les affaires, que le P. L. avoit à Bologne, étant terminées, il en partit pour Ferrare. Son deſſein étoit d'aller à Lorrette, & enſuite à Rome ; mais ſon Général ſouhaita qu'il retournât au plûtôt en France pour les affaires de la Miſſion d'Amérique. Il ſe détermina donc à revenir par la Lombardie, & reprit le chemin de Bologne : de là il paſſa à Modéne, puis à Parme, & ſe rendit à Génes, où il s'embarqua pour la Provence. Il y aborda après trois mois d'abſence.

Observation de l'obliquité de
que & de la latitude de
par le P. PEZENAS, D. I
Professeur Royal d'Hydrog

LA plus grande hauteur
ne apparente du bord
du Soleil, a été dans l'ann
le 22. Juin, de 70.d. 27.*mi*
Otant la réfraction & ajoût
rallaxe, on trouve que la h
ritable du bord supérieur
étoit de 70.d. 26. *min.* 5
Soleil mit ce jour-là 2. *min.*
passer par le Méridien; d'
que son demi-diamétre appa
de 15. *min.* 49. *sec.* Donc
chant ce nombre de la ha
bord superieur, on aura la
du centre du Soleil de 70.d
7. *sec.*

La plus petite hauteur méridienne apparente du bord supérieur du Soleil, a été dans la même année 1730. le 22. Décembre de 23.^{d}. 32.*min.* 0. Je la trouvai de même le 22. Décembre de l'année précedente 1729. Otant la réfraction qui est de 2. *min.* 15. *sec.* & ajoûtant la parallaxe qui est de 10. *sec.* on trouve que la hauteur véritable du bord supérieur du Soleil, fut alors de 23.^{d}. 29. *min.* 55. *sec.* Le Soleil mit ce jour-là 2. *min.* 22. *sec.* à passer par le méridien. Ainsi son demi-diamétre apparent fut de 16. *min.* 22. *sec.* qu'il faut retrancher de la hauteur du bord supérieur, pour avoir la hauteur du centre du Soleil de 23.^{d}. 13. *min.* 33. *sec.*

La différence de ces deux hauteurs, ou la distance des tropiques, qui résulte de ces deux observations, sera donc de 46.^{d}. 57. *min.* 34. *sec.* La moitié de cette difference 23.^{d}. 28. *min.* 47. *sec.* sera par conséquent l'obliquité de l'Ecliptique.

De ces deux observations il suit que la hauteur de l'Equateur dans l'Observatoire est de 46.^{d}. 42. *min.* 20.

que la hauteur du Pole où la
... & que la hauteur du Pole où la
...titude est de 43.d. 17. *min*. 40.*sec*.
M. *Gassendi* l'an 1636. fit à Mar-
seille dans le College des Peres de l'O-
ratoire une observation, qui paroît
contraire aux observations précéden-
tes; mais qui dans le fonds ne s'é-
carte pas de 15. *min*. Il avoit élevé
dans ce Collége un grand Gnomon
52. pieds de hauteur, & ayant div
cette hauteur en 89328. parties é
les, il trouva que la plus petite
tance du pied de ce Gnomon à l'
ge du bord supérieur du Soleil,
21. de Juin de 31751. parties.
cette observation en présence
de *Peiresch*, & supposant selon
bles de Tychon, que le Sol
alors environ à la 20e minute
mier degré du *Cancer*, & qu
grande déclinaison avoit di
midi d'environ 2. *sec*. il pri
longueur de l'ombre solstitia
parties; ce qui lui donna po
teur solstitiale apparente d
périeur du Soleil, 70.d. 2
sec. comme il nous l'appr
me dans la Vie de M. de

dans sa 2^e^ Lettre *ad Wendelinum.* Dans la suite, il fit réflexion que la méridienne ayant été tracée par le moyen d'un aiguille aimantée, n'étoit pas exacte ; & par le calcul tiré de la variation de l'aiguille, il trouva qu'il faloit ajoûter 1. *min.* & 1. *sec.* à la hauteur apparente du bord supérieur du Soleil ; d'où il conclut que cette hauteur étoit de 70. ^{d}. 27. *min.* 0. *sec.* comme on peut voir dans sa 3^e^ Lettre.

Pour trouver la hauteur du centre du Soleil, M. *Gassendi* supposa d'abord que la réfraction étoit nulle à 70. ^{d}. de hauteur, & que la parallaxe du Soleil étoit de 20. *sec.* Il supposa de plus que le demi-diamétre du Soleil étoit de 15. *min.* 4. *sec.* ce qui lui fit conclure que la hauteur du centre du Soleil étoit de 70. ^{d}. 12. *min.* 16. *sec.* ; mais toutes ces suppositions étant fausses, comme il est constant par les observations les plus récentes & les plus assurées, il résulte de l'observation de M. *Gassendi*, que la hauteur corrigée du centre du Soleil fut de 70. ^{d}. 11. *min.* 22. *sec.* ce qui différe seulement de 15. *sec.* de l'obser-

vation que j'ai faite avec un quart de cercle de trois pieds de rayon.

Pour achever de me déterminer sur la hauteur du Pole à l'Observatoire, j'ai observé, avec toute l'exactitude dont j'ai été capable, pendant plusieurs jours de suite, les hauteurs méridiennes supérieures & inférieures de l'Etoile du Nord, à la fin du mois de Décembre 1730. & j'ai trouvé que la hauteur méridienne supérieure corrigée de cette étoile étoit de 45.^{d}. 2 min. 41. sec. & que la hauteur méridienne inférieure étoit de 41.^{d}.9.m 38. sec. La différence de ces deux hauteurs est de 4.^{d}. 16. min. 3. sec. D la distance de l'Etoile du Nord au le est de 2.^{d}. 8. min. 1. sec. & de & sa declinaison de 87.^{d}. 51. min sec. & demie. Donc la hauteur Pole à l'Observatoire est de 43. min. 39. sec. & demie, & la teur de l'Equateur de 46.^{d}. 4 20. sec. & demie, ce qui est rement conforme à l'observati Solstices. L'on sera sans doute de la différence, qui se trouve observations & celles qui sont

Avril 1731.

dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de May 1730. ; mais j'ai découvert avec évidence depuis ce tems-là une ſource d'erreur dans mon Quart de Cercle. Je l'ai corrigée & je ſuis entiérement convaincu que les réfractions ſeptentrionales, ne différent pas ſenſiblement des réfractions méridionales. Il ſuit de toutes ces obſervations que l'obliquité de l'Ecliptique n'a pas changé depuis près d'un ſiécle.

ARTICLE XXXVIII.

Paraphraſe des Pſeaumes de David, & des Cantiques de l'Egliſe. Avec une application ſuivie de chaque Pſeaume, & de chaque Cantique, à un ſujet particulier, propre à ſervir d'entretien avec Dieu. Par le P. TH. BERN. FELLON D. L. C. D. J. A Lyon, chés Claude Journet Libraire, 1731. In 12. 4. vol. Tome I. pages 352. ſans la Préface & la Table. T. II. pp. 372. T. III. pp. 347. T. IV. pp. 326. ſans la Table, qui eſt à la fin de chaque Volume.

LE dessein du P. *Fellon*, en donnant au Public cette nouvelle Paraphrase, est de faire trouver à ses Lecteurs dans le seul Livre des Pseaumes, „ tout ce que nous pouvons exposer à Dieu, & tout ce que nous „ avons besoin de lui demander, en „ quelque état, en quelque disposi„ tion, & en quelques circonstances „ que nous puissions être. „ Tous les Pseaumes sont ici réduits en priéres, & en priéres suivies, qui renferment tous les devoirs de la piété chrétienne, conformément à nôtre état présent & à nos besoins, sans différence de rang & de condition. Quoique nous ayon[s] déja quantité de Traductions & d[e] Paraphrases de cet excellent morcea[u] de l'Ecriture, on trouvera que [les] pensées & les sentimens du Psalmi[ste] ont dans celle-ci, une liaison & [une] suite naturelle, qui n'est pas si b[ien] marquée dans les autres.

Une simple traduction peut su[ffire] à quelques ames éclairées; ma[is la] plûpart sont peu capables d'attei[ndre] avec ce seul secours à la hauteu[r]

ces Prophéties, moins encore d'en pénétrer tout le sens, & d'en prendre l'esprit. Elles ont besoin qu'on leur dévelope dans une explication suivie les sentimens du Prophéte, qu'on leur en représente l'intérieur au naturel, qu'on leur fournisse les réflexions propres à chaque sujet; & qu'on fasse pour elles l'application des dispositions du saint Roi *David*, à leur propres dispositions. C'est pour ces Ames particuliérement, que l'Auteur a entrepris de donner „ à chaque Pseau-„ me la forme & la dévotion d'une „ priére suivie, ou d'un entretien avec „ Dieu, sur un sujet particulier, uni-„ que, intéressant, bien marqué, & „ presque toûjours différent. „ Ce qui caractérise donc la nouvelle *Paraphrase*, c'est l'unité du sujet auquel chaque Pseaume est appliqué, jointe à la liaison que l'Auteur met entre les divers sentimens, qui composent chaque Pseaume. Nous ajoûterons que le choix & la diversité des sujets n'en sont pas un des moindres avantages.

„ Les Pseaumes, dit le P. *Fellon*, „ ont été composés à l'occasion de

„ quelque événement, de quelque Fê-
„ te, ou de quelque cérémonie de Re-
„ ligion, par un homme inſpiré, qui
„ ſe propoſoit toûjours quelque fin
„ particuliére. Cette fin que le ſaint
„ Roi ſe propoſoit, forme le caractére
„ de chaque Pſeaume ; elle en fait l'u-
„ tilité particuliére ; elle les diſtingue
„ les uns des autres : mais elle eſt quel-
„ quefois difficile à découvrir. Il s'a-
„ git de la démêler à travers une infi-
„ nité de ſentimens & d'expreſſions
„ qui ſe reſſemblent.... Il y a, conti-
„ nuë l'Auteur, beaucoup de Pſeau-
„ mes prophétiques ; il y en a d'hiſto-
„ riques & d'allégoriques, qui paroiſ-
„ ſent vuides de réflexions touchantes
„ & de ſentimens affectueux ; & qui
„ ne laiſſoient pas d'arracher aux
„ Juifs, des larmes de dévotion, en
„ certaines circonſtances ; parce que
„ les Juifs connoiſſoient l'intention,
„ & qu'ils entroient bien dans la fin
„ que le Prophéte ſe propoſoit.„ Pour-
quoi ces divins Cantiques ne produi-
roient-ils pas aujourd'hui le même
effet ſur ceux qui les liſent ? Pour en
recueillir cet avantage, il ne s'agit

que de tirer des Pſeaumes cet Eſprit chrétien, qui y étoit avant le Chriſtianiſme, & de l'expoſer aux Fidéles par une application ſimple & naturelle des penſées du Pſalmiſte, aux devoirs que la Religion nous impoſe. C'eſt ce que le P. *Fellon* fait dans cette Paraphraſe, avec une onction très-propre à faire goûter les verités de l'Evangile.

Dans le choix des ſujets, l'Auteur s'eſt ſurtout attaché à ceux, qui regardent la pratique, & qui prêtent le plus à l'inſtruction. On ne ſera point ſurpris du détail dans lequel il eſt entré, ni de la variété des ſujets que les Pſeaumes lui ont fournis : ſi on fait réflexion que *David* „ ſervoit le même Dieu que nous, qu'il croyoit „ les mêmes vérités, qu'il pratiquoit „ les mêmes vertus, qu'il étoit ſujet „ aux mêmes beſoins ; & qu'il étoit „ par conſéquent obligé, à demander „ au Seigneur les mêmes graces, que „ nous lui demandons tous les jours. „ Il n'y a, continuë le P. *Fellon*, „ qu'à „ le ſuivre dans le détail de ſa vie, & „ dans les divers changemens de ſa

„ nous acquiter avec ferveu
„ voirs de la Religion, & po
„ tifier toutes les actions
„ vie. „

Autre réfléxion, qui n'est p
solide : c'est que „ le Psalm
„ Prophéte, & qu'il avoit pre
„ jours en vûë Jesus-Chr
„ Mystéres, son Eglise, ses Sa
„ & tout ce que ce Dieu-ho
„ voit faire un jour pour le
„ de la nouvelle Alliance.
donc de plus naturel, que
tuer la réalité à la figure, &
quer, par exemple, à l'Eu
à l'Eglise, au monde corron

prêtes sur le sens qu'on doit lui
er ; & à la marge, le Texte mê-
ec la traduction littérale. Le P.
a même poussé la délicatesse en
oint, jusques à emprunter une
ction étrangére & déja faite,
celle de M. *Macé*) afin qu'on
pas soupçonner que la traduc-
été faite exprès pour la Para-
. Mais, pour mieux faire con-
l'esprit & le goût, qui régnent
tout cet Ouvrage, nous allons
pporter quelques Exemples. Le
X I I. a pour Titre dans la Pa-
ise, *Priére d'une ame, qui s'em-*
pour faire à Dieu le sacrifice de son
dés les premiers momens du jour

„ souvenir de vos bontés a pris un si „ grand ascendant sur mon esprit, „ que je ne puis plus me passer de pen- „ ser à vous. Le jour est trop court „ pour satisfaire mon empressement; „ & la nuit, que vous m'obligés de „ destiner au repos, me paroît trop „ longue. Il faut que pour me soula- „ ger, j'interrompe mon sommeil dés „ le grand matin; que je contemple „ vos divines perfections, & que je „ vous offre les prémices de la jour- „ née, dans le sacrifice de mon „ cœur. „

2. Sitivit in te anima mea, quàm multipliciter tibi caro mea.	*Mon ame a eû une soif ardente pour vous: ma chair vous desire ardemment.*

„ J'ai été un tems sans penser à „ vous; & j'étois même assés aveugle, „ pour faire consister mon bonheur à „ vous oublier. Une petite étincelle, „ que vous avés jettée dans mon ame, „ y a fait un changement admirable: „ elle a commencé par y faire naître „ le desir de vous aimer, lequel est „ bientôt devenu une espéce de soif, „ que rien n'est capable d'appaiser.

se juger, si l'application, que l'Auteur fait du Texte, est juste & naturelle; il a eu soin de mettre à la tête de chaque Pseaume, le sentiment des Interprétes sur le sens qu'on doit lui donner; & à la marge, le Texte mêmê avec la traduction littérale. Le P. *Fellon* a même poussé la délicatesse en ce point, jusques à emprunter une traduction étrangére & déja faite, (c'est celle de M. *Macé*) afin qu'on ne pût pas soupçonner que la traduction a été faite exprès pour la Paraphrase. Mais, pour mieux faire connoître l'esprit & le goût, qui régnent dans tout cet Ouvrage, nous allons en rapporter quelques Exemples. Le Ps. LXII. a pour Titre dans la Paraphrase, *Priére d'une ame, qui s'empresse pour faire à Dieu le sacrifice de son cœur, dés les premiers momens du jour.* Voici comment l'Auteur applique les sentimens du Psalmiste à son sujet.

I. Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.	*O Dieu, mon Dieu, je pense à vous dés le point du jour.*

„ Mon Seigneur, mon Dieu; le

& vocavit terram. *il a appellé la*

„ Ecoutés, mon ame, voi
„ méprisés les avertissemens d
„ gneur, lorsqu'il vous parle p
„ Ministres & par les inspiratio
„ sa grace. Sçavés-vous, que ce g
„ Dieu, ce Maître des Dieux
„ terre, parlera lui-même un j
„ Eviterés-vous de l'entendre,]
„ rés-vous soûtenir sa voix ? Ne
„ vous pas pénétrée de crainte ;
„ cherés-vous pas de frayeur, lor
„ appellera la terre, & qu'il con
„ dra tous les hommes, de comp
„ tre devant lui, pour subir so
„ gement ?

2. A Solis ortu usque ad occasum, ex Sion species decoris ejus. *Depuis l'Orie qu'à l'Occident haut de Sion qui beauté de son ment.*

„ Vous, qui craignés tant les
„ mens des hommes, & qui p
„ des précautions infinies, pou
„ pêcher que vos foiblesses ne
„ nent à être connuës ; que de
„ drés-vous, lorsque la voix du
„ gneur s'étant faite entendre

„ extrémité du monde à l'autre ; tous
„ les Peuples que le Soleil visite dans
„ sa course , tout ce qu'il y a eu
„ d'hommes sur la terre , s'assembleront, pour être témoins de l'examen
„ rigoureux , qu'on fera de toute vôtre vie. Si vous tremblés au souvenir du terrible avénement du Fils
„ de l'Homme ; que sera-ce, lorsque
„ vous le verrés descendre de la céleste Sion ? &c.

3. Deus manifestè veniet, Deus noster, & non silebit.	*Dieu viendra avec appareil ; nôtre Dieu, & il ne se taira point.*

„ Ne pensés pas que vous puissiés
„ alors vous cacher, comme vous faites à présent, à la faveur de la multitude. Au jour des vengeances, nôtre Dieu viendra visiblement , &
„ avec un éclat merveilleux : ses regards dévoreront , détruiront les
„ voiles, que le tems & l'oubli avoient
„ jettés sur les iniquités des hommes ;
„ ils perceront jusqu'au fond des
„ cœurs ; tout sera vû, & chacun verra tout. Mais ce seroit peu , Seigneur : Vous parlerés , &c. „

Le P. *Fellon* s'est particuliéremen appliqué, à bien marquer la suit & la liaison des sentimens du Psa miste ; parceque c'est ce qui fait trè souvent toute la beauté du Pseaum On remarquera avec plaisir cette lia son dans le CIII^e, qui est une de cription de la Création du monde, de l'ordre que Dieu y a établi. Ceu qui ont du goût pour les beautés sin ples & naturelles, trouveront du gran dans cette narration suivie, & jug ront avec l'Auteur, que c'est une co templation du Prophéte. Il y a d Pseaumes, dont l'application à un s jet unique est difficile, & qui sen blent peu propres à servir de priér ou peu susceptibles de la forme d'u entretien ; aussi sont-ce ceux, où l'a de l'Auteur paroît davantage. On n qu'à lire les Ps. XV. XXI. X XLVIII. LXXXVII. CVIII. &c. Ou tre les réflexions touchantes & les sen timens de dévotion, qu'on s'atten à trouver dans un Ouvrage, qui po te le Titre d'*Entretiens avec Dieu* ; trouvera encore dans celui-ci des pei tures fort vives & fort naturelles. P

exemple, l'état d'un pécheur qui ſent ſa foibleſſe, ne ſçauroit être mieux décrit qu'il l'eſt dans le Pſ.CI. On repréſente les dangers des converſations du monde, dans le XI^e; la mauvaiſe foi des mondains, dans le LIV; l'importunité de la tentation, dans le LV. &c.

Au reſte, le P. *Fellon* ne ſe contente pas d'effleurer les matiéres; ilt raite à fonds les ſujets qu'il met en œuvre. Dans le Pſ. XCII. l'exiſtence de Dieu eſt ſolidement prouvée par la Création du monde. Le XXXIII.renferme tout ce qu'on peut dire de plus convaincant, pour confondre les prétendus eſprits forts du ſiécle. Le LXXXI. ne laiſſe ignorer aux Grands & aux Magiſtrats, aucun de leurs devoirs dans l'adminiſtration de la Juſtice. Les Pſ. XIX. XX. LXXII. C. CXLIII. qui ſont des priéres que les Rois doivent faire, ou qu'on doit faire pour les Rois, contiennent auſſi des inſtructions excellentes pour les Princes & pour les ſujets. En un mot, il nous paroît que l'Auteur a rempli ſon deſſein, qui étoit de faire trouver dans

le Livre des Pseaumes, *des Priéres ferventes, proportionnées aux divers besoins des hommes, & à toutes les différentes dispositions, où les Ames peuvent se trouver.*

ARTICLE XXXIX.

Alexandri Pascoli...de homine...Libri tres, &c. *Traité de l'Homme ou du Corps humain vivant, par rapport à la santé ou à la maladie, partagé en trois Livres; où l'on expose par une nouvelle méthode claire & abrégée, la théorie & la pratique de Médecine selon l'idée des Anciens & des Modernes. Par M. Alexandre Pascoli de Perouse, premier Professeur de Médecine à Rome, & premier Médecin de l'Etat Ecclesiastique. A Rome 1728. chés Jérôme Maynard. Vol. in 4°. pages 850.*

SI la multitude des Ouvrages étoit une preuve du progrès des Sciences, la Médecine pourroit passer pour une des Sciences, qui auroient fait le plus de progrés; mais rien au contrai-

té ne prouve mieux l'imperfection des Sciences, que le grand nombre des Traités & des Dissertations, dont elles fournissent la matiére. Tant de Méthodes nouvelles font voir qu'il n'y en a pas encore de bonnes; & en appliquant ce principe à la Médecine, il faut malheureusement conclure que ses connoissances sont encore bien obscures & bien imparfaites, puisqu'il faut tant de Livres pour les débrouïller. Celui-ci est d'un des plus célébres Médecins d'Italie, & il peut être compté parmi les meilleurs en ce genre, par la clarté, la netteté & la précision. Tout l'Ouvrage est partagé en trois Livres; chaque Livre en deux ou trois Sections, & chaque Section en plusieurs Chapitres.

Le premiére Section du premier Livre est proprement un abrégé d'Anatomie, où après avoir rapporté diverses définitions de la Médecine en général, l'Auteur décrit les principales parties qui constituent le Corps humain; les parties molles & les parties dures. Ce sont des définitions courtes plûtôt que des descriptions; elles ne

ſont point d'ailleurs accompagnées de Figures, ce qui rend cette partie de l'Ouvrage plus curieuſe qu'utile, puiſque ces ſortes de connoiſſances ne peuvent jamais bien entrer dans l'eſprit que par l'inſpection de l'objet même, ou du moins par des figures qui y ſuppléent. La ſeconde Section traite des différentes eſpéces de fiévres, & des principales maladies, qui ont rapport à la circulation du Sang, comme le Polype, les palpitations du Cœur, les évanoüiſſemens, l'anevriſme & les varices. La fiévre, ſelon M. *Paſcoli*, n'eſt autre choſe qu'*un excès d'augmentation ou de diminution de la chaleur naturelle cauſé par quelque vice, qui produit dans le Sang une fermentation vicieuſe.* Il en marque enſuite la cauſe, les Signes diagnoſtiques & prognoſtiques, & les différentes maniéres générales de la traiter. Il vient enſuite aux eſpéces particuliéres de fiévre, qu'il décrit à peu près ſuivant la même méthode. Mais il y ajoûte les remédes particuliers, ou plûtôt la maniére, dont il s'y eſt pris pour guérir ſes malades dans chacune de ces eſpéces de fiévre.

C'est une histoire succincte qu'il rapporte de la maladie & de la cure qu'il en a faite : Méthode utile ou peut-être dangéreuse. Car comme la même maladie est dans les differentes personnes presque toûjours accompagnée de circonstances différentes, & que la différence des circonstances exige une méthode différente, il seroit dangéreux d'appliquer à tous les malades la méthode, qui auroit réüssi pour un ou deux. C'est ce qui rend l'exercice de la Médecine si difficile, & souvent si funeste aux malades. *Cet Art*, dit Hippocrate, *est long à apprendre. Cependant la vie est courte, l'occasion presse, les essais sont dangéreux, le discernement difficile ; & il faut, non seulement que le Médecin puisse se répondre de ne rien faire qu'à propos; mais qu'il contente le malade & les assistans, & qu'il prévienne tous les accidens.* Une autre remarque importante ; c'est qu'il ne faut pas espérer que les remédes, qui réüssissent en Italie, ayent toûjours le même succès dans d'autres climats ; mais un habile Médecin sçait faire son profit de tout ; & quoi qu'il ne

croye pas devoir employer les mêmes méthodes que M. *Pascoli* a ſuivies, il y trouvera du moins des remarques très-utiles, des lumiéres, des idées, des obſervations importantes.

Le ſecond Livre contient cinq Sections. La premiére traite du cerveau & des maladies qui l'attaquent. La ſeconde traite de l'éſophage & de l'eſtomac, de tout ce qui regarde le chyle, des maladies cauſées par la mauvaiſe digeſtion, & de celles qui attaquent les inteſtins. La troiſiéme Section comprend les poumons & leurs diverſes maladies. La quatriéme roule ſur le foye, la veſicule du fiel, la veine porte, le pancreas, la graiſſe, la rate, & les maladies, auſquelles ces parties ſont ſujétes. Enfin la cinquiéme traite des reins, des uretéres, de la veſſie & des maladies qui leur appartiennent. Ce ſecond Livre eſt comme le premier, enrichi d'hiſtoires de maladies & de leurs guériſons.

Le troiſiéme Livre traite principalement de la génération & de tout ce qui y a rapport. L'Auteur y ſuit la même méthode que dans les deux Li-

vres précedens. On y trouvera dans tout l'Ouvrage beaucoup de remarques & d'observations utiles & curieuses, beaucoup de cures heureusement & habilement ménagées, & beaucoup d'érudition ; c'est-à-dire, une grande connoissance du Corps humain, des maladies, des remédes & de l'Art de la Médecine ; ce qui joint à beaucoup d'ordre & de netteté, ne sçauroit manquer de faire un excellent Ouvrage, digne de l'approbation & de l'estime publique.

ARTICLE XL.

Cérémonies & Coutumes Religieuses des Peuples Idolâtres, &c. Tom. 4. à Amsterdam, chés J. F. Bernard, 1723.

Suite des ARTICLES CXVIII. au mois de Décembre 1730. VI. XI. & XXIV. des Mémoires de cette Année.

ON trouve dans le 4e Volume, comme dans les précedens, beau caractére, beau papier, belle impression, belles planches, & plus nom-

breuſes encore. On nous y offre
ques traits de la nobleſſe de l'E
humain, beaucoup de traits de ſa
bleſſe. Par tout on le voit perce
plus épaiſſes ténébres, & s'élever
qu'à la connoiſſance de l'Etre ſu
me, & de l'immortalité de l'A
mais qu'une connoiſſance ſi ſubl
& ſi digne de l'homme, eſt accor
gnée chés lui de ſuperſtitions rid
les ! La variété de tant d'opinion
Coutumes & de Cérémonies biza
peut piquer la curioſité des Sçava
mais comment voir ſans doul
l'Eſprit de menſonge ſe joüer de
de Peuples, & uſurper un encens
n'appartient qu'à l'Eſprit de vér
Quoi qu'il en ſoit, on veut ſça
ce qui ſe paſſe dans l'Univers,& l'
vrage dont il s'agit de rendre com
en préſente à nôtre eſprit & à
ſens à la fois, une partie aſſés im
tante. On y verra la Religion,
Coutumes & les Cérémonies relig
ſes des Peuples Idolâtres des Ro
mes de Golconde & de Carnate,
Pegu & de Siam, du Tonquin,
Iles de Borneo, de Java & de C

lan, de la Chine & du Japon, de la Tartarie, d'Islande, de la Livonie, de la Laponie, des Perses appellés *Gaures*, des Ethiopiens, des Caffres, &c. c'est-à-dire, la Religion, les Coutumes & les Cérémonies religieuses de la plûpart des Peuples idolâtres de l'Asie, de l'Europe septentrionale, & de l'Afrique.

Entrons dans quelque détail avec l'Auteur. La Métempsycose est un Dogme, qui regne dans les Royaumes de Carnate & de Golconde, comme dans la plus grande partie des Indes. Ce Dogme engage les Indiens dans des pratiques de pénitence, qui rappellent celles des Stilites & des Anachorétes. L'Auteur déclare assés nettement, que ni celles des Anachorétes, ni celles des Indiens, ne seroient de son gout; c'est plûtôt apparemment parce qu'elles sont extérieures, que parce qu'elles sont génantes & qu'elles mortifient.

Il paroît, en effet, que le motif de son travail sur tout cet extérieur de Religion, est un autre intérêt que celui de la Religion même. Il donne un

champ bien libre à sa censure ; ses comparaisons des Coutumes Orientales avec les nôtres, ne sont pas toûjours justes ; & il donne à la superstition plus d'étenduë qu'elle n'en a. Il seroit à souhaiter qu'il s'en tînt à son sujet, & qu'il cherchât moins à le tirer du sérieux qui lui est si naturel ; la lecture de l'Ouvrage demanderoit moins de précautions.

Parcourons-le enfin cet Ouvrage, & rapportons-en quelques traits. On y trouve bientôt des suites extravagantes du Dogme de la Métempsycose. On voit aux environs de Surate, dit l'Auteur, un grand Hôpital pour les Animaux estropiés, malades & usés par la fatigue. La charité des Indiens va plus loin : pour nourrir de petits insectes importuns, on louë de tems en tems un pauvre homme qui s'en laisse piquer, & dont le sang leur fournit la nourriture qui leur convient.

Les Loix des Indiens sont plus favorables aux animaux, ce semble, qu'aux femmes. Une des plus anciennes Loix des Indiens veut, du moins en certaines Contrées, que les fem-

mes se brûlent sur le corps de leur mari. A *Bisnagar*, les veuves se donnent un répi de deux, de trois, ou de quatre mois, pour se préparer à suivre leur mari jusques sur le Bucher. Le jour de la cérémonie, elles montent de grand matin sur un Eléphant, ou se font porter en Palanquin vers la fosse, dans laquelle les cendres de leur époux les attendent; elles marchent comme en triomphe, parées avec tout le faste d'une épouse, couronnées de fleurs, les cheveux flottans sur les épaules, & garnis de joyaux, tenant de la main gauche un miroir, accompagnées de leurs parens & de leurs amis. Arrivées à l'endroit où la flamme doit les réünir avec les cendres de leur époux, elles y trouvent un repas préparé pour elles. Après le repas, elles vont se plonger dans la riviére, pour se purifier de tous leurs péchés; puis elles montent sur une éminence, d'où le point d'honneur les précipite dans les flammes.

La Loi, qui exige de l'amour conjugal cette espéce de sacrifice, ne regarde point les veuves qui ont des

enfans. Quand on peut plonger d
le Gange les agonisans, c'est les p
fier & effacer les taches de leur
passée, c'est au moins terminer pro
tement leur agonie. A la maniére d
les Indiens se conduisent à l'égard
leurs malades, on voit manifestem
qu'ils se lassent bientôt de les voir
cet état. Chés les Idolâtres du Pe
Dieu est l'Auteur de tous les biens
le Démon l'est de tous les maux:
parce que Dieu est essentiellemen b
& que sa bonté ne lui permettra p
de faire du mal, ils le laissent là
vont offrir leurs homages au Dém
pour se le rendre favorable; imitat
en ce point de quelques Sauvages
l'Amerique.

Les Péguans trouvent dans les S
ges & dans les Crocodiles des t
d'un sainteté merveilleuse. Les sin
sont des hommes sauvages les
devots du monde; & l'on est sancti
dès qu'on devient la proye d'un C
codile.

Les Siamois croyent un Dieu c
posé d'Esprit & de Corps, doüé
toutes les vertus morales dans un

gré éminent, & toûjours prêt à secourir les hommes. On leur fait dire que les hommes ont diminué de taille, à mesure que l'innocence des mœurs s'est alterée, & qu'ils deviendront si foibles & si petits, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Ces Peuples font presque en toutes rencontres, des priéres aux bons Génies, & des imprécations contre les mauvais. Ils ont une idole d'or massif, qui vaut au moins douze millions : chés eux, tout est animé ; les animaux ont du jugement; l'Eléphant est parfaitement raisonnable ; dans un animal si docile, si fort, si noble, c'est toûjours une ame illustre. L'ame de quelque Prince, ou l'ame du moins d'un grand Personnage, l'ame d'un grand Monarque est toûjours logée dans le corps d'un Eléphant blanc.

Les Siamois croyent donc l'ame immortelle. Aussi craignent-t'ils les Revenans, & pour prévenir les apparitions des morts, ils portent des viandes sur leurs tombeaux, & ils font des aumônes pour eux.

Chés les Tunquinois, les sept Pla-

nétes sont autant d'Idoles célestes. A la Cochinchine, on reconnoît un Dieu Créateur & invisible ; mais on y présente des alimens aux âmes des morts, comme chés les Tunquinois. Parmi ceux qui sont encore idolâtres dans les Philippines, on adore la Lune, le Soleil & les Etoiles. La superstition y fait redouter la rencontre d'un petit insecte, jusqu'à déterminer le Voyageur à retourner sur ses pas.

On dit que les Insulaires des Marianes, qui se regardoient autrefois comme les seuls hommes qui fussent au monde, ne reconnoissent aucune Divinité ; & qu'avant qu'on leur eût prêché l'Evangile, ils n'avoient aucune idée de Religion : mais on convient qu'ils étoient persuadés de l'immortalité de l'ame & qu'il revient des esprits après la mort, qu'ils reconnoissent un Paradis & un Enfer, des peines & des recompenses. Comment reconnoître tout cela, sans reconnoître un Etre superieur !

Les Payens des Isles Moluques ont l'idée d'un Etre supérieur ; mais ils adorent des Etres inférieurs, comme

l'air ou le Démon de l'air. On présente dans ces Isles, des viandes aux morts, toûjours au delà du nécessaire. Les Payens de l'Isle de Bornéo adorent le Soleil & la Lune. Le vol & le cri des oiseaux dirigent toutes leurs affaires publiques & particuliéres. Ceux de l'Isle de Java sont convaincus qu'il y a un Dieu Créateur de l'Univers : mais le Démon, qui leur paroît plus redoutable, a part à leurs homages. Il partage aussi sous differentes figures monstrueuses les homages, que les Peuples de Ceylan adressent au Créateur de l'Univers.

Les Chinois sacrifient à la Divinité, qui gouverne souverainement le Ciel & la terre. L'Empereur, qui est le Chef de la Secte des Lettrés & des Philosophes, a déclaré souvent que c'étoit à un Esprit supérieur, éternel & tout-puissant qu'il offroit des Sacrifices dans les Temples. Quand le Monarque va offrir ses Sacrifices ; c'est avec une magnificence extraordinaire. Il est précedé, dit l'Auteur, de 24. trompétes ornées de cercles d'or, de 24. hommes armés de batons vernis &

dorés, de cent ſoldats portant des halbardes magnifiques, de 100. Maſſiers & de deux Officiers diſtingués. Cette eſpéce d'avant-garde eſt ſuivie de 400. lanternes, de 400. flambeaux, & de 24. banniéres, où l'on a peint les Signes du Zodiaque, & de plus de 50. autres banniéres, où l'on voit les Conſtellations du Ciel. L'Empereur paroît enſuite à cheval ſuperbement vétu, environné de dix chevaux de main blancs, dont le harnois eſt couvert d'or & de pierreries, de 100. Gardes & des Pages du Palais. On ſoutient devant l'Empereur un Paraſol, où brillent tous les ornemens imaginables. Il eſt ſuivi des Princes du Sang, des Mandarins du premier ordre, & des autres Seigneurs de la Cour, tous en habit de cérémonies. Enſuite viennent 500. jeunes hommes de qualité, accompagnés de 1000. valets de pied, 36. hommes qui portent une chaiſe découverte, ſemblable à un char de triomphe; quatre chariots tirés par des Eléphans. Chaque chaiſe & chaque chariot a pour garde une Compagnie de 50. hommes tous magnifique-

ment vétus; & les Eléphans ſont couverts de houſſes ſuperbes. La marche eſt fermée par 2000. Mandarins lettrés & 2000. Officiers de guerre.

L'éclat des Etoiles, de la Lune & du Soleil, leur attire les homages des Chinois; ils rendent un culte divin à la Bouſſole; ils brûlent des paſtilles en ſon honneur, & lui font des ſacrifices; ils ont leurs Idoles dans les Temples, & leurs Idoles domeſtiques, qu'ils chargent, tantôt de bénédictions, tantôt d'injures, ſelon qu'ils croyent que leurs vœux en ſont exaucés ou non. Ils ont leurs Divinations. L'examen des mouvemens d'une tortuë, du vol & du chant des oiſeaux, du cri des animaux, des rencontres du matin, &c. découvre à leur imagination des choſes merveilleuſes dans l'avenir: ils ont des Charlatans qui font profeſſion, non pas de donner, comme Eole, mais de vendre le vent, & des acheteurs aſſés crédules pour l'acheter, du moins pour le payer. On achete des Eſpéces de paſſeports de cette vie en l'autre. Un Extrait entier ſuffiroit à peine pour indiquer

les ſuperſtitions Chinoiſes. En trouverons-nous moins au Japon ?

Il y a beaucoup de rapport entre le culte Idolâtre de la Chine & celui du Japon. L'on compte au Japon jusqu'à douze Sectes ou douze Religions. La Religion que les Japonois appellent *Sinto*, a quelque connoiſſance de l'immortalité de l'ame, & d'un état de bonheur ou de malheur après cette vie. Ceux, qui ſont de cette Religion, reconnoiſſent un Etre ſuprême, qui habite au plus haut des Cieux; & leur imagination peuple les Aſtres de Divinités ſubalternes. Mais les *Sintoiſtes* n'adorent, ni l'Etre ſouverain, ni les Dieux du Firmament. Ils ſe contentent d'adorer certaines Divinités, qui préſident aux Elémens & aux productions de la nature. Ces Divinités inférieures ſont les Miniſtres de l'Etre ſuprême; & les Japonois *Sintoiſtes* ſe perſuadent que le culte qu'ils leur rendent, ſuffit pour les ſanctifier à ſes yeux, & leur procurer après cette vie une recompenſe proportionnée à leurs mérites.

Les Japonois diſent que leur Païs eſt le Païs des Dieux. Auſſi leur ima-

gination féconde leur en fournit bon nombre ; ils placent ſans façon leurs Heros anciens & modernes au rang des Dieux. L'Apothéoſe ne leur coute rien. *Nobunanga* ne ſe fit-il pas lui-même le Dieu de l'Univers ? Une de leurs Divinités puiſſantes, c'eſt *Amida.* Amida ſauve les ames, & pour venir plus ſurement & plus vîte au bonheur que l'on attend, on va gayement, ſuivi d'un nombreux cortége d'amis, de parens & de Bonzes, ſe noyer en l'honneur de la Divinité. La maniére la plus ordinaire de ſe noyer religieuſement, conſiſte à ſe mettre dans un petit bateau fort propre, doré & orné de pavillons de ſoye, où l'on s'attache des pierres aux jambes, au milieu du corps & au cou. Mais auparavant le devoüé ſaute & cabriole au ſon des inſtrumens de Muſique, puis ils ſe jette la tête en bas dans la Riviére.

A quels excès ne porte point la ſuperſtition ! l'on voit dans un Temple du Japon juſqu'à mille Idoles ; on aura peine à croire que les ſinges mêmes ont un culte & des pagodes par-

mi des Peuples, qui passent pour être si spirituels.

Les Tartares ne seront-ils pas plus raisonnables dans leur culte ? On dit qu'ils croyent un Dieu Créateur de toutes choses visibles & invisibles, qui recompense & punit les hommes selon leurs mérites ; mais on assure qu'ils ont une sorte de Pontife qu'ils regardent comme une Divinité, comme un homme en qui la Divinité réside, à qui du moins elle se communique d'une façon extraordinaire. Ils ont leurs superstitions. S'ils boivent, ils font hommage de leur boisson au Feu, à l'Air, à l'Eau.

Suivons l'Auteur dans la Siberie. On y paroît persuadé de l'existence d'un Dieu Créateur, conservateur & distributeur des biens & des maux. On y célébre une Fête annuelle, au Printems, avec beaucoup de solemnité, c'est-à-dire, en allumant un grand feu, qu'il faut entretenir aussi long-tems que la Fête dure, & sans boire pendant tout ce tems-là. La boisson sert à faire des Libations. Les *Libations* consistent à répandre la li-

queur sur le feu du côté de l'Orient. Les Idoles y sont bien ou maltraitées, selon qu'elles donnent sujet à leurs adorateurs, de se loüer d'elles ou de s'en plaindre. On dit que quelquefois on y immole les Prêtres mêmes, en leur disant pour toute raison; il *faut que vous aliés en l'autre monde prier pour nous;* & l'on enterre ces victimes extraordinaires avec leurs habits & de l'argent, pour se nourrir & se vêtir dans le monde, où ils doivent vivre après la mort.

En divers endroits du Nord, on donne des souliers aux morts, afin qu'ils puissent marcher d'un pas plus ferme dans le chemin qu'ils ont à faire. Les Livoniens leur donnent les instrumens, dont ils se servent en cette vie, s'imaginant que l'on en aura besoin dans l'autre.

Parmi les Lapons Idolâtres, chaque famille a son Dieu domestique. Ils reconnoissent néanmoins comme les autres Peuples Septentrionaux, un Dieu suprême, maître du tonnerre, des hommes & des Démons. Les flammes du Mont *Ecla* sont chés les Ilan-

dois les flammes infernales.

La connoiſſance d'un Dieu vengeur du crime & remunerateur de la vertu, s'eſt conſervée chés les Perſes depuis un tems immémorial juſqu'à nos jours. Chés les Perſes appellés *Gaures*, dans les cérémonies nuptiales, on jette de la verdure ſur la tête de l'Epouſe & de l'Epoux; on les proméne autour d'un feu; les réjoüiſſances & les feſtins ſuivent dans les bornes de la modération; point de libertés indécentes, point d'excès. *S'agit-il* d'une cérémonie funébre, on met auprès de la tête du mort & à ſon chevet, un couteau, des grenades, des coupes de fayence, des bouteilles de vin, &c. & on lui deſtine dans l'autre monde pour récompenſe de ſa vertu, ce qu'il y a de plus délicieux en celui-ci.

Paſſons en Afrique avec l'Auteur. Les Ethiopiens, dit Strabon, croyent un Dieu immortel qui eſt la cauſe de toutes choſes, & un Dieu mortel qui n'a point de nom & qui eſt inconnu. Ils regardent leurs bienfaiteurs & les *gens de qualités*, comme des Dieux.

Les peuples de Guinée & de Congo conſervent ces opinions.

Quand un Roi de Guinée eſt mort, on l'expoſe pluſieurs jours en vûë, & pendant ce tems-là on le ſert comme s'il étoit en vie. Lorſque l'odeur force à l'enterrer, on l'enterre avec ſes armes & toutes les proviſions qu'on lui croit néceſſaires. Tandis que des Eſclaves enterrent le Roi, „ le Peuple, „ dit l'Auteur, va de tout côté tuer des „ femmes, des filles, des garçons, „ des eſclaves pour ſervir le Prince dé„ funt. L'uſage veut qu'on les tuë par „ ſurpriſe, peut-être pour leur rendre „ la mort moins terrible. On enterre „ leur corps avec lui, & l'on expoſe „ leurs têtes ſur des pieux tout au tour „ de ſon Mauſolée. „

Les Peuples de *Benin* reconnoiſſent un Dieu Créateur de l'Univers; ils avoüent même qu'il le gouverne, mais ils ne lui adreſſent ni vœux, ni priéres. Pourquoi, diſent-ils, prier un Etre infiniment bon, & qui par conſéquent eſt incapable de faire du mal? Mais ils tâchent d'appaiſer le Démon par des ſacrifices, à cauſe du mal qu'il

leur fait, ou qu'il peut leur faire. Le Roi vient-il à mourir, on creuſe une foſſe au milieu de ſa cour, & l'on y deſcend ſon corps. Les Courtiſans s'offrent à l'envi pour l'accompagner; mais cet honneur n'eſt réſervé qu'à ceux qu'il a le plus aimés pendant ſa vie. Dés qu'on a fait choix des favoris du défunt, on les deſcend tout vivans dans la même foſſe; enſuite on en ferme l'ouverture avec une groſſe pierre qu'on roule deſſus, & c'eſt à qui mourra le premier.

L'Etre ſouverain eſt connu dans le *Congo*; mais que d'Idoles y partagent les hommages qui lui ſont dûs? Eſt-il étonnant que le Soleil & la Lune, que l'on y regarde comme l'épouſe du Soleil, y paſſent pour des Divinités; puiſqu'on y prodigue le culte Religieux aux dragons, aux ſerpens, aux chévres, aux tigres, à des oiſeaux, à des plantes? On y voit ſur le tombeau d'un mort le vaſe dans lequel il beuvoit, ſon arc, ſes flêches, des pipes, du tabac, &c.

On admet chés les *Caffres* un Etre tout bon, un autre méchant; mais

inférieur ; on ne craint pas le bon, on honore le méchant. L'Idolatrie n'empêche pas que les Insulaires de *Madagascar* & les Peuples du *Monomotapa*, ne reconnoissent un Dieu Créateur de l'Univers. L'Auteur observe & fait observer par tout jusqu'au milieu des ténébres de l'idolatrie, la croyance universelle de l'Etre suprême & de l'immortalité de l'ame. C'est faire entendre la voye de la nature, pour confondre l'incrédule & l'impie.

On verra plus au long dans l'ouvrage, les opinions, les superstitions, les fêtes, les cérémonies nuptiales, les cérémonies funébres, les usages Religieux des Peuples idolâtres dont nous venons de parler. L'Auteur de l'ouvrage cite les Auteurs dont il se sert. Il ne compte pas également sur tous ses Mémoires : mais comme les Jésuites Missionnaires demeurent long-tems dans les mêmes endroits & qu'ils n'ont nul intérêt à dire les choses autrement qu'elles ne sont, il paroît fort bien disposé à l'égard des Mémoires, qui viennent de leur main. „ On doit généralement cette justice

„ aux Jésuites, dit l'Ecrivain d'Ams-
„ terdam, que leurs Relations ont
„ rapporté exactement l'Histoire des
„ usages & des mœurs des Peuples,
„ & que ceux mêmes, qui ont voulu
„ décrier la sincérité de ces Relations,
„ se sont vûs dans la nécessité de les
„ copier, ou d'inventer des mensonges pour donner la vogue à leurs
„ Relations nouvelles. „ Il leur rend quelquefois verité pour verité. Il est vrai, dit-il, „ qu'ils ont fait de grandes choses pour la Religion Chrétienne dans tous les Païs Orientaux,
„ & qu'ils s'y sont exposés de bonne
„ foi à des peines & à des travaux,
„ dans lesquels les Apôtres & les
„ Saints de la premiére Eglise reconnoîtroient les véritables devoirs des
„ Pasteurs Evangéliques. Ces témoignages leur sont rendus dans les
„ Relations mêmes des Voyageurs
„ Protestans. „ L'Auteur a cru devoir inserer dans son Ouvrage la Lettre entiére du P. *Bouchet*, sur la Métempsycose des Indiens. Les Indiens y font passer les ames, tantôt des corps des hommes dans des corps humains, tan-

tôt des corps des hommes dans ceux des bêtes, ſelon qu'elles ſont coupables ou vertueuſes. Comment une idée auſſi chimérique & ridicule que celle-là s'eſt-elle répanduë dans toute l'Aſie?

Il faut avoüer que l'Ouvrage, dont nous donnons l'Extrait, découvre un champ bien vaſte au zéle des Miſſionnaires.

ARTICLE XLI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANTIQUITÉS.

DE ROME. On a imprimé en forme de Lettre, un Mémoire des choſes les plus ſinguliéres de Rome, & des Environs. *Le Memorie delle coſe piu ſingolari di Roma e ſue Vicinanze, notate in una Lettera da Franceſco de Fico Roni.* On y a joint l'Explication d'*une Médaille d'Homere.* 1730. *in* 4°. pagg. 30. chés Salvioni.

M. l'Abbé *Franceſco* MARIANI avoit prouvé l'Antiquité de VITERBE, dans ſon ouvrage de *Etruria Metropoli* de 1728, par l'autorité d'*Annius*. Le P. BERET Benedictin l'a critiqué dans une ſçavante Diſſertation anonyme, au tome XI. du Recueil

de M. MURATORI sur la Géogr[a]
de l'Italie du moïen age. M. MARI[...]
répond par une Apologie d'*Annius* de V[...]
be, sous le titre *Breve Notizia delle An[...]*
tá di Viterbo in 4°.

DE HELMSTADT. M. TRE[...]
fait entrer dans son *Thesaurus Antiqui[...]*
Germanicarum ces 218 Auteurs ou Ecr[...]
singulis Populis Veterum Germanorum. Le[...]
ctes ausquels il continuë de commun[...]
ici son plan, lui feront sçavoir s'il [...]
ajoûter ou à retrancher dans cette Liste

De singulis Populis Veterum Germanor[...]

139 *Hertii* notitia Populorum Germani[...]
tiquæ.

140 *Peutingerus* de Populis, qui in [...]
rium Romanum irruerunt.

141 Otton. *Sperlingii* Boreas.

142 *Schubart* de ortu Gothorum.

143 Laur. *Notmann* de origine Gothor[...]

144 *Salanus* pro veris & antiquis Goth[...]
Sedibus asserendis.

145 Jac. *Severi* Oratio de Hyperbore[...]
eminentiâ.

146 *Petreius* de origine Gothorum & [...]

147 B. *Rhenani* origines Gothicæ. [br[...]

148 *Bocleri* Theodoricus Ostrogothus.

149 De *Gyllenborg* de Regno Westgot[...]
in Hispaniâ. *

151 *Leibnitzii* Disquisitio. Utros inco[...]
Germaniæ inferioris aut Scandiæ e[...]
rius initio profectos verisimilius sit
candum.

* Ce qui répond au nombre 150. m[...]
dans l'Or.g.. al.

152 *Stiernhielmii* Anti-cluverius.
153 *Vvollenius* de Republicâ Amazonum.
154 *Sundius* de Patriâ Amazonum.
155 *Kolthoff* de imperio Amazonum.
156 *Gunlingiana* de Amazonibus.
157 Nic. *Mareschalcus* de Herulis & Wandalis.
158 *Hesselius* de Wandalis.
159 Anon. *Rostoch.* de antiquitate & situ Herulorum ac Wandalorum.
160 *Proemsius* de Wandalorum in Africâ, imperio.
161 *Masii* Antiquitates Meclemburgenses.
162 *Tonner* de Regno Longobardorum in Italiâ.
163 *Vvatrangus* de Regno Longobardorum in Italiâ.
164 Aegid. Vander *Mylen* de antiquâ Pomeranorum Republicâ.
165 *Hartknoch* de originibus Pomeranicis.
166 *Hartknoch* de originibus Prussicis.
167 Erasmus *Stella* de Borussiæ antiquitatibus.
168 *Hanckii* antiquitates de Silesiorum nominibus.
169 *Hanckius* de Silesiorum majoribus.
170 *Sommeri* Regnum Vanianum, sive de antiquâ Silesiâ.
171 *Reineccii* recensio Populorum Slavicorum in Germaniá habitantium.
172 *Schurtzfleisch* de rebus Slavicis.
173 *Krugerus* de Serbis.
174 *Eccardus* de numo Attilæ genuino.
175 *Roth* Attila Hunnorum Rex.
176 *Callimachi* Attila.

177 *Pulkavva* de Hevellorum clade.
178 *Beckeri* Livonia, Livonorum veterum naturam, Rempublicam, &c. exponens.
179 *Suffridus Petri* de Friſiorum antiquitate & origine.
180 *Pikart* de abſconditis Friſiæ antiquitatibus.
181 *Schild* de Chaucis.
182 *Eggeling* de Chaucis.
183 *Lindenbrogii* Hiſtoria Chaucorum.
184 Alex. *Torquati* Prolegomena de Cimbris eorumque fortitudine & rebus geſtis.
185, a. *Cellarius* de Cimbris & Teutonibus.
185, b. *Pontanus* de bello Cimbrico.
186 *Lindenbrogii* Chronica belli à Romanis Marii tempore per Octennium geſti.
187 *Rapin* Diſſ. ſur les mœurs, la Religion & la Langue des Anglo-Saxons.
188 Jo. Andr. *Angelini Bontempii* Iſtoria del l'origine de' Saſſoni.
189 *Sheringham* de Anglorum gentis origine.
190 *Reineccius* de origine Saxonum.
191 Chriſt Henr. *Vveiſſius* de Saxonum origine.
192 *Schurtzfleiſch.* de antiquâ Saxonum dignitate.
193 *Vveſtphali* Natales Saxonum Tranſſylvaniæ.
194 Laur. *Zoppeltini* origines & occaſus Traſſylvanorum.
195 *Franckii* origines Nationum præſertim Saxonicarum in Tranſſylvaniâ.
196 *Kolevinck* de Weſtphalorum ſive antiquorum Saxonum ſitu, moribus, virtutibus, & laudibus.

197 *Sagittarius* de nomine Weſtphaliæ.
198 *Hamelmann* de Populis olim in Weſtphaliâ.
199 *Vvinckelmanni* de Saxonum & Weſtphalorum rebus geſtis, ante & circa tempora Wittekindi.
200 *Meinders* de libertate Saxonum ſive Weſtphaliæ.
201 *Neuvvaldus* de antiquis Weſtphaliæ colonis.
202 *Lindenbrogii* Chronica rerum per Arminium geſtarum.
203 *Schurtzfleiſchii* Arminius.
204 *Ulrici Hutteni* Arminius.
205 *Gundlingiana* de Quintilio Varo.
206 *Rechenberg* de Italo Cheruſcorum Duce.
207 *Reineccius* de Angrivariis & Angariâ.
208 D. G. *Moller* de Angaris.
209 *Laurentii* origines Thuringicæ.
210 *Reinhardi* antiquitates Thuringicæ.
211 *Zollmann* de Thuringorum origine.
212 *Vvinckelmann* von Anfang, und Urſprung der Thuringer.
213 *Reineccius* de origine Miſenorum.
214 *Vvaldenfels* de Voigtlandis Nariſcis.
215 *Goldmeier* von Urſprung der Heſſen.
216 *Arnoldus* de Hermunduris.
217 Andr. *Paars* Catti aborigines Batavorum.
218 Andr. *Paa*[illegible]atwixſe outheden.
219 *Eſtor* de Mattiacis.
220 *Sabini* Comment. de appellatione, ſitu, moribus Populorum Marchiæ Brandenburgicæ.
221 *Rulpiſii* Arioviſtus.

221 *Cellarius* de bello adversùs Arioviſtum.
223 *Struvii* notitia Sueviæ antiquæ.
224 *Vvachteri* origines Alemannorum.
225 *Schopflini* Alemannicæ antiquitates.
226 *Sckurtzfleiſch.* de veterum Regno Populoque Burgundionum.
227 *Pontani* origines Francicæ.
228 *Vertot* origine des François.
229 *Leibnitz* de origine Francorum cum notis Eccardi.
230 *Gundlingiana* dubia contra *Leibnitz* cum reſponſo *Leibnitzii.*
231 *Richardus* de Francorum Saliorum origine.
232 *Hertii* notitia veteris Francorum Regni.
233 *Schonhouen* de origine & ſedibus Francorum.
234 *Gobelii* Francorum natales.
235 *Reineccii* origines Francorum.
236 Herm. *Nuenarius* de origine & ſede Francorum.
237 Nic. *Vignerius* de ſtatu & origine veterum Francorum.
238 *Cluverius* de Francis & Franciâ.
239 *Ludevvigii* Hiſtoria Saxoniæ à Francis ſubactæ.
240 *Meier.* de Bojorum migrationibus.
241 *Leibnitz* de veteribus Boiis.
242 *Bebelius* de Triboccis.
243 *Obrechti* Prodromus rerum Alſaticarum.
244 *Schminck* de Adalrico, ſive Duce Alſatiæ.
245 *Brovveri* Proparaſceve Annalium Trevirenſium.
246 Lud. *Schmidts* Schatzkammer der Nederlan, diſchen outheden.

247 *Malbrancus* de Morinis.
248 *Leodius* de Tungris & Eburonibus.
249 *Grotii* antiquitates Bataviæ.
250 *Gronovii* Oratio de tempore immigrationis Batavorum in Insulam suam.
251 *Picardus* de priscâ Celtopœdiâ.
252 *Sperlingii* Diss. de origine veterum Gallorum à Dite.
253 *Boxhornii* origines Gallicæ.
254 *Gosselini* Historia Gallorum veterum.
255 *Ramus* de moribus veterum Gallorum.
256 *Lacarki* Historia Coloniarum à Gallis emissarum.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, LITTERAIRE, NATURELLE, CIVILE.

DE STRASBOURG. Le P. DU-MENIL ci-devant Chancelier de nôtre Université catholique, est Auteur d'une Histoire Ecclesiastique d'un goût particulier, & fort estimée : elle est nouvellement imprimée à Cologne. On en a marqué dans le titre le principal caractére. *Doctrina & Disciplina Ecclesiæ ipsis verbis sacrorum Codicum, Conciliorum, Patrum, & veterum genuinorum Monumentorum secundùm seriem temporum digesta & exposita studio ac operâ R. P. Ludovici* DU-MENIL, *Societatis Jesu Presbiteri, S. Theologiæ Doctoris & Al. Cath. Universitatis Arg. Cancellarii.* On a mis à la fin en propres termes les citations du Grec les plus importantes, & tous les *Index* necessaires faits avec un grand soin. 4. volumes *in fol.* Cologne 1730.

DE MILAN. On a publié ici Disser-

tatio historica, quâ ostenditur Catholicam Ecclesiam tribus prioribus sæculis capitalium criminum reis pacem & absolutionem neutiquàm denegasse, & plures aliæ incidentes quæstiones ad eorumdem temporum Chronologiam Ecclesiasticam pertinentes, quibusdam digressionibus datâ operâ examinantur. L'Auteur est le R. P. *Orsi*, Dominicain, *in* 4. 1730. chés Malalesta.

DE MADRID. Relation d'un Auto-de-fé de Cordoüe. 1730.

LA VIE de Sainte RITA de Casia Augustine, a été écrite par le P. Alvarez DE LA FUENTE, Franciscain : le P. Manuel DE PAZ, a traduit en Espagnol l'Abregé de l'Histoire & des Miracles de la même Sainte, écrite si éloquemment en Portugais.

DE FLORENCE. Le P. GRANDI justifie contre M. TANNUCI, Professeur, comme lui, dans l'Université de Pise, ce qu'il avoit avancé au sujet des fameuses Pandectes Florentines ; sçavoir, qu'elles étoient en usage, près d'un siécle avant leur prétendu recouvrement, à *Amalfi. Nova Disamina della Storia delle Pandette Fiorentine. In* 4. à Faënza.

DE ROME. Les Vies des Peintres Italiens du siécle passé & de celui-ci, composées par M. l'Abbé PASCOLI, à l'imitation de celles de VASARI, s'impriment actuellement.

D'AVIGNON. On a donné une seconde Edition de la *Bibliotéque Jansénienne*, „ „ corrigée & augmentée de plus de la moi- „ *tié.* „ C'est une seconde ébauche d'un ou-

vrage qui pourra devenir considerable & de plus en plus intéressant ; l'Auteur ne s'y engage encore qu'à rapporter les titres des principaux Livres Jansénistes, ou suspects de Jansénisme ; il démasque dans des *Notes critiques*, des Auteurs qui s'étoient célés ; il y rend compte des jugemens qui en ont été portés, & des traits de Doctrine par lesquels ils ont merité ces jugemens ; il a joint aux Livres Jansénistes, à cause de l'affinité de Doctrine, les Livres Quiétistes ; car rien n'est tant ami de l'inaction des Quiétistes, que le systéme Jansénien d'une nécessité continuellement imprimée ou pàr la grace, ou par la cupidité. En effet, si l'on est toûjours mû, ou par une charité, ou par une cupidité, l'une & l'autre si nécessairemant prévenante, & si invincible qu'on ne puisse ni l'éviter, ni la frustrer de son effet, l'inaction des Quiétistes n'est-elle pas le seul parti à prendre, ou même le seul possible ? Et d'ailleurs, si tout le libertinage quiétiste est un tissu d'actions nécessitées & inévitables, comme le Jansénisme l'établit, ne peut-il pas paroître aux Quiétistes, & excusable & permis ? C'est à quoi les Jansénistes ne répondront jamais. Enfin l'Editeur a encore ajouté une *Bibliotéque Anti-Jansénienne*. Ce Livre grossira & se perfectionnera. Il grossira par les additions, dont, tous les jours, de nouveaux ouvrages fournissent la matiére, & par un nombre infini de brochures importantes, dont les titres ont été ici omis. Il se *perfectionnera*, parce que l'on y rangera les *Livres ou leur titre*, de maniére à les faire

plus aiſément trouver par le Lecteur. Par exemple, on met ſous L. S. Le *S. Auguſtin victorieux*, &c. La *Sainte Bible traduite en François* : La *Sainte Virginité*, &c. *Sancti Leonis magni Opera* ; ſous LN. Le *Nouveau Teſtament traduit*, &c. ſous le C. *Cornelii Janſenii Auguſtinus*, &c. au lieu qu'il eſt naturel de les chercher par les noms, *Auguſtin*, *Bible*, *Virginité*, *Leon*, *Teſtament*, *Janſénius*. Il paroit même que le Livre de Janſénius ne doit pas être confondu dans la foule, & qu'il le faloit mettre à la tête de tous les autres, dont il eſt l'objet & la ſource. De plus, on donnera apparemment les titres plus ordinairement en leur Langue propre & en entier, avec leurs circonſtances du lieu & de l'année de l'impreſſion, du nom de l'Imprimeur, de l'Auteur, &c. On s'y fera une loi de donner la premiére fois que l'on parle d'un Auteur, l'abregé de ſa vie, & à chaque livre, l'hiſtoire & les cataſtrophes de ce livre. Deux tables ſont encore à ſouhaiter ; une des Auteurs, qui renverroit à chacun de ſes livres ; & l'autre, des matiéres, qui renverroit à chaque livre où elle eſt traitée. Par ce moïen, premiérement on verroit d'un coup d'œil tous les Ecrivains du Parti, & l'on connoîtroit aiſément tous les ouvrages de chacun ; ſecondement l'on ſçauroit, en un moment, tous les livres du Parti où eſt traitée la matiére ſur laquelle on voudroit s'éclaircir. L'Editeur peut, ſelon la Méthode nouvelle, ſe recommander au Public, pour en recevoir par les livres périodiques, les mémoires qui lui manquent. Ce

Avril 1731.

Livre se trouve à Lyon, chés *Plaignard.*

DE PARIS. On a répandu cet Avis imprimé. „ On vient de faire à Londres, „ une nouvelle Edition du Poëme de la Hen- „ riade de M. *Voltaire*, qui a été imprimée „ d'après un nouveau Manuscrit de l'Au- „ teur, qui vient de mettre la derniére main „ à cet ouvrage, & n'en donnera plus d'E- „ ditions au Public. Elle contient des addi- „ tions très-singuliéres avec une Préface hi- „ storique & critique, & des notes curieuses. „ Il en est arrivé quelques exemplaires à Pa- „ ris, qu'on trouvera chés Josse le fils, ruë „ S. Jacques. On vend ce Poëme cent sols, „ broché en papier marbré. „ Cet Avis n'est point signé.

La Henriade. Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée de beaucoup avec des notes, à Londres chés Hierome Bold Truth, à la Verité. 1730. in 8. *pagg.* 349.

Ce Poëme n'est-il point trop célébre & trop répandu dans l'Europe pour en donner un Extrait? Véritablement il seroit difficile de le faire, sans intéresser ce qui en fait le principal mérite; à sçavoir, la justesse du plan, la beauté singuliére de la versification, & sur tout l'enthousiasme & le génie qui en font l'ame. On se borne donc à rendre un compte précis de cette nouvelle Edition. C'est la sixiéme depuis 1723. En cette année l'ouvrage parut pour la premiére fois intitulé, *le Poëme de la Ligue.* L'Edition, quoi-que défectueuse, fut enlevée & extrêmement applaudie. En 1726. M. de *Voltaire* fit imprimer son Poëme à Londres, en dix

chants, sous le nom de la *Henriade*. Ce fu
d'après les Editions Angloises, que se firen
celles d'Amsterdam, de la Haye, & de Ge-
néve. M. de *Voltaire* toûjours attentif à per
fectionner ses ouvrages, donne enfin cett
Edition de 1730. avec une *Préface* & des *no-
tes* faites par un ami. Elle est beaucoup plu
correcte que les précedentes. Les correction
en effet sont considerables, sur tout par rap
port à certains morceaux qui paroissoien
souffrir quelque difficulté. Ces derniers chan-
gemens que le Poëte lui-même a jugés né-
cessaires, sont le fruit de son attention à
justifier de plus en plus les Eloges du Public
& cette attention fait esperer qu'il ne laisse-
ra rien de ce qui pourroit encore faire peine
dans un Poëme si capable de faire honneur
à la Nation.

DE VENISE. *Joannis Hieronimi* ZA-
NICHELLI *opuscula Botanica posthuma à
Joanne Jacobo filio in lucem edita.* chés *Louisa*
1730. *in* 4. pagg. 87. C'est la description de
tous les simples qui naissent en Istrie, à
Monte Cavallo; au Mont Dellevezite, au
Mont Sumano & sur les *Colli Euganei*.

DE LONDRES. On propose l'im-
pression par souscription des Lettres du Che-
valier Thomas ROE, Ambassadeur des
Rois Jacques I. & Charles I. en Turquie,
Allemagne, Pologne, Suede, Dannemark,
entre 1620. & 1644. cinq voll. in fol. Les
Exemplaires en petit papier, qui ne seront
tirés qu'au nombre de 500, couteront cha-
cun 4. l. & demie sterlins, & les 50, en
grand papier, reviendront chacun à sept gui-

nées & demie. Ces sommes se paieront moitié en recevant la souscription, moitié en recevant le livre.

DE BRUXELLES. Pour 25. Florins (le petit papier) & 36. Florins (grand papier) les souscripteurs gagnant un tiers sur les autres acheteurs, auront ces trois voll. *in* fol. chés *Leonard.* „ Les Mémoires de „ Messire Michel DE CASTELNAU, Seigneur de Mauvissiere, illustrés & augmentés de plusieurs Commentaires & Manuscrits, tant Lettres, Instructions, Traités „ qu'autres Piéces secrétes & originales, „ servant à donner la vérité de l'histoire des „ Regnes de François II. Charles IX. & „ Henri III. & de la Regence, & du „ Gouvernement de *Catherine de Medicis*, „ avec les Eloges des Rois, Reines, Princes „ & autres Personnes illustres de l'une & de „ l'autre Religion, sous ces trois Regnes. „ L'Histoire généalogique de la Maison de „ *Castelnau*, &c. par J. LE LABOUREUR, „ Conseiller & Aumonier du Roi, Prieur de „ Juvigné. „ Nouvelle Edition revûë avec soin, & augmentée de plusieurs manuscrits avec près de 400. armoiries gravées en taille-douce, chés Jean *Leonard.* Les additions, communiquées par les RR. PP. Benedictins, seront I. Les dépêches du Roi, de la Reine-Mere, & du Duc d'Anjou, à M. de la Mothe-Fenelon, Ambassadeur en Angleterre, depuis 1572. jusqu'en Octobre 1575.

II. Des Lettres de *Charles* IX de *Henri* III. & de la Reine leur Mere à la Reine d'Angleterre.

III. L'Instruction donnée à M. de *Castelnau.*

IV. Les dépêches du Roi & de la Reine-Mere à M. de *Castelnau*, depuis le 23. de Novembre 1575. jusqu'au 6. d'Août 1578.

V. Les Lettres du Roi & de la Reine-Mere à la Reine d'Angleterre, pendant le même tems.

VI. Une Instruction donnée au mois de Decembre 1575. pour négocier le Mariage du Duc d'Alençon & de la Reine d'Angleterre ; avec 6. Lettres du Roi & de la Reine-Mere, sur cette négociation.

DE VALENCE. D. Greg. MAYANSICASCAR a imprimé une Vie de S. Ildefonse, en Espagnol, *in* 12. 1727.

DE MADRID. Jos. CASSANI, *Vida de S. Luis Gonzaga in* 8. 1726. On a du même Auteur la Vie de S. Stanislas Kotstka.

Les Constitutions du Collége de l'Assomption de la Mere de Dieu, appellé *de la Monforta*, sont imprimées.

Descripcion historica de Genova avec figures 1730.

L'ancienne Castille en deux voll. in fol. dont le premier a été imprimé à *Salamanque*, & le second ici en 1728. & 1729. L'Auteur est le P. *Jean de S. Antoine*, Franciscain déchaussé, *en Castilla la Vieja.*

On a recueilli des particularités fort recherchées, sous le titre d'*Enchiridion de noticias particulares que han suc edido en toda España y otras partes desde la creacion del mundo, hasta el año de 1726.*

La Descripcion de las Indias augmentée &

Avril 1731.

corrigée en cinq volumes in fol. 1730. *De los hechos de los Espagnoles en las Indias occidentales.* 8. decades : Vol. in fol. 1730. *Origen de los Indios del nuevo mundo y Indias occidentales aña dido.* In fol. 1730.

DE LISBONNE. *Memoires* de l'Académie Royale de l'histoire de Portugal, *in* fol. 8. voll. Manuel TELLEZ de Sylva, a imprimé l'histoire de cette Académie. In 4. 1. vol.

DE MADRID. L'Abrégé de l'histoire Chronologique d'Espagne en 16. voll. *in* 4° par Jean de FERRERAS, s'est publié depuis 1700. jusqu'à 1727. Il y en a 16. voll. Le dernier a été attaqué par un vol. in 8. qui a ce titre, *Diego* MECOLAE *Ferreras contra Ferreras y Cuña del Mismo palo sobre la parte* 16. *de sa historia de España.* In 8. 1728.

D. Diego Martinez DE CISNEROS a publié *Anti-Ferreras in* 4. 1724. De plus une autre Critique en 1729. *In* 4. *Franc. de Bergansa* FERRERAS *convencido con critico desengano en el Tribunal de los Doctos.*

DE LISBONNE. *Manuel* de Lô, a donné des *Memoires Historiques* des Archevêques, Evêques & Ecrivains Portugais de l'Ordre de N. D. du Carmel, in 4. De plus, des *Memoires Historiques de la Province de Portugal* du même Ordre, in 4.

D'ALCALA. L'Histoire de la Ville de *Complut*, vulgairement appellée Alcala de Henares a été donnée par D. Miguel de PORTILIA & ESQUIVEL, in 4.

DE LISBONNE. M. ANT. ROD. COSTIUS, a donné *de Vita & rebus gestis Nonii*

Avril 1731. Li v

Alvarezii Pyreriæ Lusitaniæ Comitis-Stab. In fol. avec Figures.

ARTS.

De Florence. *Le Riposo di Raphaele* est réimprimé avec de nouvelles Figures. L'Auteur de ce Dialogue sur la Peinture & la Sculpture si bien écrit & si estimé, enseigne l'invention, la disposition, le choix des attitudes, le dessein, le coloris.

TABLE

DES AUTEURS.

Le P. Beret.	739
Le P. Brumoy. *	601
Jos. Cassini.	752
M. Michel de Castelnau.	751
D. Diego Martinez de Cisneros.	753
M. Ant. Rod Cosfius.	*ibid.*
Le P. Cuypers. *	581
Le P. Fellon. *	701
Jean de Ferreras.	753
M. Franç de Pico-Roni.	739
Le P. Alvarez de la Fuente.	746
Le P. Grandi.	746
M. de la Hire.	637
Le P. Jean de S. Antoine.	752
Le P. Labat.	680
M. le Laboureur.	751
Manuel de Ló.	753
Le P. Mahoudeau. *	637

TABLE DES AUTEURS.

M. l'Abbé Mariani. 739
D. Greg. Mayanſicaſcar. 752
Le P. Du-Menil. * 745
Le P Orſi., 746
M l'Abbé Paſcoli. 746
M. Paſcoli, Médecin. 714
M. l'Abbé Pelletier. 616
Le P. Pezenas. * 696
D. Miguel de Portilia & Eſquivel. 753
Le Chevalier Thomas Roe. 750
Le P. San-Felice. * 667
M. Trever. 740
M. de Voltaire. 749
Joan. Hier. Zanichelli. 750

TABLE

DES MATIERES.

A

Amida, Divinité du Japon, ſa puiſſance, culte qu'on lui rend. 731
Apothéoſe, commune au Japon. *Ibid.*
Ariſtophane. Caractére de cet Auteur & de ſes Ouvrages. 602. Diverſité des ſentimens à cet égard. 605

B

Bénin. Religion des Peuples de *Bénin*, leur culte. 735. Cérémonies qu'ils obſervent aux obſéques de leur Roi. 736
M. de *Beüil.* Remarques ſur quelques endroits

de sa Traduction, du Livre de l'Imitation de J. C 624. 625
Bisnagar. Quelle y est l'obligation des Veuves après la mort de leur Epoux ? 723
Bologne. Curiosités de cette Ville. 687 *& suiv.*
Bzovius. Sa méprise au sujet de *S. Jacques* Patron de l'Espagne. 583

C

Caffres. Leur Religion. 736
Chinois. Leur créance, leurs Cérémonies & Coutumes Religieuses. 727. *& suiv.*
Comédie. Son origine. 603
Congo. Divinités des Peuples de ce Royaume. 736

D

S. *Dominique*. Description de son Tombeau. 689. 690

E

Ecliptique. Son obliquité. 697
Equations Grégoriennes des années Juliennes avant J. C. 659. 660. Après J. C. 661. *& suiv.*
Ethiopiens. Leur créance. 734

F

Florence. Ce qui la rend considérable. 687

G

M. *Gassendi*. Critique de l'Observation, qu'il fit en 1636. à Marseille. 698
Gaures. Leurs Cérémonies nuptiales & funébres. 734
Grace. Différence, qui se trouve entre les Thomistes & les Jansénistes, sur ce qui donne l'efficacité à la Grace. 673 Entre la Grace suffisante des premiers & celle des autres. 675

Guinée. Cérémonies, que les Peuples de cette Contrée observent à la mort de leur Roi. 735
H
Hypothése solaire de M de la Hire. 637. Son Analyse. 639. *& suiv.*
I
S. *Jacques* le Majeur. Son Histoire. 581. Année de son martyre déterminée. 585. Translation de son corps en Espagne. 587. Sa découverte. 590. Preuves de sa Prédication en Espagne. 594. *& suiv.*
Jansenius. Sa Doctrine condamnée par les principes de la Théologie Thomistique. 667. *& suiv.*
Japon. Sectes & Religions des Japonois. 730. *& suiv*
Jésuites Missionaires. Ce que pense de leurs Relations un Ecrivain d'Amsterdam. 737. leur Eloge par le même. 738
L'Imitation de J. C. Traduction nouvelle. 616. Idée de la Traduction de M. *Pelletier*. 621. De celle du P. *Brignon*. 622. Comparaison des deux Traductions. 634
Islandois. Idée qu'ils ont de l'Enfer. 733
L.
M. de l'*Aigle*, Armateur de Marseille. Belle action qu'il fit à la vûë de Livourne. 684
Lapons. Coutume, qu'ils observent envers leurs morts. 733
Livoniens. Leurs Cérémonies funébres. 733
M.
Marseille. Sa latitude. 698
Médecine. Traité de l'Homme ou du Corps

humain vivant, par rapport à la santé ou à la maladie. 714. *& suiv.*
Métempsycose. A quoi elle engage les Indiens. 721
N
Nobunanga, Empereur du Japon, qui se fit reconnoître pour le Dieu de l'Univers. 731
P
Pégu. Créance des Péguans, leurs Divinités. 724
Pélérinage de S. *Jacques* en Galice. 592
Pise. Son état présent. 686
Pseaumes. Paraphrase. 702. *& suiv.*
S
San-Remo. Sa situation, son commerce. 681
Savonne. Description de cette Ville. 681. 682
Siamois. Leur Religion, leur culte, leurs superstitions. 724. 725
Siberie. Créance des Sibériens; Fête annuelle qu'ils célébrent. 731
Stuc. Sa composition. 682
Surate. Charité de ses Habitans pour les Animaux. 722
T
Tartares, Leur culte. 732
Théatre des Grecs. 601
M. de *Tillemont*. Réponse à ses Objections contre la Translation du Corps de S. *Jacques* en Espagne. 588
Tunquinois. Leurs Divinités. 725. 726

Avril 1731.

TABLE
DES ARTICLES.

Article XXXI. ACta S. Jacobi, &c. *Actes ou Histoire de S. Jacques le Majeur*, &c. p. 581

Art. XXXII. *Le Théatre des Grecs*, &c. p. 601.

Art. XXXIII. *Imitation de J.C.* &c. p. 616

Art. XXXIV. *Analyse Astronomique de l'Hypothése solaire de M. de la Hire*, &c. p. 637

Art. XXXV. Jansenii Doctrina.... *La Doctrine de Jansenius condamnée par les Principes de la Théologie Thomistique*, &c. p. 666

Art. XXXVI. *Voyage du P. Labat en Italie*, &c. p. 680

Art. XXXVII. *Observation de l'Obliquité de l'Ecliptique & de la latitude de Marseille*, &c. p. 696

Art. XXXVIII. *Paraphrase des Pseaumes*, &c. p. 701

Art. XXXIX. Alex. Pascoli... de homine, &c. *Traité de l'homme, ou du corps humain vivant*, &c. p. 714

Art. XL. *Cérémonies & Coutumes Religieuses des Peuples Idolâtres*, &c. p 719

Art. XLI. *Nouvelles Littéraires.* p. 739

D'ITALIE. *De Rome.* pp. 739. 74[illegible]

Avril 1731.

De Florence. pp. 746. 754
De Milan. p. 741
De Venise. p. 750
D'ALLEMAGNE. *De Helmstadt.* p. 740.
De Bruxelles. p. 751
D'ESPAGNE. De Madrid. pp 746. 52. 753
De Valence. p. 752
D'Alcala. p. 753
DE PORTUGAL, De Lisbonne. p. 753
D'ANGLETERRE. *De Londres.* p. 750
DE FRANCE. *De Paris.* p. 749
De Strasbourg. p. 745
D'AVIGNON. p. 746

ERRATA pour le Mois de Décembre 1730.

PAge 2091. *ligne* 11. *effacés les deux virgules*, & *lisés* distinction. M. p. 2095. *l.* 5. non. Les *lis.* non les. p. 2096. *l.* 20. lieu, touchant *lis.* lieu. Touchant. p 2097. *l* 5. de *lis.* des. p. 2098. *l.* 24. Art 3 *lis.* Art, *ibid.* *l.* 25. versification, *lis.* versification : p. 2099. *l.* 8. vers, effectivement, *lis.* vers. Effectivement. p. 2101. *l.* 11. manifeste suivant *lis.* manifeste. Suivant. p. 2111. *l.* 4. persuades *lis.* persuaderés. p. 2112. *l.* 3. service *lis.* services. p. 2124. *l.* 8. récolte *lis.* recolte. p 2125. *l.* 17. naturellemant *lis.* naturellement. p. 2128 *l.* 6. relation. Italienne *lis.* relation italienne p. 2129 *l* 7. parroissuit *lis.* paroissoit. p. 2146. *l* *prem.* Commenteurs *lis.* Commentateurs. p. 2151. *l.* *dern.*

ERRATA.

principalument *lis.* principalement. p. 2154. *l.* 17. par, ces *lis.* par ces. p. 2158. *l.* 2. sur *lis.* seur *ibid. l.* 6. pout *lis.* pour. p. 2160. *l.* 24. de *lis.* le. p. 2161 *l.* 17. n'a fait entendre &c. *lis.* s'éloigne fort lui-même de ses propres principes; au lieu que M. le Clerc ne se contredit point. Car M. le Clerc n'a fait entendre &c. *ibid. lig.* 18. Phisophie *lis.* Philosophie. p. 2197. *l.* 5. & 6. rétournant *lis.* retournant. p. 2208. *l.* 7. & 8. vérité , sou *lis.* verités, ou. *ibid. l.* 15. celle, *lis.* celles. p. 2230 *l.* 8. surprénante *lis.* surprenante. p. 2232. *l.* 15. GIBERT. L'un *lis.* GIBERT, l'un. p. 2238. *l.* 26. *effacés la virgule. ibid. l.* 27. Martini SRENCHKII *lis.* Matthiæ SCHECKII. *ibid. l. dern. amobaorum* lis. *amabaorum.* p. 2239. *l.* 9. *Cismgrano* lis. *Cis Nigrano.* p. 2242. *l dern.* un *lis.* une. p. 2243. *l. dern.* générale l'autre *lis.* générale, l'autre. p. 2248. *l.* 18. importante présenté *lis.* importante, présenté. *ibid. l.* 22. duns *lis.* dans p. 2273. *l* 3. *effacés le chiffre* 2130. p. 2274. *l.* 5. Com *lis.* Dom. Dans la table *lign.* 16. *de Loüis* lisés *de Saint Loüis. lig.* 18. *du passage* lis. d'un passage.

ERRATA pour le Mois de Janvier 1731.

PAge 6. *l.* 13. ou les *lisés* & les. p. 7. *l.* 4. dressé *lis.* dressée. p. 8. *l.* 3. de l'Evêque *lis.* Evêque. *Ibid. l.* 13. & bien *lis.* est bien. *Ibid. l.* 14. , défend *lis.* . Il defend. p. 9 *l* 26. l'adressa *lis.* s'adressa. p. 10. *l.* 12. & pour *lis.* ou pour p. 11. *l.* 4. que de lui parler *lis.* que lui de parler. p. 14. *l.* 15. pis qu'à *lis.* jusqu'à. p. 24. *l.* 26. estropiées *lis.* estropiée p. 55. *l.* 20 leurs *lis.* leur. p. 64. *l.* 26. descendirent *lis.* descendoient. p. 65 *l.* 1. *Pausonias* lis. *Pausanias.* p. 73 *l.* 1. dans *lis.* de. *Ibid. l.* 15. un aussi *lis.* aussi un. p. 74. *l.* 14. le corps *lis.* le coup. p. 86. *l.* 14. raison.

ERRATA.

lis. réflexion. p. 87. *l.* 16. *otés la premiè*
dernière virgule. p. 88. *l.* 14. *otés la virg*
91. *l.* 6. grandes *lis* grands. *Ibid. l.*17. & 1
roissoient *lis*. paroissent. p. 92. *l.* 4. qu'e
qu'elles.*ibid.l.* 7. prodigieulement, excessiv
lis. prodigieusement, excessivement. *Ibid.*
inconçévable *lis.* inconçevable. *ibid. l.* 27. tele
lis. telescope : p. 93. *l.* 1. éloignemen
éloignement. p. 94. *l.* 1 qui régne est *l*
régne, est. *Ibid. l.* 24. mouvément *lis.* mouve
Ibid. l. dern. convinquante *lis.* convainquante
l. 7. ses *lis.* ces. p. 95. *l.* 26. retenir *lis.*
nir. p. 97. *l.* 11. saturne *lis.* Saturne. *Ibid.*
élevé *lis.* élevés. p. 98. *l.* 4. mêmes, *lis*
mes; p. 100. *l.* 4. *Dentulas* lis. *edentulas*. *Ibi*
trouvées *lis.* jugées. p. 101. *l.* 2. Aut
même *lis.* Auteurs, même p. 102. *l.* 12
ab Academiis. Ibid. l. 13. *collectum* lis *collect*
103. *l.* 8. *lisés* par elle-même, prévenante.
20. *staplétou* lis. *Stapleton*. p. 105. *lig.* 4.
ipsa concurrentia. p. 108. *l.* 22. pourroit-
pouvoit-il. p. 109. *l.* 9. fenolo *lis.* Fenelo
110. *l.* 18. *lisés* catholiques. Telles. p. 11
aux Champs *lis.* au Champ. *ibid. l.* 2. releve
leve *ibid. l.* 11. *superna* lis. *superna ib. l.* 15. *S*
lis. *Spiritus*. p. 112. *l.* 6. Concile. *lis.* Co
p. 114. *l.* 12. *lis.* de Graveson. p. 118.
lis. donc, leur dira-t-on, p. 119. *l.* 3.
lis. *Annat. ibid.* 23. & 24. *lis.* ce qu'ont pen
la matiére en question ces. p. 121. *l.* 13
bandonné *lis.* n'abandonne. *ibid. l.* 27. appo
oppose. p. 124 *l.* 13. général *lis.* Général.
21. à la grace *lis.* à la gloire. p. 125. *l.* 13.
lisés (la grace de Dieu & la volonté de l
me). p. 139. *l.* 8. authentiques *lis.* authen
p. 150. *l.* 9. Ainsi nous *lis.* Ainsi, comme
p. 151. *l.* 6. *effacés* de. p. 153. *l.* 27. par
lis. pourtant. p. 157. *l.* 17. , par *lis.* .
158. *l.* 12. à tous, *lis.* à tous : p. 159.
puissance, *lis.* puissance : p. 161. *l.* 15. *lis*
l'autre. Selon. *ib. l.* 27. *lisés* grace. Selon.

Avril 1731.

ERRATA.

l. 13. sages *lis.* justes. p. 163. *l.* 9. *lisés* indifférente. Chés. p. 164. *l.* 26. *lis.* conséquent : p. 165. *l.* 22. *lisés.* Les. p. 169. *l.* 3. *lis.* les syllabes. Il. p. 170. *l.* 23. annonçée *lis.* avançée. p. 171. *l.* 6. *lis.* ARTS ; p. 177. *l.* 13. *hanc* lis. *nunc.* p. 182. *l.* 7. un Traité *lis.* une Carte.

Février.

PAg. 197. *ligne* 9. Dédiée, *lisés* Dedié. *ib. l.* 18. un nouveau au contraire *lis.* un nouveau. Aucontraire. p. 198. *l.* 12. & 13. aimable quoi *lis.* aimable. Quoi. p. 199. *l.* 16. cet *lis.* & cet *ib. lig.* 22. quoique *lis.* Quoique. p. 200. *l.* 20. grace du sacrifice *lis.* Grace, du Sacrifice. *ibid. l.* 21. Autels de la communion *lis.* Autels, de la &c. *l. derniere effacés.* à la foi & p. 201. *l.* 19 .qui que *lis.* quoique *ibid. l. derniere* delivré *lis.* delivrés p. 202. *l.* 12. proposées *lis.* proposés. *ibid. l.* 15. pour tant *lis.* pourtant. *Ib. l.* 25. ainsi *lis.* Ainsi. p. 203. *l.* 5. Douteux, *lis.* douteux. *ibid. l.* 12. fondée *lis.* fondé. *ib. l.* 18. *lisés* Dieu : & p. 204. *l.* 1. fut *lis.* fût. p. 205. *l.* 12. forces, qu'est-ce *lis.* forces. Qu'est-ce. *ibid. l.* 27. n'aimerons *lis.* n'aimions. p. 209. *l.* 11. l'eut faite *lis.* l'eût fait. *ib. l.* 16. ses, *lis.* les. p. 210. *l.* 6. dévelopées *lis.* dévelopés. p. 213. *l.* 5. Mais *lis.* mais. *ibid. l.* 21. sensibles *lis.* sensible. p. 215. *l.* 9. suite *lis.* fuite. *ibid. lig.* 11. & tous *lis.* & de tous. *ibid. lig.* 28. Foi. *Ajoûtés.* On y traite l'esperance. p. 216. *l.* 13. déffaut *lis* défaut. p. 217. *lig.* 17. 18. & 19. *lis.* où ces Auteurs traitent de la dérivation & de la révulsion, qui se font par la saignée. *ibid. l.* 21. démontrés on *lis.* démontrés, on. p. 218. *l.* 11. doit être *lis.* doit en être. *ibid. l.* 14. ou *lis.* où. *lig.* 20. desarmant *lis.* détournant. *lig.* 26. conçoit *lis.* connoit. p. 219. *l.* 22. 25000. *lis.* 250000. p. 221. *l.* 2. ou *lis.* où *lig.* 4. séreux. *lis.* séreux ? *lig.* 8. déffaut *lis.* défaut. *lig.* 9. entrés *lis.* en très. *lig.* 21. participent t'ils *lis.*

Avril 1731.

ERRATA.

participent-ils. p. 222. *l.* 2. conposée *lis.* composée. *lig.* 6. graindé *lis.* grain de. *lig.* 29. qui la recharge *lis.* qui surcharge ces parties. p. 223. *lig.* 17. d'éprit *lis.* d'esprit *lig.* 18. formerces. *lis.* former ces. p. 224. *lig.* 10. ou *lis.* où *lig.* 19. C'est, dommage *effacés la virgule.* p. 226. *l.* 18. ouvrir *lis.* avoir. p. 229. *l.* 11. cas pressant, moins *lis.* cas, pressant moins. p. 230. *lig.* 16. ramaux *lis.* rameaux. *l.* 20. tuyaug *lis.* tuyaux. p. 231. *l.* 7. déffier *lis.* défier. p. 232. *lig.* 4. au paravant *lis.* auparavant. p. 233. *l.* 19. ce fera *lis.* ce sera. *lig.* 21. rérservoir *lis.* réservoir. p. 234. *l.* 19. quelle. *lis.* qu'elle p. 235. *lig.* 2. batir *lis.* bâtir. *lig.* 11. trompe *lis.* le trompe. p. 236. *l.* 1. du pied par exemple fait *lis.* du pied, par exemple, fait. *lig.* 29. saignées ! *lis.* saignées ? p. 245. *l.* 6. décris *lis.* décrits. p. 247. *lig.* 7. *effacés* mal. p. 259. *l.* Patrimoniales *lis.* Matrimoniales. p. 262. *l.* 21. sur *lis.* Sur. p. 271. *l.* 26. approuver *lis.* à aprouver. p. 262. *lig.* 21. sur *lis.* Sur. p. 280. *l.* 22. allegories précieuses *lis.* allegories; allégories précieuses. p. 292. *l.* 28. d'illyrie *lis.* d'Illyrie p. 293. *lig.* 10. Quinetius *lis.* Quinctius. p. 294. *l.* 5. Quinetius *lis.* Quinctius. p. 299. *lig.* 7. échût *lis.* échut. p. 304. *l.* 5. produit *lis.* produits. p. 314. *lig.* 10. infectée *lis.* infestée. p. 330. *lig.* 1. Le commerce *ajoûtés* de lettres. *lig.* 4. S. Austrefille *lis.* S. Austregisille. *lig.* 23. quelle *lis.* qu'elle. *ibid.* rédevable *lis.* redevable. p. 331. *l.* 11. Bien *lis.* bien. p. 334. *lig.* 8. *Vienn-dictum* lis. *Vienn. dictum.* *lig.* 10. TRENENT *lis.* TENENT. p. 334. *l.* 4. & 5. chatre *lis.* Chapitre. p. 336. *l.* 10. produit *lis.* produits. p. 337. *l.* prem. connoissent guéres *lis.* connoissoit guéres. p. 339. *l.* 6. s'ssembler *lis.* s'assembler. p. 340. *lig.* 1. les *lis.* ses. p. 341. *l.* 3. Bathasar *lis* Balthasar. *lig.* 12. d'esprit d'une *lis.* d'esprit, d'une. *lig.* 21. fut *lis.* fût. p. 343 *l.* 20. à échappéau traducteur *lis.* a échappé au Traducteur, *lig.* 27. *lugo lis. luego* p. 344. *l.* 5. 1e. *lis.* 1er *lig.* 15. Ferdinand dit, le *lis.* Ferdinand, dit le, *lig.*

Avril 1731.

ERRATA.

22. *Rey*, on *lis.* *Rey*. On. *Ibidem* otés les ,, aux lignes 8. 9. 10 11. 12. 19. 20.21. 22.29. p. 345. otés les ,, aux lignes 1. 2. mettés-en aux lignes 16. 17. 18. *l.* 1. quittat *lis.* quittât, *lig.* 4. *datores* lis. *dadores*, *lig.* 6. Major *lis.* Mayor, *lig.* 9. inadvertances *lis.* inadvertences. *lig.* 12. influë *lis.* influent, *lig.* 14. Si *lis.* si. p. 346. *l.* 2. favonis *lis.* favonio *lig.* 3. tant *lis.* tan. *l.* 13. éternisé *lis.* éternisés. *lig.* 14. *excusa* lis. *Escusa*, *lig.* 15. *noticius* lis. *noticias* lig. 25. genre. Page *lis.* genre ? Page. p. 347. *l.* 8. *co* lis. *lo*, *lig.* 17. *los.* , *dioses* otés la virgule p. 348. *l.* 1. caractére, p *lis.* caractére. P. *lig.* 2. Roys les *lis.* Rois, les *lig.* 8. Rois ; par *lis.* Rois , par *lig.* 22. paraphrase *ajoûtés une virgule*, lig. 23. Déclare *lis.* déclaro. p. 349. *l.* 18. ils est. *lis.* il est. *lig.* 20. Panégyriques , M. *lis.* Panegyriques. M. *lig.* 25. abréger passons *lis.* abréger, passons. p. 350. *l.* 14. leurs plumes *lis.* leur plume. *lig.* 24. *Elenò el Oriente* lis. *Elenò el Oriente el.* lig. 25. *mais* lis. *mas.* p. 351. *l.* 4. *Gustaro* lis. *Gustavo*, lig. 5. *suecia* lis. Suecia. *lig.* 7. l'imiter, Tamerlan, *lis.* l'imiter (Tamerlan). *lig.* 9. sçavant *lis.* sçavans. *lig.* 10. des *lis.* Des. *lig.* 15. Etat *lis.* Etat. p. 352. *l.* 6. d'Espagnes *lis.* d'Espagne. *lig.* 9. conquetes *lis.* conquêtes. *lig.* 11. de M.rs. *lis.* de M: D. S. *lig.* 22. *de Espana* , cette lis. *de España*. Cette. p. 353. *l.* 1. d'ètte *lis.* d'être *lig.* 2. de M. D. *lis.* de M. D. S. *lig.* 7. dût *lis.* dut *lig.* 8. vertus ; & *lis.* vertus , & *lig.* 11. constantin *lis.* Constantin. *lig.* 14. Gezelli *lis.* Gazelli. p. 355. *l.* 6. & 28. ou *lis.* où P. 356. *lig.* 8. Lecteur, M. *lis.* Lecteur, M. p. 357. *l.* 11. est dit-il très *lis.* est , dit-il , très. p. 358. *l.* 6. verité , de la *éffacés la virgule.* lig. 9. *credere* & c'est *lis.* *credere* , &c. C'est. *lig.* 20. SPANHEM *lis.* SPANHEIM. *lig.* 23. a *lis.* à. p. 359. *l.* 15. de *lis.* des. *l.* 16. exactitude *lis.* exactitude. *lig.* 18. vignettes chés *lis.* vignettes. Chés. *lig.* 19. Smilh fol. *lis.* Smith. Fol. *lig.* 22. *aenea* lis. *Aenea.* lig. 23. prosthume *lis.* posthume. *lig.* 29. sont *ajoutés* au,

Avril 1731.

ERRATA.

p. 360. *l.* 3. ancedotes *lis.* anecdotes. *lig.* 6. *gataris* lis. *Gataris*. lig. 8. *galeatius gatarius* lis. *Galeatius Gatarius*. lig. 9. Bibllioteque *lis.* Bibliothéque. *lig.* 12. & 17. *Ad* lis. *ad*. p. 362. *l.* 16. tuistonne *lis.* tuistone. *lig.* 18. Pretorji *lis.* Prætorij. p. 363. *l.* 9. lurlezuo *lis.* Turlerus. *lig.* 11. endekter. *lis.* endeckter. *lig.* 12. aderer *lis.* anderer. *lig.* 13. volker. *lis.* Volcker. p. 364. l. 5. *britannorum* lis. *Britannorum*. lig. 7. *ad a*. lis. *ad an*. lig. 8. *britanniam* lis. *Britanniam*. *lig.* 15. *lande* lis. *Landen*. lig. 24. parties, le *lis.* parties. La. p. 365. *l.* 8. Tour *lis.* Tours. p. 366. *l.* 19. ZOTLANDT. *lis.* ZOUTLANDT. p. 367. *l.* 9. mouvemen *lis.* mouvement. p. 368. *l.* 1. vessue *lis.* vessie. p. 369. *l.* 4. 1730. seroit *lis.* 1730, il seroit. *lig.* 21. Koska, plusieurs. *lis.* Kostka. Plusieurs. *lig.* 25. ou *lis.* où. p. 370. *l.* 6. Dieu le Lecteur *lis.* Dieu. Le Lecteur. *lig.* 26. l'une *lis.* l'un. p. 371. *l.* 4. chef & *lis.* chef, & *lig.* 19. volu-me *lis.* volume. p. 372. *l.* 21. Beru *lis.* Bern. *lig.* 25. sait *lis.* fait. p. 375. *l.* 6. Ouvrges *lis.* Ouvrages. *lig.* 8. publiés est *lis.* publiés; est. *lig.* 10. VIRINI *lis.* QUIRINI. *lig.* 12. Vatican pour *lis.* Vatican, pour p. 376. *l.* 7. Communiquerons *lis.* communiquerons. *lig.* 9. der *lis.* des. *lig.* 14. produit *lis.* produits *lig.* 15. le *lis.* la. *lig.* 20. *Cavalleresca* lis. *cavalleresca*. lig. 21. *libritre* lis. *libri tre*. lig. 22. on *lis.* On. p. 377. *l.* 16. *Cerimanie* lis. *Cerimonie*. lig. 37. éditions, jamais *lis.* éditions. Jamais. p. 378. *l.* 3. *Dell* lis. *Dell'*. lig. 10. verone *lis.* Verone. *lig.* 21. *Cassiodorji* lis. *Cassiodori*. lig. 29. inseré *lis.* inserées. p. 379. *l.* 10. Rithmiques. Une *lis.* Rithmiques, une.

ERRATA.

Mars.

PAge 398. *ligne* ménagé *lisés* ménagée, p. 403. *l.* 28. cent *lis.* cens. p. 404. *l. premiére* d'un coup *lis.* à coup. p. 429. *l.* 3. amma estramenti *lis.* ammaestramenti. p. 443. *l.* 21. rendu *lis.* rendus. p. 445. *l.* 7. qu'il *lis.* qui. *Ibid. l.* 10. cepandant *lis.* cependant. p. 446. *l.* 15. prouve la facilité *lis.* procure la felicité. p. 447. *l.* 6. Chétien *lis.* Chrétien, *Ibid. l.* 14. ocuppe *lis.* occupe. p. 456. *l.* 6. la *lis.* là. p. 461. *l.* 25. tiré *lis.* tirée. p. 471. *l.* 4. *Dedié lis.* Dédiée. p. 476. *l.* 23. tems, les *lis.* tems. Les: *Ib. l.* 24. son *lis.* sont p. 478. *l.* 16. ne *lis.* Ne, p. 479. *l.* 4., ii *lis.* . Il. p. 492. *l.* 22. Archim de *lis.* Archimede. p. 493. *l. premiére, troisiéme & ailleurs* du 96. gone *lis.* du 96gone. p. 494. *l.* 22. à 12. *lis.* à racine 2. p. 501. *l.* 8. n'auroit *lis.* n'avoit. p. 503. *l.* 25. vérifiées *lis.* vérifiés. p. 509. *l.* 26. commus *lis.* communs. p. 520. *l.* 27. chant, cette *lis.* chant. Cette. p. 521. *l.* 3. On *lis.* I. On. p. 525. *l.* 11. quc *lis.* que. p. 546. *l.* 3. *Chalsea* lis. *Chelsea.* p. 557. *l.* 15. *Noriomagus* lis. *Noviomagus.* p. 562. *l.* 8. Gallica Germanica *lis.* Gallica, Germanica. p. 564. *l.* 23. celle *lis.* celles. p. 565. *l.* 21. Messe *lis.* Messes. p. 567. *l.* 3. Communion *ajoûtés* du Prêtre. p. 568. *l.* 7. par *lis.* pas crû. *Ib. l.* 9. c'est que *lis.* c'est ce que.

ERRATA.

Avril.

Pages 589. *ligne* 8. sçavant, *lisés* sçavant.
590. l. *dern.* pour *lis.* par.
592. l. 15. va ste, *lis.* vaste.
617. l. 10. littéraire, *lis.* littérale.
620. l. 20. 21. Flammans. *lis.* Flamans.
635. l. 6. sicempresse. *lis.* si empressé.
636. l. 33. sae as, *lis.* sacras.
685. l. 21. maitre, *lis.* maître.
695. l. 16. daus *lis.* dans.
713. l. 10. ilt raite. *lis.* il traite.
719. l. 11. sçaurols, *lis.* sçauroit.

FIN.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1731.

Des Sciences & des beaux Arts

ommencés d'imprimer l'an 1701
Trevoux, & dédiés à ſon Alteſ
Sérénissime, Monſeigneur le
DUC DU MAINE.

May 1731.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Février 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc ; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	5. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1731.

ARTICLE XLII.

Les Voyages de Cyrus. Avec un Discours sur la Théologie & la Mythologie des Payens, & une Lettre de M. FRERET à l'Auteur. Nouvelle Edition. In 4°. pp. 455. sans l'Epître dédicatoire & la Préface. A Londres 1730.

VOICI une seconde Edition de ce Livre si fameux, & par les applaudissemens qu'il a reçus, & par les critiques qu'il a essuyées. C'est le sort des bons Ouvrages. On a blamé

celui-ci, faute d'en avoir bien co
le dessein. Il est à propos de le f
sentir. L'Auteur ne s'est point pro
sé de donner un Poëme Epique ou
Roman ; mais d'instruire un je
Prince de tout ce qu'il doit sçav
sur tout par rapport à sa Religion
est sans contredit l'objet de la pre
re & la plus essentielle de ses obl
tions. Pour cela, il a choisi C
un des plus parfaits Princes de l'A
& il l'a pris dans un tems, où
profonde paix lui donnoit le loisi
voyager, & de s'instruire des Lo
des Mœurs des differentes Nat
célébres. Rien de mieux imaginé
ce seroit une injustice, de voulo
trouver une multiplicité fabul
d'avantures inutiles au but de l'
vrage. Voilà le dessein général, &
frappe d'abord les yeux : mais c
de l'Auteur est plus relevé encore
plus digne de lui. Comme l'imp
& l'irréligion font tous les jour
nouveaux progrès, il a voulu f
sentir la folie de ces prétendus sa
qui blasphément ce qu'ils ignor
en donnant des principes solides

lumineux, qui confondent d'abord les Athées, & ensuite les Déistes; en sorte que par un progrès insensible & bien ménagé, l'Athée devienne Déiste, & le Déiste un vrai Fidéle. C'est pour arriver à cette fin, qu'on fait parler ici les plus grands Philosophes de l'antiquité, chacun selon ses idées; jusqu'à ce qu'enfin le Prophéte *Daniel* achéve de mettre la derniére main à l'instruction de *Cyrus*, en retranchant tout ce qui s'est mêlé de fabuleux à la Philosophie profane.

On a donc le plaisir de voir dans cet Ouvrage, deux choses bien dignes de remarque; sçavoir 1° que les plus célébres Philosophes de tous les tems & de tous les païs, ont eû l'idée d'une Divinité suprême, qui a produit le monde par sa puissance, & qui le gouverne par sa sagesse. 2°. Que les vestiges des principaux Dogmes de la Religion révélée sur les trois Etats du monde, (c'est-à-dire, d'innocence, de corruption, & de réparation,) se rencontrent dans la Théologie de toutes les Nations. C'est sur ces deux principes incontestables, que sont fon-

dés tous les diſcours attribués da
Livre aux Philoſophes. Mais
qu'on ne pût pas traiter cette idé
chimérique, on en démontre les
parties dans le Diſcours, qui eſt
fin de l'Ouvrage, & qui mérite
te l'attention du Lecteur. Ce ſer
tronquer que de l'extraire. Ainſi
nous contentons d'y renvoyer
qui veulent être inſtruits à fond
ces deux importantes verités.

Au reſte, l'Auteur ne doit pas
ſurpris de toutes les cenſures p
ques ou particuliéres, qu'on a f
de ſon Ouvrage. On pourroit ap
ter trois cauſes bien marquées du
contentement d'un grand nombr
Lecteurs. Les uns ont été faché
voir, qu'on faiſoit trouver les
miers principes de la Religion,
ques dans l'antiquité la plus recu
Par là leur libertinage a été décor
té, & ne peut plus avoir le plaiſir
minel de penſer, que cette Reli
n'eſt que l'Ouvrage d'une imag
tion arbitraire des hommes. On
me pas un Livre, qui nous tro
dans nos déſordres; & qui peut d

per un aveuglement volontaire. Les autres s'attendoient à trouver ici des avantures ſemblables à celles de l'Iliade, de l'Enéïde, ou du Telemaque; des contes tout romaneſques, des fictions, des amuſemens frivoles; & ils n'y ont preſque trouvé que des réalités, que des vérités, que des penſées & des ſentimens nobles. Les *Homeres*, les *Virgiles*, les *Fenelons* ſe ſont principalement renfermés dans les Images; & M. de *Ramſay* s'attache plus à développer & à comparer les idées, à dévoiler les Myſtéres de la Nature, & à en expliquer les effets. N'y a-t'il donc qu'une ſorte de beauté? On veut plûtôt voir & ſentir, que penſer: cela devroit faire rougir des hommes raiſonnables. Mais encore une fois, M. de *Ramſay* a-t'il prétendu faire un Poëme Epique? Et ſi tout ce qu'il y a de plus ſublime dans la Métaphyſique, & de plus riant dans la Phyſique, lui a été néceſſaire pour ſon deſſein; a-t'il tort parce que les Lecteurs n'y ſont pas verſés? Les autres enfin, (& peut-être n'eſt-ce pas *le plus* petit nombre?) lui ont fait

un crime de ce qui fait sa gloire.
qu'il dit sur la liberté & sur le pla
regardé comme l'unique ressort
l'ame, leur a paru trop éloigné
certaines Opinions nouvelles, qu
ont intérêt à faire valoir.

L'Auteur a cependant resp
quelques critiques plus raisonnab
& l'on trouvera dans cette Edition
changemens, dont ils doivent se c
tenter. *Cyrus* n'y est plus tout-à-
si oisif; il agit dans presque tous
lieux où il passe; mais sans le sec
de fictions, qui n'ont aucun fon
ment dans l'antiquité. D'ailleurs, q
ques voyages y sont mieux amen
& on a remédié à ce qui paroi
contraire à la plus sage Politique,
le soin qu'on a pris de mieux déve
per l'Etat politique de l'Asie, du t
de *Cyrus*. Il est tems de donner
idée des huit Livres, qui compo
tout l'Ouvrage.

Les Perses conservoient encore
vertu un peu sauvage; & c'est p
se former à la politesse qui régno
la Cour des Médes, que *Cyrus*,
la conduite de *Mandane* sa mére

fille d'*Astyage*, entreprend ce premier voyage. Le portrait de cette Princesse est si rare & si beau, qu'il paroît un peu outré; mais celui des Médes, dont la vertu est bien differente de celle des Perses, est si naturel, qu'on y peut reconnoître aisément les François de nos jours. Une irruption subite de *Merodac* fils de Nabuchodonosor dans la Médie, donne lieu à *Cyrus* de faire paroître sa valeur & son génie pour la guerre: mais la modération, avec laquelle il use de la victoire, fait sentir toute la bonté de son cœur. „ Il eut „ le même soin des Assyriens blessés, „ que des Médes, & donna tous les „ ordres nécessaires pour leur guéri- „ son. Ils sont hommes comme nous, „ disoit-il; ils ne sont plus ennemis, „ sitôt qu'ils sont vaincus. „ *Mandane* est bientôt obligée de retourner en Perse; mais *Hystaspe* Gouverneur de *Cyrus* supplée en son absence. „ C'é- „ toit un Capitaine expérimenté, qui „ joignoit à la politesse des Médes „ toutes les vertus des anciens Perses. „ Grand Politique & grand Philoso- „ phe, habile & desintéressé, il étoit

„ parvenu aux premiéres charges
„ l'Etat sans ambition, & les posse
„ avec modestie. „. Tous les cara
res tracés dans cet Ouvrage , sont
la même beauté & de la même for
beaucoup de pensées en peu de m
Il n'étoit guéres possible que *Cyrus*
toûjours insensible : il conçoit de
mour pour *Cassandane* du même f
que lui, & fille de *Farnaspe* de la r
des *Achéménides*; mais c'est un am
vertueux, & la conduite de *Cyax*
Prince des Médes, bien differente
celle de *Cyrus*, présente à l'esprit
contraste parfait d'une passion lég
me & raisonnable, & d'un amour
réglé & voluptueux. Les discours
les conseils d'*Hystaspe* eussent été
foibles remédes en cette occasion :
rus est donc obligé de retourner à
Cour de son pére ; mais sans per
son amour. Ainsi pour dénoüer ce
affaire d'une maniére plus intéress
te, il étoit à propos de faire aussi
venir *Cassandane* en Perse ; & la ma
die de son pére *Farnaspe* en fournit
prétexte. Quelques-uns ont trouv
redire à l'Histoire de *Stryangée* &

Zarine, où il entre une passion criminelle, puisqu'on suppose l'amour de Cyrus innocent : mais on a voulu montrer par là, & les funestes suites d'une passion violente, & la possibilité de la surmonter, dés qu'on le veut fortement. D'ailleurs, les trois Personnages de *Stryangée*, de *Zarine*, & de *Rhesée*, sont si beaux, si bien maniés, si touchans, & si pleins de noblesse, qu'il faudroit leur faire grace, quand même ils ne seroient pas aussi bien amenés ; & ce seul endroit suffiroit pour faire voir, que M. de *Ramsay* seroit aussi capable que qui que ce soit, d'orner ses Ouvrages, d'épisodes & d'avantures gracieuses ; si son esprit, aussi solide que brillant, ne l'élevoit pas à quelque chose de plus sublime & de plus vrai.

Après un paralléle achevé de *Cassandane* & de *Candaule* fille de *Crœsus*, & une suite de négociations rompuës entre ce Prince & *Cambyse*, *Cyrus* épouse enfin *Cassandane* : mais bientôt la passion du plaisir & de l'amour commençant à dominer dans son cœur, les doutes viennent sur la Re-

ligion. C'est pour en éviter les suites funestes, qu'*Hystaspe* conduit *Cyrus* à l'Ecole des Mages, établie sur les bords du Golphe Persique. Il ne faut pas s'étonner des discours que *Zoroastre*, le Chef de ces hommes vénérables & l'Archimage, tient ici à *Cyrus*, puisqu'il avoit, dit-on, vû les Juifs à Babylone, où il avoit pris quelque teinture de leur Religion. La structure du corps humain, dont les mouvemens & les ressorts supposent une Intelligence souveraine; la formation des Plantes & des Insectes, en conséquence des petits moules organiques renfermés d'abord dans la premiére semence de chaque espéce; la méchanique admirable, qui paroît dans le moindre animal; les Phénoménes de l'air, & les différens météores qui s'y forment; les mouvemens si rapides & si réglés des Globes célestes, qui nagent dans un fluide actif & infiniment subtil; l'action vive & prompte de la lumiére; les différentes proprietés des corps differens: tout cela, développé avec une précision qui saisit, & expliqué selon les loix les plus certaines de

la belle Physique, sert à *Zoroastre* pour découvrir à *Cyrus* l'existence d'un Dieu souverain, qui a donné l'être & le mouvement à tout ce vaste Univers. Il est vrai que quelques-uns peuvent être frapés de ces paroles. „ Cette matiére invisible n'agit pas selon „ les Loix nécessaires d'une méchanique aveugle : elle est comme le „ corps du grand *Oromaze*, dont l'a- „ me est la verité : par l'un il agit sur „ tous les corps, & par l'autre il éclai- „ re toutes les Intelligences. „ Mais, outre qu'il s'est servi de cette expression radoucie, *comme le corps du grand Oromaze*, & que ceci est encore expliqué dans les Notes & dans le Discours, *Zoroastre* finit ainsi. „ L'Uni- „ vers est l'Ouvrage du grand Oro- „ maze : il le conserve & le gouverne „ par des Loix générales ; mais libres, „ arbitraires, & variées dans toutes „ les differentes régions de l'immensi- „ té, selon les effets qu'il y veut pro- „ duire. „ Y a-t'il là le moindre rapport avec le systême de Spinosa ? S'il y avoit quelque chose à reprendre, ce seroit plutôt ces paroles, Loix variées

dans toutes les differentes Régio[n]
l'immenſité : car il n'eſt pas ai[sé de]
croire, que les tourbillons vo[isins]
par exemple, ſe meuvent & ſe [con]
ſervent par d'autres Loix, que l[e nô]
tre ; comme on ne ſe perſuader[a pas]
qu'une pierre tombe en Chine, pa[r une]
autre méchanique qu'en France. [Il ne]
faut donc pas ſoupçonner aiſéme[nt de]
l'Athéiſme ou de l'irréligion, ſu[r tout]
dans ceux dont on n'a pas bien ap[pro]
fondi les ſentimens. S'il vous [arrive]
d'attacher au même mot une idé[e, &]
à moi une autre ; il paroîtra à l'u[n de]
nous deux, que l'autre dit une ab[ſur]
dité, laquelle diſparoîtra bientô[t, ſi]
vous vouliés oublier un moment [vôtre]
idée, pour ſaiſir la mienne. Il [ſeroit]
aiſé de montrer ici que bien des [Au]
teurs, qui penſent comme M. de [Mal]
ſay, ne paroiſſent avoir des prin[cipes]
impies, que parce que leurs Ad[ver]
ſaires ſuppoſent mal à propos, q[u'ils]
attachent le même ſens qu'eux [aux]
mêmes termes. Quand, par exem[ple,]
on aura ſuppoſé, qu'on peut a[voir]
l'idée d'une choſe impoſſible, &[que]
[l']idée n'eſt qu'un ouvrage arbitr[aire]

qu'une fiction de l'esprit; si l'on ajoûte ensuite, que Dieu n'est autre chose que son idée présente à l'esprit, on aura raison de traiter d'Athée un tel Philosophe. Mais quand on commencera par supposer (bien ou mal, il n'importe) que l'idée a un objet réel distingué de l'esprit, & qu'elle ne peut être sans cet objet réel, dont elle est la représentation; avec quelle bonne foi traite-t'on d'impie, un Philosophe qui dit, que Dieu n'est autre chose que ce qui est représenté par l'idée, & que cette idée suppose nécessairement son existence!

Zoroastre ne se contente pas d'avoir ainsi dévoilé l'Univers visible: il s'éléve jusqu'à l'immensité du grand *Oromaze*, & à ce feu pur & divin répandu dans les espaces empyrées, par le moyen duquel se voyent, non seulement les corps, mais les esprits. Il y décrit la création des plus sublimes Intelligences, leur révolte sous leur Chef *Arimane*, & leur punition, jusqu'à ce que le Dieu *Mythras*, ou le second Esprit, vienne dissiper le caos, effet fatal de cette révolte. On y sup-

poſe les différentes Planétes, habitées par les différens Génies rébelles; mais les Génies les plus bornés & les moins coupables, ſont repréſentés comme attachés à des corps mortels ſur la terre; juſqu'à ce que tous *ces rayons de lumiére détachés de leur principe* y retournent enfin: c'eſt-à-dire, quand *Arimane* étant totalement exterminé, l'harmonie univerſelle ſera rétablie. On voit ici le fond eſſentiel des vérités que la Religion nous révéle, quoique mêlé de pluſieurs fables; ce qui n'eſt pas étonnant dans un Philoſophe, qui n'a conſervé que quelques traits de l'ancienne tradition. C'en étoit aſſés pour faire connoître à *Cyrus* un Dieu premier principe & derniére fin. Par là l'Athéiſme eſt détruit, ſauf à rectifier ces idées dans la ſuite, comme l'Auteur ne manque pas de le faire par degrés, juſqu'à ce qu'il arrive au point précis de la Religion révélée.

Du reſte, il ne faut pas croire que M. de *Ramſay*, ne faſſe que des peintures ſéches. Pour être ſçavantes, en ſont-elles moins belles? La nature

bien développée, ne peut-elle, ſans le ſecours des Fables, nous préſenter des Tableaux agréables ? Quoi ! la vraye beauté dépendra donc néceſſairement du faux & du ſuppoſé ! D'ailleurs, il n'y a qu'à lire la deſcription du lieu, où ſe retire *Caſſandane*, pendant les négociations de *Cambyſe* & de *Crœſus*; la peinture du ſéjour champêtre & de la maniére de vivre des Mages; la Fête que *Caſſandane*, pendant le diſcours de *Zoroaſtre*, célébre avec les femmes des Mages, en l'honneur de la Déeſſe *Mythra*; l'Hiſtoire de *Zoroaſtre* & de *Selyme*, & une infinité d'autres morceaux ſemblables, pour ſentir que les Images poëtiques, riantes & gracieuſes, naiſſent ſous la plume de l'Auteur, quand il le veut.

La mort de *Caſſandane* arrivée bientôt après, améne naturellement un nouveau Voyage de *Cyrus*. Il va en Egypte, pour s'inſtruire de la Religion & des Coutumes de cette Région, la Mére des Sciences. *Amenophis*, autrefois Miniſtre & Favori d'*Apriès* Roi d'Egypte, & confiné dans une *ſolitude*, eſt le premier objet di-

gne d'attention, qui se présente à lui. Son Histoire est intéressante, & pleine des plus nobles sentimens, & des plus solides réfléxions. Le morceau, où il traite de son séjour dans les mines auquelles il avoit été condamné, lui donne lieu de dévoiler à *Cyrus* les plus beaux secrets de la Chymie. Il y a, dit-il, deux principes dans l'Univers; sçavoir, un feu élémentaire, uniforme, universel, & infiniment subtil; & une terre primitive, dure & solide, qui fait la substance de tous les corps visibles. De ces deux principes differemment unis, se forment trois solides; les sels, les crystaux, & les souffres: & trois fluides; les globules de mercure, les gouttes d'eau, & les bulles d'air. De la combinaison de ces trois solides & de ces trois fluides, s'engendrent tous les autres corps; les métaux, les pierres précieuses, les pierres opaques & communes, les minéraux, & toutes sortes de fossiles. Tout ceci est supposé avoir été enseigné par *Hermès Trismégiste*; mais il est conforme à la Doctrine des plus habiles Chymistes, & surtout à celle

le M.*Boërrhaave*; & par là il devient
rès-intéressant pour un Lecteur cu-
ieux & éclairé.

Pour ne pas cependant laisser *Cyrus*
lans une inaction totale, la nouvelle
qu'*Apriès* vit encore retiré dans les
nontagnes de la haute Egypte, le dé-
ermine à aller avec *Amenophis*, pour
létroner l'Usurpateur *Amasis*. Une
pataille gagnée, où le jeune *Cyrus* par
a valeur & ses belles actions annonce
léja le Conquérant de l'Asie, n'em-
pêche pas *Apriès* de succomber dans
ın second combat. Ainsi le Prince de
Perse trouva le moyen d'être présent à
a guerre d'Egypte, sans être l'Appro-
pateur de l'usurpation d'*Amasis*. C'est
à un coup de maître. Après ce désor-
dre, *Cyrus* libre & tranquille à *Mem-
phis*, par l'autorité de *Nabuchodonosor*
Roi de Babylone, se fait instruire de
la Politique, des Loix, & de l'Histoire
de l'ancienne Egypte. Là après avoir
reconnu dans *Osiris*, *Isis*, *Orus* & *Ty-
phon*, la Doctrine de *Zoroastre* sur *Oro-
maze*, *Mythra*, *Mythras*, & *Arima-
ne*, quoique mêlée de Fables un peu
différentes; il recüeille avec soin les

trois principales Loix, dont il ne ref-toit plus que le ſouvenir, & qui re-gardoient la conduite des Rois, la Juriſprudence, & la Police. Toûjours avide de nouvelles connoiſſances, *Cyrus* va à Thébes, où le ſouverain Pontife *Sonchis*, après l'avoir éclairci ſur l'origine du culte des anciens Egyptiens, ſur leurs Symboles & leurs Myſtéres, lui raconte l'Hiſtoire du ſecond *Hermès*.La ſituation de cet homme abandonné dans une Iſle déſerte, qui par des réfléxions ſimples & aiſées ſur la nature & ſur lui-même, s'éléve peu à peu juſqu'au premier Moteur des corps ,& à la premiére Intelligence des Eſprits : cette ſituation, dis-je, eſt tout-à-fait neuve, appliquante & inſtructive. L'état, où *Hermès* ſe trouve malgré ſa bonne volonté & ſes deſirs, lui fait naître quelques doutes ſur la bonté du premier Moteur, & de la premiére Intelligence ; mais ils ſont bientôt diſſipés par la vuë du premier *Hermès*, envoyé pour l'inſtruire de la part du grand *Oſiris*. N'eſt-ce pas là faire ſentir, & la néceſſité de la Religion révélée, &

la bonté de Dieu, qui n'abandonne jamais celui qui fait un usage légitime de sa raison ? On est charmé de trouver dans la Doctrine de cet ancien Egyptien, des traces bien marquées des trois différens états de l'homme, & une parfaite conformité de principes avec celle des anciens Perses. *Cyrus* comprend que l'Idolatrie n'a pris naissance, que des Hieroglyphes & des Allégories inventées par *Hermès*, & mal entenduës par ses Successeurs. Les explications de ces Hieroglyphes, tirées de *Plutarque*, de *Jamblique*, de *Damascius*, & d'*Horus Apollon*, en sont une preuve sans replique. La curiosité de *Cyrus* est ici satisfaite par le sacrifice fait à *Isis*, & les Hymnes chantés en son honneur ; & on y voit avec plaisir, que la vérité & la Religion sont susceptibles des ornemens, & des images les plus nobles & les plus sublimes. Nous reprendrons le mois prochain dans un second Extrait la suite des Voyages de *Cyrus*.

ARTICLE XLIII.

Calendrier universel, ou Alm Chronologique & perpétuel, né re à la Chronologie, à l'Histoi la Critique, à la vérification de tes, &c. Par le P. de REBE *D. L. C. D. J. Seconde Editio vûë & augmentée. A Paris, Rollin fils, Quay des Aug 1731. in 4° pp. 38.*

CEt Ouvrage ayant été im en 1711. à *Lisle*, le Publ sentit d'abord si bien l'utilité, fut promptement enlevé, & l'o retrouve plus cette premiére Ed Elle avoit été faite en forme de T ou de Placard. Celle-ci est, & commode, & plus étenduë. Ca comme les Auteurs Latins ont vent compté les jours du mois maniére des anciens Romains, p Calendes, les Nones, les Ide que tout le monde ne sçait pas r re cette façon de compter à la n qu'à ceux-mêmes qui le sçavent,

coûte toûjours quelque peine ; à chaque mois on a ajoûté une colomne qui contient le Calendrier Romain, dont chaque jour répond à chaque jour du nôtre. 2°. Dans la premiére Edition on ne commençoit qu'avec l'Ere Chrétienne, dans celle-ci on remonte jusqu'à 4000. ans avant la naissance de Jesus-Christ ; c'est-à-dire, jusqu'au tems vers lequel on place communément la Création du monde. 3°. On a ajoûté l'usage de ce Calendrier pour les années courantes ; & c'est-là que l'on apprend à faire sans erreur & sans peine, le Calendrier de quelque année que ce soit.

L'Ouvrage entier contient donc trois parties : 1°. Un Calendrier suivant l'usage présent de compter les jours de chaque mois, & suivant la maniére des anciens Romains. 2°. Des Tables pour trouver le Cycle du Soleil, les Lettres Dominicales, le Cycle de la Lune, ou Nombre d'Or, les Epactes ; & par le moyen de ces Tables, connoître dans quelque année que ce puisse être, passée ou à venir, le jour du Mois & de la Semaine que

l'on cherche. 3°. L'explication de ces Tables, ou la maniére de trouver par leur moyen les Cycles du Soleil & de la Lune, les Lettres Dominicales, les Epactes, &c.

Ces Tables sont au nombre de six. Dans la premiére, qui est celle du Cycle du Soleil, on descend de siécle en siécle, depuis l'an 4000. avant Jesus-Christ, jusqu'à l'an 3000. après sa naissance. La Table des Lettres Dominicales qui conviennent au Cycle solaire, commence avec la réformation du Calendrier, à l'année 1582. & continuë jusqu'à 3300. Elle sert néanmoins aussi pour les années qui ont précédé la réformation du Calendrier; & c'est la ligne de l'année 2100. qui donne les Lettres Dominicales des siécles & des années qui précédent 1582. La troisiéme Table représente les Lettres Dominicales, & celles qui désignent les autres jours de la Semaine. La quatriéme Table (c'est celle du Cycle de la Lune) comprend le même espace de tems que celle du Cycle solaire. La cinquiéme est celle des Epactes qui répondent au nombre

d'Or. Elle est divisée en deux parties ; la premiére sert depuis la naissance de JESUS-CHRIST, jusqu'à la réformation du Calendrier ; la seconde, depuis la réformation du Calendrier, jusqu'à l'an 5000. après JESUS-CHRIST. Enfin la derniére Table sert à trouver toutes les nouvelles Lunes à perpétuité, par le moyen des Epactes.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de l'usage de ces Tables, ni de l'explication que l'on en trouve dans le Calendrier du P. de *Rebeque* ; ce seroit donner le Livre même ; puisqu'il faudroit nécessairement représenter les Tables, & que l'explication ne peut être abrégée. Il nous suffit de dire qu'avec ce secours, il n'y a personne qui ne puisse s'instruire facilement, & sans crainte d'erreur, de tout ce qui regarde la connoissance des tems, nécessaire à ceux qui étudient l'Histoire, qui travaillent sur la Chronologie, aux Juges, aux Avocats, à tous ceux qui sont obligés d'examiner des Titres, des Chartres anciennes, de vérifier des dattes, de constater des faits, d'où dépendent

ſouvent la fortune ou l'honneur des perſonnes intéreſſées dans les affaires ou procès. L'Auteur par quelques exemples fait voir, & la certitude de ſes Régles, & leur utilité. *Onuphre, Scaliger, Mercator* & quelques autres Auteurs mettent la priſe de *Constantinople* par *Mahomet* II. à l'année 1452. *Phranzès*, qui fut fait eſclave par les *Turcs* en cette occaſion, dit qu'ils s'en rendirent maîtres un Mardy 29. de May. L'application du nouveau Calendrier à ce fait, & à cette datte, & l'uſage de ſes Tables fait voir que ce Mardy 29. de May ne peut convenir à l'année 1452. & qu'il déſigne l'année 1453. ainſi que quelques Sçavans l'avoient déja remarqué. Les autres exemples ne peuvent être compris que par la lecture du Livre même, dont ils ſont le fruit & le réſultat.

ARTICLE XLIV.

Méthode pour étudier l'Histoire, par M. l'Abbé LENGLET DU FRESNOY; *Ou Réponſe à la Lettre imprimée dans les Mémoires de Trevoux, au mois May 1731.*

d'Octobre 1730. *Art.*93.*pag.*1750. *Sur l'Incendie de Sodome, le passage de la Mer Rouge, & le Déluge universel.*

M.

L'endroit de vôtre Lettre, où la vérité se fait jour, & éclate avec force, c'est lorsque vous vous écriés, (1) „ il vaudroit mieux qu'on „ abandonnât toute Etude prophane, „ que de négliger l'Histoire sacrée de „ la Religion. „ Sentence, que vous soûtenés aussitôt de ce remords pathétique. „ A quoi servent toutes ces „ Etudes étrangéres & serviles, si au „ lieu de nous guider, elles nous dé„ tournent de l'Etude solide de la Re„ ligion ? „ Puis, poussant encore ce grand sentiment, „ croyés-moi M. „ R.P. (ajoûtés vous en homme expe„ rimenté) ce sont des piéges de l'Es„ prit de ténébres, qui cherche à subs„ tituer de fausses lueurs, aux lu„ miéres que l'on trouve dans les Li„ vres sacrés. „ Nous recueillons, M. cette moralité, qui paroissoit un écart

(1) Pag. 1758.

dans vôtre diſcours; au fond elle contient une leçon, qui décide nôtre difficulté. Il nous ſemble, M. qu'elle juſtifie parfaitement la publication que vous nous reprochés du *Mémoire*, qui a donné une atteinte à vôtre *Méthode*; & qu'enfin dans une même *Lettre*, vôtre maxime nous fait un devoir du même fait, dont vôtre plainte nous fait un crime. Vous nous blâmés d'avoir rendu publique, une critique ébauchée de vôtre Ouvrage; & le trait de Morale qui vient de vous échapper, prouve manifeſtement que nous ne devions pas nous en diſpenſer. Car, pour nous en faire l'application, c'eſt, M. comme ſi en même tems que vous nous blâmés ſur la publication de l'Ecrit de vôtre Cenſeur, vous nous diſiés dans un épanchement de cœur & de conſcience: ô Vous qui donnés *les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, il vaudroit bien mieux qu'abandonnant toute Etude profane*, vous retranchaſſiés de ces *Mémoires* ce qui regarde *les Sciences* humaines & les *beaux Arts*, que de négliger d'y ren-

dre compte au Public de ce qui intéresse dans la Littérature *l'Histoire sacrée de la Religion*. Or, c'est *négliger l'Histoire sacrée de la Religion*, que de soustraire aux yeux du Public un *Mémoire*, qui instruiroit sur ce qui la concerne dans ma *Méthode*. Que s'ensuit-il de là ; M. sinon que nous étions obligés de donner un rang dans nos *Mémoires*, au *Mémoire* qui traite de vôtre *Méthode*, & de le préferer à tous les *Mémoires*, qui concernent les *Sciences* humaines & les *beaux Arts*. Vous nous le prescrivés, M. nous l'avons fait, & vous vous en plaignés : » croyés-moi, M. R. P. » dites-vous, » ce sont des piéges de l'Esprit de té» nébres, &c. » Hé ! nous vous avons crû, M. persuadés comme vous, que dans une *Méthode pour étudier l'Histoire*, le magnifique appareil d'érudition antique, historique, généalogique, chronologique, géographique, fruit d'*Etudes étrangéres & serviles*, ne sert de rien, nuit même beaucoup, si *au lieu de guider* les Lecteurs *dans l'Etude solide de la Religion*, *il les en détourne*. Avertis par le *Mémoire*

d'un homme ſage & habile, que vôtre *Méthode* en certains endroits principaux de *l'Hiſtoire ſacrée de la Religion*, *ſubſtituë de fauſſes lueurs aux lumiéres véritables, que l'on puiſe dans les Livres ſacrés*; nous avons communiqué cet avis au Public, pour le préſerver de ce que vous appellés *les piéges de l'Eſprit de ténébres*. C'étoit vous croire; & l'on diroit que c'eſt preſque vous avoir offenſé.

Que nous ayons dû reconnoître, M. par la lecture de vôtre *Méthode* que cet Avertiſſement de l'Auteur du *Mémoire* eſt bien fondé; c'eſt, puiſque vous l'exigés publiquement, ce que nous allons mettre dans un grand jour. Nous parlerons des trois points *de l'Hiſtoire ſacrée de la Religion*, ſur leſquels vous vous croyés injuſtement attaqué, & nous ſuivrons l'ordre que met entre eux leur importance. D'abord nous traiterons de l'Incendie de Sodome, qui ſe borna à une Contrée; puis du paſſage par la Mer Rouge qui intéreſſa ſouverainement deux grandes Nations; enfin du Déluge qui enveloppa toute la terre.

I.

Ce n'eſt, M. ni une calomnie, ni une exagération de dire, que le récit que vous faites dans vôtre *Méthode*, de l'embraſement de *Sodome*, & celui qu'on lit dans *l'Hiſtoire ſacrée de la Religion*, ſont autant éloignés l'un de l'autre que le Ciel l'eſt de la terre. En effet, vous faites ſortir de deſſous terre & du fond des puits, tout ce que l'Ecriture fait pleuvoir d'en haut & tomber du Ciel. Tout le miracle de l'Ecriture diſparoît dans cette *Méthode*. Selon l'Ecriture, tout à coup & par un ordre particulier du Seigneur, un torrent de feu, & de ſoulphre ſort des nuës, inonde l'air, fond ſur quatre Villes qui ſont nommées ; tout eſt enflammé, conſumé. Voilà le miracle, (1) PLUIT DOMINUS SUPER SODOMAM ET GOMORRAM IGNEM ET SULPHUR A DOMINO DE CÆLO.... (2) QUÆ IN MOMENTO SUBVERSA EST. Selon vous, c'eſt tout le contraire : & nul trait de cette narration ne

(1) Gen. 19. 24. (2) Jerem. Thr. 4. 6.

ſubſiſte, tous ſe fait naturellement; de longue-main, vous avés tout préparé dans des ſouterrains; vous ne laiſſés rien arriver qu'en ſon tems, & qui ne ſoit amené par une ſuite naturelle de la conſtitution générale du monde. „ (1) L'*occaſion* de la perte „ de *cette Ville, dites-vous, ſe trouve* „ *favorable dans la Nature même* du „ terrain, qui *étant plein* de *bitume* „ & de *ſoulphre*, matiére *toûjours* in- „ flammable *par elle-même*, fut *peu à* „ *peu* conſumé par le feu.„ Ainſi quoi qu'en diſe l'Ecriture, ni le feu qui embraſe Sodome, ni le ſoulphre qui ſert à cet embraſement, ne tombent point du Ciel ſelon vous : au contraire, c'eſt un feu qui de l'*intérieur de la terre paſſa bientôt à la ſuperficie. Ce ſont des puits de bitume* & de ſoulphre qui l'embraſérent, ce n'eſt plus le feu du Ciel qui tomba ſur *Sodome*, c'eſt Sodome qui tomba dans le feu ſouterrain; ce ne fut point un incendie, mais un écroulement : „ la terre „ des Habitans de Sodome *minée par* „ *des feux ſouterrains* perd ſes fonde-

(1) Méth T. 1. p. 140.

„ mens : la Ville de Sodome *s'abîma* „ *dans ſes mineraux fondus.* „ Vous employés à la vérité *quelque feu céleſte*; mais eſt-ce une *pluye* de ſoulphre allumé qui ait formé l'incendie ? non, c'eſt le tonnerre ; un Météore, qui *occaſionne* ſeulement l'embraſement. Ce feu tombe-t'il ſur les quatre ou cinq Villes, les embraſe-t'il ? non, vous le faites tomber dans des *puits* de bitume qu'il embraſe. Ces *puits*, dites-vous, *furent excités par quelque feu céleſte qui occaſionna leur embraſement.*

L'importance, M. en ceci, & ce que vous appelleriés judicieuſement le *piége*, c'eſt qu'en contrediſant ainſi dans *l'Hiſtoire ſacrée* ce fait de la Religion, on anéantit le miracle de la vengeance Divine, ſur lequel les Ecrivains ſacrés inſiſtent particuliérement, pour inſpirer de la terreur aux ſcélérats & les remplir d'un juſte effroi. Quand vous dérobés aux yeux ce ſpectacle frappant de l'irruption ſubite d'une pluye de feu & de ſoulphre, qui ſe précipitant du Ciel conſume en un inſtant quatre Villes, & que vous

changés cette effrayante cataſtrophe en un événement naturel ; qui imperceptiblement ſe prépare & s'acheve ; Sodome périt, mais le crime de Sodome n'eſt plus puni : c'eſt une ruine ſeulement, ce n'eſt plus une vengeance céleſte. Catane fut-elle une Sodome ? Vous diriés pourtant de l'une comme vous avés dit de l'autre. „ La „ Ville s'abîma dans les minéraux „ fondus, & il s'enſuivit une entiére „ déſolation de ce beau Païs. „ Vous reclamés ce que vous appellés vôtre *Réfléxion Chrétienne*, la voici : „ Preu- „ ve certaine (dites-vous) que la Pro- „ vidence eſt toûjours d'accord avec „ la Nature qu'elle dirige & qu'elle „ conduit elle-même : le crime des „ habitans doit être puni, lorſque „ leur terre minée par des feux ſou- „ terrains va perdre ſes fondemens. „ Avec ce principe, M. que lors qu'une terre minée par des feux ſouterrains va perdre ſes fondemens, c'eſt un ſigne qu'un crime des habitans doit être alors puni, parce que la divine Providence eſt toûjours d'accord avec la Nature qu'elle dirige & qu'elle con-

duit elle-même : avec ce principe, dis-je, & montrant par l'écroulement de Sodome qu'elle eſt coupable & punie, vous rendés également coupables toutes les Villes abîmées. D'ailleurs cette direction d'intention, par laquelle ſeule une mort naturelle paſſe en punition, n'en fait-elle pas plûtôt une œuvre de miſericorde & un acte d'indulgence, qu'un exemple éclatant de ſévérité & un ſpectacle de terreur ? Jugés par là de la ſolidité de vôtre Réfléxion chrétienne : nous en examinerons peut-être tantôt le Chriſtianiſme. Il demeure toûjours conſtant que le *Mémoire* contre vôtre Méthode, n'a point dû être ſupprimé à tître de fauſſeté ou de calomnie : mais que pour l'importance de l'avertiſſement charitable & vrai, qu'il contient, le Public avoit droit qu'il fût imprimé ſelon le deſir de l'Auteur, qui l'avoit dépoſé dans les formes à ce deſſein.

II.

L'événement de la mer Rouge ſe partage en trois événemens, & le mi-

racle en trois miracles. Un chemin se fait dans la mer; les Hébreux passent, les Egyptiens sont submergés; mais ce chemin se fait par le partage des eaux; cette marche réüssit à la faveur d'une colonne de feu lumineuse; cette submersion arrive par le rétablissement commandé des eaux. Quiconque veut sapper par les fondemens, tout le grand miracle du passage de la mer Rouge, il faut qu'il ne laisse subsister, ni ce partage des eaux en deux parties, ni cette colonne de feu qui conduise l'Armée, ni ce retour des eaux au signal de Moïse. Ces trois entreprises sont, M. le caractére de vôtre explication, vous attribués le chemin qui se fait, à un reflux & à un vent qui repousse les eaux vers le midi & les soûtient; & par là vous anéantissés le partage des eaux entre-ouvertes & leur séparation. Vous faites passer les Hébreux, non à la faveur de la lumiére, mais à la faveur de la nuit; & par là vous supprimés le miracle de la colonne de feu: vous attribués au flux, le rétablissement des eaux de la mer, & à l'im-

prudence des Egyptiens leur ſubmerſion ; ainſi vous vous paſſés du ſignal de Moïſe pour envelopper les Egyptiens ſous les flots. Il ne faut que lire vôtre narration en faiſant attention à ces circonſtances principales, pour y remarquer toutes ces altérations. Vous dites page 241. Tome 1. „ Aménophis les atteignit près de la mer
„ Rouge en déça de Belzephon dans
„ un lieu ſerré de montagnes ; d'où il
„ étoit *moralement impoſſible* qu'ils puſ-
„ ſent échapper : mais la NATURE
„ obéïſſant aux Ordres de la *Provi-*
„ *dence* leur *ouvrit* un *paſſage par la*
„ *Mer*, A LA FAVEUR D'UN VENT
„ DE NORD *très-violent*, & d'un RE-
„ FLUX *miraculeux* qui repouſſérent
„ les eaux vers le MIDI, & les y ſoû-
„ tinrent aſſés long-tems, pour que
„ Moïſe profitât SAGEMENT de ce paſ-
„ ſage *ineſperé*. Les Egyptiens furent
„ aſſés TEMERAIRES pour les ſuivre :
„ mais leurs Chariots & leur Cava-
„ lerie s'embaraſſérent dans le terrain
„ *vaſeux & pierreux* que la Mer avoit
„ quitté. De ſorte que leur marche
„ extrêmement lente & peſante LEUR

„ FIT CRAINDRE LE RETOUR DE
„ L'EAU. Ils voulurent regagner le
„ rivage d'où ils étoient partis : mais
„ ce fut inutilement. Car le désordre
„ s'étant augmenté dans cette retraite,
„ les eaux les joignirent & engloûti-
„ rent la *plûpart* des Egyptiens. L'E-
„ criture dit même qu'il ne s'en sauva
„ pas un seul, ce qui se doit enten-
„ dre de *ceux* qui s'étoient engagés si
„ mal à propos à suivre avec des
„ Chariots de guerre, une Infanterie
„ sans armes, & dans un passage où
„ celle-ci ne pouvoit être retardée, &
„ où la Cavalerie devoit nécessaire-
„ ment perir. „ Si donc on demande sur le premier miracle, comment les eaux offrirent-elles aux Hébreux un passage libre ? est-ce qu'elles s'entrouvrirent en un instant, & que faisant un grand écart à droit & à gauche, s'accumulant partie vers le Midi, partie vers le Septentrion, elles laissérent un vaste milieu, qu'elles dominérent des deux côtés, demeurant stables comme deux murs de glace, entre lesquels les Hébreux pûrent marcher à pied sec sur le lit de la Mer, depuis

un bord jusqu'à l'autre bord ? A cette demande l'Ecriture répond, oüi ; & vous répondés, non : l'Ecriture dit (1) *Interrupit mare & perduxit eos...* (2) DIVIDE *illud ut gradiantur filii Israël in* MEDIO *mari...*(3) ABSTULIT *illud Dominus* (4) DIVISIT MARE RUBRUM IN DIVISIONES.... DIVISAQUE (5) *est* AQUA... *qui* (6) SCIDIT *aquas ante eos...* (7) STATUIT AQUAS *quasi in utre,* ERAT (8) *enim* AQUA *quasi* MURUS *ante eos à* DEXTRA *eorum & à* LÆVA.... (9) *Ita ut* AQUÆ HINC INDE QUASI MURUS *solidarentur* (10) *&* AQUÆ *eis* ERANT *pro* Muro A DEXTRIS ET A SINISTRIS.

Ainsi dans l'Ecriture les flots sont *fendus*, la pleine mer *divisée*, les eaux du milieu *enlevées*, le fond de la haute Mer *découvert* ; le passage est libre entre deux montagnes d'eaux ou deux *murs*, que forment à droite & à gauche les eaux partagées, amoncellées, stables. A l'égard de vôtre sentiment, M. pour l'avoir il ne faut qu'ajoûter

(1) Ps.77. 13. (2) Exod. 14. 16. (3) Exod. 14. 21. (4) Ps. 135. 13. (5) Exod. 14. 21. (6) Is. 63. 12. (7) Ps. 77. 13. (8) Ex. 14. 22. (9) Judit. 5. 12. (10.) Ex. 14. 29.

non, à toutes ces
sainte Ecriture & di
RUPIT : NON *divisit*,
DIVISA *est* NON *à d*
NON *hinc indè*.. NO
sinistris ; NON *in medio*
enfin vous voulés que
été portées non à droit
au Midi & au Septentri
roit les partager ; mais a
ment, à la faveur d'un
vent qui ne les porte que
soûtient que vers le MID
que selon vous les Hébreu
eû les eaux à leur droite &
che ; mais seulement le
côté & la mer de l'autre.
vous voilà manifestement
diction avec l'Ecriture sur
principal d'un miracle si im
la Religion. On trouve pourt
quelque endroit de vôtre *Mé*
mots essentiels. » Dieu fit le plu
» de tous les miracles : *il coupa*
» *de la Mer en deux parties*. » M
de ces deux Textes de vôtre *M*
qui se contredisent, s'il faut
ler lequel exprime vôtre propre

May 1370.

ſée, il eſt difficile de condamner, ſuivant les régles de la bonne critique, l'Auteur du *Mémoire*, de ce qu'il ne vous attribuë pas celui des deux ſentimens, qui eſt conforme à l'Ecriture & favorable au miracle. Car cet Adverſaire ne pouvant, ni vous attribuer deux explications contradictoires, parce qu'il vous connoît homme ſenſé, ni ne vous pas attribuer entre ces deux explications, celle qui eſt dans la page 241. de vôtre *Méthode*, parce que cette page eſt toute de vous; il a été forcé de ne vous pas attribuer l'expoſition où il eſt dit, que *Dieu coupa les eaux de la Mer en deux parties*: Expoſition qui ne ſe lit que dans un des Cartons que le Cenſeur Royal a ſubſtitués. Que ſi ſur vôtre parole, nous ſoûtenons préſentement à l'Auteur du *Mémoire*, que lors qu'il eſt dit dans vôtre Méthode, *Dieu coupa les eaux de la Mer en deux parties*, cette expreſſion eſt de vous, ainſi que vous l'avés depuis aſſuré dans vôtre *Lettre*, il va nous confondre par cette obſervation plauſible; que ſi vous avés effectivement parlé ſi à propos dans la pa-

ge 146. vous vous en êtes ensuit
dit, puisque l'exposition où vo
jettés ce partage de la mer en
est postérieure; & se lit dans la
241. Il y a plus; c'est que vous
blés, M. ratifier cette retractati
bon sentiment; car à la page 2c
voulant point vous ouvrir là-des
jugeant à propos de renvoyer
Lecteur à un autre endroit de
Méthode, vous ne le renvoyés
comme il étoit naturel, à l'explic
donnée, précédemment à la page
où il auroit vû que *Dieu cou*
eaux de la Mer en deux parties;
ce qui paroît un peu affecté, vo
més mieux le remettre incertaine
au tems où vous en parlerés da
suite: ce qui conduit à la page
où toutes les eaux sont repoussée
le *Midi* par un vent de NORD
REFLUX. Il n'est donc pas surpre
qu'un Lecteur attentif comme
adversaire, regarde le sentime
la mer partagée en deux, comr
sentiment que vous renoncés; &
regarde le sentiment contraire cc
celui auquel vous vous attaché

qu'il exige que les Editeurs de pareilles obſervations communiquent aux Gens de Lettres, l'avis par lequel il juge néceſſaire de les précautionner contre une explication, qui contrarie l'Ecriture dans l'eſſentiel d'un fait, que vous dites être *le plus grand de tous les miracles.* Au reſte, M. blâmer l'Hiſtorien *Joſeph*, (1) n'eſt pas toûjours ſe juſtifier ſoi-même. Vos torts ſont différens ; le ſien eſt le moindre : il confeſſe (2) d'après les Livres ſaints, la ſéparation des eaux de la mer Rouge en deux parties ; mais il permet de douter ſi ce fut un miracle ; vous, M. qui reconnoiſſés que cette diviſion ſeroit un miracle, vous ne la recevés pas ; l'un donne le démenti à la raiſon, c'eſt *Joſeph* : l'autre en donne un à l'Ecriture. On a exactement peſé dans vôtre explication le mot *miraculeux*, que vous donnés pour épitéte au *reflux*, & l'on eût voulu que ce veſtige de vérité la marquât toute entiére, que le *reflux* n'ôtât rien au *miraculeux*, & qu'un vent de NORD *très-violent* ne fût pas tout le *miraculeux*

(1) Mer. p. 146. 117. (2) Antiq. l. 2. fin.

de ce reflux ; mais le moyen de ne pas reconnoître que vous copiés le sentiment ainsi rendu par le P. *Calmet* dans sa Dissertation sur le passage de la mer Rouge ? M. *le Clerc* semble avoir voulu „ concilier ceux qui croyent que „ les Hébreux passérent la mer Rou„ ge pendant son reflux, avec ceux qui „ regardent ce passage comme un pro„ dige de la puissance de Dieu. Il re„ connoît un vrai miracle dans cette „ occasion : *mais il fait consister toute* „ *la merveille* en ce que Dieu fit lever „ *un vent* impétueux & extraordinaire, „ qui augmenta *le reflux*, qui découvrit „ une plus grande étenduë du fond de „ la mer, & qui *soutint les eaux plus* „ *long-tems*, & retarda leur flux en fa„ veur des Israëlites.„ Est-ce M. *le Clerc* qui parle, M. est-ce vous qui parlés ?

La discussion au sujet du second miracle sera plus courte ; & le tort, de quelque côté qu'il soit, paroîtra d'abord avec évidence. Que le passage des Hébreux par la mer Rouge se soit exécuté pendant la nuit, c'est un point constant & vous le prouvés gratuitement ; mais qu'il se

soit fait *à la faveur de la nuit*, (1) ne l'avancés vous point plus gratuitement encore ; pendant que l'Ecriture dit au contraire, que les Hébreux passérent à la faveur d'une lumiére, que répandoit la Colonne de nuée & de feu, *deduxit eos totâ nocte* (2) IN ILLUMINATIONE IGNIS, & *expandit* : (3) IGNEM UT LUCERET EIS *per noctem*. Est-ce donner une Traduction congruë de ce Texte, & *deduxit eos*.... IN ILLUMINATIONE IGNIS, que de le rendre par ces paroles, ils passérent *à la faveur de la nuit ?* Une telle interprétation ne substituë-t'elle pas comme vous disiés tantôt, de *fausses lueurs aux véritables lumiéres, que l'on trouve dans les Livres sacrés ?* Ne met-elle pas à la place de ces *lumiéres* la nuit *même* ? Ce sont-là sans doute *ces piéges de l'Esprit de ténébres* dont vous nous exhortés à garantir les Lecteurs, & c'est pour les en préserver que vôtre Adversaire a produit son *Mémoire*. Les Auteurs des *Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts*, ont

(1) Mér. pag. 146. Mém. Trévoux, Oct. p. 1760.
(2) Ps. 77. 14. (3) Ps. 104. 39.

racle en trois miracles. Un chem
se fait dans la mer ; les Hébreux pa
sent, les Egyptiens sont submergés
mais ce chemin se fait par le partag
des eaux ; cette marche réüssit à la
faveur d'une colonne de feu lumi-
neuse ; cette submersion arrive par le
rétablissement commandé des eaux.
Quiconque veut sapper par les fonde-
mens, tout le grand miracle du pas-
sage de la mer Rouge, il faut qu'il ne
laisse subsister, ni ce partage des eaux
en deux parties, ni cette colonne de
feu qui conduise l'Armée, ni ce re-
tour des eaux au signal de Moïse.
Ces trois entreprises sont, M. le ca-
ractére de vôtre explication, vous at-
tribués le chemin qui se fait, à un re-
flux & à un vent qui repousse les eaux
vers le midi & les soûtient ; & par là
vous anéantissés le partage des eaux
entre-ouvertes & leur séparation.
Vous faites passer les Hébreux, non
à la faveur de la lumiére, mais à la
faveur de la nuit ; & par là vous sup-
primés le miracle de la colonne de feu :
vous attribués au flux, le rétablisse-
ment des eaux de la mer, & à l'im-

tiens ſous ſes flots. Il ne faut qu
vôtre narration en faiſant attenti
ces circonſtances principales, po
remarquer toutes ces altérations. V
dites page 241. Tome I. „ Amé
„ phis les atteignit près de la
„ Rouge en deça de Belzephon d
„ un lieu ſerré de montagnes; d'où
„ étoit *moralement impoſſible* qu'ils p
„ ſent échapper : mais la NATU
„ obéïſſant aux Ordres de la *Prov*
„ *dence* leur *ouvrit* un *paſſage par*
„ *Mer*, A LA FAVEUR D'UN VEN
„ DE NORD *très-violent*, & d'un R
„ FLUX *miraculeux* qui repouſſérer
„ les eaux vers le MIDI, & les y ſo

» FIT CRAINDRE LE RETOUR
» L'EAU. Ils voulurent regagner
» rivage d'où ils étoient partis : m
» ce fut inutilement. Car le désorc
» s'étant augmenté dans cette retrait
» les eaux les joignirent & engloût
» rent la *plûpart* des Egyptiens. L'E
» criture dit même qu'il ne s'en sauva
» pas un seul, ce qui se doit enten-
» dre de *ceux* qui s'étoient engagés si
» mal à propos à suivre avec des
» Chariots de guerre, une Infanterie
» sans armes, & dans un passage où
» celle-ci ne pouvoit être retardée, &
» où la Cavalerie devoit nécessaire-
» ment perir. » Si donc on demande
sur le premier miracle, comment les
eaux offrirent-elles aux Hébreux un
passage libre ? est-ce qu'elles s'entrou-
vrirent en un instant, & que faisant
un grand écart à droit & à gauche,
s'accumulant partie vers le Midi, par-
tie vers le Septentrion, elles laissérent
un vaste milieu, qu'elles dominérent
es deux côtés, demeurant stables
omme deux murs de glace, entre
quels les Hébreux pûrent marcher
ied sec sur le lit de la Mer, dep...

» DULES. » En quoi, M. ſont-ils incrédules ces *Critiques* & ce donneur d'atteinte ? Soyés-en ſurpris vous-même ; vous allés dire qu'ils ſont incrédules en ce qu'ils ont penſé comme vous. » INCREDULES, dites-vous, » QUI S'IMAGINENT que Moïſe toûjours attentif au *reflux*, qui ſe fait » ſentir dans l'extrêmité du Golphe » de la mer Rouge, juſqu'à 15. ſta» des, PROFITA de cette occaſion, » dans laquelle il fut encore ſecondé » PAR UN VENT TRÈS-VIOLENT, qui » deſſécha ſi bien le Canal, que les Hé» breux y trouvérent un paſſage SEUR » POUR DES GENS DE PIED. Les Egyp» tiens qui apperçûrent cette route » AU POINT DU JOUR, crurent TROP » LEGEREMENT qu'ils en pourroient » profiter : mais le REFLUX qui vint » après, fit perir leur armée MOINS » PAR L'IMPRUDENCE DU CHEF, que » par la VENGEANCE DU SEIGNEUR. » En ſubſtance ; les incrédules s'imaginent que Moïſe profitant du Reflux & d'un vent du Nord très-violent, fit paſſer les Hébreux par une route, où l'Infanterie ne pouvoit être retardée

qui a beaucoup d'érudition, peut encore donner un nouveau jour aux Sujets maniés avant lui, même par des mains habiles. Cet Ouvrage devoit faire le dernier Volume de celui, que l'illustre Auteur a entrepris sous le Titre de *Verona illustrata*; mais la curiosité & l'empressement que l'on a eu en divers endroits, de le voir paroître au plutôt, a fait consentir M. *Maffei* à le donner séparément, & plûtôt qu'il ne s'étoit proposé. Le Titre annonce l'ordre & le partage de ce Traité. Le premier Livre donne l'Histoire des Amphithéatres; le second explique l'Architecture de ces Edifices: l'une & l'autre dévelopée avec plus d'exactitude, d'ordre, de justesse & de clarté que l'on n'avoit encore fait, servira beaucoup à l'intelligence de plusieurs Textes des Auteurs profanes, & des Ecrivains Ecclésiastiques.

Les Amphithéatres ne doivent point leur origine aux spectacles des Gladiateurs, mais aux combats des bêtes; puisque ceux-là étoient en usage longtems avant qu'on pensât à construire de semblables Edifices. L'idée barba-

re, & toutesfois commune à plusieurs Nations, que les ames des hommes déïfiés se plaisoient à voir couler en leur honneur le sang humain, & qu'un tel sacrifice les rendoit propices, porta leurs Adorateurs, inhumains par Religion, à leur immoler des hommes. Avec le tems on eût horreur de cette férocité; on lui substitua des combats d'hommes, & l'on obligea ces malheureuses victimes à se sacrifier elles-mêmes. Ce n'étoit point alors un spectacle, comme celui des Gladiateurs; c'étoit un acte de Religion, une offrande qu'on faisoit aux Dieux, de la vie de ces infortunés. Aussi *Rome* n'avoit-elle pas pris de la *Gréce* ces combats publics & solemnels, où elle se fit un jeu cruel de voir des hommes s'égorger, pour donner au Peuple un divertissement & un spectacle. Cet usage étoit né dans l'*Italie*, comme M. le Marquis *Maffei* le prouve fort bien, par des réfléxions judicieuses sur les Jeux solemnels de la *Gréce*, dans lesquels on ne vit rien de semblable; par le témoignage des Auteurs, & par les Monumens sépulcraux des

Etrusces. En effet, parmi ces
ce n'étoit pas seulement aux f
les des morts, & pour honor
mânes, que l'on faisoit comba
hommes; ce divertissement y
commun, qu'il se pratiquoit
dans les Festins, comme un a
nement, ou un accompagnem
plus au goût de la Nation.

Les premiers Animaux é
donnés en spectacle à *Rome*,
Maffei, furent les Eléphans
les Cartaginois à la Batai
Lucius Métellus gagna contre
Sicile, & que l'on fit paroître
Cirque l'an 502. mais on n
combattre, que dans le siécle
sous l'Edile *Claudius Pulcher*, o
du tems du grand *Pompée*. L
bats des autres Bêtes ne com
rent qu'après la seconde guerr
que, lorsque la Province Carta
fut réduite en une espéce de se
En effet on n'en trouve poin
l'an 568. que M. *Fulvius* fit c
tre des Lions & des Panthéres.
xe & la magnificence des R
augmentant avec leurs conc

aussi-bien que le goût des spectacles, on vit paroître aux mêmes Jeux du Cirque 63. Panthéres, 40. Ours, & quelques Eléphans. *Marcus Scaurus* étant Edile, donna des combats de 150. Tigres, de cinq Crocodiles, & d'un Hippopotame: *Scylla* dans sa Prêture voulut aussi se distinguer: mais le grand Pompée l'emporta de beaucoup sur tous ceux qui l'avoient précédé. A la Dédicace de son Théatre, aprés les autres Jeux, les cinq derniers jours furent réservés pour les combats de bêtes. On y vit jusqu'à 410. Tigres, 500. Lions, des Eléphans, un Loup Cervier, un Rinocéros; & divers animaux des Païs étrangers, même de l'*Ethiopie*. *Cesar*, après la guerre civile, s'efforça encore de surpasser Pompée. *Rome* n'avoit point de lieu convenable à de tels spectacles; le Théatre ni le Cirque n'y suffisoient plus. Il fallut donc songer à en former un, d'où l'on pût voir commodément cette diversité de Jeux, qui certainement demandoient un très-grand espace. C'est ce qui donna l'idée des Amphithéatres, d'où lieu

voyoit sans peine, comme sans danger, & de tous cotés également, des spectacles très-périlleux, & d'un si grand appareil. Ce fut *Caïus Curion* qui exécuta la premiére ébauche de ce dessein, pour les Jeux qu'il voulut donner à la mort de son pere. Il imagina de joindre ensemble deux Théâtres, formant chacun un demi-cercle, sans y comprendre la Scéne. Ils étoient tournans; & lorsqu'on vouloit joüer quelque piéce, on les ouvroit, en les séparant par deux des extrémités. Venoit-on aux combats des Gladiateurs, on en formoit, en les rejoignant, une enceinte circulaire, & un véritable Amphitéatre, où les Spectateurs étoient placés sur des bancs ou gradins, tout autour de l'espace vuide du milieu, ou de l'Aréne.

Ce n'étoit pourtant pas encore là un de ces Amphithéatres des Anciens, qui font le sujet de la Dissertation dont nous donnons le précis. Ils devoient avoir une plus illustre origine. M. *Maffei*, sur un passage de l'Historien *Dion*, l'attribuë à *César*, qui selon cet Auteur, *fit construire un Théatre*

de bois, pour les chasses, (ou combats des animaux,) *auquel on donna le nom d'Amphithéatre, parce que les Siéges étoient disposés tout autour de la Scéne.* Il servit aussi aux spectacles des Gladiateurs : & ce fut le double usage de ce nouvel Edifice. L'Amphithéatre, conclut le sçavant Marquis, dût donc sa naissance à *Rome*, & non à la *Gréce*. La Puissance souveraine étant passée entre les mains d'*Auguste*, passionné pour les spectacles, & singuliérement pour ceux des Animaux étrangers, il conçut le dessein de construire un Amphithéatre de pierre ; mais il ne l'éxécuta pas seulement sous son Empire, & peut-être pour lui plaire, *Statilius Taurus* en fit bâtir un petit de pierre, qui ne fut pas de grand usage. Encore n'étoit-il pas entiérement de pierre. Sur ce modéle, on en vit d'autres ensuite, & dans la Capitale, & en d'autres Villes d'*Italie*. Mais rien n'égala le bon goût, la magnificence, la grandeur, la solidité de l'Amphithéatre de *Tite*, appellé *Colossée*, ou *Colisée*. Les restes de ce superbe Edifice, que le tems a respec-

tés, en ſont encore aujourd'hui la preuve ſenſible. Si l'on en croit certaines Médailles, ce fut *Veſpaſien*, qui le fit conſtruire : mais ces Médailles ſont fauſſes ; & le Marquis *Maffei* fait très bien voir, que ſi cet Empereur le commença, l'Ouvrage fut peu avancé ſous ſon régne, & que la gloire en eſt dûë à l'Empereur *Tite* ſon fils. Quelques Modernes ont cru que le nom ſous lequel il eſt connu, lui vient de ce qu'il fut conſtruit proche d'une Statuë coloſſale de *Néron*. L'illuſtre Antiquaire réfute cette opinion, & il juge plus vrai-ſemblable, que le nom de *Coloſſée* ou *Coliſée* lui fut donné à cauſe de ſa vaſte étenduë & de ſon immenſe grandeur, ſuivant l'uſage d'appeller coloſſales, les choſes qui paſſent de beaucoup la grandeur, qui eſt ordinaire dans leur eſpéce.

Le *Coliſée* a été rétabli pluſieurs fois : l'Hiſtoire de ces réparations fait le ſujet d'un Chapitre, où l'on voit, comme dans tout l'Ouvrage, la connoiſſance exacte que l'Auteur a de l'Antiquité. Il paroît même que *Tite* ne l'avoit pas entiérement achevé, &

...iale, où l'on voit d'un ... Médail
e de *Domitien*, & au revers l'An
ithéatre. La datte est du septiém
nsulat de ce Prince, c'est-à-dire
la premiére année après la mort
son frere. *Antonin* le Débonnaire
le premier qui fit travailler aux
rations du *Colisée*. Le dernier,
on ait connoissance, est le Roi
loric, si l'on en croit l'Inscrip-
l'une pierre que l'on dit avoir
tenu à M. *Ciampini*, & qui néan-
ne s'est pas trouvée parmi cel-
ce Sçavant, après sa mort. Com-
ne reste que fort peu de chose
nphithéatre de *Tite*, M. ...

les Auteurs Payens ou Chrétiens ne parlent-ils pas de tel ou de tel Amphithéatre, mais ſimplement de l'Amphithéatre de *Rome* ; ce qui fait voir qu'on n'en connoiſſoit qu'un. Dès l'année 325. l'Empereur Conſtantin défendit les Spectacles ſanglans. On a de ſemblables Loix de *Conſtance*, d'*Honorius*, & des autres Empereurs : mais elles ne détruiſirent pas d'abord ces reſtes de Paganiſme ; & ce ne fut que long-tems après, lorſque la Religion chrétienne fut tout-à-fait dominante, que l'Amphithéatre fut entiérement abandonné.

On a cru ſans aſſés de fondement, que chaque Ville de l'Empire avoit ſon Amphithéatre. M. *Maffei* fait voir que non ſeulement en Orient & dans la *Grece* ; mais en Occident même, & dans l'*Italie* , ils n'étoient pas auſſi communs qu'on ſe l'eſt imaginé. Ce qui doit s'entendre des véritables Amphithéatres de pierre , non des Cirques , des Théatres , ou des autres lieux deſtinés dans les Villes aux ſpectacles publics & ſolemnels. La même prévention ſur la multitude des Am-

phithéatres a fait prendre pour cette sorte d'Edifice, d'autres Bâtimens qui se trouvent dans les Monumens anciens. Mais un habile Antiquaire voit avec plus de précaution, & ne se livre pas aux opinions même des Sçavans, si elles ne sont solidement établies. Outre le Colisée, on prétend encore trouver des restes d'Amphithéatres en quatre Villes de l'ancien Empire Romain, à *Vérone*, à *Caponë*, à *Pole*, & à *Nismes*. Celui de *Pole*, que j'ai vû, dit M. le Marquis *Maffei*, n'étoit véritablement qu'un magnifique Théatre, semblable par l'enceinte extérieure, aux Amphithéatres. Le Monument de *Nismes*, ou ne fut point un Amphithéatre, ou bien il fut d'une structure différente des autres. Sur celui de *Caponë*, on peut consulter la Dissertation de M. *Mazochio*, qui a paru depuis peu d'années, & dont le Marquis louë l'érudition & le travail. Le silence des Auteurs, & le défaut de Monumens sont causes que l'on a très peu de connoissance de ces Edifices. Reste celui de Vérone, dont M. Maffei entreprend de parler plus en détail.

C'est, dit-il, le plus beau c
aprés l'Amphithéatre de *Tite*
déterminer le tems auquel il f
truit, il examine d'abord le
mens les plus opposés. Les ur
le Docteur *Torello Sarayna* l'att
à *Auguste*: le P. *Mabillon* a su
opinion. D'autres, qui ont à l
Sigonius, prétendent que c'est
vrage de *Maximien*. La beauté
vrage, le bon goût & la corre
l'ordre Toscan qui y regne, po
persuader qu'il est du siécle d'
Mais d'autre part, auroit-o
un tel Monument dans une C
avant que *Rome* même eût rien
blable? N'en trouveroit-on
mot dans *Pline*, qui semble
rien oublié de ce qui pouv
honneur à sa Patrie, & qui
tant d'Ouvrages beaucoup mo
sidérables? Pour ce qui est d
mien, l'Empire étoit déja si é
l'*Italie*, & sur tout une Fr
comme *Vérone*, si allarmée
proche des Barbares, qui la f
déja trembler; les beaux Art
chûs, le Christianisme si flo

& ſi près de ſon triomphe, qu'il n'y a point d'apparence que les Payens ayent entrepris, ni qu'ils ayent pû exécuter un Ouvrage tel que l'Amphithéatre de *Vérone*. Mais il y a plus que des conjectures. Non ſeulement avant *Maximien*, & ſous l'Empire de *Gallien*, il étoit déja conſtruit, mais il commençoit à ſe ruiner, puiſque l'on en voit des pierres dans les anciens murs, bâtis du tems de *Gallien*, comme M. *Maffei* l'a reconnu à la nature des pierres, à la couleur, à la forme, & à des marques certaines, qui prouvent qu'elles ont ſervi à l'enceinte extérieure de l'Amphithéatre. *Sarayna* avoit déja obſervé, il y a près de deux cens ans, quelques-unes de ces pierres, remarquables par les nombres, que l'on avoit gravés aux clefs des Arcs inférieurs, & auſquels on ne peut ſe méprendre. Une Lettre de *Pline* le Jeune fait juger à M. *Maffei*, que l'Amphithéatre de *Vérone* ſubſiſtoit avant *Adrien*; & par les réflexions d'un homme qui ſçait mettre ſes lumiéres à profit, il conclut qu'il a dû être érigé ſous l'Empi-

re de *Domitien*, ou de *Nerva*,
plus tard, dans les premiére
de *Trajan*. On n'en connoît
chitecte, ni par quel ordre il
la : mais on a lieu de croire
fut le Sénat & le Peuple de *Vé*
l'entreprit, & qui en fit la
Une curiosité digne des Gens
& de goût, leur fait souhaiter
noître ces grands Génies, qui
Ouvrages immortels, mérit
bien que leurs Noms fussent
talisés. La négligence des h
ou l'injure des tems leur a e
avantage, & à nous la satisfac
leur rendre justice.

M. le Marquis *Maffei*
quelques Inscriptions, qui s
l'Histoire du Monument de *V*
parle de différentes espéces de
de Combats, qui se pratiquoie
les Amphithéatres, à pied, à ch
des Chars; des diverses Classes
diateurs, de ceux qu'on n
Rétiaires, des *Sécuteurs*, des
lons; des *Essédaires*, &c. ma
fait en peu de mots, renv
Juste-Lipse, qui a traité cette

assés au long. Enfin il parcourt les changemens arrivés à l'Aréne de *Vérone*, les divers usages ausquels elle a été employée. Car elle a servi de forteresse contre les attaques des Ennemis, & l'on s'y est retiré pour se mettre en sureté. Elle a servi de champ pour des Duels authorisés par la Puissance publique, dans les tems où les querelles particuliéres se décidoient par cette voye, suivant les Loix des *Lombards* : on y a vû des Joutes, des Tournois, des Courses de bagues, dont la derniére se fit le 20e de Novembre 1716. lorsque le Prince aujourd'hui Electeur de *Baviére* passa par *Vérone*. Le Comte *Coza-Cozi* y fit la fonction de Mestre de Camp : les Juges députés furent le Marquis *Octavien Spolverini*, le Comte *Gombert Giusti*, le Marquis *Jean Charles Malaspina*, le Comte *Richard Sanbonifacio*. M. *Maffei* marque aussi les *Tenans*, & les *Parreins*. Ce Marquis témoigne d'une maniére très-vive sa juste douleur, de ce que l'on a presque oublié ces nobles Exercices. Il exhorte la jeune Noblesse à y reprendre ces géné-

reux sentimens qu'elle ne connoît presque plus, au lieu de languir efféminée, comme elle fait aujourd'hui, dans une molle indolence, qui énerve & le courage, & les forces de la plûpart des Gens de qualité. Il seroit à souhaiter que ces plaintes & cette exhortation ne regardassent que la Noblesse d'*Italie*.

Une chose singuliére & digne de remarque, par rapport à l'Amphithéatre de *Vérone*, c'est que cette Ville est la seule, non seulement qui ait conservé autant qu'il a été possible après tant de siécles, & tant de révolutions, un de ces superbes Edifices, où brille dans tout son éclat le génie sublime des anciens Romains pour l'Architecture; mais la seule qui ait fait des Loix, pour empêcher qu'il ne fût dégradé, pour ordonner qu'il seroit entretenu, & réparé, selon le besoin; qui ait destiné des sommes à cet usage, & établi des Officiers qui soient chargés de ce soin. M. *Maffei* rapporte quelques-unes de ces Ordonnances, depuis l'année 1228. jusqu'à l'année 1606. C'est une preuve du

bon goût des Véronois, & une gloire que leur illustre Compatriote n'avoit garde de supprimer.

Pour avoir une idée exacte de l'Architecture des Amphithéatres, ce seroit peu d'avoir lû la plûpart des Auteurs, qui ont traité de cette sorte d'Antiquités, surtout les Modernes. Copistes trop fidéles les uns des autres, ou ils n'ont rien vû par eux-mêmes, ou ils ont vû sans connoissance. Dans leurs discours & dans leurs desseins; vous trouvés la face extérieure de ces Edifices; rien, ou presque rien de cette admirable structure intérieure, de ces diverses voyes, de ces corridors tournans, de ces escaliers pratiqués avec un art infini, de ces détours, de ces dégagemens, qui ont fait donner aux Amphithéatres le nom de *Labyrinthes*, par les Ecrivains du moyen âge; rien d'exact, rien d'approfondi. Peintres ou Poëtes, plûtôt qu'Historiens, ils nous donnent leurs idées & leurs imaginations, pour les Desseins des Anciens Architectes, dont ils n'ont point pénétré l'Art, ni connu le génie. M.

Maffei fait une Critique ſçavant
ces Auteurs & de leurs Ouvra
Elle fait voir ce que l'on doit pe
des Deſſeins de *Juſte-Lipſe* , co
par tant d'autres; de l'*Antiquité ex*
quée , d'un Livre imprimé depuis
en *Hollande* , où l'on prétend re
ſenter en vingt planches très-bien
vées , toutes les parties du Coli
des Eſtampes qui repréſentent l'A
phithéatre de *Capoüe* , priſes ſur
peinture que l'Archevêque *Ceſar C*
avoit fait faire dans ſon Palais , a
bien que de la Carte de cet Am
théatre , indiquée par le P. *Vital* c
ſon Lexique Mathématique. Il
mettre au même rang une Eſtamp
l'Arêne de *Vérone* , que fit paroîtr
1560. *Pirro Longorio* , ſource d'
infinité d'erreurs , puiſqu'elle a
ſuivie par *Juſte-Lipſe* , par l'Edi
de l'Ouvrage poſthume de *Panvin*
ſur les Antiquités de *Vérone* , &
ceux qui ne cherchent , comme
fait aujourd'hui , en multipliant
renchériſſant les Volumes, qu'à an
ſer les ignorans par de belles Ima
où l'on prétend repréſenter des A

quités que l'on ignore ; & qui, copiant exactement les fautes de ceux qui ont précédé, n'ont rien de nouveau que l'ancre & le papier. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on donne ce même Dessein, pour l'Amphithéatre d'*Autun* au Tome III^e de l'*Antiquité Expliquée*, page 260. & il ne faut pas désesperer de le retrouver encore quelque jour dans quelqu'un de ces nouveaux Antiquaires, qui sçavent tout, sans avoir rien appris ; non seulement pour représenter l'Amphithéatre de *Vérone*, auquel il a d'abord été destiné ; mais pour tel autre qu'on voudra imaginer.

Ces Modernes auroient un peu mieux réüssi, s'ils avoient voulu suivre les premiers qui ont écrit sur cette matiére. Mais ils semblent n'avoir pas connu les *Discours de Vincent Scamozi sur les Antiquités de Rome*, imprimés à *Venise* en 1583. & avoir peu profité du *Recueil des anciens Edifices* que le *Serlio* donna, il y a près de deux cens ans. *Leon Baptiste Alberti* a parlé, il y a environ deux cens cinquante ans, des gradins, & des *précinctions* des

Théatres, semblables à celles des Amphithéatres, mieux que la plûpart des nouveaux Ecrivains. On peut encore profiter du travail de *Sarayna*, du *Caroto* Peintre Italien, de *Desgodetz* Architecte François, qui a suivi le *Serlio*, en corrigeant les fautes qui s'étoient glissées dans les mesures. On trouve dans ses Desseins, ce qui donne du prix à de semblables Ouvrages, de l'intelligence, & de la vérité: car il ne s'est pas avisé, comme ceux dont nous avons parlé, de nous donner des Antiquités conçûës dans son imagination. Ces réfléxions serviront à instruire & à précautionner ceux qui s'appliqueront à ce genre d'étude.

Pour ce qui est de M. *Maffei* qui nous les fournit, on peut compter sur son exactitude ainsi que sur son habileté. Il expose en plusieurs Planches, l'élévation, le plan, les diverses parties de l'Amphithéatre de *Vérone*, il en donne les mesures, il le compare avec le Colisée, il explique chaque chose dans un détail que nous ne pouvons abréger, parce que nous n'y voyons rien à retrancher, & qu'il n'y

a en effet rien d'inutile. Nous dirons ſeulement, pour donner une idée générale des Amphithéatres des Anciens, que c'étoient de très-vaſtes édifices de figure ronde, ou ovale en dedans & en dehors. La hauteur étoit proportionnée à la grandeur de l'édifice. Pluſieurs enceintes renfermoient l'eſpace vuide du milieu, où ſe repréſentoient les ſpectacles. Il y avoit divers rangs de gradins les uns audeſſus des autres, tout au tour de l'*Aréne*, pour placer les Spectateurs. Le coliſée en pouvoit contenir, dit-on, quatre-vingt ſept mille. Auſſi la longueur extérieure étoit-elle de 564. pieds ; la largeur, de 467. Il avoit dans œuvre 273. pieds de long, & 173. de large. Sa hauteur étoit de cent quarante pieds, formée par quatre étages de quatre ordres d'Architecture ; le premier *Dorique* ; le ſecond *Jonique* ; le troiſiéme *Corinthien* ; & le quatriéme *Compoſite* ou *Romain*. La circonférence étoit de 1566. pieds. L'Amphithéatre de *Vérone* avoit quatre cens cinquante pieds de longueur, trois cens ſoixante de largeur. Le champ

est long de 218. pieds & six pouces, large de 129. pieds. La circonférence extérieure, de 1290 pieds. M. *Maffei* finit par une Description de l'Amphithéatre de *Pole*.

ARTICLE XLVI.

Histoire de l'Académie Roïale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Litterature tirés des Regîtres de cette Académie depuis l'année 1718. jusques & compris l'année 1725. Tome V. à Paris de l'Imprimerie Roïale 1729.

L'Académie des Belles-Lettres continuë avec l'applaudissement de tous les Sçavans, d'enrichir le Public du fruit de ses travaux littéraires. Voici déja le cinquiéme & le sixiéme tome de ses Mémoires, & ces derniers ne cedent en rien aux précedens pour l'abondance & la varieté des matiéres, l'érudition & l'élégance du stile. On y trouvera beaucoup de dissertations sçavantes, de recherches, de commentaires & de

corrections de textes, de ſcholies, de notes grammaticales, quelques conjectures nouvelles, quelques découvertes heureuſes, beaucoup de laborieuſes compilations, d'anciennes obſervations préſentées ſous un jour nouveau. Quelle riche moiſſon pour ceux qui aiment ce genre d'étude ! Il faut avoüer que l'antiquité eſt une ſource inépuiſable, qui loin de tarir depuis que les Sçavans y puiſent la matiére de leurs Ouvrages, augmente tous les jours. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ſi nous la voyions à découvert, elle ceſſeroit de nous intéreſſer ; mais couverte comme elle eſt d'un voile impénétrable, elle excite la curioſité de l'eſprit humain ; & plus elle eſt obſcure, plus elle donne d'exercice aux Sçavans, par la liberté qu'ils ont de propoſer diverſes conjectures vraies ou fauſſes, & de ſe contredire les uns les autres ſur des points, qu'aucun Tribunal ne peut décider ſouverainement. Il en eſt à peu près comme de la Phyſique, où tous les ſyſtémes, pour peu qu'ils ayent de

vraisemblablance, sont toûjours bien reçûs.

Dans l'impossibilité où nous sommes de rendre un compte détaillé d'un si grand nombre de dissertations, nous nous contenterons d'en indiquer la plus grande partie & d'en extraire quelques-unes du cinquiéme volume, en réservant celles du sixiéme pour un autre extrait.

Ce volume comme tous les autres est divisé en deux Parties, dont la premiére s'appelle l'*Histoire de l'Academie*, & la seconde *Mémoires de Littérature*. L'Illustre Secretaire de l'Académie, M. *de Boze*, chargé de l'édition, & ne pouvant donner au Public toutes les productions de l'Académie dans leur entier, est obligé de faire un simple extrait de la plûpart, & on n'aura pas de peine à croire que loin de perdre de leur mérite entre ses mains, plusieurs y gagnent beaucoup par la justesse des réflexions, le choix, la netteté & la pureté du stile. Il y ajoûte l'Histoire de tout ce qui s'est passé de mémorable dans l'Académie, depuis le

.*zar* qui vient être témoin d'u
nblée de l'Académie, & *Loi*
qui lui fait l'honneur d'y ven
der lui-même. Les Dévises, Ir
tions & Médailles faites par l'A
mie, ne sont pas oubliées; mai
norceau le plus considerable d
première Partie, ce sont le
s des Académiciens morts; sça-
M. l'Abbé de *Louvois*, M. *Si-*
M. *Henrion*, l'Abbé *Renaudot*,
oucault, M. *Baudelot*, M. *Da-*
M. l'Abbé *Massieu*, M. le Mar-
le *Beringhen*, M. *Boivin* l'aîné.
pourroit absolument compter
ces éloges celui du P. *Le Tel-*
nais à dire ...

première Partie, il y a dequoi s[...]
faire la curiosité, en quelque ge[...]
de science que ce soit. Néanmo[...]
comme la plus-part de ces matié[...]
ont été déja traitées par differens A[...]
teurs, nous n'extrairons rien ici [...]
la première Partie de ce volume[...]
nous nous contenterons seulement d[...]
dire, qu'on y trouvera entr'autre[...]
choses remarquables, une conjectu-
re nouvelle & heureuse de M. l'Ab-
bé *Sallier*, sur l'Oracle de Dodone,
par laquelle il fait voir que la Fable
des Colombes, qui rendoient les
Oracles de Dodone, n'est fondée que
sur une erreur de nom, en ce que
les femmes qui rendoient en effet
ces Oracles, étoient appellées πέλειαι;
& que comme ce mot signifie aussi
Colombes, les Grecs & sur tout les
Poëtes amateurs du Merveilleux,
n'ont pas manqué de changer la sim-
plicité de l'Histoire en Prodige fabu-
leux. Les observations de M. *Bande-
lot* sur la Guerre des Athéniens con-
tre les Peuples de l'Isle Atlantique
méritent aussi d'être lûës. M. *Four-
mont* attaque le sentiment commun

qui veut que le Siége de Troye ait duré dix ans, & fondé sur quelques équivoques & sur des argumens de vraisemblance prétenduë, il soutient que ce Siége n'a duré qu'un an; mais ses raisons n'ont pas paru assés concluantes contre une opinion établie. Ses réflexions sur les régles de la critique & sur les citations, paroîtront plus justes. Tout ce qui est dit de *Daphnis* & du Lieu de sa Naissance montre qu'on ne néglige rien, & qu'on a eu en vûë les Sçavans aussi bien que ceux qui ne le sont pas, en apprenant que Platon n'est pas l'Auteur de l'*Epinomis*, & faisant plusieurs autres observations semblables.

Le remarques critiques de M. *Secousse* sur les vies de *Plutarque* nous ont paru excellentes, & pourroient être utilement employées dans quelque édition & nouvelle traduction de cet Auteur; car aussi bien le Public n'a pas été content de la derniére que M. *Dacier* nous en a donnée. Les recherches de M. *Freret* sur le Jeu des Echecs, sont tout-à-fait cu-

rieuses, & son sentiment quoique fondé en partie sur des faits fort douteux, a un air de vraisemblance qui satisfait. Ce Jeu, selon lui, nous vient originairement des Indes. C'est de là que les Persans, les Chinois, les Sarrasins, & les Grecs l'ont tiré. Les Espagnols l'ont reçû des Arabes, & par une communication naturelle il est venu jusqu'à nous; mais outre quelques changemens que nous avons faits dans le mouvement des piéces, nous en avons défiguré quelques noms, dont par cette raison nous ne comprenons pas bien le sens. Tel est le nom de la seconde piéce qu'on appelle *Dame* ou *Reine*, parcequ'on a cru que l'ancien nom Latin & Gaulois *Fierge*, signifioit *Vierge*, au lieu qu'il est formé du nom Persan *Ferz* ou *Ferzin*, qui signifie *Ministre* ou *Visir*. Il faut convenir que l'idée ou le nom de *Visir* convient sans comparaison à cette piéce, beaucoup mieux que celui de *Reine* & de *Dame*. Le terme d'*Echec & Mat*, vient du Persan *Schakmat*, *le Roi est pris*. Un ancien Auteur François

avoit déja fait cette remarque. Il y a dans cette dissertation quelques autres remarques, qui méritent d'être lûës. On trouvera aussi dans cette premiére Partie deux Médailles singuliéres expliquées par M. l'Abbé de *Fontenu*, dont l'une est de *Minerve* Iliade, l'autre de *Philippe* le Tétrarque. L'explication de cette derniére est accompagnée d'une grande érudition. Comme on ne donne ici que des extraits de toutes ces piéces, ce seroit les tronquer que de les abréger; & l'on aimera mieux les lire dans le Livre même, dont nous rendons compte. Nous parlerons de la seconde Partie de ce Volume dans un autre Extrait.

ARTICLE XLVII.

Nouvel Examen du Vers de Lucain.

Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni. *Les Dieux sont pour César, mais Caton suit Pompée.*

LE Vers de *Lucain* me semble beau malgré tout ce qu'on en peut dire; & je n'y trouve point tout

le faux que l'on y veut mettre. J'estime ceux qui en ont fait la critique; mais ceux que j'estime, n'ont pas en tout également raison. Au reste comme ils se sont dispensés d'être de mon sentiment, je suivrai leur exemple; & je me dispenserai d'être du leur. D'ailleurs leur autorité m'est suspecte par la nouveauté de leur opinion: autant que je puis voir, ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est récrié contre cet endroit de *Lucain*. Auparavant on étoit en possession de le trouver beau, & même admirable. Des réflexions particuliéres, à force de rafinemens, y ont fait découvrir un jour moins avantageux: on a peut-être plus à se plaindre de la découverte que de *Lucain*. A peine est-il aucun trait fort & hardi dans les Poëtes, que par certaines précisions, on ne pût trouver défectueux. Ce n'est point sous ce regard que le Poëte l'a écrit; prenons-le comme il nous le donne: il n'avoit en vûë que l'impression, qu'il devoit faire naturellement dans les esprits accoûtumés aux termes énergiques &

poëtiques : toute autre impreſſion eſt l'effet de la penſée particuliére du Lecteur, & non de la choſe qu'il lit. Qu'eſt-il demeuré dans l'eſprit de ceux qui ſe ſont prêtés au Poëte pour entrer dans ſa penſée ; au lieu de lui faire violence pour l'aſſujettir à leur jugement propre ? C'eſt, que malgré le ſuccès dont les Dieux avoient favoriſé Céſar ; *Caton* ne laiſſa pas de demeurer attaché d'eſtime & d'affection à Pompée, dont le parti étoit au fond le plus conforme aux intérêts de la République, & par conſéquent au droit de l'équité. Peut-on peindre avec des couleurs plus marquées, & plus vraies en même tems, le caractére de *Caton*, inviolablement attaché aux régles de la vertu & de la juſtice, en quelques circonſtances qu'il ſe pût rencontrer ?

Mais dira-t'on, n'eſt-il pas impie de mettre ainſi la vertu de *Caton*, au deſſus même de celle des Dieux ; & de relever ſon équité aux dépens de la leur ? Je ne trouve point que ce *ſoit-là une* penſée, que doive faire *naître par lui*-même le vers du Poëte.

Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni.

Les Dieux sont pour César, mais Caton suit pompée.

Ce n'est dire autre chose, comme je viens de l'insinuer, sinon que (les Dieux dans la bataille de Pharsale donnent la victoire à César, & que *Caton* n'en suivit pas moins le parti de Pompée.) Voila le sens naturel & simple que le vers présente. Le Poëte y parle-t'il de l'iniquité, ou de l'équité des Dieux, pour mettre Caton au dessus d'eux par cet endroit ? Les Dieux ne peuvent-ils pas donner de succès à un parti moins juste, afin d'arriver à la fin générale de leurs desseins, qui est l'avantage de tout le Genre humain ? Si l'on m'accuse de donner à *Lucain* des vûës judicieuses, qu'il n'a peut-être pas euës ; pourquoi lui en donnera-t'on de mauvaises, dont on ne sçauroit le convaincre ? Qu'on s'en tienne même aux termes sur quoi l'on in-

ſiſte, *Victrix cauſa Deis placuit*; le parti victorieux de Céſar, a plu aux Dieux. Que ſignifient ces mots? Si non, il a plu aux Dieux de ſéconder & de protéger le parti de *Céſar*, en lui donnant la victoire? *Sed victa Catoni*, mais le parti vaincu a plu à *Caton*; Qu'eſt-ce dire? Si non, il a plu à *Caton* de ſoutenir le parti de Pompée; tout vaincu qu'il étoit; en lui donnant toûjours ſon approbation, quelque malheureux qu'il fût d'ailleurs.

A regarder ſous ce jour l'endroit de *Lucain*; on n'y trouve ni *Caton* au deſſus des Dieux, ni les Dieux au deſſus de Caton; mais on trouve les Dieux & Caton faiſant leur fonction chacun de leur côté; les Dieux gouvernant le monde à leur gré, donnant la victoire à qui il leur plaît pour des cauſes où le Poëte n'entre point, & Caton ſuivant toûjours ſon caractére, & approuvant malgré la rigueur des Dieux le parti de la juſtice, pour lequel il ſe déclare ſans ſe démentir jamais. Eſt-ce là préferer Caton aux Dieux? Non, c'eſt là ce

qu'ont fait les Dieux & ce qu'a fait Caton. Les Dieux ont donné la victoire à César, & Caton n'en a pas trouvé moins juste le parti de Pompée pour avoir été vaincu. Mais ajoûtera quelqu'un, si le parti vainqueur plaît aux Dieux, par l'endroit même que le parti vaincu plaît à *Caton*, n'est-ce pas là une opposition formelle entre la conduite des Dieux & celle de *Caton* ? Et louër celle de *Caton*, n'est-ce pas condamner celle des Dieux ? Nullement : le Poëte à la vérité fait valoir ici *Caton* & non pas les Dieux ; parce-qu'ici il ne s'agissoit pas de relever la sainteté des Dieux ; mais la vertu de *Caton*.

De plus, quand par cet endroit même il nous demeureroit dans l'esprit quelque teinture des Dieux, qui ne nous les représentât pas comme l'équité même, seroit-ce dans le Poëte ou dans le Vers une impiété ou plûtôt une vérité ? Seroit-ce une irréligion ou un aveu de la fausseté de l'Idolatrie ? Quels Dieux reconnoissoit le Paganisme, & de quels traits sont-ils peints dans leurs Poëtes les

plus ſages ? Quel eſt le fond du Poëme du Réſervé, du Religieux Virgile ? La Reine même des Dieux animée d'un fond de jalouſie la plus criante : à peine l'imagination du Poëte y peut-elle atteindre pour l'exprimer au juſte. *Tant de fiel*, demande-t'il, *peut-il ſe trouver dans le cœur des Dieux*. A quel point de prévention après cela n'en faut-il pas venir, pour trouver à dire que *Lucain*, ait pû inſinuer indirectement, ce qui a été dit très-nettement par Virgile, que les Dieux perſécutoient quelquefois la vertu.

Virgile, dira-t'on, ne parle ici que d'une Divinité, & Lucain parle de tous les Dieux, ſans en excepter *Jupiter* : nouvelle évaſion qui ne fait point de nouvelle difficulté ! d'autres Divinités ne paroiſſent-elles pas, dans Virgile même, ſuſceptibles de paſſions aveugles auſſi bien que *Junon* ? Eſt-ce jamais par un motif de vertu qu'elles agiſſent ? Venus pour protéger le pieux *Enée* en eſt-elle plus pieuſe ? Jupiter eſt-il lui-même plus raiſonnable que les deux Déeſſes

acharnées l'une contre l'autre, comme deux furies ? Il les écoute tranquillement déclamer & crier chacune de ſon mieux : mais il n'a ni la force, ni le ſens commun, de leur repréſenter ſeulement qu'elles agiſſent ſans modération, ſans raiſon, ſans d'autre mouvement que la ſeule paſſion. Il eſt tantôt pour l'une & tantôt pour l'autre, accordant ici une choſe & là une autre, ſans nul motif de détermination que ſon goût & ſa fantaiſie, ſi ce n'eſt le deſtin qu'il met en œuvre quand il ne ſçait plus que dire. Avec cela comment peut-on trouver étrange, qu'un Poëte Païen en parlant de ſes Dieux, en ait laiſſé des idées qui les rendent peu reſpectables ? S'il n'avoit dit de la Divinité que ce qu'en peut adopter la pure raiſon ; dés là même il auroit ceſſé d'être Païen. Vouloir qu'un Auteur ſe ſuive bien dans la Mythologie ; c'eſt vouloir ſelon le mot de *Terence* donner des régles raiſonables pour devenir fou. *Dare operam ut cum ratione inſanias*. Ce n'eſt qu'avec le ſecours & par le moyen de la vraie

..., de la nature Divine & c
ce qui la touche. Quoi qu'il e
il me semble que *Lucain* a ét
coup plus judicieux dans ce qu'
ici des Dieux, au sujet de *Caton*
Virgile ne l'a été dans tous le
téres qu'il en fait, & dont l
usage nous empêche d'être rebu
ucain représente simplement c
it fait les Dieux sans leur attri
de motif injuste; il laisse l'idé
ur équité à la vérité un peu
use; mais telle qu'on se la figu
& il met dans son vrai jour l'E
de *Caton* dont on ne douroi

trois volontiers en balance avec l'
droit où *Virgile* même fait aussi l'E
ge de *Caton*, quand il décrit un li
écarté dans les champs elisées, o
sont les Gens de bien, ausquels Cato
donne les Loix; le Latin porte, *Se
cretosque pios his dantem jura Catonem.*
Si la Critique y veut regarder de près,
ne trouvera-t'elle rien d'outré dans
cet Eloge? Quel métier fait-on faire
ici à *Caton*? Appartient-il à d'autres
qu'aux Dieux de prescrire des Loix,
qui forment les Gens de bien; & ceux-
ci n'en avoient-ils point des régles in-
dépendamment de *Caton*? C'est la
conséquence qu'on peut tirer d'une
analise exacte de l'Eloge de *Virgile*,
si en fait de Vers & d'Expressions poë-
tiques, on procéde par voie d'analise
& de précisions Métaphisiques.
Mais sans donner dans des Critiques
scrupuleuses, si l'on s'en tient à l'im-
pression que laisse naturellement dans
l'esprit cet endroit de *Virgile*, on con-
cevra seulement que parmi les Gens
de bien, *Caton* est le plus distingué.
Appliquons la même méthode à l'ex-
pression de *Lucain*; elle nous fera seu-

lement comprendre, que les Dieux ne donnant pas la victoire au parti de *Pompée*, Caton ne laissa pas d'y demeurer attaché comme au plus Equitable. La pensée des deux Poëtes se trouvera donc également vraie de côté & d'autre ; mais il me semble que l'une me frappe beaucoup moins vivement que l'autre. Là on se contente de me présenter *Caton*, comme le plus Homme de bien parmi les Hommes, qui avoient de la vertu : ici on me le représente avec une vertu qui avoit quelque chose au dessus de l'Humain, & qui méritoit une sorte d'apothéose, que les Payens accordoient en d'autres occasions à meilleur marché, qu'ils ne l'auroient donnée ici à *Caton*. Il ne s'agit donc plus que de voir lequel de ces deux Eloges est le plus expressif, & peint mieux la merveilleuse idée, qu'on avoit parmi les Romains de la vertu de *Caton*.

On s'étonnera que je ne dise rien ici de l'Eloge qu'Horace de son côté a fait de *Caton* par ces mots, & *toute la terre fut vaincuë à la réserve du*

grand Caton. Et cuncta terrarum subacta præter atrocem animum Catonis; mais comme les Critiques modernes ont coûtume de préferer en ce point *Virgile* à *Horace*, & que j'ai montré pourquoi Virgile ne me sembloit point ici préferable à *Lucain*, on voit ce que je puis penser d'*Horace*. Il me paroît donc qu'Horace ne peint pas ici dans toute son étenduë, ni par son plus bel endroit, le caractére de la vertu de Caton, qui est de demeurer attaché au parti des malheureux, quand il est le plus conforme à la justice. Horace réduit l'Eloge de *Caton* à une fermeté, qui tient autant de la fierté que de la vertu ; par cet endroit aussi l'Eloge de *Caton* est moins parfait dans *Horace* que dans *Virgile* ; mais il faut avoüer que si *Horace* dit moins ici que *Virgile*, il le dit avec une énergie qui fait dans l'esprit une impression plus vive que Virgile. Lucain indique ce qu'il faut, & sous la plus vive & la plus noble image qu'il soit possible de se figurer.

..., recueillies par les soins M. *Thummigius*. Tome 1er. ivelle Edition. *A Francfort & ipscik.* In 12. pp. 500.

première Partie de la Logique uite de la Théorie, c'est-à-dire is opérations de l'Esprit. Le r Chapitre explique les no-s termes : le second en mar-sage : le troisiéme est sur les ions : le quatriéme sur le ement & le Syllogisme.

conde Partie de la Logique oir l'Usage & la Pratique

un grand moyen d'invention. Peut-être convient-il mieux pour démontrer la vérité aux autres que pour la trouver ſoi-même. En général cette Logique eſt fort ſuccincte & fort legére.

L'Auteur paſſe à l'*Ontologie*, c'eſt-à-dire à la premiére Partie de la *Métaphyſique* qui traite de l'Etre en général. Le premier Chapitre traite des Principes de la Philoſophie primitive ou de la Métaphyſique. Il établit deux principes, dont l'un eſt d'Ariſtote; c'eſt celui de la contradiction, enoncé par ces paroles. *La même choſe ne peut pas être & n'être pas.* L'autre eſt de M. Leibnits; on l'appelle le principe de la raiſon ſuffiſante; & il s'énonce ainſi: *Il n'y a rien qui n'ait une raiſon ſuffiſante pour être plûtôt que pour n'être pas.*

Le ſecond Chapitre eſt ſur l'exiſtence & ſur l'eſſence des Etres. Le troiſiéme ſur leurs affections générales, ſur les Attributs, les Modes, ſur les Reſſemblances & les Diſſemblances, les Identités & les Diverſités, les Univerſalités & les Individus,

... entr eux. Tout cela ne roule
que ſur des définitions peu
...iës.

... Coſmologie qui ſuit, eſt la ſcien-
... monde en général. Le Monde
... ſelon l'Auteur, l'aſſemblage des
... variables qui ſubſiſtent en mê-
...s ou ſucceſſivement, avec une
...ion des unes aux autres. Or
...nnexion, ſelon l'Auteur, con-
... ce qu'une choſe eſt cauſe de
...ce de l'autre. Par exemple, le
... à cauſe de la terre, pour l'é-
... pour la fertiliſer. Les cauſes
...s lient les choſ...

mes, & c'est par là que l'Auteur prétend établir que c'est une machine, & que le jeu de la Nature est un Mécanisme, qu'il explique par la comparaison du jeu d'une Horloge.

Tous les changemens soit de lieu, soit de figure, soit d'étenduë qui arrivent au corps, ne leur arrivent que par le mouvement. Or les corps résistent au mouvement, & c'est cette résistance que certains Philosophes avec le nôtre appellent la *force d'inertie*. Mais ce n'est pas à raison de leur étenduë que les corps ont cette résistance; c'est à cause de leur *matiére* ou de leur *matérialité*. Le mouvement a une force active pour surmonter cette force *d'inertie*. L'Auteur conçoit toutes les parties de la matiére dans un continuel mouvement, même dans les corps les plus lourds & qui paroissent dans le plus parfait repos; & c'est cette force intérieure aux corps & dépendante du mouvement continuel de leurs parties, qu'il appelle la *Nature*. Il passe ensuite à ce qu'on appelle les *Loix* du mouvement, c'est-à-dire aux *Phénomenes* accidentels des

... , mais pouv
tout autres, sans changer la m
l'essence des corps.

Il remarque que les effets d
des causes par rapport aux eff
s'ensuivent, la constitution du
de d'aujourd'hui est en partie
culeuse, mille événemens qui
vent étant la suite, non des s
loix de la Nature, mais de dive
racles qui ont interrompu ces
& dont l'effet est devenu la cau
tout ce qui s'en est ensuivi : de la
me maniére qu'une montre dor
auroit par miracle avancé ...

culeuſe tout le tems qu'elle coule.

La 3e Partie de la Métaphyſique traite de la *Pſychologie* diviſée en *empirique* & en *rationelle*. La Pſychologie empirique établit d'abord l'exiſtence de l'ame par un raiſonnement, qui revient au célébre, *je penſe donc je ſuis*, de Deſcartes. Elle paſſe à la *faculté cognoſcitive* de l'ame, dont la partie inférieure eſt celle qui repréſente les objets confuſément & obſcurément, comme dans les ſenſations ou dans les opérations de l'imagination & de la mémoire. La partie ſupérieure repréſente les choſes avec plus de clarté & de diſtinction. C'eſt le propre de l'entendement qui réſide dans cette partie. On paſſe & on s'éléve de l'inférieure à la ſupérieure, c'eſt-à-dire de l'obſcurité à la clarté par degrés, dont l'attention eſt le premier, la réflexion eſt le ſecond, & les notions univerſelles ſont le troiſiéme.

L'entendement pur (s'il y en a) a auſſi ſes degrés, la profondeur, la pénétration, l'abſtraction, la connoiſſance, le jugement, le raiſonnement, l'invention, &c.

...... & en raisonn.
article est terminé par le c
qui est entre l'ame & le corps.

La Psychologie rationelle
l'essence de l'ame, que l'Auteu
faire consister dans la faculté
de penser. Ensuite il traite de n
de la faculté *cognoscitive*, div
partie supérieure & en inférie
dans la Section suivante il rep
commerce qui est entre l'ame
corps. Surquoi après avoir exp
systême de l'influence physiqu
deux substances l'une sur l'autre
si bien que le Décret Carté...

La fausseté précise en est démo[ntrée] par ce raisonnement simple. [A] Mécanisme nécessaire lié, réguli[er] & purement mécanique d'un cor[ps] ne peut répondre avec justesse la ma[r]che libre, indépendante & méca[ni]quement irréguliere d'un esprit. [De] soi un corps mû persévére dans [son] mouvement, va de suite, en droit[u]re, sans s'arrêter, sans se détourn[er], sans aucun saut, sans aucun reto[ur] en arriére, &c. Au lieu que de [soi] un esprit va, revient, s'arrête, reco[m]mence, se donne, se redonne le mo[u]vement ou plûtôt l'action, la vîte[sse] ou l'activité. Comment veut-on q[ue] deux montres, dont l'une va sans qu'[on] y touche, tandis qu'à tous momens [on] touche à l'autre, puissent s'accor[der] & avoir aucune sorte d'harmonie[?] est même aisé de démontrer que [les] mouvemens de nos corps ne sont po[int] un dévelopement de mouvemens [tel] que l'entend M. *Leibnis*, ni une su[ite] de Mécanismes, dont l'un prod[uit] l'autre, & qui sont mécaniqueme[nt] enchaînés l'un à l'autre, mais q[ui] sont interrompus, sans suite,

nement Philosophique, que par auc
destructibilité naturelle. Dieu
anéantir nos Ames après
créées : nous sçavons posi
qu'il a statué de les conserv
toûjours. M. *Wolfius*, donne
aux brutes, mais une ame bo
non libre.

La 4^e^ Partie de sa Métapl
est la *Théologie naturelle*. L'Au
établit fort bien & d'une maniér
ple & précise l'existence de Dieu
ses attributs : sa nécessité cont
Athées, son unité contre les I
res, sa spiritualité contre les M
ialistes, sa Providence co
picuri

fluides & les mouvemens qui en vent.

La 2e Section roule sur les *Ex riences aërométriques*, sur la Machi pnéumatique, sur les propriétés l'air, sur ses effets. La 3e sur *les E périences & les Observations météorol giques*, sur le Barométre, le Thermo métre, le Manométre, l'Æolipile, sur les vents, les vapeurs, la pluye, & sur l'Hygrométre.

La 4e est sur les Expériences qui regardent les *qualités sensibles*, sur la chaleur, le froid & le feu. La 5e sur les *Expériences d'optique*, sur la lumiére, sur les couleurs, sur les verres optiques, sur les miroirs, & sur les microscopes. La 6e Section est un mélange de diverses Expériences physiques, de celles de l'aiman, de celles du son, de celles des pores, de celles des animaux mis dans la machine vuide.

La 7e Section contient les *Expériences méchaniques & hydrauliques*; & d'abord les Expériences de statique, ensuite celles d'où l'on déduit ce

qu'on appelle les régles du mouvement, celles du mouvement de gravité des fluides, de leur mouvement qui dépend de l'air, &c.

L'Auteur passe à la Philosophie naturelle, c'est-à-dire, à la *Physique*, dont la premiére partie traite des corps & de leurs affections en général, comme la divisibilité, l'extensibilité, le volume, le poids, la dureté, la mollesse, &c. La 2^e Partie traite de l'Univers; de sa division générale en constellations, Etoiles, Planétes, Cométes, du Soleil & de la Lune en particulier, des Planétes & des Cométes en général.

L'Auteur vient au Systéme du monde, & se déclare pour celui de *Copernic*. Il remarque à cette occasion que *Riccioli* après avoir vivement défendu le Systême de l'immobilité de la terre, a avoüé, ce qui est vrai, que pour faire des Tables Astronomiques exactes, il avoit été forcé de supposer le Sistême de *Copernic*.

Dans la 3^e Partie il s'agit des *parties de la terre*. L'Auteur parle d'abord de la Terre en général, ensuite

de l'Air, du Vent, des Saisons, des Météores soit *aqueux*, soit *emphatiques* ou qui ne consistent que dans des apparences, comme l'Arc-en-Ciel; soit *ignés* comme la foudre. Dans la 4^e^ partie il est question des *végétaux*; & dans la 5^e^ enfin des animaux. Tout cela est traité bien succinctement, mais avec assés de méthode, de clarté & de netteté, & on y trouve un recueil curieux de saine Philosophie.

ARTICLE XLIX.

Histoire de l'Eglise Gallicane, dédiée à Nosseigneurs du Clergé, par le P. JACQUES LONGUEVAL, *D. L. C. D. J. A Paris, chés Pierre Simon, &c.* 1730. Tome III. depuis l'an 561. jusqu'à l'an 648. Tome IV. depuis l'an 648. jusqu'à l'an 790.

Suite des Articles C. au mois de Novembre 1730. & I. de cette Année.

LE premier de ces deux Volumes, dans l'espace de quatre-vingt sept années, répond au regne de quinze

de nos Rois, à commencer par les quatre Princes, Enfans & Successeurs de *Clothaire* I. jusqu'à la neuviéme année de *Clovis* II. en Neustrie, & de *Sigebert* III. en Austrasie.

Comme le devoir d'un Historien Ecclésiastique, est d'insister plus expressément sur les rapports particuliers, qu'ont à la Religion les bonnes & les mauvaises dispositions des Souverains, dont il parle : les découvertes du P. *Longueval* à cet égard, & le soin qu'il prend d'approfondir & d'illustrer sa matiére, font un véritable accroissement de richesses pour l'Histoire de la Nation. Nous remarquerons en passant, que, sans le chercher, il fournit d'excellentes défenses contre la censure d'un Politique moderne ; * qui se plaint que jusqu'ici la Religion a trop dominé dans nos Annales, par les idées de bien & de mal, qu'elle y a fait répandre, selon la nature des qualités & des actions qu'elle canonise, ou qu'elle réprouve. C'est-à-dire, que la piété du culte, la fidélité aux obligations prescrites,

* *Hist. des Parlem.*

le zéle de la Foi, la pureté des M
ne doivent passer à son compt
pour des parties étrangéres à l'é
d'un Souverain. Il semble se le
poser, aussi absolument isolé de
ce qui contribuë à former l'hom
Chrétien & le Prince Religieux, q
si les devoirs attachés à ces respect
bles Titres n'influoient en rien dan
le cours du Gouvernement. Mai
qu'il nous soit permis d'en appeller
de son Jugement au Livre même du
P. *Longueval*. Le simple paralléle des
plus pieux & des plus vicieux de nos
Princes fera bien sentir, que l'alter-
native n'en a pas été si indifférente au
bonheur des Peuples & à la gloire des
Etats : non, que la dévotion, même
la plus solide, fasse tout, ou qu'elle
tienne lieu de tout. Il en faut seule-
ment conclure, qu'elle manque rare-
ment de corriger ce qu'il y a d'ail-
eurs de moins compatible avec une
dministration saine ; & qu'où elle se
ouve, là sûrement ne se trouvent ja-
ais la fainéantise, la violence, la
annie, les plus terribles fleaux de
oyauté.

Les quatre nouveaux Rois éprouvérent differemment la vérité de cette proposition, chacun dans leur tems; mais quels qu'ils fussent envers l'Eglise; sa joye, ou sa douleur; sa gloire, ou son scandale; tous les Ordres, jusqu'aux simples Laïques, continuoient à y déployer de grandes vertus. Un des premiers fruits que l'Austrasie recüeillit de la domination de *Sigebert*, fut le retour de S. *Nicet*, Evêque de Tréves, cet Apôtre des Têtes couronnées, comme l'appelle le P. *Longueval*; que *Clothaire* avoit exilé, choqué de la générosité de ses remontrances; & qui aussitôt après ne craignit pas de les porter par ses Lettres jusqu'au Trône d'*Alboin*, Roi des Lombards, & de *Justinien*, Empereur d'Orient, dans l'esperance de les convertir l'un & l'autre. Car *Alboin* étoit Arien; & *Justinien*, à force de tempéramens en faveur de l'Hérésie Eutychéenne, étoit tombé lui-même dans un véritable Eutychianisme.

D'autres saints Evêques, sans étendre *si loin* leur zéle, avoient assés de *quoi l*'exercer à la Cour de Charibert,

Roi de Paris, & à celle de *Chilperic*, Roi de Soissons. Pour la Bourgogne, où regnoit le bon & sage *Gontran*; c'étoient au contraire deux méchans Prélats, *Salonius* d'Embrun, & *Sagittaire* de Gap, qui lui donnérent d'abord plus d'occupation. Condamnés & déposés de l'Episcopat par ses soins, ils étoient venus à bout de le surprendre, & d'échapper au châtiment. Le Pape même qui étoit *Jean* III. ordonnoit qu'ils fussent rétablis: Exemple mémorable de l'autorité du S. Siege, quoique peu honorable au Pontife qui le remplissoit; *Salonius* & *Sagittaire* ne meritant rien moins que sa protection. Le P. *Longueval* croit qu'il cassa la Sentence de leur déposition sur un défaut de formes: peut-être, dit-il, parce qu'elle n'avoit été faite que dans un Concile de huit Evêques présens.

Une raison plus délicate engagea S. *Germain*, Evêque de Paris, d'en procurer un, qui fut convoqué à Tours, & n'étoit guéres plus nombreux; mais où le nombre étoit bien compensé par le mérite; puisque

. de *Charibert*, il chercha à le ram
dans le devoir ; à y travailler a
ns, en le pénétrant de quelqu
eur, sur le violement des loix Ca
iques. Ce que le Concile en re
llit exprès, & fort en détail con
es mariages & les engagemens in-
eux, fut sagement ramassé, mais
ulgé bien inutilement pour le but
l se proposoit. *Charibert* insensi-
tout, obligea enfin S. *Germain* à
mmunier lui & *Marcovese*, la
criminelle de ses concubines,
que sortie du Cloître elle joi-
l'Apostasie

niâtrément malheureuse : ce fut celle de *Chilperic*, & de la fameuse *Fredegonde*, nom si détesté dans nôtre Histoire, qu'on n'y voit que le nom de *Brunehauld* sa Rivale, épouse de *Sigebert*, qu'on ait lieu de lui comparer. Les maux qu'elles causérent aux Eglises, surtout *Fredegonde*, eurent des intervales de bonnes œuvres, qui leur firent trouver des Panégyristes, non seulement parmi les Evêques courtisans, tels qu'un *Bertram* de Bourdeaux, mais dans le Clergé même, qu'une régularité rigide distinguoit davantage. Un de ceux qui ait le mieux usé là-dessus des libertés de la Poësie, est S. *Fortunat*, que les ravages de l'Italie, où il étoit né, & un sentiment de reconnoissance envers S. *Martin*, avoient attiré en France ; & qui depuis y fut élevé sur le Siége de Poitiers. En ne donnant aux Vers que ses heures de loisir, il est parvenû à nous en laisser quinze Livres entiers, avec d'autres Ouvrages ; entre lesquels nous lui devons les Vies de plusieurs grands Saints. Il écrit avec esprit & avec onction. Son principal

talent étoit dans les caractéres, qu'il traitoit d'une maniére pleine & serrée, disant beaucoup en peu de mots; mais peu cultivé par le stile, & d'un goût médiocre pour la versification; c'est le jugement qu'en porte le *P. Longueval.* De toutes ses Piéces, l'Hymne *Vexilla Regis* est la plus touchante & la plus propre à éterniser sa mémoire. Il la composa en considération de la Reine sainte *Radegonde*, dont il étoit Agent; à l'occasion du présent de la vraye Croix, que l'Empereur *Justin*, Successeur de *Justinien* & Prince Catholique, lui avoit envoyée, avec quelques autres Reliques. Il est singulier que sur le refus de *Merovée*, Evêque Diocésain, il fallût un Ordre du Roi *Sigebert* pour obliger S. *Euphrone*, Evêque de Tours, à les recevoir & à les placer dans le Monastére de la Sainte à Poitiers. On sçait que ces mots de la troisiéme Strophe, *regnavit à ligno*, font une difficulté. Quoique le P. *Longueval* n'ose assûrer des deux derniers, qu'ils ayent jamais été véritablement du Texte sacré, il cite de

fidéles garans qu'on les y a lûs au Pseaume 95. & sans doute on les lisoit au moins dans les Livres Euchologiques du tems de *Fortunat*. Pour le Texte même de la Bible, Hebreu, Septante, Vulgate; on ne les y découvre plus. Dès le second Siécle, S. *Justin* reprochoit aux Juifs de les avoir effacés.

Sainte *Radegonde* eut vécû heureuse dans sa retraite, si elle eut pû n'être pas vivement affligée des divisions, qui désoloient les deux Royaumes, où *Fredegonde* & *Brunehauld* étoient Maîtresses. Celui de *Chilperic* étoit en proye aux Troupes victorieuses de *Sigebert*, à qui il ne restoit plus que de le forcer lui-même dans Tournay; mais indocile, comme *Charibert*, à la voix de S. *Germain*, quoiqu'il eût d'ailleurs des vertus qui honoroient son rang; il passa de la situation la plus riante au plus horrible désastre. „ Prince, lui „ dit S. Germain, si vous allés à cette „ expédition sans avoir le dessein d'at„ tenter à la vie de vôtre frere, la vic„ toire vous est assurée; mais si vous „ voulés le faire mourir, vous mour-

„ rés vous-même. „ *Sigebert* méprisa l'avis & courut à sa perte. Un assassinat coûtoit peu à *Fredegonde* ; ce fut le salut de *Chilperic* & l'accomplissement de la prédiction.

Elle ne différa que de quelques années à se défaire par la même voye de *Prétextat*, Evêque de Roüen, imprudemment engagé dans le parti de ses ennemis. Les Procédures juridiques lui parurent pour lors également propres à servir sa haine : mais au fond *Prétextat* étoit sans crime ; & il auroit tenu contre tous les efforts, qu'elle & *Chilperic* employérent pour l'accabler dans un Concile de quarante-cinq Evêques, s'il avoit trouvé autant de ressource dans sa constance, qu'il en trouva dans le courage & dans l'intégrité de *Gregoire* de Tours, son unique & inébranlable Défenseur. George Florent *Gregoire*, issû d'une sainte & illustre famille d'Auvergne, fut en son tems un de ces Personnages distingués, qui contribuent le plus au mérite d'une Histoire, par le grand éclat que leurs vertus & leurs actions y répandent. De tous ceux qui occupé-

rent avant lui le Siége de Tours, il n'y en avoit que cinq, auſquels il ne fût pas uni par les liens du Sang; mais aucun ne l'avoit rempli avec plus de dignité depuis S. *Martin*. Il ſembloit ſuſcité pour mettre une digue aux extravagances & aux fougues de *Chilperic*. Ce Prince capable de tout imaginer & de tout exécuter, portoit le caprice juſqu'à innover de ſon chef en fait de Religion, & prétendre en établir une à ſa mode. Il avoit composé un Ouvrage ſur la *Trinité*, mais en vrai Sabellien. L'ayant communiqué à *Gregoire*. „ Je veux, „ lui dit-il, „ que vous & les autres qui enſeignent „ dans l'Egliſe, croyiés ainſi. „ *Gregoire* l'exhorta généreuſement à ſuivre plûtôt la Foi des Apôtres & des Docteurs, celle d'un *Hilaire*, d'un *Euſebe*. „ Je ſçai „ repartit le Roi, „ qu'*Hi-* „ *laire* & *Euſebe* ſont en ce point mes „ Adverſaires. „ Surquoi l'Evêque repliqua qu'il feroit beaucoup mieux de n'avoir pour Adverſaires ni Dieu, ni ſes Saints; il alloit entrer avec la même fermeté dans une diſpute ſuivie, lorſque *Chilperic* le menaça d'en con-

ſulter de plus habiles que lui. „ Ceux „ qui vous approuveront, répondit „ *Gregoire*, ne ſeront ni habiles, ni ſenſés. „ Le dépit de *Chilperic* lui fit entreprendre de gagner un autre ſçavant homme, qui étoit S. *Salvi*, Evêque d'Albi, mais il en demeura là. *Gregoire*, en d'autres occaſions, eut plus de peine à ſe purger de quelques accuſations atroces, dont on le noirciſſoit auprès de *Chilperic* : il y réüſſit néanmoins toûjours, quoique *Fredegonde* y fût le plus ſouvent ſa partie ſecréte. Ses differends avec S. *Felix*, Evêque de Nantes, occaſionnérent pluſieurs Lettres, que la charité ne dicta pas ; dit le P. *Longueval*. „ Les „ Saints, ajoûte-t'il, ne le ſont pas toû- „ jours pour n'avoir point fait de fau- „ tes ; mais pour les avoir réparées. „ Il faut ſe ſouvenir qu'ils ſont hom- „ mes, & s'inſtruire par leurs fautes, „ en même tems qu'on s'édifie par „ leurs vertus. „

S. *Gregoire* de Tours ſur la fin de ſa vie eut la dévotion d'aller à Rome. Deux ſortes d'objets l'y attiroient ; les tombeaux des SS. Apôtres, & la

personne du Pape S. *Gregoire*. Sa taille étoit très-petite, & ne répondoit nullement à la supériorité de son esprit. Le Pape en fut frappé. Un jour qu'il le consideroit plus attentivement, mais en silence; *Gregoire* de Tours pénétra sa pensée. „ C'est le Seigneur „ qui nous a faits, „ lui dit-il en soûriant, „ nous ne nous sommes pas „ faits nous-mêmes. Il est le même „ dans les Petits & dans les Grands. „ Le P. *Longueval* prononce à son ordinaire avec réserve & avec justesse sur les Ouvrages de *Gregoire* de Tours. Ce sont, selon lui, de riches trésors, mais cachés sous des déhors fort négligés. „ L'Auteur s'y est peint, „ dit- „ il, en peignant les autres; & mon- „ tre par tout une Foi vive, une ten- „ dre piété, une probité exacte. „ La crédulité, principalement en fait de miracles, seroit véritablement une tache, si le reproche portoit sur un fondement plus solide. Le P. *Longueval* prie seulement le Lecteur de faire réfléxion; que dans ces tems, où la Foi étoit récemment établie parmi plusieurs Nations barbares, les miracles

étoient incomparablement plus fréquens, qu'ils ne ſont aujourd'hui ; & que ceux que *Gregoire* voyoit s'opérer ſous ſes yeux, ont dû lui rendre plus croyables ceux qu'on lui racontoit. Témoin des premiers, il doit en être crû ; quant aux autres, on pourroit craindre au plus en quelques circonſtances le défaut d'examen.

Un prétendu fils de *Clothaire* I. ſous le nom de *Gondebaud*, que les ennemis de *Gontram* Roi de Bourgone, s'aviſérent de ſoulever contre lui, avoit entraîné pluſieurs Evêques dans ſa révolte. Ce fut pour connoître de leur crime, que le Roi délivré de ce phantôme, ordonna le ſecond Concile de Mâcon, qui étoit de quarante-ſix Prélats. L'Egliſe en honore quatorze de ſon culte ; & *Gontram* lui-même a reçu la même diſtinction. Le P. *Longueval* en prend bien le caractére, quand il dit de lui que s'il n'eut pas les qualités d'un Héros & d'un grand Roi, il eut les vertus d'un bon Roi, pere de ſon Peuple, qui aimoit la Religion, qui la protégeoit, & la rendoit *reſpectable*. A ne conſulter que

différens traits semés dans cette Histoire : nous croyons cependant qu'il mérite quelque chose de plus. Il restoit seul des quatre freres qui partagérent la Monarchie ; il en porta presque tout le poids depuis l'année 584. que *Chilperic* fut assassiné, jusqu'à l'année 591. qui fut celle de sa mort. Qu'on le suive avec quelque attention : communément traversé par les Ministres des deux jeunes Rois ses neveux ; souvent exposé au fer des meurtriers ; continuellement occupé ou à étouffer l'animosité mutuelle des deux Reines, *Fredegonde* & *Brunehault*, ou à dissiper leurs mauvais desseins ; on trouvera que pour maintenir la France dans la situation où il la maintint, il falloit une capacité & une force, que, tout bien consideré, il seroit injuste de lui refuser. Les bienfaits, qui étoient toute la vengeance qu'il tiroit des attentats de *Fredegonde* sur sa propre vie, sont peut-être ce que la Politique a le plus de peine à lui pardonner ; mais accoutumé à ne prendre conseil que de sa Religion, & à ne le prendre ordinairement qu'avec

vec ſuccés ; il n'eſt pas abſolument inexcuſable, de s'être quelquefois laiſſé tromper aux apparences. Si la guerre d'Eſpagne, entrepriſe contre *Lauvigilde* par un motif de zéle, ne lui réuſſit pas ; il ſçut, qui il devoit en accuſer, après les violences qu'avoit commiſes ſon armée; & reconnoître en Chrétien que les brigandages & les ſacriléges n'étoient point un acheminement à la victoire. *Childebert* II. fils de *Sigebert* & de *Brunehauld*, joignit après ſa mort, la Bourgogne à l'Auſtraſie.

C'eſt l'art de l'Hiſtorien, d'avoir habilement lié & réüni une infinité de morceaux épars, tantôt ſur une Egliſe, tantôt ſur une autre ; pendant que réduits à la néceſſité d'abréger, nous ne pourrions qu'indiquer ſans grace, ce qui ne manque dans ſon Livre d'aucun des agrémens de la bonne compoſition. Rien ne lui échappe, & il touche chaque endroit avec une juſte étenduë ; ſagement proportionné à la nature des ſujets, ſelon qu'il les juge plus ou moins intéreſſans pour le commun des Lecteurs. Car une Vil-

le, une Paroisse, une Abbaye ont chacune leurs Saints particuliers, leurs époques & leurs monumens; qu'on y sçauroit très-mauvais gré au P. *Longueval* d'avoir passé sous silence, ou d'en avoir traité plus succinctement, que la piété & la Tradition du lieu même ne le permettent. Voilà l'embarras, où l'on trouvera bon que nous nous dispensions d'entrer, usant du droit que nous avons de parcourir legérement quelques événemens plus célébres.

ARTICLE L.

Histoire de l'Eglise Gallicane, &c.

Suite de l'Article précedent.

LE Pontificat de S. *Gregoire* le Grand, par les relations que ce Pape entretint avec nos Princes & nos Evêques, en fournit de ce genre. Ici la Scéne change; & les idées deviennent tout autres à l'égard de la Reine *Brunehauld*. *Adalberge*, fille de *Charibert*, Roi de Paris, & épouse d'Ethel-

bert, Roi des Anglo-Saxons, au Païs de Kient, avoit préparé les voyes à la conversion de ce Royaume, avant que le zélé Pontife y envoyât des Missionnaires. Une autre Reine Françoise eût la gloire de soutenir la Mission, & d'en assûrer le succès par son crédit & ses libéralités : ce fut *Brunehauld* elle-même, Régente de deux Royaumes, pendant la minorité de *Théodebert* & de *Thierri*, fils de *Childebert* II. jusques-là que S. *Grégoire* lui écrivit; que si les Anglois avoient ouvert leurs cœurs à la Prédication de l'Evangile; c'étoit à elle, après Dieu, qu'ils en étoient principalement redevables. Il la fit contribuer elle & les deux Rois, ses petits-fils, à bien d'autres entreprises, où elle se prêta communément d'une maniére, qui lui attiroit de nouveaux remercimens & de nouveaux éloges. Loin que cela fût incompatible avec la passion de gouverner, qu'on l'accuse d'avoir portée alors, plus que jamais, aux plus violens excès; il ne seroit pas même étonnant, qu'elle eût cherché à affermir son autorité par *l'éclat d'une piété* fastueuse; mais ses

intentions & ses crimes étoient également cachés. S. *Grégoire* n'en voyoit pas plus que le Public ; & profitoit, comme il le devoit, d'un extérieur de Religion, qui tournoit à l'utilité & à l'édification de l'Eglise. Le P. *Longueval* n'a eû garde de plaindre le travail, qui lui en devoit coûter à étudier dans les Lettres de S. *Grégoire* les dispositions personnelles de plusieurs Evêques, qui donnoient un grand branle aux affaires Ecclésiastiques de France ; surtout dans les Royaumes de Bourgogne & d'Austrasie. Le plus accrédité à la Cour étoit *Siagrius*, Evêque d'Autun, que le Saint nomme même dans une Inscription avant trois Métropolitains; *Etherius* de Lyon, *Virgile* d'Arles, & *Didier* de Vienne. La raison qui en paroît la plus plausible au P. *Longueval*, c'est qu'il lui envoyoit le *Pallium*, que *Brunehauld* avoit long-tems demandé pour lui ; & qu'il le déléguoit pour s'employer en son nom à la convocation d'un Concile National. S. *Grégoire* souhaitoit cette Assemblée avec ardeur, & pensa depuis à la faire présider par S. Augustin.

l'Apôtre des Anglois. Le besoin que la France en avoit, pour arrêter le débordement de la Simonie, & de l'incontinence des Clercs, étoit si pressant, qu'irrité des oppositions, il montra bien à la fin qu'il n'avoit ménagé dans la mauvaise conduite de *Brunehauld*, que ce qu'il avoit ignoré. Il lui écrivit, qu'il apprenoit des choses si horribles, autorisées dans ses Etats, qu'il ne pouvoit les rapporter sans douleur; comme elle ne devoit pas les entendre sans confusion. „Pourvoyés, „ continuoit-t'il, „ au salut „ de vôtre ame, & au bien des Peu„ ples que vous gouvernés: pourvoyés „ à celui des Rois, vos petits-fils: re„ tranchés ce scandale, avant que le „ Seigneur appesantisse sa main; de „ peur qu'il ne frappe d'autant plus „ rudement, qu'il aura plus long-tems „ suspendu ses coups. „ Ce n'est pas la seule fois qu'il semble avoir prévû & annoncé les malheurs de cette déplorable Famille.

Mais la Prophétie en fut encore *plus précise* dans la bouche de S. *Colomban*, Pere d'une multitude innom-

brable de Moines, & de beaucoup de saints Evêques, formés sous sa Régle au Monastére de *Luxeu*. Sorti d'Irlande avec douze Compagnons, tous remplis de l'Esprit Apostolique, il avoit été arrêté en Austrasie par *Childebert*, fils de *Sigebert* I. & en avoit reçu de la protection pour son établissement, une des institutions où le doigt de Dieu ait été plus marqué, & qui ait fait plus d'honneur à l'Eglise Gallicane. Quelques circonstances de sa vie ont peiné les Critiques, par l'entêtement qu'il y témoigne sur des points, où il êtoit certainement inexcusable de ne pas plier. Son attachement à la pratique de son Païs, touchant la Pâque, auroit détruit dans lui & dans ses Moines tout ce qu'on y admiroit de plus édifiant, si l'on n'eut sçû deslors, que d'habiles Irlandois, acharnés à la dispute, font une espéce particuliére de Sçavans, à qui il en faut bien pardonner. *Brunehauld* & *Thierri*, Roi de Bourgogne, n'excuférent pas de même la liberté de S. *Colomban* à les reprendre. Ce fut la cause d'une vive persécution, quelque-

fois interrompuë par l'aſcendant que donnoit au ſaint Abbé l'éclat de ſes miracles, mais qui le contraignit à la longue de quitter les Gaules. Il y revint & l'on fut fort étonné de le voir paroître à la Cour de *Théodebert*, Roi d'Auſtraſie, uniquement pour lui conſeiller de ſe faire Clerc, afin de ſauver ſon ame, en perdant ſon Royaume. Le Roi & ſes Courtiſans ne craignoient rien moins qu'une pareille extrémité, & reçurent le conſeil en prophanes. on en comprit bientôt la ſageſſe. Deux défaites ſanglantes; *Théodebert* trahi, fait priſonier, réduit par *Brunehauld* & *Thierri* à recevoir la Tonſure Cléricale; puis maſſacré impitoyablement; ce n'en étoit que trop pour apprendre par quel eſprit S. *Colomban* avoit parlé. *Thierri* joüit peu de cette augmentation de puiſſance. Trois ans auparavant S. *Colomban* avoit prédit à *Clothaire*, fils de *Chilperic* & de *Fredegonde*, qu'il ſeroit maître des Etats des deux Freres. Le nouveau Monarque ne fut pas ingrat. Lorſqu'en l'année 613. il fut monté à ce haut degré de domination, il dé-

puta en Italie vers le saint Homme pour le ramener à *Luxeu*, ce qu'il ne put cependant obtenir ; S. *Colomban* étant alors occupé à la Fondation du Monastére de *Bobio*, où il mourut. Il y avoit encore fait quelques fâcheux écarts au sujet des trois Chapitres. Le P. *Longueval* en montre un extraordinaire, sur ce qu'il attribuoit à une même Secte, les Erreurs de *Nestorius* & d'*Eutychés*, deux Hérésies incompatibles ; & ne doute aucunement qu'il ne se soit retracté.

Le Regne de *Clothaire* II. & celui de *Dagobert* son fils, furent florissans, pacifiques, & si heureux pour l'Eglise, quoiqu'obscurcis par plus d'un scandale, qu'elle ne se les rappelle encore, qu'avec un tendre souvenir. Il étoit beau d'y pouvoir compter les Saints au milieu de la Cour ; & en plus grand nombre, qu'on ne les a jamais comptés réünis ensemble dans les Communautés de Religieux les plus renommées. S. *Cunibert* de Cologne ; S. *Arnoux* de Mêts ; S. *Didier* de Cahors : S. Eloy de Noyon ; S. *Oüen* de Roüen ; le B. Pepin de

Landen ; Ste *Itte* sa femme ; S. *Modoald* son beau-frère ; & quelques autres, y furent presque Contemporains. Quand les Courtisans sont de ce caractère, dit le P. *Longueval*, l'air de la Cour n'est pas contagieux. Ne fissions-nous qu'alonger la liste, en nommant seulement ce qu'ils avoient de glorieux Rivaux dans les Provinces remplies & animées par tout de la même ferveur ; il y auroit dequoi piquer la curiosité, & encore plus dequoi exciter l'émulation. La Bretagne, en l'année 636. offrit aussi un nouveau genre de combat, par la cession réciproque de la Souveraineté même, entre *Judicaël* & *Josse*, deux freres de la Famille regnante. *Josse* s'enfuit, pour n'être pas contraint de l'accepter ; mais comme il passoit par le Ponthieu, la piété & la politesse du Pelerin Breton charma le Duc ; qui l'y retint sans le connoître, & l'aida dans le dessein qu'il avoit d'y vivre Solitaire. Pour *Judicaël* ; il donna, selon le P. *Longueval*, le premier exemple qu'on trouve dans cette Histoire d'un Prince, qui ait franchi volontairement l'effra-

yante & immenſe ſéparation du Trô-
ne & du Cloître. Le modéle étoit di-
gne de la générosité armorique.

Ce ſeroit faire tort à pluſieurs des Sts. dont nous parlons, que d'en concevoir l'idée d'une ſainteté ſi auſtére, qu'elle en devint ennemie de certaines libertés, ou certaines douceurs innocemment introduites dans la ſociété. S. *Bertram*, Evêque du Mans vivoit avec opulence; mais ſes charités & ſes fondations répondoient aux biens, qu'il avoit de ſon patrimoine & des liberalités du Roi. Son Teſtament, qui eſt une piéce curieuſe, le caractériſe parfaitement. „ Il conjure tous ſes
„ Amis & ſes Serviteurs de ſe rendre
„ tous les ans au Mans pour aſſiſter à
„ ſon Anniverſaire, afin qu'on puiſſe
„ dire; *cet homme eſt heureux d'avoir*
„ *eû de ſi bons amis*. Il ordonne à l'Ab-
„ bé du Monaſtére de la *Couture*, qu'il
„ avoit fondé, de les bien traiter ce
„ jour-là, & de mettre un ſi beau lu-
„ minaire, qu'on ſoit excité à faire
„ du bien aux Egliſes, en voyant ſa
„ reconnoiſſance. „ Nous omettons d'autres Articles du Teſtament, qui

dans la Juriſprudence de nos jours ne ſeroient pas des clauſes fort propres à en aſſûrer la validité. La plus grande partie des Legs va aux Egliſes, aux Pauvres, aux Domeſtiques; & aſſés peu de choſe aux Neveux. Quand l'Auteur qui a écrit la Vie du B. *Pepin* de Landen, n'auroit eû qu'à loüer ſimplement un bon Miniſtre d'Etat, plûtôt qu'un rigide Diſciple de l'Evangile; il auroit pû dire également; que *Pepin* dans le Monde le plus brillant & le Poſte le plus expoſé, avoit été „ la demeure de la Sageſſe, le „ tréſor des Conſeils, la défenſe des „ Loix, la fin des Procès, le ſoûtien „ de la Patrie, l'ornement de la Cour, „ le modéle des Grands & l'école des „ Rois. „ Ces dernieres paroles regardent *Dagobert* & *Sigebert* ſon fils, Roi d'Auſtraſie, que le B. *Pepin* avoit élevés l'un & l'autre; le premier pour en faire au moins un de nos plus Religieux Princes, & le ſecond pour partager avec lui-même les honneurs, que l'on rend aux Saints.

Sigebert III. du nom, & *Clovis* *II.* ſon frere aîné, Roi de Neuſtrie

& de Bourgogne, ouvrent au quatriéme Volume cette triste suite de Rois sans vigueur & sans autorité, qui, après eux, abandonnérent les Eglises comme tout le reste, à la volonté de leurs Maires. La violence dura environ cent ans, & ne finit que par une autre, qui fut l'invasion des Carlovingiens, dont l'on trouve encore ici les premiéres années, & fort au-delà, jusqu'à la vingt-deuxiéme du régne de Charlemagne. Les Souverains naturels manquoient de force pour manier le Sceptre; & après la mort de Clovis II. une Reine étrangére son Epouse, mais aussi illustre par sa piété, que par ses autres talens, la soûtint si noblement pendant neuf ans de Régence, qu'on ne s'appercevoit qu'à peine, qu'elle n'étoit que la Tutrice d'un Roi mineur, qui en avoit moins de quinze. C'étoit sainte *Bathilde*. Sa retraite au Monastére de *Chelles* ne fut pas même l'effet d'un gouvernement affoibli. Il est vrai qu'elle se crut insultée par le meurtre de *Sigobrand*, Evêque de Paris, & qu'elle en conçut plus de dégoût pour

le monde. Mais les Seigneurs, qui en étoient coupables, la croyoient toûjours assés puissante pour les punir ; & sans cela peut-être, ils n'auroient pas aisément consenti à son éloignement. Ou il entre bien de l'artifice dans l'exposé du P. *Longueval* ; ou le Politique Moderne, * de qui nous avons déja fait mention, s'égare de nouveau ; lorsqu'il lui plaît de marquer la Régence de sainte *Bathilde*, pour la premiére & principale Epoque du grand crédit des Ecclésiastiques dans l'Etat. Nous n'y voyons de son tems, que ce qui avoit toûjours été à leur égard : les exemples antérieurs en sont palpables.

Ce fut depuis, le comble des calamités pour la France, de ce qu'au lieu d'être gouvernée par les conseils de S. *Léger*, Evêque d'Autun, qui étoit en place pour les donner ; elle eut, sous le nom de Maire, un Tiran aussi ambitieux, aussi emporté & aussi scélérat qu'*Ebroïn*. Les cruautés qu'il exerça contre S. *Léger* même,

* *Histoire des Parlemens.*

contre S. *Amé* de Sens, ou de Sion en Valois, S. *Lambert* de Maſtrich, S. *Wilfred* d'Yorc, S. *Philibert* Abbé de Jumiége, ſainte *Auſtrude* Abbeſſe de Laon, S. *Ragnebert*, & beaucoup d'autres, tous perſecutés & quelques-uns maſſacrés par ſes ordres, ſont les fruits que l'Egliſe recüeillit de ſon Adminiſtration, qui lui procura au moins des Confeſſeurs & des Martyrs. On met au nombre des Martyrs un *Dagobert* II. Roi d'Auſtraſie, Prince ſi ignoré de nos Annaliſtes, que les ſeules recherches des Sçavans Agiographes d'Anvers, lui ont fait rendre après pluſieurs ſiécles le double Titre qu'il méritoit, de Roi & de Saint. *Ebroïn* commit le crime, au moins par ſa Faction; mais une ambition plus meſurée, ſecondée, ou corrigée par des qualités bien différentes, en fit paſſer tout l'avantage à *Pepin* d'Heriſtale, dont le P. *Longueval* dit fort ſenſément; que „s'il eut trop de pou-„voir pour un ſujet, il eut auſſi, ce „ſemble, trop de vertus pour un „Uſurpateur.„ Son miniſtére, qui devint abſolu par toute la France,

auroit pû servir au bonheur & à l'édification de l'Eglise en des temps moins corrompus. Ceux où il se trouvoit, en étoient incapables. On ne doit point s'offenser de la peinture un peu forte qu'en fait le P. L. pour préparer à tant de tristes objets, qui occupent la moitié du huitiéme Siécle. Il y répand des couleurs si sensibles, & si heureusement ménagées, qu'il en est de cette tirade d'éloquence, comme des digressions sur ce qui à la rigeur concerne plus déterminément l'Histoire prophane ou étrangere ; on sent le leger circuit qu'il se permet sur sa route, & on se plaît à s'y écarter avec lui.

Quelque relâchement néanmoins dans les mœurs & dans la discipline, qui eût succedé à l'ancienne sévérité, il restoit assés à imiter, pour opposer par tout le Christianisme le plus fervent aux innovations licentieuses des mauvais Chrétiens. Ce qu'on désespéra d'operer de bien parmi eux dans les Gaules, plusieurs furent appellés à entreprendre de le faire chés les Idolâtres ; vocation souvent confirmée

par la voix des miracles ; & qui d'année en année ne cessa point de fournir à la Germanie des armées d'Apôtres. S. *Rupert* & S. *Corbinien*, tous deux François, furent des premiers ; ils convertirent *Théodon*, Duc de Baviére, seméreint la parole de vérité dans tout le païs Norique, & donnérent naissance, le premier aux Evêchés de Worms & de Saltzbourg ; & le second à celui de Frisingue. La grande Bretagne contribua aussi à peupler ces contrées barbares de zélés Missionnaires ; mais sous la protection, & avec le secours des Ducs François, *Pepin* d'Heristale, *Charles-Martel* son fils, & leurs Successeurs. Au reste, les exploits de ces Princes guerriers n'offrent rien de plus magnanime ni de plus héroïque, que les Missions & l'Episcopat de l'Anglois *Vinfrid*, connu sous le nom de S. *Boniface*. Il en résulte une abondance de faits, si variés & si importans, que l'on ne conçoit pas, comment la vie & le courage d'un seul homme ont pû y suffire. Ses établissemens ; ses lettres, ses continuels rap-

ports avec le Siége de Rome, & les cinq Conciles, où il présida comme Légat du Pape, demandoient de la discussion & de la critique: Le P. *Longueval* y satisfait. On remarquera la même exactitude, toutes les fois qu'il est question de Fondations, de Priviléges, de Décrets, ou de quelque autre Acte de conséquence.

Il nous seroit plus fâcheux de ne pouvoir le suivre dans le reste du volume, si ce n'étoit gâter la narration que de la resserrer sur une partie de son Histoire aussi pleine que celle-là. L'Eglise Gallicane dût beaucoup aux victoires de *Charles-Martel*, mais elle le paya bien cher par l'usurpation des Evêchés & des Abbayes, qui passérent communément sous lui en récompense des services militaires. Quoiqu'elle eût encore à gémir sous *Pepin le Bref* & sous *Carloman*, elle trouva en eux plus que des Protecteurs déclarés: ils en furent l'un & l'autre des enfans dociles. Il n'eût pas convenû à sa situation, non plus qu'à celle de la Chrétienté entiére, que *Pepin* eût porté l'amour de la perfection évan-

gélique, jusqu'où *Carloman* la porta. Le chemin du Trône lui avoit été tout tracé : le Pape consulté lui donna une réponse dont il sçût se prévaloir; enfin il parvint à être Roi, mais en y employant des moyens, que le P. *Longueval* ne représente pas toûjours par les endroits les plus favorables à sa réputation. Il l'en dédommage bien dans ce qui remplit le cours de son régne, presque tout partagé entre trois sortes d'occupations dominantes; la célébration des Conciles, les guerres des Lombards, des Saxons & des Sarrazins, & la conversion des Infidelles. Ce fut le même plan sous *Charlemagne*; mais conduit par des veuës encore plus étenduës, par la gloire de l'Eglise, & soutenu par des succès encore plus marqués. Le Clergé avec cela reprenoit le goût des sciences; l'étude de la bonne antiquité devint un objet; on érigea des Ecoles; le zéle de la correction embrassa tout, jusqu'au chant, qui fut emprunté des Romains : en un mot l'Etat Ecclésiastique & Politique se ressentoient également de la supério-

rité du Souverain.

Nous traiterons à part des deux Discours, *sur la Religion & les Mœurs des François*; *& sur les Epreuves qu'on nommoit Jugemens de Dieu*; aussi bien que d'une courte Dissertation, *sur l'année de la mort de S. Martin.*

ARTICLE LI.

Observations Physiques sur les Oiseaux de Mer, & sur les Huitres, extraites d'une Lettre de M. D... Commissaire de la Marine, de l'Académie *des Sciences.*

LE Peuple a sa Physique, & son Histoire naturelle; & quoique pour l'ordinaire on doive s'en défier, elles ne laissent pas quelquefois de donner des ouvertures & de faire naître des idées, qui conduisent au vrai. En voici un exemple, qui mérite d'autant plus d'être recüeilli, que les Physiciens ont eû long-tems des doutes & des incertitudes sur cette matiére. Elle regarde la génération des Macreuses, Bernaches, Judelles

& autres Oiseaux semblables, qui vivent & se nourrissent aux bords de la Mer, entre les rochers & les amas de toutes sortes de Coquillages.

On a crû autrefois que ces Oiseaux tiroient leur origine du bois pourri des vieux Navires, & de l'écume de la Mer. Je n'ai pas besoin de dire qu'une opinion si absurde a disparu avec la nouvelle Philosophie. On ne reconnoît plus aujourd'hui de ces générations monstrueuses & spontanées, sur lesquelles les Anciens, peu soigneux Observateurs de la Nature, discouroient à pure perte. On est persuadé que les germes de tous les corps organiques * ont été produits au commencement du Monde, & qu'il n'y a eu dans la suite que des développemens successifs, suivant l'ordre & les besoins de la Nature.

Une autre opinion sur la même matiére n'est pas moins absurde, quoique plus récente. C'est celle qui

* Ce sentiment a été embrassé par tous les Cartésiens, par Swammerdam, par le P. Mallebranche : cependant il souffre de très-grandes *difficultés*, comme l'ont fait voir M. Cudworth & *Hartsoëcker*.

assûre positivement, que certains Coquillages se métamorphosent en Oiseaux de Mer, après avoir été mûris, pour ainsi dire, & fécondés par l'ardeur du Soleil. Cependant, toute ridicule que paroît cette opinion au premier abord, elle a quelque fondement dans la Physique des Pêcheurs & des Matelots : & c'est ce que je vais développer, en faveur de ceux qui aiment ces sortes de détails, peu intéressans à l'égard de tous les autres, pour qui une étude plus fine & plus recherchée de la Nature n'a point de charmes.

Tous les Oiseaux offrent quelque industrie, quelque talent particulier, dans la maniére dont ils font leurs nids. Il est aisé de s'en convaincre par soi-même, & d'admirer ces sortes d'ouvrages où reluit une si ingénieuse méchanique,

Simul ac species patefacta est verna diei,

Et reserata viget genitabilis aura favoni.

Les Oiseaux de Mer sont ceu qui montrent le moins d'habileté d'intelligence dans la fabrique leurs nids. Les uns recherchent l creux des rochers, les enfoncemen les plus obscurs ; & là, ayant rassem- blé de l'Algue marine & d'autres plantes molles, ils y déposent leurs œufs. On doit seulement observer que ces œufs ont besoin d'humidité pour éclorre, & que les années plu- vieuses sont celles où il y a une plus grande abondance d'Oiseaux de Mer; au contraire de ceux de Terre, dont les œufs coulent & périssent tous, ces mêmes années.

Les autres s'établissent dans les en- droits où il y a beaucoup de Coquil- lages, sur tout de ceux à deux pié- ces, fortement attachés contre des rochers ou contre des morceaux de bois : & là, quand ils sont à la veille de pondre, ils bequettent le poisson renfermé dans ces divers Co- quillages & mettent leurs œufs à la place. Sans doute que ces œufs, trop foibles pour se soûtenir d'eux-mêmes, restent collés par quelque liqueur

visqueuse & gluante, jusqu'à ce que l'Oiseau rompe ses envelopes, & prenant plus de nourriture, se serve enfin de ses propres aîles. Voilà, à mon avis, ce qui a donné lieu au Peuple qui habite les côtes de la Mer, de dire que les Coquillages se transforment eux-mêmes en Oiseaux.

On me demandera sans doute, par quel art j'ai pû découvrir une manœuvre si singuliére, & si peu remarquée jusqu'ici. Je répondrai sans peine, & à l'exemple des Physiciens les plus sincéres, que c'est au hazard que je dois mes premiéres pensées sur cette matiére. En 1729. quelques Navires Anglois ayant fait naufrage entre le *Conquet* & S. *Mathieu*, la Mer en poussa les débris & les membres épars sur la côte. Il y eût plusieurs planches qu'on m'apporta par curiosité, & qui étoient chargées de divers Coquillages, principalement de Moules & de * Cames. J'examinai ces

* Les Cames sont un genre de Coquillages à deux piéces, qui ne se ferment jamais exactement, parceque le poisson qui y est renfermé déborde toûjours un peu. Rondelet en a décrit plusieurs espéces.

Coquillages avec ſoin, & je remarquai que pluſieurs d'entre eux contenoient des embryons d'Oiſeaux plus ou moins avancés, plus ou moins reconnoiſſables. Aux uns paroiſſoient ſeulement les aîles à demi cachées; on voyoit aux autres le bec & le corps déja tout formé. Je crûs qu'en faiſant remettre ces planches à fleur d'eau & à l'abri du vent, je pourrois arriver à quelque choſe de plus. Mais les Coquillages qui avoient déja été fort agités, ſe détachérent tous, & la Mer les emporta.

Ma curioſité n'étant pas entiérement ſatisfaite, je redoublai de ſoins en 1730. pour avoir de pareilles planches chargées de Coquillages, en cas qu'il s'en pût trouver. Le naufrage d'un Vaiſſeau François qui revenoit du Nord de l'Ecoſſe, & qui y avoit paſſé l'hiver, m'en procura. Je revis avec plaiſir des embryons d'Oiſeaux renfermés encore dans des Moules & des Cames, des œufs mêmes qui s'y trouvoient enveloppés d'une matiére viſqueuſe & gluante.

 Tout

Tout cela me confirma dans la pensée où j'étois, que parmi les Oiseaux de Mer, il y en avoit de plus habiles & de plus industrieux les uns que les autres, qui pondoient leurs œufs dans des Coquillages, où ils demeuroient en sureté jusqu'à ce qu'ils fussent entiérement éclos.

Les nids de Alcyons si célébres dans l'Antiquité, pourroient bien n'avoir été que des Coquillages d'une certaine grandeur, où ils se trouvoient placés : & comme ces Coquillages ne tenoient à aucun corps solide, ils flottoient sur la surface de la Mer, jusqu'à ce que l'Oiseau devenu plus fort & plus adroit, sortît d'une pareille demeure. On ne trouvoit ces nids, ces Coquillages animés &, pour ainsi dire, vivans, que dans les beaux jours : une Mer trop agitée & trop en désordre les devoit submerger.

Perque dies placidos hiberno tempore septem

Incubat Halcyone, pendentibus aquore nidis :

Tum via tuta maris.

Il y auroit beaucoup d'autres choses à dire sur les Oiseaux de Mer. Premiérement, il est très-difficile de les approcher & de les prendre, non qu'ils établissent des corps-de-garde & posent des sentinelles, comme quelques Auteurs l'ont débité fabuleusement ; mais parcequ'ils ne se rassemblent que sur des pointes de rochers & dans des endroits marécageux & pleins de vase. On peut lire dans l'Histoire naturelle d'Ecosse, la maniére dont les jeunes Matelots vont à la chasse de ces sortes d'Oiseaux : ils y risquent d'ordinaire leurs vies. C'est même presque toute la subsistance des Malheureux, qui habitent ce grand nombre de petites Isles & de rochers incultes qui sont au Nord de l'Ecosse.

En second lieu, on sçait par les Relations des Voyageurs, que plus on avance vers les plages Septentrionales, plus on rencontre d'Oiseaux de Mer ; tout au contraire des Mé-

ridionales où l'on ne voit que des Oiſeaux de Terre, & preſque point des autres. Quand le froid eſt exceſſif, comme il arrive quelques années, ces premiers fuyent dans des Païs plus ſupportables & plus temperés : & alors on en trouve des quantités innombrables ſur les côtes d'Angleterre, de Bretagne, de Normandie, &c. On y voit auſſi des troupes de Cygnes qui ſe refugient dans les anſes & les bayes, qui entrent dans les riviéres & cherchent l'abri. Toutes les côtes de Bretagne en furent couvertes pendant le rigoureux hiver de 1709. On en a vû encore deux foix depuis. Il eſt aſſés difficile de marquer préciſément quelle eſt la patrie des Cygnes. Ils ne quittent leurs retraites que l'hyver, & lorſque la Mer eſt toute couverte de glaces : ils ſe jettent alors ſur les côtes de l'Iſlande, ils abordent en Groënland & à Spitzberg, on eſt étonné de leur nombre. L'Été ils diſparoiſſent tous, on n'en retrouve aucun.

J'ajoûterai à ce que je viens de dire *quelques* obſervations ſur les Huî-

tres, que j'ai répétées pendant trois années de suite. Ces observations sont en partie nouvelles, & en partie formées sur celles du fameux Leuwenhoek & de M. Hartsoecker.

On distingue de deux sortes d'Huitres, les fécondes & celles qui ne le sont pas. Les premiéres sont assés reconnoissables par une espéce de petite frange noire, qui les entoure. Les friands ne les manquent point; & les trouvent plus succulentes au goût. Dans la saison que les Huitres fécondes jettent leurs œufs, ou, comme parlent les Pêcheurs, leurs graines, elles sont laiteuses, désagréables & malsaines. En quelques endroits même, comme en Espagne, il est défendu d'en draguer & d'en étaler aux marchés, à cause des accidens qu'elles pourroient causer, si des Personnes indiscrétes venoient à en manger. Mais ce que les Huitres ont alors de plus particulier, c'est qu'elles sont remplies d'une infinité de petits vers rougeâtres, qu'on ne leur trouve point en d'autres saisons, ou du moins qu'on ne leur trouve que très-rare-

ment. De quel uſage peuvent être ces vers aux Huitres fécondes, & ſeulement dans la ſaiſon où leur fécondité ſe déclare ? Je conjecture qu'ils leur ſervent, pour ainſi dire, d'accoucheurs, en excitant de quelque maniére qui nous eſt inconnuë, les organes deſtinés à la génération. On ſçait que les œufs ou les graines que jette l'Huitre féconde, ſont effectivement de petites Huitres à qui il ne manque rien, & ſi on les obſerve au microſcope ou même à une forte loupe, on trouve qu'elles ſont déja logées dans une coquille à deux piéces, comme elles le doivent être pendant tout le cours de leur vie.

J'avouë qu'il y a apparence que tout le détail de la manœuvre de ces petits vers, que je nomme accoucheurs, ne nous ſera jamais bien connu. Mais peut-être eſt-ce aſſés de ſçavoir qu'il y a de tels vers. Une expérience qui le confirme ſans aucune conteſtation, eſt la ſuivante, renouvellée pluſieurs fois de ſuite. J'ay pris des Huitres fécondes, & les ai miſes vers le mois de Mai dans un

reservoir. Elles ont laissé à l'ordinaire une ample postérité. J'en ai pris de la même maniére de celles qui me paroissoient fécondes, mais je me suis servi d'une main adroite, pour en retirer tous les petits vers qui y étoient renfermés. Ces Huitres n'ont rien produit, la stérilité a regné dans le reservoir où elles avoient été placées. Il me semble que cette expérience est décisive, ou du moins si analogue à tout ce qu'on a découvert jusqu'ici du méchanisme de la nature, qu'on y peut compter.

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti: si non, his utere mecum.

Article LII.

Méthode pour étudier l'Histoire, par M. Labbé Lenglet du Fresnoy; *ou Réponse à la Lettre imprimée dans les Mémoires de Trevoux, au mois d'Octobre* 1730. *Art.* 93. *pag.* 1756. *sur l'Incendie* de Sodome, *le May* 1731.

passage de la Mer Rouge, & le Déluge universel.

Voyés ci-devant l'Article XLIV.

III.

VÔtre défense, M. au sujet du Déluge, fait-elle voir dans vôtre *Méthode* la vérité même avec assés d'évidence, pour qu'on n'ait pas pû rendre publique, la critique de ce point de vôtre Livre, sans concourir à une calomnie contre vous ? Et d'abord, M. il faut que vous ayés reconnu, qu'effectivement vous *semblés jetter un air de mépris sur l'opinion* de ceux, qui regardent le Déluge comme un événement miraculeux ; car vous ne dites pas un mot pour vous justifier *de cet air de mépris*, dont le reproche vous a été sensible. Vous vous bornés à dire, que ce sentiment sur lequel on prétend que vous *semblés jetter un air de mépris*, n'est pas décidé par l'Eglise, & qu'elle le permet seulement. Comme si la permission de *l'Eglise* en faveur d'un sentiment de

Religion ne suffisoit pas pour le garantir de votre part, *de cet air de mépris*. Vous ne vous défendés pas non plus, M. d'avoir fait valoir par un grand étalage *d'une prétenduë Erudition Physique* l'opinion contraire. En effet à très-peu de lignes près, tout l'endroit où vous parlés du Déluge, est rempli de cette Erudition. Dans une occasion où vous ne vous donnés que pour Historien, il étoit de vôtre intégrité, sur tout, si vous croiés les deux sentimens permis, [illegible] les exposer également, c'est-à-dire, de faire autant sentir le miraculeux soutenu par les uns, que les particularités du sistéme contraire inventé par Th. *Burnet*; & autant les embarras de ce sistéme de *Burnet*, que ses prétenduës probabilités. Se dispenser de ces deux devoirs comme vous avés fait, en faveur du sistême de *Burnet* & au préjudice du sentiment contraire; c'est ce qu'on a justement appellé faire valoir l'opinion de Thomas *Burnet*. Entrons en matiére. Vous avancés M. *que* * *l'universalité* du Déluge une fois

* Mém. Trev. Octobre pag. [illegible] May 1731.

reçûë, *ce qu'on dit au de là n'est plus la Doctrine de l'Eglise :* & que l'Eglise n'entre point dans la question, si pour ce grand Evénement du Déluge, il faut admettre des miracles, ou s'il n'est pas nécessaire. Vous le prouvés en disant, « Elle permet au » Pere *Alexandre* de dire *après Moïse*, que Dieu n'emploia que des » causes naturelles, comme elle ne » reprend point le P. *Calmet* de marquer, qu'il y a eu du miracle dans » ce grand Evénement. " Mais premiérement, est-il bien certain, M... qu'il ne soit que *permis* de penser comme *Moïse* a enseigné dans l'Ecriture ; & que de parler contre, fût une chose également permise au P. *Calmet* ? Secondement, dire que Dieu *n'emploia que de causes naturelles* pour exécuter le Déluge, est-ce bien certainement ne point admettre de miracle dans le Déluge ? Ne peut-on pas au contraire réünir ensemble le sentiment du P. *Calmet* qui tient pour le miracle ; & celui du P. *Alexandre* qui ne reconnoît que des causes naturelles ? Ne peut-on pas des deux as-

sçerions n'en faire qu'une ? On le peut ; ils l'ont fait. Le P. *Alexandre* qui comme vous le dites fort bien, n'emploie que des causes naturelles dans le Déluge, y reconnoît toutefois un Miracle comme le P. *Calmet* ; & le P. *Calmet* qui ainsi que vous le remarqués encore, reconnoît du Miracle dans le Déluge, n'y emploie néanmoins que des causes naturelles aussi bien que le P. *Alexandre*, que vous lui opposés comme contraire en ce point. Encore une fois, tous deux admettent du *Miracle* dans ce *grand Evénement*, & tous deux n'emploient que *des causes naturelles*. C'est que le Miracle peut consister dans l'usage & l'application *des causes naturelles* ; & de cette manière les causes seront naturelles & le Miracle sera réel. Après donc que le * Benedictin a dit que les causes naturelles ont suffi pour le grand Déluge, d'où il conclut que l'universalité du Déluge n'est donc point contraire à la raison ni à la nature : il ajoûte ; « mais *c'est un véritable Miracle* dont plusieurs circon-

* Calmet sur la Genèse, p. 189. [illegible]

» *stances* sont *au dessus* de la raison, » & sont des exceptions des Loix or» dinaires de la nature ». Le Dominicain met aussi le *Miracle* dans les *circonstances* avec lesquelles les causes naturelles furent employées; * *Quod solis causis naturalibus tribuit* Seneca, *& quidem necessariè quadam & immutabili lege naturæ à quâ certum diluvio tempus fixum sit, id Dei omnipotentiæ ac justitiæ tribuimus, cujus decreto ac virtute causæ illæ diluvii effectrices adhibitæ & applicatæ simul omnes fuerint ad generalem illum Cataclysmum efficiendum, quarum omnium causarum concursus ad tantam vastitatem orbi universo inferendam solâ naturæ virtute ac lege contingere non potest.* Une chose, M. peut ici infiniment surprendre, & quoique ce soit vôtre propre fait, elle vous étonnera vous-même, c'est que vous mettés dans les deux sentimens opposés le P. *Alexandre* dont vous faites vôtre garand pour l'un des deux contre l'autre. Selon vous il n'admet point de Miracle dans le Déluge, & selon vous il croit qu'il y faut

* *P. Alex.* T. 1. In fol. pag. 115. col. 2.

entasser Miracles sur Miracles. Que selon vous il ne reconnoisse point de Miracle dans le Déluge ; il n'est pas besoin de le prouver ; & c'est par cette raison que vous l'opposés (1) au sentiment du Pere *Calmet qui marque qu'il y a eu du Miracle dans ce grand Evénement*. Mais que selon vous, le même P. *Alexandre* entasse Miracles sur Miracles dans le Déluge; en voici la démonstration. C'est que vous ne cités que lui (2) pour exemple de ce que vous avés dit qu'il y en a qui croient « qu'il vaut mieux en-» tasser Miracles sur Miracles que de » donner à l'Ecriture Ste. quelque » sens nouveau & singulier ". Car qui sont ceux qui *croient* ainsi ; ce sont selon vous ceux qui ont dit, (3) *credendum potiùs miracula intercessisse, si qua necessaria fuerunt, quàm Scripturæ Sacræ Historicæ narrationi fidem derogandam vel ejus verba in alienos sensus detorquenda*. Or de qui sont ces paroles ? ce sont celles du P. *Alexandre* & vous en marqués vous-même l'en-

(1) Trev. Oct. 1730. pag. 1753. (2) Mem. p. 129. (3) Alex. T. 1 diss. 10. [illegible] pag. [illegible]

droit éxactement. Voilà donc selon vous, le P. *Alexandre* persuadé des deux sentimens extrémes, que dans le Déluge il n'y a point eu de Miracle, & qu'il y faut entasser Miracles sur Miracles. Au reste le P. *Alexandre* n'a donné ni dans l'une ni dans l'autre extrémité; il prend un milieu, & il l'exprime heureusement dans les paroles Latines que vous venés de copier, pourvû qu'on les traduise fidélement. Il pense: « qu'il vaut » mieux croire qu'il y a eu quel» ques Miracles dans le grand Evé» nement du Déluge, si *des Mi*» *racles y ont été nécessaires*, que de » ne pas croire au récit historique de » la Ste. Ecriture, ou de détourner » ses paroles à des sens étrangers ». Mais pour lui donner & à ceux qui admettent du Miraculeux, le ridicule d'un entassement de Miracles sur Miracles, par la vaine terreur de quelque nouvelle interprétation d'un Texte historique; quelle contorsion n'avés vous point donnée aux expressions du P. *Alexandre* en traduisant *son passage*: Admettre quelques Mira-

cles, *supposé qu'ils ayent été necessaires* : vous appellés cela *entasser miracles sur miracles*, & en faire profession. Au contraire refuser d'ajoûter foi à l'Histoire du Déluge rapportée dans l'Ecriture, ou détourner ce Texte à des sens étrangers ; ce n'est selon vous que lui *donner un sens nouveau & singulier*. Cette affectation si marquée, & ces efforts pour donner du ridicule aux sentimens qui admet du miracle dans le Déluge ; c'est là ce que vôtre Censeur a appellé modérément *sembler jetter un air de mépris sur l'opinion véritable*.

Vous accusés ce Censeur, M. d'avoir dit, que vous *établissés* la fausse opinion de Th. *Burnet* ; il a seulement dit que vous la *faites valoir* avec un grand étalage d'une prétenduë *Erudition physique*. Sur quoi premiérement il est constant que les Pages 129. & 130. qui sont bien à vous, puisque ce ne sont point des Cartons comme celles de devant & celles d'après ; sont chargées d'un grand détail de l'*Erudition Physique* de Th. Burnet ; assez considérables, qu'on pourroit dire que vous l'y

troyés magnifiquement *étalée*, puiſque vous même, vous concluës de cet appareil d'érudition, que c'eſt un Siſtême *ſpécieux, plus Philoſophique, qu'Hiſtorique.* Enfin vous le faites valoir ; premiérement, parce que n'entrant dans aucun détail de l'autre ſentiment, qui eſt celui de l'Ecriture, vous expoſés fort au long, celui de *Burnet* ; ſecondement parce que dans vôtre expoſition, vous le montrés toûjours ſous un jour favorable ; ſans en jamais faire ſentir les foibles dans aucune circonſtance ; troiſiémement parce que vous ne pouvés vous empêcher de faire ſentir vôtre penchant pour lui. Ce Siſtême, dites-vous, « quoique *ſpecieux*, eſt *plus Philoſophique qu'Hiſtorique.* Mais on » eſt quelquefois obligé de chercher » dans le raiſonnement, de quoi au» toriſer la vérité de l'Hiſtoire ». Parler ainſi, n'eſt-ce pas inſinuer que ce Siſtême fournit par le raiſonnement, de quoi rendre croyable la vérité & la narration du Déluge ? Il eſt vrai que vous ajoûtés ; comme ſemblant *vous reprendre* ; cependant il faut tou-

jours revenir aux Preuves de fait : mais aussitôt corrigeant le correctif même, & comme si vous craigniés que le Lecteur n'entendît par là, qu'après tout il faut assujettir le raisonnement aux Faits rapportés dans l'Ecriture, vous ajoûtés tout de suite sur ces *Preuves de fait*. » On les trouve non seule-
» ment dans l'Ouvrage que la *Peyrere*
» a publié sur le Sistême des Pré-Ada-
» mites, mais encore dans la Disser-
» tation d'*Abraham Millius* & dans
» les Notes de M. le *Clerc* sur le VII.
» Chap. de la Genése. Ces Auteurs
» ont rapporté tout ce qu'on pouvoit
» dire contre l'universalité du Délu-
» ge ». Tout Lecteur pensera que le sens de cet endroit de vôtre Livre est celui-ci : le Sistême de Thomas *Burnet* est Philosophique à la vérité plus qu'Historique : mais il faut bien chercher par le raisonnement un Sistême, qui rende l'Histoire vrai-semblable ; on ajuste ensuite ce Sistême aux Preuves de fait. Or ces Preuves de fait, on les trouvera chés les Auteurs qui ont porté tout ce qu'on pouvoit dire l'universalité du Déluge, sça-

voir ; la *Peyrere* , dans son Ouvrage pour les Pré-Adamites , *Millius* & M. le *Clerc*. De sorte M. que pour bien penser sur le Déluge , il faut l'entendre , selon le Sistême de Thomas *Burnet* , en appliquant ce Sistême aux Faits tels qu'ils sont rapportés & prouvés par les Pré-Adamites , &c. & tels qu'on les verroit plus au long déduits dans vôtre Livre , à en juger par le commencement de la page 129. si l'on n'avoit pas supprimé les quatre pages, dont la place est occupée par un carton ou simple feüillet , marqué d'un côté du chiffre 125. & de l'autre 128.

Ce que vous dites M. que loin d'adopter le sentiment de Thomas *Burnet* , vous ne le représentés qu'avec une sage modification , avertit au moins le Lecteur que vous avés cru qu'une sage modification étoit nécessaire au sentiment de Th. *Burnet* , il reste à montrer que vous l'avés en effet employée cette modification nécessaire. Vous la faites consister * en ce

* *Trév. Octobre* , pag. 1754.

que vous dites, „ que les Loix natu-
„ relles & l'Ordre de Dieu ne sont e
„ effet qu'une même chose consideré
„ sous différens égards „ ; mais lor
que cette remarque puisse être un
modification qui améne le sentime
de Th. *Burnet* à la Religion, faudroi
il changer quelque chose dans ce dis-
cours pour qu'il parût suggéré pa
Spinosa? Et couteroit-il beaucoup à u
Athée qui donne à la Nature le nom
de Dieu, de dire ; „ que les Loi
„ naturelles & l'Ordre de Dieu ne
„ sont en effet qu'une même chose
„ considerée sous differens égards „.
Si le Spinosiste vouloit faire sentir
dans une Exposition du Déluge tout
son Athéisme, pourroit-il mieux ré-
duire l'Ordre de Dieu aux Loix natu-
relles, qu'en empruntant tous les ter-
mes de vôtre modification, & en di-
sant ; „ les Montagnes se sont éle-
„ vées, les Plaines se sont étenduës,
„ les Vallées se sont abaissées dans
„ les lieux que le *Seigneur leur a mar-
„ qués*, C'EST-À-DIRE, * que la terre

* Pag. 130.

May 1731.

les & l'Ordre de Dieu ne sont qu'une même chose considerée
fferens égards ». A ces mots,
agnes, les Plaines, les Val-
nt élevées, étenduës, abais-
les lieux que *le Seigneur leur*
r; on appercevoit la volonté,
, l'autorité d'une Intelligen-
bientôt vous ramenés nos
vôtres, & ce Seigneur n'est
par un, *c'est-à-dire*, vous le
aux Loix du mouvement,
t que les » Loix naturelles
re de Dieu, ne sont en effet
nême chose considerée sous
; égards »; & qu'enfin l'Or-

avec la Nature qu'elle c
conduit elle-même, son
qui désignent une mêm
même principe ; cau
qui, selon vous, donn
opére, l'exclusion aux
vous donnés pour d
inalliables & contradic
marquer qu'il y a eu du
de *s'en tenir à un Ordr*
causes secondes dirigées
Divinité ; donc vous ex
racle de l'Incendie de
vous attribués à *la Prov*
d'accord avec la Nature q
qu'elle conduit elle-même

...ens avec lesquels on doit être,

ARTICLE LIII.

...se à la Lettre d'un Gentilhomme ...rigourdin, par une réfutation juste ...n nouveau Livre des Lettres & de Grammaire Françoise de M. de RIMAREST, *Maître de Lan...es à Paris, à laquelle l'Auteur op...se sa Grammaire Françoise en fa...eur des Etrangers. Ouvrage dédi...ux Sçavans, par* M. DE LA LAN...E *Interpréte ordinaire du Roi, Pro...esseur des Langues Françoise, ...*

LE Titre que nous venons de rapporter a, comme l'on voit, une étenduë assés raisonnable ; aussi est-il suffisant pour faire connoître le caractére, le goût, & le stile de tout l'Ouvrage. Le Gentilhomme Périgourdin, qui est attaqué ici par M. *de la Lande*, est, comme celui-ci le donne à entendre, M. de *Grimarest*, qui l'avoit auparavant attaqué. A s'en tenir à ce qu'ils se disent reciproquement, ni l'un ni l'autre n'entendent pas trop bien la Langue Françoise, qu'ils font profession d'enseigner à des Etrangers : & ils ont chacun leurs *Ecoliers* qui ne sont pas en état de prendre parti contre leur Maître. Au reste dans une dispute où d'autres sont peu curieux de s'intéresser, ils sortent du combat avec un succès à peu près égal, & avec la satisfaction de penser assés juste au sujet l'un de l'autre.

Ce Volume de M. *de la Lande* a quatre Parties : dans la premiére, il répond à la Lettre du Gentilhomme Périgourdin écrite à un Académicien; j'y *fais voir*, dit-il, *la mauvaise foi*

& l'ignorance de ce mauvais critique. Dans la seconde, il critique les Lettres qu'a imprimé le sieur *Grimarest*, „ j'y fais voir, dit-il encore, le „ ridicule & le peu de bon sens de „ quelques-unes de ces Lettres „. Dans la troisiéme, „ je découvre aux „ Etrangers, ajoûte-t'il, l'impossibilité „ qu'il y a pour eux de se servir de la „ Grammaire Françoise du sieur Gri- „ marest, l'absurdité de ses précep- „ tes & l'inutilité de tout ce mauvais „ Ouvrage „. Enfin comme son adverse Partie lui a imputé de ne sçavoir, ni parler, ni écrire sa propre *Langue*, il *ajoûte une petite Grammaire, pour l'opposer* à celle de M. *Grimarest*; c'est la quatriéme & derniére Partie du Volume, & pour parler le langage de l'Auteur, *c'est le dernier Chef.*

Dans la premiére Partie, M. *de la Lande* traite d'une maniére enjoüée son Adversaire, qui l'avoit accusé d'avoir écrit *Solicisme* pour *Soléçisme.* „ Mettés, lui dit-il, cette prétenduë „ faute dans le Microscope le plus „ parfait & le plus propre à grossir,

„ les objets, pour lors la bonté „ l'instrument rectifiera tout „. *Nos yeux verront très-clairement, solecisme & non solicisme.*

Autre réfutation, du même enjouëment. M. de *la Lande* avoit dit ce Proverbe, *n'éveillés pas le chien qui dort :* M. *Grimareſt* l'avoit relevé, assurant qu'il faut dire le *chat* & non le *chien* qui dort ; ſur quoi M. de *la Lande* lui replique en ces termes careſſans & gais, „ ce qui me charme le plus, „ mon cher Perigourdin, c'eſt la re„ marque judicieuſe que vous avés „ faite de ce merveilleux Proverbe, „ *n'éveillés pas le chien qui dort.* Quoi, „ un Interpréte, un Profeſſeur ne ſçait „ pas qu'on dit, *n'éveillés pas le chat* „ *qui dort*? Il faut l'exclure du Corps „ des Profeſſeurs & le dégrader de „ tous ſes titres & prérogatives ; puiſ„ qu'il a eû la hardieſſe de préferer un „ dogue à l'aimable matou. M. *de la* „ *Lande* répond à cela, *piano vos' Si*„ *gnoria piano*; j'appelle de vôtre Sen„ tence M. le Juge, & vous deman„ de s'il a été décidé par l'Académie „ Françoiſe qu'il faille dire le chat

 plûtôt

„ plûtôt *que le chien qui dort.* Vôtre „ *chat* a voulu me griffer, mais mon „ *chien* l'a mordu. O que cette morsu„ re vous pique au vif ! *Piano vos' Si„ gnoria piano.* Quoi M. l'Apologiste „ des Matous, vous signalés vôtre zéle „ pour un animal toûjours prêt à grif„ fer..... Avoüés donc, M. le Docteur, „ que vôtre Doctrine Périgourdine est „ bien fade & dépourvûë de bon „ sens „. Tout est plein de traits semblables, qui font aisément juger, quelles maniéres & quelles expressions Françoises, les Etrangers doivent apprendre de ces Messieurs les Professeurs.

Dans la Critique que M. *de la Lande* fait des Lettres de M. *Grimarest*, pour montrer *le ridicule dont ces Lettres sont remplies*; il se sert d'abord de l'autorité du *Journal des Sçavans* du mois de Juillet dernier; puis il passe à un second Article où il met pour Titre, *Preuves incontestables du ridicule, du peu de bon sens & de l'insipidité des Lettres de M. Grimarest.* Les Maîtres de Langue, qui ont les termes en main, ne les épargnent pas

dans l'occasion, comme on v
Un plus grand détail ne servir
beaucoup à l'instruction du P
si ce n'est dans le choix qu'il a
faire entre ces deux Professeurs
ils se font d'eux-mêmes suffisa
connoître. Ils paroissent d'ailleu
avis différent sur une expressio
a partagé des personnes habil
la Langue. M. *Grimarest* av
ce seroit me faire injustice que d
re : M. *de la Lande* trouve i
„ placé fort mal à propos „,
qu'on dise, *ce seroit me faire*
de le croire. Quelques-uns p
trouver la premiére de ces exp
plus réguliere, & la second
usitée.

Après cette Dissertation ass
quille, M. *de la Lande* ranim
vacité au sujet des Lettres de
marest; & portant la parole a
vans, il leur dit p. 56. „ Qu
„ ce premier Tome, Messieurs
„ fissés la Lettre 62.... c'est une
„ qui prie un Comte de voul
„ Parrain avec elle „. Après q
de la Lande rapporte le Com

[redacted]

de la Dame, lequel, à dire vrai, paroît des plus étranges, & qu'il ne nous convient pas de rapporter nous-mêmes. La Lettre ſuivante, que critique encore M. *de la Lande,* eſt écrite du même ſtile.

Au reſte, ces Mrs les Maîtres de Langue, qui enſeignent la nôtre en détail, ſe tiennent auſſi apparemment les Maîtres des expreſſions, & en particulier des Genres, des Noms. M. *de la Lande* depuis la pag. 88. fait, à trois fois réïterées, Maſculin le mot *Période* partie d'Oraiſon; » Enſeigna-» t'en jamais, dit-il, l'art de com-» poſer l'ordre de la Phraſe & l'art de » compoſer le Periode, avant d'avoir » montré à lire »? De même dans les conſtructions de Phraſes p. 85. M. de *la Lande* dit, » le Public décidera qui » de nous eſt le plus capable à enſei-» gner ». Sans l'autorité d'un Maître de Langues, on auroit cru qu'il faut dire *capable d'enſeigner*, & non, *capable à enſeigner*. Cependant les Approbateurs de ces Livres de prétenduë Grammaire françoiſe, ne feroient pas mal d'avertir ces Auteurs, que nul n'a

droit de construire, & de former nôtre Langue selon sa fantaisie ou son degré de sçavoir ; & que s'ils ne l'exposent pas telle qu'elle est effectivement, il vaut mieux qu'ils ne se mêlent pas de l'enseigner aux Etrangers.

M. *de la Lande* se met encore un peu de mauvaise humeur contre son Adversaire, pag. 65. au sujet des *Articles* ; quand il lui dit naïvement, „ je n'ai jamais eû d'idée de vôtre ca„ pacité, je vous prenois pour un bon „ homme de Paris en Badaudois „. Le sujet du mécontentement, que témoigne ici M. *de la Lande*, c'est qu'il a trouvé que Mr *Grimarest* rapporte trois sortes d'Articles en François, dont le 3ᵉ est dit *Partitif*. *Quelles monstrueuses déclinaisons nous apportés-vous* ? lui dit-il, p. 86... Dans quelle sorte de Phrase avés-vous vu qu'un nom „ Appellatif puisse être Nomina„ tif, sans l'Article *le* ou *la* ? Une tel„ le sorte de déclinaison n'est-elle pas „ irréconciliablement broüillée avec „ le sens commun ? Et comment la „ comprendroit-on, si elle est ridicule

„ & sans aucune raison „ ?

Voilà, comme on voit, bien des gentillesses dites à *M. Grimarest*, que quelques-uns pourront appeller des injures : mais M. *Grimarest* ne les mérite pas, & elles tombent directement sur la Grammaire françoise du Pere *Buffier*, qui le premier a distingué dans nôtre Langue, trois sortes d'Articles, le *Défini*, l'*Indéfini*, le *Partitif*, ce dernier prenant pour Nominatif le Génitif des Articles *Défini* & *Indéfini*. C'est à quoi le Pere *Buffier* fait allusion dans une des *Préfaces* des derniéres Editions de son Ouvrage, quand il parle de certains prétendus Faiseurs de Grammaire. „ Ils „ croyent, dit-il, avoir réüssi quand en „ prenant de moi ce qu'ils ont de „ meilleur, *sans citer d'où ils l'ont pris*, „ ils y mettent encore du leur qui gâ„ te tout „. C'est dequoi l'on avertit le Public dans les Mémoires de Trévoux au mois de Jüin 1719. *au sujet d'une prétenduë nouvelle Grammaire réduite en Tables.*

Au reste, M. *de la Lande* auroit *pu* appercevoir (ce qui lui paroît im-

pratiquable.) que des Noms, autres que les Noms propres, se peuvent mettre & se mettent quelquefois en François au Nominatif, sans l'Article *le* ni *la*. Par exemple, dans les maniéres de parler Proverbiales on dit, (*gens sages ne précipitent rien*) ou (*mal sur mal n'est pas santé.*) De même en des discours concis, on dit, *honneur, crédit, adresse, tout fut mis en usage*: ce sont là des Nominatifs de Noms, qui ne sont point *Noms propres de Batême & de Ville*, ausquels seuls M. *de la Lande* s'est imaginé qu'il convenoit d'être mis au Nominatif sans Article.

M. *de la Lande* met ici une Table pour la formation des Verbes, laquelle est utile; il l'a tirée de la Grammaire du P. *Buffier*. Quand certaines Personnes ont mis en piéces un Ouvrage suivi, ils s'imaginent que ce qu'ils en ont pris, est devenu le leur. Mais les Libraires qui ont le Privilége de la Grammaire du P. *Buffier*, ne croiront-ils point avoir des droits contre ceux qui la copient?

ARTICLE LIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

GRAMMAIRE.

DE PARIS. La Grammaire Hébraïque de feu M. *François* MASCLEF, Chanoine d'Amiens, vient d'être réimprimée avec un second Tome d'augmentation, lequel contient quatre petits Ouvrages, le tout en Latin : une *Grammaire Chaldaïque*, une Grammaire *Syriaque* & une Grammaire *Samaritaine*, enfin une *Défense* de la Grammaire Hébraïque. L'Auteur a ajoûté les trois Grammaires à la premiére, à cause des endroits de l'Ecriture & des Paraphrases, qui ne pourroient être entenduës dans leur Langue originale sans l'intelligence de tous ces idiomes. Ces Grammaires sont dressées sur le même plan. On s'y passe de *Points* ou *Voïelles*, & l'on apprend à s'en passer : cette entreprise ne pouvoit manquer de contradicteurs. Le plus récent & un des plus dignes d'attention, a été le feu Pere Dom *Guarin*, Bénédictin de la Congrégation de St. Maur, qui emploie toute la *Préface* de son second Volume de la Grammaire Hébraïque, c'est-à-dire, plus de cent pages in 4°. à soutenir contre M. MASCLEF l'antiquité & l'autorité des *Points* voïelles. M. *Masclef*, qui est mort le 14. Novembre *1728.* huit mois avant que cette Préface ait

paru, avoit laissé une *Réponse aux Objections* que Dom *Guérin* lui avoit autrefois envoïées de Rheims. L'Editeur de ce second Volume ajoûte à ce Manuscrit de M. *Masclef*, la réfutation de ce que le P. *Guérin* a objecté de nouveau ; & son travail commencé à la page 179. occupe le reste jusqu'à la page 315. Le même Pere de l'Oratoire adversaire du sçavant Benedictin, nous apprend qu'un Disciple de M. *Masclef*, fait imprimer actuellement des *Racines Hebraïques sans Points*, pour seconder la méthode de son Maître. *Francisci* Masclef *Presbiteri Canonici Ambianensis Grammatica Hebraïca à punctis aliisque inventis Massorethicis libera: Accesserunt in hâc secundâ Editione Grammatica Chaldaïca, Syriaca & Samaritana ejusdem instituti*. 2. *Voll*. in 8. 1731. chés la Veuve Dumenil, ruë Fromentel.

De Trevoux. Un Auteur qui a imprimé en François, expose des incertitudes de nôtre Langue, afin que l'on détermine l'usage. On les raporte pour que cet exemple excite à proposer de justes doutes.

“ *Somnambule*, Homme qui marche en „ dormant, dont M. Vigneul de Marville „ raconte des choses surprenantes dans ses „ mélanges de literature. Le mot *Noctambule*, que quelques - uns veulent être „ son Synonime, n'est pas François ; il „ n'explique pas la chose qu'on lui veut „ faire signifier. Les Auteurs des mots nou- „ veaux devroient, pour leur donner du „ credit, observer que le mot qu'ils veulent „ faire passer au rang des mots de la Lan-

„ gue, fût expressif. Le mot *Noctambule*, „ pris dans sa Racine, signifie *qui marche la nuit*, & la chose qu'on veut signifier „ est, *qui marche en dormant*. Or on peut „ marcher en dormant & ne pas marcher „ la nuit, on peut marcher la nuit & ne pas „ marcher en dormant; ainsi *Noctambule* & „ *Somnambule* ne doivent pas avoir la même „ signification. Il faut un mot qui exprime „ l'action de marcher de celui qui dort, sans „ parler du jour ou de la nuit: tel est le mot „ *Somnambule*. En voila une idée juste & qui „ se comprend. Le Dictionaire des rimes a „ tort de l'admettre, & il ne faut pas s'en „ rapporter à lui. Un Poëte doit avoir soin „ que le mot dont il se sert pour rimer, ex- „ prime sa pensée.

„ Thétiére, Théére, Théiére, Vase dans „ lequel on fait bouillir le Thé. Il faut „ prendre le dernier, nous en allons voir „ les raisons. Le mot *Thétiére* fait une équi- „ voque dans la prononciation avec cet „ autre, *Tétiére*, partie de la bride du che- „ val où on met sa tête, la *Tétiére* du Char- „ treux, & la *Tétiére* d'un enfant. Il faut „ éviter dans les mots nouveaux qu'on veut „ mettre sous la protection de l'usage, les „ équivoques de prononciation; il n'y en a „ déja que trop dans la Langue Françoise. „ Le mot *Théére* qu'on trouve dans *Richelet* „ de la derniére édition, ne vaut pas mieux, „ parcequ'en prononçant le mot *Théére*, il „ semble que je prononce deux consones de „ l'Alphabet *T. R.* Rien de plus vicieux. Le „ *Dictionaire* a droit de décider, quand l'u-

„ sage ne la pas prévenu ; ainsi on doit dire
„ en bon François : *apportés la Théiére*.
„ Sur le mot *Canif* ou *Ganif*, on voudroit
„ que l'usage fût déterminé „.

Tels sont les avis par lesquels M. l'Abbé L... L. donne l'exemple de proposer les doutes sur la Langue. A l'égard de *Canif* ou *Ganif*, il semble que la décision est assés avancée en faveur du premier, & que l'usage se déclare presque entiérement pour *Canif*, à en juger par la maniére dont le Dictionaire de l'Academie propose l'une & l'autre expression. C semble plus ancien dans ce mot que le G, sans même que pour le prouver l'on ait recours à *Canipulus*, qui ne venoit pas d'assés loin, pour être emploié dans un Dictionaire, comme il l'est dans celui de *Danet*.

Somnambule est reçû, mais pour le peu d'occasions que l'on a d'en faire usage, ce n'est pas la peine de lui donner un Suppléant ou un Synonime tel que *Noctambule* ; non que l'origine de celui-ci dût lui donner absolument cette exclusion ; car combien de termes ont une signification plus resserrée que celle des mots, d'où ils tirent leur origine, ou dont ils sont composés ? Mais un mot qui a si peu l'air François, ne peut être admis que dans la nécessité. Au reste, *Noctambule* aussi bien que *Somnambule*, sans être naturalisé dans nôtre Langue, peut joüir du privilége des noms étrangers, qui dans l'occasion n'ont besoin que de prendre une terminaison Françoise, pour rouler dans le discours avec nos expressions, & y garder leur signification naturelle.

Au sujet du mot THÉTIÉRE, THÉERE, ou THÉIÉRE, M. l'Abbé L.... est-il fondé à rejetter THÉERE, parceque le son ressemble à celui de deux lettres de l'Alphabet T. R. lui qui se déclare pour THÉÏERE, aussi semblable pour la prononciation aux trois lettres T. I. R. ? Faut-il renoncer *Abbé, Abbaïe*, Païs, Thé, à cause de leur consonance avec A-B. A-B-I. P-I. T ? Ce n'est peut-être qu'une faute d'impression survenuë au nom de THÉTIÉRE dans le Dictionaire de Trevoux en trois Volumes, qui a mis THÉERE sur les rangs. Il paroît en effet qu'au lieu d'imprimer T-I. l'Imprimeur a mis un H. qui en approche pour la figure ; & par là il a fait lire THÉHERE au lieu de THÉTIÉRE, qui venoit de THÉ, comme *Caffetiére* venoit de Caffé. La conjecture qui le donne à penser, c'est qu'en cette édition du Dictionaire, THÉHÉRE est mis aprés THÉSE, c'est-à-dire, hors de sa place & à celle de THÉTIÉRE, ce qui montre qu'il y avoit THÉTIÉRE dans le Manuscrit. D'ailleurs on diroit THÉERE, comme l'écrit M. l'Abbé L.... & non pas THÉHÉRE, comme on lit dans le Dictionaire, si la seconde H. ne s'étoit pas glissée là par surprise pour T-I. Ainsi le Dictionaire de Trevoux doit paroître autoriser *Thétiére*, non *Théhére* ou *Théere*. La crainte qu'a M. l'Abbé L... que THÉTIÉRE, ne se confonde avec *Têtiére* de cheval, *Têtiére* d'enfant, *Têtiére* de Chartreux, ne doit pas déterminer. *Thétiére* s'écrit & se doit prononcer autrement que ces *Têtiéres* : toutes trois ont une même Or-

thographe, une même origine & une même prononciation; & cependant elles ne font aucun embarras dans notre Langue. Les circonstances si différentes, où ces expressions peuvent être d'usage, suffisent pour déterminer leur sens, lorsque l'on s'en sert. Il en sera de même à plus forte raison de la *Thêtière*, & il n'est point à craindre que quand on en parle, on s'y méprenne.

DE PARIS. *Principes généraux & raisonnés de la Langue Françoise*, par demandes & par réponses, in 12. pag. 321. chés Jean *Dessaint*. La signature de l'Epitre dédicatoire adressée à Monseigneur le Duc de *Chartres*, nous apprend le nom de l'Auteur, & la *Préface* son dessein. M. RESTAUT se prête donc à l'idée de M. ROLLIN, qui dit quelque part *dans sa manière d'enseigner & d'étudier les Belles Lettres*, qu'il seroit à souhaiter *que l'on composât exprès pour les jeunes Gens une Grammaire abrégée, qui ne renfermât que les régles & réflexions les plus nécessaires*. Nôtre Auteur a donc en vûë d'apprendre la Langue Françoise par des principes si généraux, qu'ils puissent aussi servir pour apprendre le Latin aux enfans, qui n'ont point encore commencé à étudier, ou qui sont en Cinquiéme, & en Quatriéme dans l'Université; il étend aussi l'usage de sa Grammaire aux Dames & aux jeunes Demoiselles, qui sont en Convent. Cette Méthode de montrer d'abord par principes la Langue maternelle, & par celle-ci, ensuite le *Latin*, lui paroît bien plus judicieuse que l'usage où l'on est de laisser apprendre la

Langue naturelle jusqu'à un certain point par l'exercice, pendant que l'on enseigne par régles la langue Sçavante, Étrangere & fixe, le Latin. Mais quand ce Livre ne serviroit qu'à instruire ceux, qui après avoir appris par l'usage la Langue du Païs, reviennent sur leurs pas pour approfondir les raisons dont l'usage est appuïé, l'entreprise ne seroit pas sans fruit. L'Auteur fait profession de suivre „ les trois meilleurs Livres que nous aïons „ sur la Langue Françoise, qui sont la Grammaire générale & raisonnée, la Grammaire de M. l'Abbé *Regnier Desmarais*, & celle „ du R. P. *Buffier* „.

DE VALENCE. *Ortografia Española* par Ant. BORDAFAR, in 8°. 1728. Le même Auteur a donné depuis la pratique de cette méthode.

M. Salvador Joseph MAGNER a aussi fait *Methodo Breve de Ortografia Castellaña*, & D. Jean Perez Cartiel y Artiguez, un *Tradado de la Ortografia Española*, in 8°. 1727.

HISTOIRE LITTERAIRE.

DE PALERME. Dans les Mémoires de Trevoux pour les mois de *Mai* & de *Juin* de l'année 1701. page 152. on donna une Explication d'une Médaille, qui fut frappée ici en l'honneur du Roi Catholique *Philippe* V. On y attribuë la Médaille à la Ville de *Lentini*, à cause d'un Lion qui se voit au revers, avec ces 2. lettres *L. O.* que l'on *explique* ainsi *Leontini obtulere*. L'Explication a paru en Sicile ingénieuse &

bien trouvée. Il ne lui manque que d'é[tre]
vraie. Le fait est que la Médaille fut fr[ap]
pée à Palerme, au nom de tout le R[o]
iaume. Les deux lettres *L. O.* désign[ent]
Lorenzo Ottone (*Laurent Othon*) alors D[i]
recteur de la Monnoie de cette Ville, s[ui]
vant l'usage qui s'y observe de mettre s[ur]
les Monnoies & Médailles que l'on y fab[ri]
que, les premiéres lettres du nom & du s[ur]
nom du Directeur. Tout cela se voit da[ns]
une Relation qui fut imprimée dans [ce]
tems-là à *Palerme*, sous ce titre: *Trionfo* [*pa*]
lermitano nella solenne acclamazione del Catto
lico Re Filippo V. festeggiata in Palermo à [..]
Gennaro 1701. descritto dal Sig. Dottor [..]
Antonino Mongitore, Canonico di questa Catte
drale. Voici les paroles de la Relation tr[a]
duites en François. « Les Espagnes ont co[u]
» tume de peindre leurs Monarques avec la
» figure d'un Lion, parce qu'ils le portent
dans leurs enseignes, comme l'écrit Tho
mas de *Pinedo* dans ses notes sur le Géo
graphe Etienne de *Bizance* au mot *Sama-*
rie, page 584. *Assyriæ Reges gerunt in*
vexillo imaginem columbæ, ut nunc Hispa-
niarum Reges gerunt imaginem Leonis. Cette
enseigne a passé des Rois Goths, à ceux
la Maison d'Autriche, ainsi que l'ob-
ve *Camil Borel*, *de Regis Catholici præs-*
tiâ. Cap. 77. n° 25. pag. 520. Ainsi le
n dans notre Médaille signifie le Grand
narque des *Espagnes*: le Lion tient
ses griffes le Globe du Monde, pour
quer que la Monarchie Espagnole é-
de l'un à l'autre Pole;

» l
» p
» d
» e
» lo
» a
» d
» la
» th
» M
» *ra*
» R
» fo
» de
catio
de P
bien
D
Anto
res l
rum
incre
1728
D
de d
vres
fait
à P
ton
tien
ope
ed
r

„ peut dire avec *Claudien*, *Spatium vix capit orbis*. Du corps de ce Lion sort une tige de Lis, qui signifie que le nouveau Roi, „ est de la Maison Roïale de *France*, laquelle a trois Lis d'or pour Armoiries. Il sort „ aussi de la Maison d'*Autriche*, étant fils „ du Dauphin, fils de Loüis XIV. & de „ la Reine *Marie-Therése*, fille du Roi Catholique Philippe IV. La légende de la „ Médaille est ce mot d'Isaïe, cap. I. *Flos de radice ejus ascendit*, pour signifier que le „ Roi *Philippe*, bien que Prince de la Maison de *France*, est un rejetton de celle „ des Rois d'Espagne ". Telle est l'Explication qui fut alors donnée de la Médaille de Philippe V. Cet exemple fait voir combien cette Science est conjecturale.

De Salamanque. Le R. P. Jean de St. Antoine a continué la Bibliothéque des Freres Mineurs par *Vadingue*, *Bibliotheca Minorum Fratrum pro supplemento Wadingiana, incrementoque nova Franciscana Bibliotheca*, 1728. *in* 4°.

De Geneve. On renouvelle la promesse de donner cette année, le Recueïl des Œuvres de M. de Launoy, dont l'Edition se fait par l'entreprise d'un Sçavant, qui réside à Paris. Dix voll. in *fol.* formeront les cinq tomes. Le titre est *Joannis* Launoii *Constantiensis, Parisiensis Theologi, Socii Navarræi opera omnia ad selectum ordinem revocata. Ineditis opusculis aliquot, Notis nonnullis dogmaticis, historicis & criticis, Autoris vitâ, variis monumentis tùm ad Launoium, tùm ad scripta ipsius pertinentibus; præfationibus*

cuique volumini affixis, *indicibus locupletissimis*, *aucta & illustrata*. *Accessit tractatus de variâ Launoii librorum fortunâ.* Les Ouvrages soit françois, soit latins, y sont distribués selon l'ordre des matiéres, sans autre attention au tems & au lieu de leur impression, que de les marquer en marge. Le premier tome est rempli par des Ouvrages qui ont rapport plus directement à la Théologie, comme les Ecrits sur le *Concours*, sur la *Conception* de la Ste. Vierge, sur les *Sacremens*; quatre Piéces non encore imprimées sur la puissance Roïale à l'égard des empêchemens de Mariage, & le Traité sur la *Prédestination & la Grace*, faussement attribué à M. de *Launoy*.

Le 2. tome est un mélange de divers Ecrits de Critique, comme de l'Autorité de l'*Argument négatif*, du tems où la Foi fut reçûë dans les Gaules, de l'arrivée de *Madelaine* & de *Lazare* en Provence, des 2. *Denys* d'Athénes & de Paris, de l'*Usure*. Ce dernier Ecrit n'a pas *encore* paru.

Le 3^e^. tome contient tout ce que M. de *Launoy* a publié contre les Priviléges des Moines; & le 4^e^. les Opuscules concernant la littérature des Ecoles les plus célébres, de la fortune diverse d'*Aristote*; l'Histoire du Collége de *Navarre* augmentée & corrigée; un Ecrit non encore imprimé sur l'approbation qu'il avoit donnée à l'Histoire de l'Ordre du St. Esprit de Montpellier, approbation qui n'avoit pas plû à la Sorbonne. Au cinquiéme tome sont renvoïées toutes les Lettres qui ont été imprimées à Paris en 8. *May* 1731.

tomes *in* 8°. & à Cambridge en un vol. *in* fol. parmi lesquelles il y en aura 8. qu'on n'avoit pas encore.

Dans la Préface de chaque volume, l'Editeur rend compte des Ecrits qu'il y renferme; & chaque volume est terminé par une table des matiéres. Les notes sont tirées des Ecrits ou des traits de Critique, qui ont paru contre les sentimens de M. de *Launoy*, & sont dégagées des impolitesses, que l'Auteur de celles-ci rencontrera dans les attaques ou les réponses, ne se permettant que ce qu'il entend lorsqu'il dit, *Habet veritas religiosam quamdam iracundiam cui vel modestissimus quisque indulgere non erubescit.* Les Libraires sont *Fabri*, *Barillot*, Michel *Bousquet* & Compagnie; on leur adressera ce qui concerne M. de *Launoy*, & que l'on devinera avoir échappé à l'Editeur inconnu. Les paiemens des souscriptions sont, 15. liv. en souscrivant, 15. liv. en prenant le 1. tome en Avril: 12. liv. en Juillet pour le 5e. tome, 12. liv. en Décembre pour le second tome: 12. liv. en Juillet 1732. pour le 3e. tome, 9. liv. en Decembre 1732. pour le 4. tome: en tout 75. liv. monnoïe de Genéve, ou 125. liv. argent de France pour 10. Voll.

On souscrit à Paris chés *Chaubert*, *Montalant*, *Cavelier*, *Guerin*, *Briasson*, *de Bure*.

De Valence. On n'avoit point publié jusqu'ici les exemplaires de *Bibliotheca Valentina* donnée en 1702, ou 3. par le P. Joseph Rodriguez, & on les conservoit chés *les PP. Dominicains in fol.* Ils paroissent.

TABLE

DES AUTEURS.

ACad. R. des Inscriptions, &c. 824
M. Baudelot. 830
M. Ant. Bordasar. 931
M. de Boze. 826
Le P. Buffier. * 831
M. l'Abbé de Fontenu. [illegible]
M. Fourmont. 830
M. Freret. 831
M. de Grimarest. 915
Le P. Jean de S. Antoine. 933
M. de la Lande. 915
M des Landes. 889
M. de Launoy. 933
M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. 778. 901
Le P. Longueval. * 856. 872
M. Le Marquis Maffei. 803
M. Salvador Jos. Magner. 931
M. Franç. Masclef. 925
M. de Ramsay. 758
Le P. de Rebeque. * 774
M. Restaut. 930
Le P. Joseph Rodriguez. 935
M. l'Abbé Sallier. 830
M. Secousse. 831
M. Thummigius. 845
M. Wolfius. ibid.

ey 1731.

A

n-Baptiste *Alberti.* 82
lcyons. Conjecture sur les nids de ce
iux. 89
théatres. Leur Origine. 804, & *suiv*
que des Auteurs modernes qui on ont
820

B

hilde. Sa Régence 882. Sa retraite
nastére de Chelles. *Ibid.*
s. V. Oiseaux de Mer.
m. Caractére de sa Sainteté. 880.
estament. *Ibid.*
ld. Elle contribuë à la conversion
glo-Saxons. 873. S. Grégoire lui
r sa mauvaise conduite

S. *Colomban*. Sa prédiction contre *Théodebert* & *Thierri*, son accomplissement. 877
Concile. V. *Tours*, *Macon*.
Constantinople. Année de sa prise par *Mahomet* II. déterminée. 878
S. *Corbinien*. Fruit de son zéle dans la Germanie. 886
Cosmologie. Définition du monde. 847
Cyrus. Sa modération après la Victoire. 761

D

Dagobert. V. *Clothaire* II.
Déluge universel. Examen de l'explication que donnent de cet Evénement, les PP. *Alexandre* & *Calmet*, M. *Burnet* & M. l'Abbé *Lenglet* du *Fresnoy*. 901. *& suiv.*
Desgodetz, Architecte François. 822
Dodone, V. Oracle.

E

Ebroïn. Ses cruautés contre les Evêques. 883. 884
Echecs. Origine de ce Jeu. 832

F

S. *Fortunat*. Caractére de ses Ouvrages. 862. 863

G

Ganif. V. Canif.
Gontram, Roi de Bourgogne. Son caractére. 869. 879
S. *Grégoire* de Tours. Noblesse de son origine. 865. Sa fermeté contre les entreprises de *Chilperic*. 866. Ses différends avec S. *Felix* 867. Son voyage de Rome. *Ibid.* Caractére de ses Ouvrages. 868

H

Harmonie préétablie. Démonstration de la

fausseté de ce Systéme. 851

Huitres. Expérience sur la cause de leur fécondité. 898. *& suiv.*

Hystaspe, Gouverneur de *Cyrus*. Son caractére. 761

I

Josse } Cession réciproque que ces deux
Judicaël. } fréres font de la Souveraineté. 879

Judelles. V. Oiseaux de Mer.

M

Macon. Occasion du second Concile qui y fut assemblé. 869

Macreuses. V. Oiseaux de Mer.

Médaille. Explication d'une Médaille frappée à Palerme en 1701. en l'honneur de Philippe V. 931. 932

Mercator. V. Constantinople.

Mer-Rouge. Miracles qui s'opérérent pour le passage des Hébreux. 788. Fausse explication de cet Evénement par M. l'Abbé *Lenglet* du Fresnoy. 789. Sa réfutation. 791. *& suiv.*

N

S. *Nicet*, Ev. de Tréves. Son éxil, son rappel, générosité de son zéle. 849

Noctambule. Signification de ce mot. 926. 928

O

Oiseaux de Mer. Examen des diverses Opinions sur leur origine. 890. *& suiv.*

Onuphre, V. Constantinople.

Oracle. Nouvelle conjecture sur l'Oracle de Dodone. 830

P

Le B. Pepin de Landen. Son Eloge. 8[illegible]

Mai 17[illegible]

Pepin d'Heristale. Portrait de son ambition. 884
Prétextat, injustement persécuté. 865
Psychologie. Sa division. 850

R

S. *Rupert*. Fruits de son zéle dans la Germanie. 888

S.

Sagittaire de Gap. } Leur déposition, leur
Salonius d'Embrun. } rétablissement. 860
Sarayna. 822
Scaliger. V. Constantinople.
Vincent *Scamozi*. Ses discours sur les Antiquités de Rome. 821
Serlio. Recueil des anciens Edifices. 821.
Sigebert. Prédiction de sa mort par S. Germain. 864
Sodome. Son embrasement expliqué suivant l'Ecriture; Critique de l'explication de M. l'Abbé *Lenglet* du Fresnoy. 873. *& suiv.*
Somnambule. Signification de ce mot. 926.
Son usage. 928

T

Théére, *Théïére*, *Thétiére*. Lequel de ces trois mots est en usage, pour signifier le vase dans lequel on fait bouillir le Thé? 927.
929
Tours. Concile convoqué dans cette Ville. 860. Par qui? *Ibid.* A quelle occasion? 861. Quel en fut le succès? *Ibid.*

V

Vérone. Description de son Amphithéatre. 814. Examen des divers sentimens sur le tems de son Erection. *Ibid.* & 815. Sentiment de M. le Marquis Maffei sur ce sujet. 815

TABLE

)ES ARTICLES.

XLII. LEs *Voyages de Cyrus*, &c
p 75
.III. *Calendrier universel*, &c. p. 77
.IV. *Méthode pour étudier l'Histoire ou Réponse à la Lettre de M. l'Abl et du Fresnoy*, &c. p. 77
LV. Degli Anfiteatri, &c... *Dissert. ur les Amphithéatres*, &c. p. 8(
LVI. *Histoire de l'Acad. R. des Inscri*, &c. p. 8:
LVII. *Nouvel Examen d'un Vers tin*, &c. p. 8
(LVIII. Institutiones Philosophiæ. *tutions de la Philosophie de Vvolfi* p. 8

TABLE DES ARTICLES.

Art. LIII. *Réponse à la Lettre d'un Gentilhomme Perigourdin*, &c. p. 915

Art. LIV. NOUVELLES LITTERAIRES p. 925

D'ITALIE. *De Palerme.* p. 931

D'ESPAGNE. *De Valence.* p. 931. 935

De Salamanque. p. 933

DE FRANCE. *De Paris.* pp. 925. 930

De Trevoux. p. 926

De Genéve. p. 933

ERRATA.

AU mois d'Avril page 727. *ligne* 21. *& ailleurs*. homages *lis. par tout* hommages p. 728. *lig*. 2. halbardes *lis.* hallebardes p. 737. *lig.* 21. voyé *lis.* voix

May.

PAges 791. *lig*. 5. *hine* lis. *hinc*
795. *lig* 22. épitéte *lis.* épithéte
797. *lig*. 3. encore; *lis.* encore?
806. *lig*. 4. mânes *lis.* manes
809. *lig*. 16. pas seulement *lis.* pas. Seulement
831. *lig*. 19. Le *lis.* Les
836. *lig*. 4. *pompée lis. Pompée*
842. *lig*. 7. *pios his* lis. *piès, bis*
863. *lig*. 4. par *lis.* pour
869. *lig*. 12. Bourgone *lis.* Bourgogne
882. *lig*. 17. la *lis.* le
885. *lig*. 12. rigeur *lis.* rigueur

FIN.

May 1731.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

EMOIRES

POUR

HISTOIRE

ES SCIENCES

ET

S BEAUX ARTS.

Juin 1731.

[illegible]

mencés d'imprimer l'an 1701.
evoux, & dédiés à son Altesse
Sérénissime, Monseigneur le
DUC DU MAINE.

Juin 1731.

CES MEMOIRES SONT COMME
au mois de Janvier 1701. & se ve
15. s. le mois, en blanc ; & bro
16. s.

Année	1701.	9. vol.
—	1702.	12. v.
—	1703.	12. v.
—	1704.	13. v.
—	1705.	12. v.
—	1706.	12. v.
—	1707.	12. v.
—	1708.	12. v.
—	1709.	12. v.
—	1710.	12. v.
—	1711.	12. v.
—	1712.	12. v.
—	1713.	12. v.
—	1714.	12. v.
—	1715.	12. v.
—	1716.	12. v.
—	1717.	12. v.
—	1718.	12. v.
—	1719.	12. v.
—	1720.	5. v.
—	1721.	12. v.
—	1722.	12. v.
—	1723.	12. v.
—	1724.	12. v.
—	1725.	12. v.
—	1726.	13. v.
—	1727.	12. v.
—	1728.	12. v.
—	1729.	12. v.
—	1730.	12. v.
—	1731.	6. v.

ARTICLE LV.

agni Ausonii Burdigalensis Ope. , &c. *C'est-à-dire, les Oeuvre. Ausone, avec l'interprétation & Notes de M. Julien Fleury, Cha. ne de Chartres, &c. & celles de M. . Souchay, de l'Académie Royale*

LA nature des Editions Dauphines est assés connuë, pour que nous soyons dispensés d'en parler dans cet Extrait. Le Plan en fut dressé par M. le Duc de *Montausier*, de concert avec M. *Huet*, ancien Evêque d'Avranches. Les Sçavans s'empressérent d'offrir leur plume au service du grand Prince, à l'éducation duquel ce travail étoit destiné; & plusieurs des plus célébres y mirent la main. De là cette suite assés ample qui nous reste d'Auteurs Latins, interprétés & commentés à la Dauphine. M. l'Abbé Souchai en donne le dénombrement: le Public en a reconnu l'utilité. M. Julien *Fleury*, Chanoine de Chartres, avoit d'abord été chargé de l'*Apulée*, & de l'Ausone: le premier parut dans son tems; l'Ausone fut mis sous presse: des raisons d'intérêt dans les Libraires, en firent interrompre l'impression. Ce n'est qu'au bout de 40. ans, qu'un de leurs Confréres croit devoir faire rentrer le Public dans ses droits. L'Entreprise demandoit du secours, le Texte ori-

iere main à l'interprétation, :
Notes : il s'y rencontroit mêm
acunes assés considerables :
t donc suppléer par tout où
mentateur étoit en défaut, jett
lumiére sur les endroits obscurs
ce qui étoit mal digeré, refot
n un mot tout l'Ouvrage.
jourd'hui par les soins de M
é *Souchay*, nous avons dans l'*A*
n Texte pur, une interprétatio
& suivie, un Commentaire qu
l clair & intelligible. Aux tra
lu Commentateur, l'Editeur a
une Préface de sa façon, une
tation sur la Vie & les Ecrits
ne : il a suppléé ce qui pouvoit

roule ſur ce qui peut piquer la curioſité par rapport à la Vie d'*Auſone*, & à ſes écrits. Nous ne nous arrêterons point à ce qui regarde ſon origine & ſon éducation, ſes études & le nombre ou le ſort de ſes Ouvrages, ſes Emplois & les Charges par où il paſſa. Il fut Comte, Queſteur, Préfet du Prétoire, Conſul. Les ſtériles lauriers du Parnaſſe ſe changérent pour lui en rameaux d'or; & ſon progrès dans les Sciences l'éleva aux premiéres dignités de l'Empire. La Religion d'*Auſone* a été long-tems un Problême parmi les Sçavans: *Voſſius*, *Borriez*, *Cave*, *&c.* l'avoient cru engagé dans le Paganiſme, & ils ne manquoient pas de raiſons appparentes pour défendre leur ſentiment. M. l'Abbé *Souchay* examine ces raiſons, les péſe, les réfute; & par des raiſons contraires tirées des Ecrits mêmes du Poëte, il le fait Chrétien. Cet endroit n'eſt pas le moins intéreſſant; on y fait voir que ſi les raiſons alleguées contre le Chriſtianiſme d'*Auſone* avoient lieu, il faudroit, pour le dire ainſi, débaptiſer trop d'Auteurs. L'Editeur n'eſt

les antithéſes & ſes jeux de mot
t voir d'un côté les mêmes défau
ce que Rome & la Gréce o
uit de plus fameux ; de l'autre
léfauts mêmes réparés dans ſo
e par les beautés, qui ne ſeroien
indignes du ſiécle d'Auguſte
ques morceaux de ſes Ouvrages
a cités pour appuyer ce qu
ivance, font honneur au goû
diteur, & ne prouvent pas ma
uſone avoit du naturel dans ſe
ires, du ſentiment dans ſes pen-
de la douceur & de la délica-
lans l'eſprit, des talens enfin
ont pû être offuſqués que par le

est si bien marquée dans ses Ecrits; & sa constance envers ses Amis alla jusqu'à ne jamais les laisser manquer de ce qui pouvoit dépendre de son crédit ou de sa liberalité. Il étoit cependant courtisan & Poëte. Les remarques, que M. l'Abbé *Souchay* ajoûte à l'Ouvrage de M. Julien *Fleury*, sont ou critiques, ou historiques. Dans les historiques, il a pris singuliérement à tâche de développer ce qui regarde l'Epoque du tems, où *Ausone* a vécu. Ce point qui jusqu'ici ne paroissoit pas déterminé, est parfaitement éclairci. On n'ignorera même plus la datte de certaines Piéces, ni le nom ou le caractére de ceux à qui elles s'adressent.

Les Notes critiques, ne peuvent manquer d'avoir l'approbation de quiconque sent l'avantage de l'agréable mêlé à l'utile. On n'y trouvera pas cet appareil fastueux d'érudition inutile, de citations ennuyeuses, de variantes embarrassantes, lequel fait souvent tout l'honneur du Commentateur, & toûjours l'effroi d'un Lecteur. Les Notes de M. l'Abbé Souchay sont net-

tes, courtes, sçavantes; des Notes de goût telles qu'il en faut pour instruire agréablement. S'il examine une variante, ce n'est jamais que pour fixer un sens clair à son Auteur; s'il fait une réflexion, c'est toûjours, ou pour faire sentir la beauté d'une pensée, ou pour en montrer la fausseté. Ces citations qui tendent toûjours à indiquer ce qu'*Ausone* a imité des Anciens, ou ce que nos Ecrivains ont emprunté d'*Ausone*, en offrant au Lecteur des comparaisons instructives, ne peuvent manquer de le divertir par l'agréable, ou par le ridicule.

Epigramme XXX. Elle a pour Tître *Myobarbum liberi patris signo marmoreo in Villâ nostrâ omnium Deorum argumenta habentis.* Ce *Myobarbum* a beaucoup exercé les Sçavans. *Scaliger* veut que ce soit un mot Grec & Latin, qui signifie une tasse formée en corne. M. *Huet* n'est pas de ce sentiment; il remarque fort bien qu'il n'est parlé ni de vase, ni de tasse, dans toute cette Epigramme; & il croit qu'il s'agit ici d'une figure de *Bacchus* appellée *Myobarbum*, parce

qu'au lieu que ce Dieu étoit représenté ſans barbe par tout ailleurs, il en avoit une ici. M. l'Abbé *Souchay* en adoptant la remarque de M. *Huet* contre *Scaliger*, n'eſt point de ſon avis pour le reſte, & fait ſentir que la penſée de cet illuſtre Sçavant ne préſente à l'eſprit aucune ſignification nette. Ainſi au lieu de *Myobarbum*, il prend le parti de lire avec *Giraldus*, *Mixobarbarum*. En effet à l'aide de ce leger changement, cette Inſcription n'a plus rien, qui ne ſoit clair & intelligible: il appuye ſon ſentiment, ſur ce qu'entre quelques noms Grecs & *Latins*, qu'on donne à *Bacchus* dans cette Piéce, il s'en trouve pluſieurs barbares; & il conjecture avec aſſés d'apparence, que de *Myxobarbarum* on aura pu faire *Myobarbum* par abréviation; ce qui aura donné lieu à des Copiſtes ignorans d'écrire *Myobarbum*.

Epigramme LXXIV. *Auſone* y parle d'une Statuë de Jupiter, qu'un Médecin avoit touchée, & à qui il prétend que cette viſite porta malheur; puiſque le lendemain on la changea de place. Voici comme il s'exprime,

... vim patit
Medici.
Ecce hodie jussus transferri ex a
vetustâ,
Effertur : quamvis sit Deus, atqu
lapis.

l'Abbé *Souchay* fait sentir qu
pointe est fausse, & que l'*Effer-*
est susceptible ici d'aucun des
ens qu'on lui préte. L'Epigram-
ouve du moins, qu'il y a long-
u'il est de stile d'attribuer aux
ins la mort de ceux, qui leur
nandé la vie.

e XV. Vers 11. &c. 15. M.
Souchay fait remarquer, avec
ccès & quel agrément ...

Auquel répond celui-ci dans l'Imitation,

C'étoit bien la peine de naître.

Le ſçavant Académicien fait ſentir l'avantage, qu'a le Poëte François ſur le Poëte Latin, par la vivacité de la penſée; il remarque auſſi que l'Auteur accuſé du Paganiſme l'emporte par la ſageſſe du ſentiment ſur le Poëte, dont le Christianiſme n'a point été attaqué.

En général, on trouvera dans ce qui eſt de M. l'Abbé *Souchay*, beaucoup d'attention à employer une diction pure, nette, & élégante: & ceux qui connoiſſent la perſonne, la retrouveront dans le goût, la probité & les ſentimens de l'Ecrivain.

ARTICLE LVI.

Elevations à Dieu ſur tous les Myſtéres de la Religion Chrétienne. Ouvrage poſthume par Meſſire JACQUES BENIGNE *BOSSUET, Evêque de Meaux.* A Paris, chés JEAN MA-

Juin 1731.

RES POUR L'HISTOIRE
ES SCIENCES ET DES
BEAUX ARTS.

M.

Il me soit permis de vous com-
ier les observations, que j'ai
ır un Ouvrage, dont vous n'a-
encore jugé à propos de don-
xtrait au Public. Il a pour Tî-
levations.... sur tous les Mysté-
ar M. J. B. BOSSUET, Evêque
aux, &c.
ais Livre peut-être ne s'est dé-

Vainqueur des Calviniſtes & des Luthériens. J'y ai trouvé des Propoſitions qu'il m'a paru, qu'on ne peut attribuer à feu M. *Boſſuet*, ſans le mettre en contradiction avec lui-même; par ce qu'il en a enſeigné de contraires dans ſes Livres de Controverſe. En faut-il davantage pour convaincre d'altération toute l'Edition poſthume? Je n'ai donc qu'à oppoſer ici les Propoſitions du Livre *des Elevations*, à la Doctrine & aux Propoſitions des Ouvrages certains de feu M. *Boſſuet*. C'eſt ce que je vais faire dans la forme la plus ſimple.

I.

On lit au Tome 2. des Elevations, pagg. 337. „ Toute la face de l'E„ gliſe paroît infectée. *Depuis la plan„ te des pieds juſqu'à la tête, il n'y a „ point de ſanté en elle* „.

Remarque. S'il n'y a point de ſanté dans l'Egliſe, il ſera permis de dire avec *Luther* qu'elle eſt devenuë une infame Babylone, & avec l'Abbé de S. *Cyran*, qu'elle eſt corrompuë dans les mœurs & dans la Doctrine.

Car une Doctrine ſaine & une Morale ſaine feroient ſa ſanté. Un tel langage peut-il avoir été celui de M. *Boſſuet*, qui s'écrioit autrefois en s'adreſſant à Dieu : (1) „ Que vôtre Egliſe „ eſt ſainte, que ſa Foi eſt pure, que „ l'Eſprit qui la conduit eſt véritable „ ! Qui dit ailleurs : „ (2) Après „ la Divinité rien n'eſt plus beau que „ l'Egliſe, où l'unité divine eſt repréſentée. (3) La comprenés-vous maintenant cette immortelle beauté de „ l'Egliſe Catholique, où ſe ramaſſe „ ce que tous les lieux, ce que tous les „ ſiécles préſens, paſſés & futurs ont „ de beau & de glorieux ? Que vous „ êtes belle dans cette union, ô Egliſe „ Catholique ! (4) O Egliſe Catholique que vous êtes belle ! Le S. Eſ„ prit vous anime, le Saint Siége „ unit tous vos Paſteurs. (5) A les „ entendre, (ces Novateurs) la vé-

(1) Medit. ſur la remiſ. des pechés, pour le tems du Jubilé, pag 21.

(2) Serm. à l'Ouverture de l'Aſſemblée du Clergé de 1682. p. 8. Edit de 1618.

(3) Ibid. p. 27. (4) Ibid. p. 37.

(5) Premiére Inſtruction Paſtorale ſur les promeſſes de J. C. à ſon Egliſe, p. 62. Edit. 1726.

„ rité n'eſt plus ſur la terre : l'Egliſe y „ eſt perduë : ils ne ſongent plus aux „ promeſſes qu'elle a reçuës „. Croira-t'on que M. *Boſſuet* après avoir combattu contre les Hérétiques pour l'*immortelle beauté de l'Egliſe* & la pureté de ſa Foi, ſe ſera déclaré enſuite contre *cette immortelle beauté de l'Egliſe* en faveur des mêmes Adverſaires, en diſant, que *depuis la plante des pieds juſqu'à la tête, il n'y a point de ſanté en Elle*, & en le faiſant dire par l'Ecriture ? Il eſt vrai que dans la page 512. du même Tome 2. on lit que JESUS-CHRIST (M. *Boſſuet* auroit dit *le Verbe*) a épouſé la Nature humaine qui lui étoit étrangére, & en elle ſa ſainte Egliſe, Epouſe immortelle, qui *n'a ni tache, ni ride*. Mais cette contradiction des deux Textes, dont l'un favorable à *l'immortelle beauté de l'Egliſe* énonce qu'*elle n'a ni tache, ni ride*; l'autre contraire à cette *immortelle beauté de l'Egliſe*, aſſure que *depuis les pieds juſqu'à la tête il n'y a point de ſanté en Elle* : cette contradiction, dis-je, prouve manifeſtement, que l'un ou l'autre des deux Textes eſt ſuppoſé

ıême Tome second & à la pa-
, il est dit : „ La Grace que
-Christ nous apporte, est
}race qui premiérement nous
aiment justes devant Dieu ;
ondement nous fait justes per-
ıns, marchans courageusement
ımblement à la fois sous les
de Dieu, durant toute la suite
s jours „.
arque. On fait observer cet
des *Elevations*, dans la page
un Discours préliminaire qui
ede. „ Enfans de Foi, de Gra-
de Promesse, pensés que la

„ suite de vos jours „. Parler ai
c'est dire que *la Grace chrétienne n*
perd jamais. Si donc M. *Bossuet* a
dit de son vivant, *la Grace qui*
fait Chrétiens, est une Grace qui
rend Justes persévérans, marchans
rageusement & humblement sous les
de Dieu durant toute la suite de
jours; les Calvinistes n'auroient
manqué de lui reprocher ce c
leur avoit reproché lui-même, &
lui rendre les propres paroles c
leur adresse dans une Instruction
torale. „ Vous n'y avés pas dé
„ moins clairement que la Grace ch
„ tienne ne se perd jamais „. C
qu'est-ce que *la Grace chrétienne*, si
la Grace qui nous fait Chrétiens & v
ment Justes devant Dieu? Et *per*
nous jamais une Grace qui nous rend
sévérans durant toute la suite de
jours? Attribuer donc à M. *Boss*
ce point de Doctrine des *Elevati*
c'est, pour ainsi dire, le faire Ca
niste par l'endroit qu'il a comb
dans le Calvinisme. Cet *Ouvrage*
thume n'est donc point, au moins
entier, l'Ouvrage de ce Prélat.

III.

Encore au Tome second nous lisons pag. 217. „ Paix sur la terre aux „ hommes de bonne volonté. Luc 2. „ 14. Le mot de l'Original qu'on ex„ plique par *la bonne volonté*, signifie „ la bonne volonté *de Dieu pour nous*, „ & nous marque que la paix est don„ née aux hommes chéris de Dieu „.

REMARQUE. Pour montrer qu'une interprétation d'un mot Grec est faussement imputée à M. *Bossuet*; il suffit d'établir qu'elle suppose dans l'Interpréte, ou une ignorance grossiére, ou une collusion avec le Calvinisme. Or tel est le vice de l'interprétation que l'on donne ici à M. *Bossuet*. Le Commentateur en disant simplement que le mot de l'Original (εὐδοκία) signifie *la bonne volonté de Dieu*, donne à entendre que c'est là l'unique signification de ce mot, & par là il contredit S. Paul qui s'en sert pour signifier sa propre volonté, & celle des autres Prédicateurs de l'Evangile. *Par exemple*, aux Rom. Ch. 10. v. 1.

ἐυδοκία τῆς ἐμῆς καρδίας, ce que la
gate a traduit : *Voluntas cordis me*
la Version de Mons : *je sens dans*
cœur une grande affection. Le
Apôtre aux Phil. ch. 1. v. 15.
avoir dit qu'il y en a qui prêchen
sus-Christ par envie, ajoûte
d'autres avec une bonne volonté. l
dans le Grec τινὲς δὲ καὶ δι' ἐυδοκία
Vulgate a traduit : *Quidam autem*
propter bonam voluntatem ; & la
sion de Mons ; les autres le font
une bonne volonté. Il est donc
lument faux que le mot ἐυδοκία si
fie toûjours la bonne volonté de D
& jamais la bonne volonté de l'h
me : & soupçonner M. *Bossuet* de
voir crû, c'est l'accuser d'une i
rance grossiére : mais l'exempter
gnorance & lui laisser cette inte
tation, c'est le mettre avec les C
nistes, *Beze* & les Réformés de
néve, à l'exemple desquels d'a
ont restraint le bienfait de la
demption aux seuls Elûs, ont
prétendus que le mot original, (
κία) se doit entendre de la bonn
lonté de Dieu, & que le sens

...uction le Commentaire de...
de *Genéve* ; & nôtre Auteur do...
ur, Commentaire, la Traduction
ons: c'est vouloir trouver la lum...
dans les ténébres, que de cherc...
sens d'un Passage de l'Ecritu...
s des Auteurs qui n'ont d'au...
e pour l'entendre, que leur esp...
culier.

IV.

ns sortir du Tome second nou...
ons ces paroles dans les page...
& 526. „ Qui ne croit point au...
... la colére de Dieu demeure...
lui. Elle y étoit déja: & l'hom-
naît enfant de colé...

„ gne, & l'empire qu'elle exerc
„ aussi terrible que juste; car
„ *jamais lâcher prise*, elle accabl
„ malheureux criminel ”.

REMARQUE. Nôtre Auteur n
pas ici en termes exprès, que JE
CHRIST *n'a pas voulu* délivrer
Réprouvés du péché originel, qu
rend objets de la colére de Dieu;
après avoir dit: & J. C. *l'en pe
ôter*, il en demeure là; afin qu
Lecteur ajoûte, *& il n'a pas vo*
il *n'a pas voulu* les tirer de la mass
perdition; il *n'a pas voulu* offrir
sang pour leur salut. On recon
ici l'esprit de *Jansénius*, & non
celui de feu M. *Bossuet*. Dieu, dit
vêque d'Ypres en parlant des Répr
vés, „ non seulement ne veut pas
„ délivrer, mais même il veut po
„ vement les laisser dans la dam
„ tion, parce que *la colere de I
„ demeure sur eux*..... En sorte qu
„ Dieu a *voulu les exclure*... de la
„ éternelle....ce qui n'est certainem
„ autre chose que vouloir les dam
„ *Deus non solùm eos non vult liber*
„ *sed etiam* positivè vult in damnat

„ *relinquere, quia ira Dei manet super*
„ *eos.... ita ut.... voluerit eos exclude-*
„ *re.... ab æternâ vitâ.... quod sanè non*
„ *est aliud quàm velle damnare* „.

Mais l'Auteur qui dit en cet endroit des *Elevations*, à l'égard de ceux qui ne seront point sauvés, que la colére de Dieu demeure sur eux, que Jesus-Christ pouvoit les en ôter, & qu'elle ne lâche point prise; cet Auteur n'est-il pas éfrayé à ces *affreuses paroles*? point du tout. La colére de Dieu ne *régne* point sur lui; il fait partie du saint Peuple choisi, comme il nous l'apprend lui-même à la fin du second Tome, où, après avoir dit, que *nul ne connoît le Père si ce n'est le Fils, & celui à qui le Fils l'aura révélé*; il fait cette priére: „ ô Jesus, faites-le moi connoître „! Et comme ravi en extase, & sentant déja quelque avant-goût de cette gloire éternelle, qui lui est préparée, il ajoûte: „ mais, *je ne sçais quoi* me „ dit dans le cœur, que vous avés „ commencé de me faire cette grace; „ je commence à sentir par une douce „ confiance que je lui suis donné de

„ vôtre main „. Ce *je ne sçai quoi*, qui lui parle au cœur, lui tient lieu apparemment de la révélation spéciale, dont parle le Concile de Trente.

V.

Pour dire un mot du premier Tome, attachons nous à ces expressions de la page 171. „ Quand on demandera pourquoi Satan s'est-il soulevé „ contre Dieu, la réponse est prête: „ c'est parce qu'*il l'a voulu*. *Car* il n'a- „ voit pas comme nous à combattre „ une mauvaise concupiscence, qui „ l'entraînât au mal comme par for- „ ce. Ainsi sa volonté étoit parfaite- „ ment libre, & sa désertion étoit le „ pur Ouvrage de son libre Arbitre „.

Remarque. On n'a pas manqué de faire observer cet endroit dans l'Ecrit préliminaire. Pages 16. & 17. on dit: „ La tyrannie de cette malheu- „ reuse concupiscence, qui appésantit „ son joug sur les coupables enfans „ d'Adam.... *les entraîne au mal com-* „ *me par force* „. Chacun sent que le Texte attribué ici à M. Bossuet, signi-

... Bossuet, ni l'Ange
l'homme ne peut dans nôt
re véritablement coupable,&
er, à moins que son action
empte, non seulement de la
inte dont ni Luther ni C
nt cru la volonté susceptible;
la simple nécessité. Vains, h
nutiles efforts! quelque douce
se être la nécessité qu'impos
nme la concupiscence; dés qu
inévitable, elle détruit sa lib
ar enfin, comme dit le sçava
ossuet. „ Tant qu'on ôtera
re-humain ...

„ té, & que nous n'ayïons non
„ de pouvoir d'éviter le crime c
„ mort & les maladies ; nous po
„ bien nous affliger d'être péch
„ comme d'être ſourds ou pa
„ ques ; mais nous ne pouvons
„ imputer nôtre péché comme
„ choſe arrivée par nôtre faute
„ que nous pouvions éviter ; q
„ préciſément en quoi conſiſte
„ douleur qu'on nomme remor
„ la conſcience : avec elle s'en va
„ ſi la pénitence. On ſe peut
„ malheureux ; mais non pas c
„ ble. On ſe peut plaindre d'êt
„ cheur, impudique, avare, or
„ leux, comme on ſe plaint d
„ la fiévre : encore peut-on que
„ fois reconnoître qu'on a la
„ par ſa faute, & pour l'avoir
„ tractée par des excès qu'on p
„ éviter. Mais ſi tout & la faut
„ me eſt inévitable, l'idée de la
„ même eſt inévitable, l'idée
„ faute s'en va ; perſonne ne
„ ſa poitrine, ni *ne ſe repent*
„ *péché*, en s'accuſant ſoi-mêm
„ en diſant qu'ai-je fait ? La

„ cience dit à un chacun, je n'ai rien „ fait ; qu'une force supérieure...., ne „ m'y ait poussé „. Il ne faut point ici de Commentaire pour montrer que sur cette troisiéme Hérésie de *Jansénius*, l'Auteur de cet endroit des *Elevations* est contredit par feu M. *Bossuet*. Le Prélat n'est donc pas cet Auteur.

VI.

Nous joindrons ici les deux Tomes. Au premier, page 4. & du Discours préliminaire, page 8. „ Le *propre* de laFoi selon ce que dit S.Paul, „ c'est d'être operante & agissante par „ amour. „ Au Tome second, page 525 „.La Foi est une *nouvelle* vertu qui „ renferme toutes les autres.. Qui ne „ croit point au Fils, n'a ni grace, ni „ verité, ni vertu. „ Et page 220. „ La Foi est feinte en ceux, où elle „ n'est pas soûtenuë par les bonnes „ œuvres ; & les bonnes œuvres sont „ celles où l'on cherche à contenter „ Dieu „.

Remarque. S. Paul dit : *Fides quæ per dilectionem operatur*, la *Foi qui opére par amour* ; pour la distinguer de celle qui n'opére pas par

amour, & qui peut être ſans la charité. Ce n'eſt donc pas une *proprieté* inſéparable de la Foi, d'être operante & agiſſante par amour. Si la Foi *renferme toutes les vertus*, celui qui n'a point la charité, qui eſt la principale des vertus, n'a donc point la Foi; la Foi ne peut donc être ſans la charité. On attribuë, par tout ceci, à feu M. *Boſſuet*, une Doctrine que lui-même attribuë aux Proteſtans. „ Dans la nouvelle Réforme, „ dit ce Prélat, la vraie Foi *eſt inſéparable* de l'amour de Dieu, & des „ bonnes œuvres qui en ſont le fruit „ néceſſaire. C'eſt le Dogme le plus „ conſtant de cette Religion „. En attribuant à feu M. *Boſſuet ce Dogme le plus conſtant de la nouvelle Réforme*, on lui fait avancer une erreur condamnée par le St. Concile de Trente, *Seſſ.* 6. *Can.* 28. „ Si quelqu'un dit que la „ grace étant perduë par le péché, la „ Foi ſe perd auſſi toûjours en même „ tems, ou que la Foi qui reſte n'eſt „ pas une véritable Foi, quoiqu'elle ne „ ſoit pas vive . . . qu'il ſoit Anathéme „.

Ici je finis mes remarques, ou plûtôt je finis de vous les communiquer. J'ai suffisamment rempli le dessein que je me suis proposé, qui est de faire voir que cet Ouvrage n'est point de feu M. de Meaux, parce qu'il contredit les sçavans Ecrits que cet Illustre Prélat, a lui-même publiés contre les Calvinistes, & lui attribuë des erreurs qu'il a combattuës.

Epargnés-vous MM. la peine de me répondre par une Lettre particuliére; vous avés un autre moyen court & aisé de me faire sçavoir ce que vous pensés de mes remarques, qui est de les donner au Public en les inserant dans vos *Mémoires*. C'est aussi toute la réponse qu'attend de vous, & la grace que vous demande, &c.

Michel Fichant, Prêtre du Diocése de Quimper.

ARTICLE LVII.

REPONSE à la Lettre précedente.

M.

Voila vôtre Lettre présentée au

Public ſelon vos intentions, non comme un Ecrit dogmatique, où vous ayés prétendu faire le procès au Livre des *Elevations*; mais comme un pur eſſai de critique, où vous vous étes plu à diſcuter par les ſeules régles de l'art, ſi l'Ouvrage eſt effectivement de feu M. *Boſſuet* auquel on l'attribuë. Vôtre méthode, M. d'oppoſer ſans ceſſe à la Doctrine des *Elevations* les ſentimens avérés de ce grand Evêque, eſt tout-à-fait propre à convaincre vos Lecteurs, que Contradicteur éternel des *Elevations*, le Prélat n'en peut être regardé comme l'Auteur : & c'eſt là toute la conſéquence, que nous ſuppoſons que vous voulés inférer de cette oppoſition directe & fréquente. Il eſt bien vrai que dans cette confrontation hiſtorique & littéraire, vous ſemblés vous être attaché à choiſir dans les Livres de l'Illuſtre Controverſiſte, des Textes, pour ainſi dire, pleins de Dogmes ; mais ce n'eſt pas dans la vûë de faire juger par eux de la qualité du Texte des *Elevations*, qui vous paroît contraire. Ce n'eſt que pour avoir droit de conclure, que

M. *Bossuet* étoit d'autant plus éloigné de parler le langage de plusieurs endroits des *Elevations*, qu'il le regardoit comme contraire à la pureté de la saine Doctrine. Vous raportés donc nuëment ce qu'il a écrit sur l'indéfectibilité de l'Eglise, & la défectibilité, si l'on peut parler ainsi, de la grace du Juste; sur la possibilité du Salut pour d'autres que pour les Elus, & l'impossibilité de démeriter si l'on est nécessité; sur l'inhérence de la Foi dans une ame dépourvûë de la charité, &c. Vous remarqués en même tems, que le Prélat regardoit ces Articles essentiels à la Religion; mais il vous suffit que vôtre Lecteur tire avec vous cette conséquence; donc feu M. *Bossuet* n'a jamais écrit ce qui se lit dans les *Elevations*, » qu'il n'y a point de » santé dans l'Eglise depuis les pieds » jusqu'à la tête; que la grace que » J. C. a apportée & qui nous rend » Chrétiens & Justes, nous fait per- » sévérans durant toute la suite de nos » jours; que J. C. n'a point voulu dé- » livrer du péché originel, ni sauver » *aucun* des Infidéles; & que la co-

„ lére de Dieu qui demeure sur e
„ les accable sans jamais lâcher pr
„ qu'en nôtre état la concupisc
„ entraînant au mal comme par f
„ les enfans d'Adam, leurs péché
„ sont point si parfaitement li
„ qu'on puisse dire, qu'ils ont pé
„ parcequ'ils l'ont voulu; que la
„ renfermant toutes les vertus, n
„ mément la charité par laquelle
„ opére, quiconque n'a point la c
„ rité, il manque aussi de Foi „.
core une fois, M. vous n'introdu
point feu M. *Bossuet*, comme un J
auquel vous dénonciés les *Elevati*
que vous fassiés prononcer sur
orthodoxie, & qui les censure ;
le produisés comme un Auteur,
se défend d'avoir composé un Ou
ge qu'on publie sous son nom ; &
pour constater la supposition,
voir qu'il a toûjours reprouvé les
timens qui sont enseignés dans ce
vre. On vous rendra même la jus
de croire, que si vous aviés voulu
miner le fond des *Elevations*, vous
riés facilement poussé plus loin l
duction & le paralléle. Vous au

ſans doute trouvé dans les véritables Ecrits de feu M. l'Evêque de Meaux, que le Baptéme reçû en péché ne laiſſe pas quelque fois d'être valide, & d'être le vrai Baptéme de J. C. au lieu qu'on lit dans les Elevations, (1) „ ſi „ vous ne ſortés du Baptéme, plein „ du feu céleſte de l'amour de Dieu, „ ce n'eſt pas le Baptéme de J. C. que „ vous avés reçû „. Vous avés ſans doute recueilli, M. divers Textes du Prélat, où il eſt dit que le Salut eſt conferé au juſte à titre de récompenſe & à cauſe de ſes mérites : au lieu que ſelon les *Elevations* „ Dieu nous ſauve „ par ſa bonté & *non* à cauſe de nos „ mérites, (2) & pour ſatisfaire à ſa „ promeſſe, plûtôt qu'en ayant égard „ à nos œuvres qui ſont ſi mauvaiſes „. Mais après que vous avés eu découvert M. par l'oppoſition de Doctrine à Doctrine, que les *Elevations* ne ſont point l'Ouvrage de M. *Boſſuet*, Evêque de Meaux ; comment n'avés vous point pouſſé vôtre travail, juſqu'à rendre ſenſible par la reſſemblance de

(1) T. 2. p. 430. (2) T. 2. p. 163.

ſtile à ſtile, quel eſt l'Ecrivain qui les a façonnées. En parcourant le ſecond Volume qui vous a le plus exercé, vous aurés été arrêté une infinité de fois, par des maniéres de parler ſingulières, qui ſont comme la marque de l'Ouvrier que nous cherchons, & auquel d'autres conjectures vous ont conduit. On feroit de ces expreſſions particuliéres à M. D.... une *Elevation* entiére. « Homme (auroit-il dit) „ viens te recueillir (1) dans l'intime „ de ton intime ! Exhalons-nous de„ vant Dieu en pure (2) perte de „ nous-même, comme Simeon (3) „ laiſſe (ſa vie) s'exhaler à Dieu en „ pure perte ! L'eſperance (4) rit à „ nos deſirs. (Loin donc de) ce ver „ rongeur qui cauſe un (5) pleur..... „ inutile „.

Conſiderons Jean-Baptiſte : „ ſa „ Naiſſance (6) fut conſacrée pour „ être l'avant-courriére de celle du „ Fils de Dieu : ſon Baptême n'étoit „ qu'un préparatoire : (7) il dit, je

(1) T. 2. p. 86. (2) p. 254. (3) p. 360. (4) p. 118. (5) p. 363. (6) p. 6. (7) p. 498.

... de la grandeur des
qu'elle entend,,. Consi-
Vierges ,, *impavidas ad*
s, erubescentes ad aspectus,
nt les tourmens & n'ayant
nsi parler que le front (4)
ans un corps de fer,,.Con-
C. ,, sa pénitence est sa
ant-courriére. (5) Dieu lui
corps accommodé(6) à l'é-
time où il se met : cepen-
est éternellement dans le
Pere, il ne peut pas être
re inférieure ou dégéné-
) autrement il aviliroit,
parler, le sein où il de-

,, C. & rougissent de lui faire passer sa ,, vie dans une si étrange obscurité, ,, s'ennuyent (1) aussi pour la Ste. Vierge & voudroient lui attribuer de ,, continuels Miracles ,,. Considerons les Anges & les corps ,, Dieu fit ce ,, *pacte* (2) *avec la nature corporelle*, ,, qu'elle seroit muë à la volonté des ,, Anges, autant que la volonté des ,, Anges, en cela conforme à celle de ,, Dieu, la détermineroit à certains ,, effets ,,. Considerés...... *Mais ;* ,, ,, quand la force me manque & que ,, je n'ai point de ressource ni de courage, mes esprits sont offusqués, ,, (3) j'ai dans le cœur une réponse ,, de mort & de désespoir. Ah je me ,, perds, je n'en puis plus, je ne puis ,, plus dire ,, qu'Amen ,,. (4)

Il est manifeste, M. par vos remarques & par celles-ci, que feu M. *Bossuet*, Evêque de Meaux, n'auroit ni pensé, ni parlé comme le fait parler & penser le Livre des *Elevations*. On avertit dés le frontispice que l'Ouvrage est posthume ; peut-être n'étoit-il

(1) p. 400. (2) p. 475. (3) p. 486. (4) p. 49.

qu'à peine conçû, lorſque le ſçavant Evêque finit ſes jours ; & qu'il a reçû tous ſes accroiſſemens & ſes traits, par la plume qui l'a mis au jour conformément à la *priére publique*. Vous ne doutés pas, M. des ſentimens d'eſtime avec leſquels, &c.

ARTICLE XLVIII.

Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Régiſtres de cette Académie, depuis l'année 1718. *juſques & compris l'année* 1725. *Tome V. A Paris de l'Imprimerie Royale* 1729.

Suite de l'Article XLVI. au mois de Mai 1731.

Les Diſſertations contenuës dans les Mémoires de Littérature, ſont : *Réflexions ſur l'opinion des Sages du Paganiſme touchant la félicité de l'homme, par M. l'Abbé Anſelme.*

Diſſertation ſur les Parques & ſur les Furies, par M. l'Abbé Banier.

Sur la Déeſſe Laverne, par M. de *Foncemagne.*

Religion, qui pût nous éclairer su
cette matiére.

Sur les Parques.

Dans cette Dissertation M. l'Abb
Banier recherche, premiérement l'o
rigine des Parques, sujet assés stéril
par lui-même, mais qu'il embelli
par ses recherches. Qu'elle que soi
l'étymologie de leur nom; leur exis
tence, comme tout ce que les Payen
croyoient de l'enfer, est *incontesta*
blement fondée sur la croyance cons
tante de l'immortalité de l'ame. Mai
les Poëtes ne s'accordent pas sur l'His
toire de leur naissance. *Hésiode* s
contredit lui-même, & est contredi
par *Lycophron*. *Bochart* s'est persuadé
que les Payens avoient imaginé ce
fausses Divinités sur un passage de *Jo*
& d'*Isaïe*. *Mes jours ont été tranch*
plus vite que le fil de la toile n'est coup
par le Tisserand &c. M. *le Clerc* a cr
qu'elles tiroient leur nom de l'Hebre
Parach, *couper le fil*, & il n'a pas fa
réflexion que les Grecs qui les con
noissoient long-tems avant les Latin

ès appeloient d'un nom tout diffe-
'ent. M. l'Abbé *Banier* rejette ces ſen-
imens, & trouve l'origine de ces
Déeſſes dans l'idée que les Anciens
ivoient du Deſtin, dans la néceſſité
le donner au Deſtin des Miniſtres
pour exécuter ſes Décrets, & dans la
connoiſſance confuſe que les Peuples
avoient des Intelligences céleſtes, qui
ſervent de Miniſtres au vrai Dieu.

2°. Les Anciens ne s'accordent pas mieux ſur les fonctions des Parques, quoiqu'ils conviennent en général que *Clotho* la plus jeune des trois ſœurs tenoit la quenoüille, que *Lachesis* filoit les événemens de nôtre vie, & qu'*Atropos* la plus âgée des trois en coupoit le fil.

Clotho colum retinet, Lachesis net,
& Atropos occat.

Le ſçavant Académicien rapporte les divers ſentimens des Poëtes, des Mythologues & des Philoſophes, & traite tout ce détail avec beaucoup d'érudition. 3°. Les noms & le nombre des Parques ne ſont pas moins in-

certains chés les anciens Auteurs. Il y en a qui mettent une *Opis* au nombre des Parques. *Phurnutus* met dans ce nombre *Nemesis* & *Adrastée*. *Pausanias* prétend que les trois Parques étoient *Venus*, *Uranie*, la *Fortune* & *Ilithye*. Tout ce détail est fort recherché. L'Auteur finit par le culte qu'on rendoit aux Parques, & il remarque qu'elles étoient assés peu fêtées ; ce n'étoit pas la peine en effet de se mettre en dépense pour fêter des Divinités, dont le caractére essentiel étoit d'être inexorables.

Lanificas nulli tres exorare sorores
Contigit. Martial l. 3. Epigr. 54.

Il nous semble que l'Auteur n'auroit pas dû omettre le sentiment des anciens Gaulois sur les Parques, les noms qu'ils leur donnoient, & le culte qu'ils leur rendoient. Le P. *Menestrier* lui auroit fourni sur cela des monumens & des observations curieuses.

Sur les Furies.

Cetre Dissertation est encore de M.

l'Abbé *Banier*, & eſt dans le même goût que la précedente, bien écrite, chargée d'érudition. On y trouvera toutes les réveries des anciens Auteurs, Poëtes & autres ſur l'origine, la naiſſance, le nombre & les noms des Furies, ſur les fonctions qu'on leur a attribuées, & ſur le culte qu'on leur a rendu.

Sur la Déeſſe Laverne.

Cette Diſſertation de M. de *Foncemagne* roule ſur un ſujet aſſés peu connu. L'Auteur a pris ſoin de ramaſſer tout ce qui en eſt dit dans les anciens Auteurs, & ſes recherches nous apprennent qu'il croit que le nom de *Laverne* vient du Grec λαβεῖν. Cette Déeſſe protégoit les voleurs & les impoſteurs : étrange Divinité ; mais qui devoit avoir bien de l'occupation, comme elle en auroit bien encore. C'eſt de là que les voleurs étoient appellés *Laverniones*. Les voleurs l'invoquoient ſans doute, mais ils n'avoient garde de le faire publiquement, & de ſuivre la belle leçon à

Séneque : *Vivés avec les hommes comme si les Dieux vous voyoient ; parlés aux Dieux comme si les hommes vous entendoient.* La priére qu'Horace leur met à la bouche, étoit :

Pulcra Laverna

Da mihi fallere : da justo sanctoque videri :

Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem.

Cette Déesse infame ne laissoit pas d'avoir des Autels & des Temples. L'Auteur rapporte tous ceux qui sont connus ; & il remarque que les *Gens* de bien l'invoquoient aussi, mais seulement pour détourner sa colére. Il finit pat une observation importante de Mythologie, qui est qu'il ne faut pas confondre cette Déesse avec la *Praxidice* des Grecs. Il en prouve la différence.

Sur le culte d'Isis en Germanie.

M. l'Abbé de Fontenu observe dans

ıt que toute la terre ren-
e à cette Divinité; & tou-
es de l'antiquité n'étoient
ıſée ſous differens noms,
nt le nom de μυριώνυμος.
ent ce culte a-t'il pû pé-
les parties du monde les
s, & qui ſembloient n'a-
eu de raport avec les au-
ce qu'il n'eſt pas aiſé d'ex-
cite avouë bonnement par
: Suéves, qu'il ignore d'où
ı ce culte, & c'eſt ce point
ier que M. l'Abbé de *Fon-*
›rend de découvrir : vaſte
ur les conjectures. La pre-

der cette premiére conjecture avec une Dissertation du troisiéme Volume des Mémoires de l'Académie, où l'on prétend prouver que les Gaulois n'ont jamais connu *Isis*. Le P. Dom *Martin* l'avoit déja réfutée sans replique. La seconde conjecture est que ce culte a été apporté en Germanie par ces Grecs qui au retour du sac de Troye, selon *Ammien Marcellin*, ayant fait naufrage sur les côtes du Golphe Adriatique, s'établirent dans la Rhetie. Mais où est-ce qu'*Ammien Marcellin* a pris ce fait ? L'Auteur ajoûte qu'une autre Colonie de Grecs établis depuis longtems sur le Pô, se réfugia dans les montagnes de la Rhetie du *tems du* vieux *Tarquin*, pour se mettre à couvert des incursions des Gaulois.

Troisiéme conjecture. L'Istrie est encore une porte par où ce culte a pû passer en Germanie. Car une troupe de Colques aborda en Istrie dés le tems des Argonautes. Les Colques étoient originaires d'Egypte. L'Istrie est voisine des Noriques, qui étoient voisins des Germains & Germains eux-mêmes : on croit encore que plusieurs

Colonies Grecques s'établirent en Epire & en Dalmatie. Quatriéme Conjecture. La figure de Vaisseau, sous laquelle les Suéves adoroient *Isis*, fait croire que c'étoit par le commerce & la navigation, qu'ils avoient connu cette Déesse ; & on n'a pas de peine à le concevoir, quand on fait réflexion que par le moyen du Danube, les Germains ont eu la commodité de trafiquer jusques au Pont Euxin, où le culte d'Isis étoit très-connu.

On sçait 5°. que les Macédoniens après avoir conquis toute la Gréce, étendirent leur domination jusqu'au Danube, & y firent probablement adorer leurs Dieux, du nombre desquels étoit *Isis*. L'Auteur détermine ensuite quels étoient entre les Suéves ceux qui adoroient *Isis*. Il trouve en Allemagne des Villes, des Riviéres, des Ponts appellés du nom d'*Isis*. Il ajoûte comment ce culte passa aux autres Peuples de la Germanie & aux Francs ; & pour enrichir encore son sujet de nouvelles preuves, il observe que les Phéniciens commercoient avec les *Bretons* & les Saxons, & que par

Sur le culte d'Isis en Germanie, & chés Suéves, par M. l'Abbé de Fontenu.

Sur les Pygmées, par M. l'Abbé Banier.

Sur la vie Orphique, par M. l'Abbé Fraguier.

Sur l'Or & l'Argent, par M. Morin.

Plusieurs Dissertations sur la Musique des Anciens, par M. Burette.

Sur le chant des Cygnes, par M. Morin.

Sur l'origine de la Soye, par M. Mahudel.

Sur les Rois de Lydie, par M. l'Abbé Sévin.

Sur la Chronologie de l'Histoire de Lydie, par M. Freret.

De l'origine & de l'ancienneté des Ethiopiens en Afrique, par M. Fourmont le Cadet.

Sur l'Histoire d'Assyrie, par M. Frere[t]

Sur les Amphictyons, par M. [...] Valois.

Sur l'expédition d'Alexandre co[ntre] les Perses, par M. Secousse.

Dans une si grande abondanc[e de] matiére, on nous pardonnera si [nous] ne l'employons pas toute, & si [nous] nous contentons de donner d[...]

Hercule endormi, avec le même appareil & les mêmes précautions qu'on assiége une Ville, c'est-ce que *Pline*, *Aristote*, *Philostrate*, *Athénée*, *Homére*, & beaucoup d'autres Anciens nous ont débité, comme des vérités; mais c'est une pure fable, si on prend ces faits à la lettre. M. l'Abbé *Banier* entreprend de les réduire à l'exacte vérité; & en cela il combat également, & les anciens Auteurs qui ont donné ces récits pour une Histoire véritable, & *Strabon* qui les a traités absolument de pures fictions. C'est ainsi qu'il faut entendre ce que les anciens Auteurs racontent des *Cynocephales*, des *Monocules* & d'autres Peuples. Car il y a bien de l'apparence, dit M. l'Abbé *Banier*, que les *Cynocephales* sont ces gros Singes d'Afrique dont parlent les Voyageurs: que les *Monocules* sont les Scythes qui tirant continuellement de l'arc, tenoient toûjours un œil fermé; que ceux qui avoient les pieds si larges, étoient les Peuples du Nord qui se servoient de raquettes pour marcher dans la neige, & ainsi du reste.

Religion, qui pût nous éclairer sur
cette matiére.

Sur les Parques.

Dans cette Dissertation M. l'Abbé *Banier* recherche, premiérement l'origine des Parques, sujet assés stéril par lui-même, mais qu'il embell par ses recherches. Qu'elle que so l'étymologie de leur nom; leur ex tence, comme tout ce que les Pay croyoient de l'enfer, est inconte blement fondée sur la croyance co tante de l'immortalité de l'ame. M les Poëtes ne s'accordent pas sur l' toire de leur naissance. *Hésiod* contredit lui-même, & est con par *Lycophron*. *Bochart* s'est pe que les Payens avoient imagi fausses Divinités sur un passage & d'*Isaïe*. *Mes jours ont été t plus vite que le fil de la toile n'e par le Tisserand &c.* M. *le Cle* qu'elles tiroient leur nom de l *Parach*, *couper le fil*, & il n'a réflexion que les Grecs qui noissoient long-tems avant le

ſon invention. La difficulté eſt de trouver la vérité. M. l'Abbé *Banier* trouve du moins des vraiſemblances. Il entreprend de prouver 1°. que les *Pechiniens*, Peuple d'Ethiopie, ſont les *Pygmées*. Il n'a fallu que changer un peu leur nom. Les anciens Auteurs aſſurent qu'il y avoit dans l'Ethiopie des hommes d'une très-petite taille, & les Voyageurs modernes l'aſſurent encore des Nubiens: or *Heſychius* confond les Nubiens & les Pygmées. 2°. Il falloit bien que les Pygmées habitaſſent un Païs, où les Gruës ſe retiroient l'hyver; or ce Païs étoit l'Ethiopie vers les ſources du Nil, & c'étoit là qu'étoient les Pechiniens; & les hommes, ſurtout les Poëtes, étant auſſi portés qu'ils le ſont à l'exagération, n'ont pas eu de peine à les transformer en nains, parcequ'en effet ils étoient très-petits. 3°. La guerre des Gruës n'étoit autre choſe, ſinon que les Pechiniens incommodés de la multitude de ces Oiſeaux, s'aſſembloient au printemps pour les chaſſer & les empêcher de faire leurs nids ſur leurs terres. M. l'Abbé *Banier* explique

dans le même goût les autres circonstances de cette Fable.

Sur la Vie Orphique.

M. l'Abbé *Fraguier* nous apprend dans cette Dissertation, ce que c'étoit parmi les Anciens que *la Vie Orphique*. C'étoit un genre de vie austére & vertueux, dont on attribuoit l'institution à Orphée.

Sur l'Or & l'Argent.

Cette Dissertation de M. *Morin* est pleine de réflexions très-judicieuses sur l'usage de l'Or & de l'Argent, & sur l'estime que les hommes en font. Elle est Morale autant que Sçavante.

Nous ne dirons rien des Dissertations de M. *Burette* sur la Musique des Anciens, parceque cette matiére n'est à la portée que d'un très-petit nombre de Lecteurs. Si les Airs notés des Anciens, que cet Académicien nous donne, sont véritablement d'eux ; il faut avoüer que les goûts sont bien étranges. Il est vrai que les principes

ſur leſquels raiſonne M. Burette, ne ſont pas admis de tous les connoiſſeurs. Le P. du *Cerceau*, & avant lui le P. *Bougeant* dans une Diſſertation ſur la Muſique des Anciens, lui ont fait des objections, auſquelles on croit qu'il auroit peine à répondre. Peut-être en auroit-il auſſi à juſtifier le reproche, qu'il fait au P. *Kirker*, d'avoir appellé *Fragment de Pindare*, les huit premiers Vers de la 1ere. Ode Pithique. Il a toûjours été permis d'appeller du nom de *Fragment*, une ſtrophe d'une Ode, ou une demi-ſtrophe détachée & ſans ſuite, comme dans cette occaſion.

Il nous reſteroit encore à rendre compte de quelques Diſſertations, & nous le ferions avec plaiſir malgré la ſéchereſſe des matiéres, ſi le détail en pouvoit être également utile & intéreſſant pour le commun des Lecteurs. Nous parlerons du VIe. Volume dans un autre Extrait.

Article LIX.

Mémoire ſur le laminage du Plomb. Par M. Remond *de la* Société des

Arts. A Paris, chés P. Prault, Brochure in 4°. de 46. pp.

CE Mémoire eſt écrit avec beaucoup d'intelligence & de préciſion. *Laminer* un métal, c'eſt à l'aide d'une forte compreſſion le réduire en lames minces pour les divers uſages, auſquels on le deſtine. Il y a diverſes maniéres de laminer ainſi le Plomb. La plus uſitée juſqu'ici a été de le fondre & de le couler en table. Une autre maniére eſt de le forger, de l'applatir à coups de marteaux, ce qui ne vaut pas grand-choſe. La nouvelle maniére, dont M. *Remond* rend compte dans ſon Mémoire, eſt de le faire paſſer & repaſſer entre deux gros cylindres de fer fondu, qui le forcent de s'allonger en s'éminçant, à peu près comme les moulins à ſucre expriment le ſuc en écraſant les cannes qui le contiennent, ou comme dans les Monnoyes on émince & on allonge les autres métaux. La Deſcription que l'Auteur fait de ces cylindres & des autres piéces mécaniques qui leur donnent

le mouvement, s'entend fort bien ſans figure ; M. *Remond* ayant eu des raiſons pour ſuprimer cette figure, & ayant ſçû y ſuppléer par le Diſcours.

Ce que cette Machine a de plus ingénieux, c'eſt la maniére ſimple & facile dont on fait paſſer & repaſſer des lames d'un très-grand poids, ſans que ce poids faſſe aucune difficulté, ſans perdre même aucun tems pour reporter les lames, qui ont paſſé de l'autre côté des cylindres, pour les ajuſter au ſens dans lequel ils tournent & les faire repaſſer. Après qu'elles ont paſſé, le mouvement des cylindres change & fait naturellement revenir ces tables en arriére. Or pour cette contre-direction des cylindres, il n'eſt pas beſoin de faire faire une contre-marche aux chevaux, qui ſont les mobiles de la Machine. Rien ne ſeroit plus incommode & ne feroit plus perdre de tems, que ces marches & ces contre-marches des chevaux. Il n'y en auroit moins de deux cens pour laminer une table de Plomb juſqu'à *une ligne* d'épaiſſeur. Tout ce changement de direction dépend d'un ſim-

ple verrouil placé enrre deux lanternes, qui tournent en ſens contraire, & auſquelles on aſſujétit le mouvement des cylindres par le moyen de ce verrouil, qu'on n'a qu'à tirer & retirer très-ſimplement, pour que les cylindres tournent au gré d'une lanterne ou de l'autre, en un ſens ou en l'autre, & pour que les lames par conſéquent paſſent & repaſſent tout de ſuite, & ſans perdre du tems ni faire aucun nouveau travail.

M. *Remond* ne ſe contente pas de la deſcription de cette Machine, il en devient l'Apologiſte contre les attaques que l'intérêt de quelques Particuliers lui ont ſuſcitées. Car toute nouveauté eſt toûjours combattuë, & les jalouſies de métier ne ſont pas les moins animées. L'Art de laminer ainſi le Plomb, eſt connu depuis longtems en Angleterre, mais à peine eſt il encore établi en France. Il a donc été critiqué, ſoit parcequ'il eſt nouveau, ſoit ſurtout parcequ'il eſt bon. Car s'il ne valoit rien, on l'auroit ſurement laiſſé tomber de ſoi-même. Nôtre Auteur en prend donc la défenſe, &

d'une maniére à ne laisser aucune replique à ses Adversaires.

D'abord il commence par intéresser le Public, en remarquant que le prix du Plomb laminé n'excéde pas de beaucoup celui du Plomb ordinaire. En un sens même il coute beaucoup moins. Car le Plomb simplement fondu étant très-inégal dans son épaisseur, pour une épaisseur d'une ligne qu'on croit acheter & que ce Métal a à ses bords, il se trouve épais d'une ligne & demie, & de deux lignes en bien des endroits de son étenduë. Le Plomb de la nouvelle Manufacture, établie à Paris au Fauxbourg St. Antoine, a partout la même épaisseur, & n'engage par là à aucune dépense superfluë. Un intérêt considérable aussi, c'est que les tables de Plomb laminé étant une fois plus longues & plus larges, qu'on ne peut faire & qu'on ne fait celles de Plomb fondu, elles épargnent la peine & la dépense des soudures. Autre intérêt; le Plomb fondu surcharge la charpente qu'on en revêt, d'un poids inutile à cause de ses inégalités d'épaisseur. Le

Plomb laminé ne charge que d'un poids néceſſaire, & n'engage qu'à des réparations inévitables.

Il y a bien d'autres avantages. Les inégalités du Plomb commun occaſionnent des caſſures, à quoi le Plomb laminé n'eſt point ſujet. Les tuyaux faits du premier ſont peu liſſes, l'eau qui y paſſe y dépoſe du limon, ce qui cauſe des éruptions fréquentes & bien des réparations. Le dernier par ſa ſurface liſſe & unie n'eſt point ſujet ou du moins ſi ſujet à ces inconvéniens.

Mais des Perſonnes qu'un autre intérêt fait parler, objectent que le laminage déchire le métal, déſunit les parties, altére ſa fermeté & même toute ſa nature. L'Auteur fait voir qu'on évite ces inconvéniens par la douceur, l'uniformité, la régularité, la ſimplicité, par toutes les circonſtances du Méchaniſme en queſtion. La table eſt toûjours comprimée par les cylindres dans une même direction. Ces cylindres par cela même qu'ils ſont cylindres, par l'égalité de leur diamétre, par la grandeur de ce diamétre, par leur paralléliſme exact & conſtant,

n'occasionnent aucune inégalité de mouvement,ni pour la direction, ni pour la vitesse dans les parties qu'ils compriment ; de sorte que selon l'Auteur,les parties du Plomb ne changent guéres leur situation rélative dans le laminage ; ce qui est pourtant un peu difficile à croire. M.*Remond* a prévû l'objection, & pour la résoudre, il prétend que les parties du Plomb dans leur état naturel sont sphériques, & que la pression ne fait qu'applatir ces grains.

Il a paru un Ouvrage intitulé, *Observations sur le Plomb laminé.* M. *Remond* répond aux objections dont cet Ouvrage est rempli : ces objections sont, que cette Machine rend le Plomb double & lui fait perdre sa malléabilité : que les tables laminées sont pleines de soufflures ; qu'on y remarque plusieurs lits de crasse & de corps hétérogénes ; qu'aux extrémités la séparation des feüillets est très-visible : qu'à la tranche des côtés on voit diverses couches appliquées les *unes sur les* autres : que ces couches *finissant* en divers endroits, on ne

t douter du dérangement des par-
; du métal : qu'en déroulant les
oles elles se boursouflent & font voir
es feüillets tout désunis : qu'enfin
e laminage use plus le Plomb qu'il ne
pourroît l'être par l'usage de plusieurs
siécles. M. *Remond* ne dissimule au-
cune objection ; mais il fait voir
qu'on a vérifié exactement la fausseté
de plusieurs & des principales; qu'on
en a trouvé d'autres communes aux
deux sortes de Plomb, soit laminé, soit
fondu, & que celles qui peuvent être
particuliéres au premier sont peu de
chose. Enfin, il ajoûte divers suffrages,
qui décident en faveur du Plomb la-
miné, & sur tout celui des Anglois,
chés qui le Plomb laminé est en usage
depuis 29. ans, qui ont 2000. Ou-
vriers occupés à Londres & 1000.
dans le reste de la Grande Bretagn
& qui attestent que le Plomb lam
résiste mieux que le Plomb fondu
est sujet à des creux causés par l
ble ; que les feüilletages qu'on
sur la surface de ce Plomb, n
point de mal, & ne viennent
ce que les chevaux qui tou

Juin 1731.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

tournât dans sa solitude. Ainsi *Cyru*
s'embarque pour aller en Gréce ave
Araspe. Cette navigation n'est ni oi
sive, ni stérile. Les caractéres de l'a
mitié, les Loix de l'Egypte, les mer
veilles qu'on découvre dans le vast
Empire des ondes, la structure de
principales parties de ses Habitans, les
lits de sel & de bitume cachés dans le
fonds de l'Ocean, les vapeurs qui
s'en élévent pour retomber en pluïes,
le flux & le reflux causés par l'action
de la Lune, donnent lieu à de soli-
des réflexions, dont la plûpart ne
sont pourtant qu'ébauchées; parceque
sans doute *Araspe* ne pouvoit pas être
fort profond en ce genre. A *Sparte*
Cyrus admire les mœurs de ses Cito-
yens, l'éducation de la jeunesse dans
les Gymnases, & la discipline Mili-
taire: mais il apperçoit avec une pé-
nétration peu commune, que dans
toutes ses Loix *Lycurgue* s'écarte toû-
jours un peu trop de la nature. Les
caractéres opposés des deux Rois
Spartiates, *Ariston* & *Anaxandride*,
dont l'un donne sa confiance à tout le
monde, & l'autre ne se fie à personne

forment ici un contraſte auſſi agréable, que propre à inſtruire un jeune Prince : & dans la guerre que l'on ſuppoſe alors entre les Spartiates & les Tegéates, on trouve des leçons pour les Conquérans & les Héros ; en même tems qu'elle donne occaſion à *Cyrus* de s'inſtruire ſur la diſcipline Militaire & le Gouvernement général de toute la Gréce, & de donner encore une fois des preuves de ſon courage & de ſa modération. L'Hiſtoire Tragique de *Periandre* & de *Lycophron* ſert d'épiſode à ce quatriéme Livre ; & apparamment elle ſe trouve placée en cet endroit, pour hâter *Cyrus* qui étoit allé à Corinthe, d'abandonner un lieu ſi plein d'horreurs.

Ce Prince n'auroit été qu'imparfaitement inſtruit de ce qui regarde la Gréce, s'il n'avoit été à Athénes. Là *Solon* qui vivoit encore ſous le Regne de *Piſiſtrate*, lui fait un magnifique détail des révolutions arrivées, des ſources de tous les maux qui avoient affligé cette Ville juſqu'au tems de ſon Gouvernement, & des Loix qu'il a *établies* pour guérir ou prévenir des

maux semblables : & pour qu'il ne manque rien aux lumiéres de celui qui devoit être le Héros & le Pacificateur de l'Asie, *Pisistrate* le conduit à Phalére pour y connoître par lui-même les forces Maritimes des Athéniens. Il n'étoit pas naturel, que ceux-ci fissent la dépense d'un combat naval pour le plaisir de *Cyrus*. L'Auteur a bien senti ce défaut de la premiére Edition : on suppose donc que *Megaclés*, toûjours soulevé contre le Regne de *Pisistrate*, vient l'attaquer avec une Flotte Corinthiéne ; & par là on a le spectacle d'un combat réel, & le nouveau plaisir d'y voir *Cyrus* agir toûjours en Héros. De là on le conduit au Théatre d'Athénes, où *Solon* lui explique tout le dessein politique, & les principales parties de la Tragédie. Cet endroit est peut-être un des plus finement maniés de tout l'Ouvrage : & M. de *Ramsai* y fait voir qu'il posséde aussi à fonds les régles & le bon goût du Théatre, que les maximes les plus solides d'un sage Gouvernement. Nous sommes fâchés de passer ainsi rapidement sur tous ces mor-

ceaux ; mais pour en tirer ce qui mérite l'attention du Lecteur, il faudroit faire un extrait preſque auſſi étendu que la plûpart de ces endroits.

Un motif plus intéreſſant encore, engage *Cyrus* à paſſer en Créte ; c'eſt l'envie d'apprendre les Loix de *Minos*, & la curioſité de voir *Pythagore* retiré dans cette Iſle ; après avoir été banni de la Cour par la jalouſie d'*Anaximandre*. Le portrait de *Pythagore* eſt ſi avantageux, & peut-être même ſi flaté ; qu'on croiroit volontiers, que l'Auteur avoit en vûë un illuſtre éxilé, qui lui étoit bien plus cher que ce Philoſophe. Celui-ci commence donc à dévoiler à *Cyrus* toute la Mythologie des anciens Grecs, ſelon les principes & dans le ſtile d'*Orphée*. Rien n'eſt plus Poëtique & plus fleuri, que la Deſcription de l'âge d'Or, & des miſéres qui ont ſuccédé à cet heureux état : mais rien n'eſt plus ſingulier que l'opinion qui donne à l'ame un corps ſpirituel, maintenant envelopé d'un corps matériel, & qui ne ſouffre aucune altération de la corruption de celui-ci. Au travers de

mille erreurs, il est encore ais
connoître ici la Doctrine de Z
& d'*Hermés*, & les mêmes Di
signés par les noms de *Jupit*
Minerve, & d'*Apollon*. Il étoit
tant de bien convaincre *Cyrus*
te vérité capitale qui sappe l'ir
par les fondemens, & de l
comprendre, que l'Idolatrie d
n'est venuë que des fictions d
tes, & des differens attributs
à la même Divinité, qui for
tôt devenus autant de Dieux di
Pythagore raconte ensuite sa
avec *Anaximandre*, dont le S
est dans le fonds celui même
noza, & qui représente parfa
un Athée qui par degrés devie
rhonien. Pour réfuter cet i
on montre; que la matiére
avoir de mouvement par elle-m
& que le mouvement n'est pas
ses propriétés essentielles, puis
le repos elle ne cesse point d'ê
tiére: que même le mouvem
sçauroit s'allier avec l'idée de p
qu'il y a donc une Substance
gente distinguée de la matié

us les êtres particuliers ne son
:s formes, ou des modes
: que la penſée, la volonté
n'appartiennent qu'à ces être
iers, & nullement à l'Êtr
:l & infini. Ce principe fon-
il des *Spinoziſtes* étant détruit
reſte tombe ; & c'eſt ce que
e entreprend de détruire, ſur-
faiſant ſentir l'abſurdité qu'i
utenir ; que la force infinie
connoiſſance & ſans deſſein,
outes les marques de ſageſſe
ës dans l'Univers. Il eſt vrai

adopte ailleurs : „ l'étenduë inf
„ n'eſt pas ſon immenſité (de l'Ê
„ ſouverain ,) comme le tems in
„ n'eſt pas ſon éternité : l'eſpace n
„ que la maniére dont les corps ex
„ tent en lui , comme le tems n
„ que la maniére dont les êtres cr
„ exiſtent avec lui „. Certainem
tout le monde ne conviendra pas
ceci ; puiſque quand on ne ſuppoſ
roit aucun corps , on concevroit tou
jours évidemment un eſpace quelcon
que ; & qu'ainſi il ne peut être u
monde des corps. De là *Anaximandre*
paſſe à l'objection uſée qui ſe tire de
défauts , des crimes & des maux qu
ſont dans l'Univers : & comme on la
fait ſentir la folie qu'il y a à nier c
qu'on voit clairement , parcequ'on n
voit pas plus loin : il prend le par
de douter de tout. Voilà le prop
bien marqué de l'incrédulité : la Phi
loſophie des Athées ſe termine à dé
truire la raiſon , à rejetter toute évi
dence , & à ſoûtenir qu'il n'y a au
cune régle qui puiſſe fixer nos jug
mens. Il eſt donc inutile de raiſonn
avec eux. L'objection d'*Anaximand*

... ménage finement la
:é de la vraie Religion : ce
suffiroit pour justifier les
ntentions de M. de *Ramsai*,
oulu accuser de décréditer
on, parce que contre toute
ontre toute tradition, il n'a
dégrader honteusement la
anciens Philosophes.
e devoit point ignorer ce
le Commerce si utile aux
est pour en avoir des idées
'il s'embarque pour aller
dant le cours de la naviga-
pe n'épargne guéres les
signés ici par les Grecs : il
rs talens, leurs sciences

prend des François, & de leur re
la justice qu'ils lui rendent eux-
mes. La Dissertation qu'il emploi
pour détromper *Araspe*, est une
velle preuve de son bon goût, &
la connoissance qu'il a du cœur &
passions de l'homme.

Ceux qui aiment les avant
bien conduites & bien amenées,
ront charmés de retrouver à
Amenophis, qui y a été appellé pa
Roi *Ecnibal*, autrefois son Com
gnon de miséres, sous le *nom d'A*
bal. Les malheurs de ce Prince, &
maniére dont il est remonté sur
Trône, font une Histoire des plus
téressantes : mais ce qui attire dav
tage l'attention de *Cyrus*, ce sont
entretiens d'*Ecnibal* sur le Comme
On lui apprend la différence q
doit y avoir entre le Commerce
Grands Empires, & celui d'un p
Etat tel que la Phénicie ; & on p
dire que ceux qui sont curieux d'
Politique bien détaillée, trouver
encore ici de quoi se contenter.

A l'occasion de la mort d'*Adon*
solemnellement célebrée chés les

riens, on ne peut encore ne pas reconnoître ; que cette mort, les combats de *Mythras*, le meurtre d'*Oſiris*, l'exil d'*Apollon*, les travaux d'*Hercule*, nous repréſentent la même verité déguiſée chés les diverſes Nations ſous des images différentes. *Cyrus* découvre donc chés les Tyriens, comme ailleurs, la triple forme de la Divinité, les trois états du monde, & les combats d'un Dieu mitoyen qui doit rendre la paix & l'innocence à l'Univers ; mais le tout eſt toûjours défiguré par tant de fables, qu'on ne ſçait pas préciſément à qui ſe fixer : & voilà encore ce qui fait honneur à la Religion révélée.

Cyrus eût été trop long-tems oiſif, ſi ſur ces entréfaites la mort de *Mandane* ne l'eût rappellé en Perſe. Il va donc y gouverner au nom de ſon Pére : mais *Sorane*, Miniſtre favori de *Cambyſe*, irrité de ſe voir dépoſſédé par là, lui ſuſcite une guerre de la part d'*Aſtyage*, Roi des Médes. *Cyrus* pour tout fruit de la victoire ſignalée qu'il remporte, éxige que la Perſe ſoit déclarée à jamais un Royaume

libre : mais il falloit fraper le d
coup, & le fraper avec justesse
à Babylone que le Prince des
doit connoître les Juifs & leur
gion : ainsi les violences de *Cy*
fils & Successeur d'*Astyage*, en
naturellement *Cyrus* à aller ver
buchodonosor pour rechercher
liance.

A la magnifique & curieu
cription de Babylone, succéde
te spectacle de son Roi qui
transformé en bête, qui en a
vement la férocité, & qui n'a
tervales de bon sens que pour
hommage à la Divinité qu'il a
gée, & qui l'a puni. Cet e
frappe *Cyrus*, plus que tous le
cours, & augmente le desir qu'
de conférer avec les Juifs. Le p
qui se présente est *Eleazar*, h
fameux parmi les Hébreux, qu
ché de concilier la Religion a
Philosophie profane, & qui d'a
est de la Secte des *Allégoristes*
n'est-il pas étonnant, qu'il m
tout ses idées particulières aux
des Livres saints. Il est réserv

niel de mettre la derniére main à ce grand Ouvrage. *Eleazar* cependant donne d'abord une grande & magnifique idée du ſeul vrai Dieu : il fait entendre, comment par un ſeul Acte de ſa volonté il a produit la vaſte Nature, diſtinguée de l'Eſſence Divine ; & dans cette Nature, deux ſortes de créatures eſſentiellement diſtinguées, la matérielle & l'intelligente : il paſſe enſuite à la chûte de deux eſpéces d'Intelligences, dont les unes (c'eſt-à-dire les Cherubins,) s'élevérent trop par la vanité ; & les autres (c'eſt-à-dire les Ames) s'abaiſſérent trop par la volupté : il continuë en annonçant un Meſſie qui viendra rétablir l'ordre de l'Univers, & dont on fait un portrait ſublime. Enfin à cette grande objection, comment le mal a-t'il pu arriver ſous le gouvernement d'un Dieu bon, ſage, & puiſſant ? Il répond, par la liberté de l'homme, à laquelle Dieu n'a pas dû toucher ; & parce qu'il eſt de l'eſſence des Intelligences finies & limitées d'être *faillibles*, & de s'aimer elle-*mêmes*, ſans aimer l'Ordre. Dieu,

veut être aimé par choix
que les créatures soient he
un amour de pur choix. Il
qu'*Eleazar* donne dans
d'*Origéne*, sur la réparatic
totale : mais il ne faut poi
que c'est un Philosophe
idées ; & que si à l'aide
Philosophie on peut répon
jections des impies, la Sa
pourra à plus forte raison
conduite & ses démarches
Eleazar renvoye ici à *Dan*
losophe a recours au Propl
velle preuve de la droitur
pénétration de M. de *Ram*

& de la Doctrine des Hébreux. On lui montre dans *Isaïe* une prédiction claire, où il est désigné par son nom : est-il étonnant, qu'après cela il soit docile à tout ce que *Daniel* lui dit sur l'établissement surnaturel de la Religion Juive. Le Prophéte commence par ces belles paroles. „ Il est sûr que „ Dieu n'a permis le mal, que pour „ en tirer un bien infini ; mais de sça„ voir comment il accomplira ses des„ seins, c'est un secret caché aux yeux „ des foibles mortels...Le desir de tout „ pénétrer, de tout expliquer, & de „ tout ajuster à nos idées imparfaites, „ est la plus funeste maladie de l'es„ prit humain ; le plus sublime effort „ de nôtre raison, est de se taire de„ vant la Raison souveraine „. Ensuite indépendamment de tout raisonnement humain, il expose les faits les plus palpables & les plus certains, tels qu'ils sont rapportés dans les Livres saints, depuis la création du premier homme, jusqu'à la captivité de Babylone, qui doit être terminée par Cyrus. Rien de plus noble & de plus précis, *que ce détail* mêlé de réflexions sim-

ples,propres à en faire ſentir la vérité. Après viennent les Figures qui marquent les trois Etats du monde, & qui annoncent le grand *Emmanuel*, qui pour dompter l'Enfer & finir nos maux, doit paroître ſur la Terre dans un état d'abaiſſement, pluſieurs ſiécles avant que de paroître ſur les nuës dans l'éclat de ſon triomphe. Il faut avoüer qu'il n'appartient qu'à la Religion de donner des idées grandes & juſtes. Ce grand *Emmanuel*, ce déſiré des Nations eſt repréſenté comme un Dieu égal au grand *Jehovah*, & non comme un Dieu ſubalterne. Par tout ailleurs on n'avoit trouvé que des Ruiſſeaux corrompus : ici on voit la ſource pure ; & on finit par annoncer le détail de la Vie & des Souffrances du Meſſie.

Cyrus parfaitement inſtruit & ſatisfait, quitte Babylone. La mort de *Nabuchodonoſor* & l'infidélité de ſes Succeſſeurs lui donnent lieu de commencer ſes conquêtes. Ainſi voyant l'accompliſſement des Prophéties, il reconnoît le Dieu d'Iſraël, & met les Juifs en liberté.

Voilà une idée legére de ce Livre qui a fait tant de bruit. On n'en donne ici aucun morceau en particulier ; parce qu'il eſt comme impoſſible de choiſir. Tout y eſt penſé & manié avec la même fineſſe quant aux choſes : & d'ailleurs le ſtile en eſt ſi ſoutenu, que pour en faire ſentir l'élégance, on peut preſque indifféremment prendre le premier endroit qui tombe ſous la main.

ARTICLE LXI.

Lettre Critique ſur le Poëme de M. de VOLTAIRE, *adreſſée aux Auteurs des Mémoires de Trevoux.*

MM.

Quoiqu'il y ait déja pluſieurs années que le *Poëme de la Ligue* ou la *Henriade* ſoit entre les mains de tout le monde, je ne ſuis point ſurpris que vous n'en ayés pas encore donné l'extrait dans vos ſçavans *Mémoires*, *parcequ'il n'y* en avoit point encore eu

jusqu'à présent d'Edition bien avo de son Auteur. Mais en voici une porte tous les caractéres d'un Ou ge avoüé. C'est celle de Londres 17 chés *Jerome Bold Truth à la Vérité.* Préface, l'Abrégé historique d Ligue, les Avis adressés aux Lib res & au Public, les Notes sur sont des preuves certaines qu' veillé avec soin à l'impression. désavoué la plûpart des Editions avoient paru jusqu'à présent; désaveu fait assés sentir que l'Au s'en tient à celle-ci; qu'il y a toutes les corrections & tous les c gemens nécessaires; & enfin qu' rien oublié pour nous donner Poëme dans l'état où il le souha avant que de l'exposer sans retou sévérité de la Critique.

Oserois-je donc vous dema MM. si vous nous communiq enfin vos réflexions sur cet Ouvr Vous êtes tout à la fois connoi en belle Littérature, & zélés les intérêts de la Religion. Pa deux endroits l'Ouvrage doit intéresser, indépendamment du

voir que vous vous êtes fait de rendre compte au Public de tous les Ouvrages nouveaux. Mais permettés-moi de le dire : je crains que vous ne vous obstiniés à garder le silence. Quelque considération secréte, quelque raison de ménagement vous retient peut-être. Quoiqu'il en soit, je n'ai garde de blâmer vôtre discrétion : je consens même, si vous voulés, à l'approuver ; mais si vous prenés le parti de dissimuler un sentiment, permettés-moi du moins de vous communiquer les miens, & de vous prier de leur donner place dans vos *Mémoires*, si vous jugés qu'ils n'en soient pas indignes.

Je n'envie point à M. *de Voltaire* la réputation brillante, qu'il s'est déja faite à si juste tître dans toute l'Europe sçavante. J'admire sur tout la Versification de la *Henriade*. Elle est aisée sans être lâche, riche sans être trop chargée, noble & pompeuse sans être ampoullée. Ses descriptions sont des Tableaux charmans, dessinés d'après la Nature avec toutes les beautés de l'Art. Ses Portraits sont vivans

pour ainsi dire, & caractérisés par ces traits forts & hardis, dont les habiles Peintres sçavent les animer. Ses discours sont vifs & rapides, la narration coulante, bien soutenuë & variée. Mais comme tout cela ne fait pas un Poëme épique, je n'examine point si la *Henriade* mérite ce nom. Ceux qui la critiqueront par cet endroit, trouveront peut-être qu'il n'y a point assés de fiction, que l'action n'est pas assés étenduë, que le dénouëment ne se fait pas attendre avec cette curiosité & cet empressement, qu'on sent dans la lecture d'une Histoire ou d'un Roman bien composé; & cela, parce qu'il est trop précipité; parce qu'il n'est pas assés retardé par divers obstacles, ou assés suspendu par de grands incidens. D'autres trouveront que ce n'étoit pas la peine de supposer un Voyage de *Henri* IV. en Angleterre pour en obtenir un foible secours, & que ce Voyage peu important pour l'action du Poëme, n'aboutit qu'à faire dire de beaux Vers à *Henri* & à la Reine Elizabeth. Il est vrai, qu'il donne occasion au Po-

d'apprendre aux Lecteurs l'Histoire des événemens précedens ; mais une occasion recherchée de si loin, & qui n'a d'ailleurs presqu'aucune liaison avec l'action du Poëme, ne paroîtra peut-être pas assés ingénieusement ménagée. Que le Voyage d'*Enée* à Carthage est une fiction bien plus naturelle & plus intéressante ! *Virgile* a sçû le lier à l'intérêt principal & à l'action de son Poëme, par ces semences d'une haine immortelle qu'*Enée* y jetté entre Carthage & Rome : il a sçû le préparer, l'orner & l'embellir.

Quelques-uns prétendront aussi que le neuviéme Chant, où *Henri* IV. se laisse séduire par l'amour, tout achevé qu'il est à quelque chose prés, n'est point à sa place ; parce qu'étant placé comme il est à la fin de l'action, il la fait languir, au lieu qu'elle doit alors devenir plus vive & plus rapide. Nous voyons en effet que *Virgile*, *Homére* & l'Auteur du *Telemaque* n'ont pas attendu à placer de tels incidens à la fin de leurs Poëmes. Il est d'ailleurs assés singulier, pour ne rien dire

de plus, de voir *Henri*
descendu du troisiéme
vû tout ce qu'il y a de
d'affermir un cœur dan
plonger dans les désord
sion honteuse.

Mais il me semble
le plus essentiel de l'Ou
que toute l'action se p
hommes, sans que le
presqu'aucune part. Car
sans ce secours faire une
re en beaux Vers; mais
mais un *Poëme* Epique.
l'*Iliade* & l'*Eneïde* a cha
mera dans tous les Siécl
voir le Ciel, la Terre
intéressés à l'action; tou
nités en mouvement,
& se vaincre, s'aider,
operer des prodiges d'un
supérieure, se mêler ave
s'opposer aux uns, favor
tres, agir en un mot avec
remplir toute la suite de l'
cidens merveilleux & inté
par cet endroit que l'*Ilia*
moins correcte, sera toûj

rieure à l'*Eneïde* ; & c'est aussi par cet endroit que la *Henriade*, quoique magnifique dans la versification, sera toûjours bien au dessous de ces grands Modéles. A peine est-il question dans celui-ci de la Divinité ? La Discorde, la Politique, l'Hypocrisie, & le Fanatisme, voilà les grands Personnages qui interviennent, & ce ne sont dans *Homére* & *Virgile* que des Personnages subalternes. S. *Louis* apparoît en songe à *Henri* IV. & proméne l'imagination du Héros dans l'autre monde ; voilà le morceau le plus sublime ; & ce n'est qu'une esquisse à peine ébauchée du sixiéme Livre de l'*Eneïde*, ou de l'onziéme de l'*Odissée*, imitation aussi inférieure à l'Original qu'un songe est au dessous de la réalité. En un mot, je n'ai trouvé dans ce Poëme qu'un amas de belles descriptions, de beaux portraits, de belles pensées, de belles réflexions, & sur tout de beaux Vers, le tout partagé en dix Chants : Ouvrage d'un Auteur qui n'a pas suivi le précepte d'Horace :

Exemplaria Græca

Nocturnâ versate manu diurnâ.

qui ne s'est pas donné le loi
fléchir mûrement sur les vray
tés du Poëme ni sur leurs ca
qui saisi d'un enthousiasme p
ré, s'est flatté de faire un b
me, parce qu'il sçavoit faire
Vers.

Mais laissons cette espéce
que à ceux qui n'envisagen
riade qu'en qualité de Poëm
sons à d'autres le soin de
quelques expressions échappé
teur, comme lorsque parlan
vernement de l'Angleterre, d
torité est partagée entre le I
Seigneurs & le Peuple, il d

» Aux murs de Vestm
» voit paroître ens
» *Trois Pouvoirs éton*
» Nœud qui les ra

C'est la premiére fois que j'a
Pouvoirs étonnés. Mais il fau

ici citer Horace : *Non ego paucis offendar maculis* ; & ces legéres fautes, pourvû qu'elles ne ſoient pas auſſi fréquentes que dans le *Brutus*, où l'on ne retrouve plus le Verſificateur de la *Henriade*, ne m'empêcheront pas d'eſtimer un Ouvrage ſi eſtimable d'ailleurs. La critique à laquelle je me borne ici, eſt d'une autre eſpéce. Elle tombe ſur divers traits ſemés dans l'Ouvrage avec une eſpéce d'affectation, & dont j'oſe dire que tous les Lecteurs moderés doivent être bleſſés. Les uns de ces traits regardent le Civil, les autres intéreſſent la Religion. Je vais en rapporter les principaux, ſuivant l'ordre où ils ſe trouvent dans l'Ouvrage.

Le Poëte voulant développer les cauſes des guerres Civiles, qui inondoient nos Provinces du ſang François, les attribuë également à la Religion Catholique & à l'Héréſie.

» C'eſt la Religion, dont le zéle inhumain
» Met à tous les François les Armes à la main.

„ Je ne décide point entre Ge-
„ ve & Rome.

Quoi de plus odieux, & en m
tems de plus faux ; puisque c'est
fait incontestable que les Calvin
commencérent la guerre, & que
Catholiques ne prirent les armes
sous les ordres de leur Roi, pour
venir des attentats semblables à
d'*Amboise*, pour défendre la pe
ne du Roi, pour garantir les A
& les Temples ; & pour réduire
juste obéïssance, non pas précis
des Hérétiques, mais des R
pleins d'insolence & d'inhum
On sçait que dans la suite de la
quelques Catholiques animé
faux zéle, ou le plus souvent
par les cruautés des Religion
commirent à leur tour quelqu
lences inexcusables : mais cel
pêche pas que la guerre ne
juste de leur part, jusqu'au
la Ligue où ils cesserent de co
sous les Enseignes de leur R
Religion Catholique n'est p
leurs responsable des excès,

ité, un crime dont tout l'ouic
omber sur le parti de l'erreur
révolte. Il est vrai que c'est *H*
I. alors Hérétique, qui parle
rre : mais il n'est pas permis
e dans la bouche de qui que
une fausseté, qui soit odie
la Religion, sans faire se
c'est une fausseté. Le Poëte c
ë :

„ Et périsse à jamais l'affr
„ Politique
„ Qui prétend sur les cœu
„ pouvoir Despotique,
„ Qui veut le fer en main
... les Mortels ;

Voilà l'Anathême pron
quatre ou cinq de nos Ro
sement c'est un Anathên
qui ne leur fera pas granc
que ce portrait des Prin
ques, zélés pour la R
odieux & faux ! ne ser
que depuis *François* I. ju
IV. nos Rois ne se soien
tre les Huguenots, que
les Autels du sang héré
qu'ils ne l'ayent fait que
pêcher d'arroser eux-mêm
ples du sang des Prêtres
nes? Ni le vrai zéle, ni
ne permettront jamais au
convertir leurs sujets *le*
Qui est-ce qui ne sçait p
principe? Mais faisons
tion plus conforme à l'ét
ses, tel qu'il étoit dans l
nous parlons. Lorsque
Catholique est établie d
comme une Loi inviolab
si des Novateurs y sém
au mépris des Edits & de
tuelles & temporelles, s'
des cabales & des factio

Juin 1731.

, s'ils troublent la paix de l'Etat
le l'Eglise ; si leur parti grossissant
s les jours commence à se faire
indre au Roi même, s'il est indo-
: à la voix de la persuasion & ré-
le à celle de l'autorité ; que doit
e dans ces circonstances un Prince
tholique, qui veut maintenir son
orité, & qui a juré sur les Autels
conserver la Religion Romaine
is ses Etats ? Doit-il Spectateur oi-
des troubles qui agitent l'Eglise &
i ébranlent la Monarchie, laisser un
ti factieux se fortifier, remplir
t le Royaume de murmures, inon-
: le Public de Libelles séditieux,
ulter la Majesté Royale, mépriser
punément les Loix & préparer un
endie, qui à la premiére étincelle
ttra tout le Royaume en feu ? Car
là les circonstances où se sont trou-
nos Rois. Il est bien vrai, dira-
1, qu'un Prince Chrétien doit dans
occasions employer d'abord toutes
voyes de la douceur & de la cle-
nce, pour étouffer l'Hérésie dans
naissance, & pour en arrêter les
grès. Si après avoir épuisé toutes

es voyes de la douceur
... loin de se soum
... d'obéir ;
les armes enfin comme
Huguenots, faut-il que
... la Loi ? (
... la belle maxime qu
pour convertir les Héréti
... ? Non sans doute,
pas; mais il faut punir
des Rebelles, des esprits b
factieux, qui troublent l'E
... un faux prétexte d
car jamais la Religion n'
... contre l'autorit
Voilà la Politique que no
... devoir suivre, Politi
Religion permet & autori
bon sens inspire & que
l'Etat exige. Cette Politiq
de V. trouve *affreuse* &
peut au contraire épargne
narchie des fleuves de san
a une Politique *affreuse*, c
la tolerance de toutes sort
gions, parcequ'elle entra
blement la ruine de l'Etat
tout ce que les *Bayle* & le

s. Mais, ni les clameurs,
vais raiſonnemens ne pré-
amais ſur la raiſon & le bon
:eſte, tout cet endroit du
du même ſtile, c'eſt-à-dire,
ent odieux pour le Parti Ca-
en quoi tout le monde ſe-
ntiment de M. de V. s'il s'a-
la Ligue; mais il n'en étoit
ore queſtion dans les tems
arle ici.

ient oſe-t'il appeller du mê-
es Catholiques fidéles à leur
les Huguenots rébelles, *deux*
ales? Il eſt vrai que c'eſt toû-
ri IV. qui parle; mais en-

les Hérétiques ont toûjours ra[ison]
dans la *Henriade*, & que ce sont
Rois, les Papes & les Catholiques
ont tort. Pas un mot d'éloge d[u fa-]
meux Connestable de *Montmo[renci]*
tous les *Guises* sont des scélérats,
lieu que les *Coligny*, les *Mornai*,
les Rébelles & tous les Protestans
des modéles de vertu.

Voici comme il parle de *Phi[lippe]*
II. Roi d'Espagne.

„ Cependant des Flamans l'O[p-]
„ presseur politique,
„ Ce Tyran décoré du nom
„ Catholique.

La bienséance permet-elle de p[arler]
ainsi des Rois ? Mais rien n'ég[ale la]
maniére dont le Pape & la Co[ur de]
Rome sont traités.

„ Allés vaincre l'Espagne, [&]
„ gés qu'un Grand Ho[mme]
„ Ne doit point redout[er les]
„ vains foudres de Ro[me.]

C'est la Reine Elizabeth qui

mais eſt-il permis ſous ce prétexte de remplir un Poëme d'impiétés, ſans les blâmer ou les réfuter ? Il paroît bien que c'eſt la Reine *Elizabeth* qui parle, puiſque ce diſcours ne ſçauroit ſortir que d'une bouche hérétique, qui blaſphême ce qu'elle ignore. Qu'il y a de grandeur en effet à mépriſer les foudres de l'Egliſe, & que cette Sentence eſt belle !

„ Si *Mayenne* eſt vaincu, Rome
„ ſera ſoumiſe,
„ Vous ſeul pouvés régler ſa hai-
„ ne ou ſes faveurs.
„ Infléxible aux Vaincus, com-
„ plaiſante aux Vainqueurs ;
„ Prête à vous condamner, faci-
„ le à vous abſoudre,
„ C'eſt à vous d'allumer ou d'é-
„ teindre ſa foudre.

Je ne parle point de la faute de Grammaire qui ſe trouve dans ces Vers, *Rome infléxible aux Vaincus, complaiſante aux Vainqueurs, c'eſt à vous d'allumer ou d'éteindre ſa foudre*. Mais quel portrait de Rome ! Où eſt-ce que

toute l'Histoire ; &
singulier, c'est qu'il
dans la bouche d'*Eli*
dans son Pere *Henri*
ple bien marqué de la
me ; & qui en avoit
sonnelle dans elle-mê
me loin de l'absoudr
rieuse qu'elle étoit, l
lement excommuniée
même n'obtint pas si
solution de Rome.
vrai que le Pape ne s'
trêmement difficile ;
auroit-il fait difficulté
solution à un Prince si
verti, que les Evêq

lizabeth parlant à un Prince hérétique, qu'elle ſuppoſe devoir toûjours perſiſter dans l'Héréſie, le flatte de l'eſpérance, que Rome l'abſoudra. Rome a-t'elle jamais donné lieu de penſer qu'elle donnera l'abſolution à un Hérétique déclaré ?

Que dirai-je du Portrait que le Poëte fait de *Sixte* V. qu'il repréſente comme un ſcélérat & rien de plus ?

„ Violent,mais adroit : diſſimu-
„ lé, trompeur,
„ Ennemi des Puiſſans, des foi-
„ bles oppreſſeur,
„ Dans Londres, dans ma Cour
„ il a formé des brigues,
„ Et l'Univers qu'il trompe, eſt
„ plein de ſes intrigues.

On ſçait que *Sixte* V. a eû des défauts ; mais ces défauts là même, le Poëte les canoniſe dans *Elizabeth.* Ce Pape a eû d'ailleurs de grandes qualités, & c'eſt une opinion établie qu'il a été un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Mais quand il auroit été tel *qu'on le dépeint*, convient-il à un

François, qui fait profession d'é[tre] Catholique, de publier dans un Ro-yaume Catholique des Portraits scandaleux ? eh ! songeons qu'apr[ès] tout, les Papes sont les Peres com-muns de tous les Fidéles, & qu'il[s] tiennent sur la terre la place de J. C. Combien n'en compte-t'on pas d[e] Saints & de Martyrs ? Si dans un[e] longue suite, il s'en trouve quelques-uns qui n'honorent par leur Minist[é]-re, ne faut-il pas couvrir le scandale du manteau de la charité ? & le pu-blier, n'est-ce pas s'exposer à la malé-diction que *Cham* attira sur lui ? M. de V. a si bien exprimé ce principe de morale & de bienséance dans sa Tragédie de *Brutus*, qu'on est étonné qu'il n'en ait pas fait usage.

„ Un Fils ne s'arme pas contre
„ un coupable Pere ;
„ Il détourne les yeux, le plaint
„ & le révére.

Encore s'il ne maltraitoit que quel-ques Papes en particulier. Mais il les décrie tous ; & il leur insulte de la

„ Là le premier Apôtre avec la
„ vérité
„ Conduisit la candeur & la sim-
„ plicité.
„ Ses Successeurs heureux *quel-*
„ *que tems* l'imitérent......
Le tems qui corrompt tout; chan-
„ gea *bientôt* leurs mœurs.
Le Ciel *pour nous punir* leur
„ donna des grandeurs.

us punir ! belle réflexion; digne
oëte qui parle de ce qu'il ne
s,& qui croit qu'un beau Vers
raison. Rien de plus beau en
ce que les principes & les

chés *Elizabeth*. Point d
cherche à Rome, où i
trouver dans le Vatican
quelle Politique ! la plu
fut jamais, Politique q
Religion à l'intérêt, &
dignement de tout ce
plus sacré ;

„ Fille de l'intérêt &
„ tion
„ Dont naquirent l
„ la séduction...
„ Par cent déguise
„ heure elle abu

„ artifice extrême,
„ Elle emprunte la voix de la
„ vérité même.:....
„ Je ne suis plus, dit-elle, en
„ ces tems bienheureux,
„ Où les Peuples séduits me
„ présentoient leurs vœux ;
„ Où la crédule Europe à mon
pouvoir soumise
„ Confondoit dans mes Loix les
„ Loix de son Eglise.......
„ Du haut du Vatican je lan-
„ çois les Tonnerres......
„ Cet heureux tems n'est plus.

On voit par ces derniers Vers que ce n'est pas seulement du Pontificat de *Sixte* V. que la Politique regnoit à Rome dans le Vatican ; elle y est établie, si on en croit le Poëte, depuis les premiers siécles ; & elle y fait de la Cour de Rome une Cour plus infame que celle de *Neron*. Si le Poëte avoit voulu peindre la Politique de *Mahomet*, auroit-il pû employer des couleurs plus odieuses ?

Il n'est pas étonnant après cela, que *la Religion* soit bannie de Rome.

Comment pourroit-elle habiter da un séjour si corrompu ? Aussi le Poi te ne manque pas d'avertir qu'elle n habite pas, & ce qu'il y a de pl étonnant, c'est qu'il ne veut pas m me qu'elle habite dans les Templ qui ne sont selon lui que des mon mens de la vanité, élevés pour imp ser aux Peuples.

„ Loin du faste de Rome & c
„ pompes mondaines,
„ Des Temples consacrés a
„ vanités humaines,
„ Dont l'appareil superbe imp
„ se à l'Univers,
„ L'humble Religion se cac
„ en des Déserts.

Où irons-nous donc chercher la Re gion, si elle se cache dans les D serts ?

Après des traits si peu mesurés, trouve au Chant IV. un magnifiq Eloge du Parlement de Paris. soufcrirois volontiers, si le Parleme lui-même pouvoit l'approuver. M ce Corps aussi éclairé que respectab

connoît trop bien l'étenduë de son autorité pour souffrir une basse flatterie, qui lui en donne plus qu'il n'en a en effet. Or si l'on en croit M. de V. le Parlement, comme une Puissance distinguée de celle du Prince, tient la balance entre le Roi & le Peuple.

„ Il est dans ce saint Temple un
„ Sénat vénérable,
„ Propice à l'Innocence, au Cri-
„ me redoutable,
„ Qui des Loix de son Prince
„ & l'organe & l'appui,
„ Marche d'un pas égal entre
„ son Peuple & Lui.

Que pourroit-on dire de plus du Parlement d'Angleterre ? Mais ce seroit faire injure à celui de Paris, que de croire qu'il est flatté d'un tel compliment. L'Auteur qui en veut toûjours à Rome, ajoûte que le Parlement

„ Pour nos Libertés toûjours
„ prêt à s'armer,
„ Connoît Rome, l'honore &
„ sçait la *reprimer*.

Quand nos Rois se sont crus obligés de s'opposer à des Décrets de quelques Papes, ils l'ont toûjours fait avec le respect & les ménagemens qu'on doit aux Vicaires de J. C.

ARTICLE LXII.

Lettre Critique sur le Poëme de M. de VOLTAIRE, *&c.*

Suite de l'Article précédent.

LEs couleurs, dont M. de V. peint la Ligue & les Ligueurs, sont toutes propres à donner de cette infame cabale toute l'horreur qu'elle doit exciter dans les cœurs François. S'il met dans la bouche des séditieux, des blasphêmes contre la Majesté Royale, tout l'odieux en retombe sur leurs Auteurs, par le soin que le Poëte prend dans toute la suite du Poëme, de ne les représenter que comme des Monstres exécrables. Ainsi lorsqu'un Ligueur déclare que le Peuple veut enfin se soustraire à l'obéïssance, & que

„ Las du joug des Capets qui
„ l'ont tirannisé,
„ Il leur ôte un pouvoir dont
„ ils ont abusé :

On ne peut lire ces Vers qu'avec indignation. Le Poëte y a préparé l'esprit du Lecteur, & il l'a dû faire. Mais je ne puis m'empêcher à cette occasion de demander à M. de V. comment aprés avoir si bien défendu les droits sacrés des Rois dans la *Henriade*, il les attaque avec si peu de ménagement dans sa nouvelle Tragédie. C'est *Brutus* & les Sénateurs Romains qui en sont les Héros : c'est par conséquent dans leur bouche qu'on doit trouver les grands sentimens, les belles maximes & les principes de conduite qui font l'objet de la Tragédie, comme on en trouve dans le *Cid*, dans *Cesar* & *Pompée*. Or quelles maximes leur fait-il débiter ? Jamais la Ligue dans sa fureur n'en a débité de plus horribles. Lorsqu'on demande à *Brutus* :

„ Quels Dieux ont donc chan
„ les droits des Souverain
„ Quel pouvoir a rompu c
„ nœuds jadis si Saints ?
„ Qui du front de *Tarquin* ra
„ le Diadême ?
„ Qui peut de vos sermens vo
„ dégager ?

Brutus répond . . . . „ lui-mêm

„ N'allegués point ces nœu
„ que le crime a rompus,
„ Ces Dieux qu'il outragea, ce
„ droits qu'il a perdus.
„ Nous avons fait, Arons, e
„ lui rendant hommage,
„ Serment d'obéïssance & no
„ pas d'esclavage :
„ Et puisqu'il vous souvient d'a-
„ voir vû dans ces lieux
„ Le Sénat à ses pieds faisant
„ pour lui des vœux,
„ Songés qu'en ce lieu même à
„ cet Autel auguste,
„ Devant ces mêmes Dieux il
„ jura d'être juste.

Juin 1731.

„ De son Peuple & de lui tel
„ étoit le lien :
„ Il nous rend nos sermens lorsqu'il trahit le sien ;
„ Et dés qu'aux Loix de Rome
„ il ose être infidéle,
„ Rome n'est plus sujéte ; & lui
„ seul est rébelle.

Voila précisément les discours & les raisonnemens de la Ligue. Il faut pourtant sçavoir quelque gré à l'Auteur d'avoir tâché d'adoucir des traits si odieux, en supposant que

„ Rome eut ses Souverains, mais
„ jamais absolus ;
„ Nous partagions le poids de
„ sa grandeur suprême ;

& par conséquent que le Peuple avoit droit de déposséder son Roi ; mais il n'a pas fait réflexion que c'est là le langage de tous les Rébelles. La Ligue en disoit autant. Les Anglois disoient la même chose, lorsque par une barbarie, qui fera éternellement l'opprobre de leur Nation, ils firent

... celle d
sance auroit-elle
le Prince d'un bien
violer en sa Person
Nature pour faire o
l'Etat ? Non sans d
l'esprit furieux qui
qui ait pû enfanter d
& on ne comprend
Poëte François, au I
odieuses & d'en inspir
a osé les produire sur
lies des plus belles co
sont ces maximes, q
dans la Tragédie de B
sont couronnées par le
on est moins fur...

qui y regne. Je reviens à la *Henriade.*

Dans le cinquiéme Chant, il nous appprend sur le Fanatisme, que

» Lorsqu'au Fils de Dieu Rome
» enfin fut soumise,
» Du Capitole en contre il passa
» dans l'*Eglise.*

Le trait est tout-à-fait édifiant; mais la prémiére preuve, qu'il apporte de ce Fanatisme dans l'Eglise, est admirable: c'est que

» Dans Londre il a formé la
» Secte turbulente
» Qui sur un Roi trop foible a
» mis sa main sanglante.

Il suppose donc que les *Quakers* d'Angleterre sont de l'*Eglise.* Il ajoûte à l'égard de ce Fanatisme que

» Dans Madrid, dans Lisbone
» il allume ces feux,
» Ces Buchers solemnels, où des
» Juifs malheureux.

„ Sont tous les ans en pompe
„ envoyés par des Prêtres,
„ Pour n'avoir point quitté la
„ Foi de leurs Ancêtres.

Ainsi voilà les Eglises d'Espagne & de Portugal avec leurs Rois traitées de Fanatiques, & il faut y comprendre encore celles de Venise & de presque toute l'Italie. Un Protestant ne pourroit guéres s'exprimer d'une maniére plus énergique contre l'Inquisition. A la bonne heure, c'est un *Tribunal* odieux en France, & je ne prétends pas en faire l'Apologie ; mais si l'Auteur la connoissoit par le rapport des François mêmes qui l'ont vûë, & non pas par les Histoires peu sincéres, que les Protestans en ont données, elle lui paroîtroit peut-être moins odieuse. Rien n'est plus faux d'ailleurs que ce qu'il avance, que des Juifs sont tous les ans envoyés au feu pour n'avoir pas quitté la Foi de leurs Ancêtres. C'est une fausseté qui ressemble à ce conte puérile qu'on fait des Juifs, qu'ils immolent tous les ans à Pâques un enfant Chrétien. On brûle en Es-

pagne & en Portugal les Juifs, qui après s'être convertis à la Foi Chrétienne, retournent au Judaïsme & y persistent avec obstination ; mais il est de notorieté publique qu'il y a grand nombre de Juifs en Portugal, qu'on les y tolére, & qu'ils y ont même une Synagogue florissante.

Le faiseur de Notes nous débite aussi fort sérieusement, que „ plusieurs Prêtres Ligueurs avoient fait „ faire de petites Images de cire, qui „ représentoient Henri III. & le Roi „ de Navarre : qu'ils les mettoient sur „ l'Autel, les perçoient pendant la „ Messe quarante jours consécutifs, „ & le quarantiéme jour les perçoient „ au cœur „. On sçait bien qu'il n'a pas inventé cette fable ; mais comment a-t'il pû, ou la croire, ou espérer la faire croire ?

Pour M. de V. il n'est pas si crédule. Son sentiment sur la résurrection des corps, en est la preuve, lorsqu'il dit au Chant septiéme.

. . . .

„ Dans cet abîme immense il
„ leur ouvre un chemin......

„ C'est-là que sont formés tous
„ ces Esprits divers
„ Qui remplissent les corps &
„ peuplent l'Univers.
„ Là sont après la mort nos Ames
„ replongées,
„ De leur prison grossiére *à ja-*
„ *mais* dégagées.

Il n'y a pas de *Sadducéen*, qui ne souscrive à cette décision ; mais il n'y a pas non plus de libertin, qui ne s'accommode fort de l'opinion, que M. de V. établit sur la durée des peines de l'Enfer. *Henri* IV. à la vûë des supplices effroyables que souffrent les Damnés, s'écrie :

„ Ah ! s'il est vrai, dit-il, qu'en
„ ce séjour d'horreurs
„ La race des Humains soit en
„ foule engloutie ;
„ Si les jours passagers d'une si
„ courte vie
„ D'un éternel tourment sont
„ suivis sans retour,
„ Ne vaudroit-il pas mieux ne
„ voir jamais le jour ?

ıis que lui répond S. *Loüis ?*

„ Ne crois pas, dit Loüis, que
„ ces triſtes Victimes
„ Souffrent des chatimens qui
„ ſurpaſſent leurs crimes,
„ Ni que ce juſte Dieu, Créateur
„ des humains,
„ Se plaiſe à déchirer l'Ouvrage
„ de ſes mains......
„ Sur la terre on le peint l'exem-
„ ple des Tyrans ;
„ Mais ici c'eſt un Pére : il pu-
„ nit ſes enfans.
„ Il adoucit les traits de ſa main
„ vangereſſe :
„ Il ne ſçait point punir des mo-
„ mens de foibleſſe,
„ Des plaiſirs paſſagers pleins de
„ trouble & d'ennui
„ Par des tourmens affreux *éter-*
„ *nels comme lui.*

:ſt vrai que le faiſeur de Notes
ıs avertit „ qu'il eſt aiſé d'enten-
lre par cet endroit les fautes ve-
uielles & le Purgatoire „ ; mais la

que eſt fort ſinguliére ; M.
nme l'Enfer par ſon nom :

„ O mon Fils , vous voyés
„ portes de l'abîme
„ Creuſé par la Juſtice , habi
„ par le crime.
„ Suivés-moi ; les chemins
„ ſont toûjours ouverts.
„ Ils marchent auſſitôt aux por-
tes *des Enfers.*

ſeur de Notes en parle lui-mê-
elques lignes plus haut comme
nfer , & il remarque ſeulement
s Théologiens n'ont pas décidé
ſoit au centre de la terre. Le
dans tout cet endroit répéte plu-
fois le nom d'Enfer ; & ce qui
s replique, il parle évidemment
u deſtiné à la punition des plus
s crimes. *Là gît la ſombre en-*
auprès d'elle eſt l'orgueil.., l'am-
ſanglante. ... l'hypocriſie , le faux

„ Et l'intérêt enfin pere de tous
„ les crimes.
. . . . „ Ciel
„ qu'eſt-ce que je voi !

On y t
Conqu
les Conſ
tous les
on nous
„ ſé d'en
C'eſt aſſur
bonté des
tes a pour
s'il eſt vra
V. que ce
nels , ce
qu'un Pu
né de vo
hommes
Valois n
gatoire.
Si q
M. de
Éternel
de lib
me n'
ſéque
ne le
enco

rans, fléaux du Genre-humain
ıſeillers ſiniſtres, en un mo
péchés mortels ; & cependan
s dit froidement, » qu'il eſt ai
:ntendre par là le Purgatoire,
ſſurément bien compter ſur
les Lecteurs. Le faiſeur de N
ourtant raiſon en un ſens ; c
vrai, comme l'enſeigne M.
e ces tourmens ne ſont pas ét
ce n'eſt plus l'Enfer, ce n'
Purgatoire ; mais on ſera ét
voir que les plus ſcélérats
nes, les Tirans & l'Aſſaſſin
ne ſont condamnés qu'au P
re.

passagéres. Or que M. de V. ne croit pas que l'homme soit libre, c'est de quoi on ne sçauroit douter. Il loge la liberté dans le Palais des Destins. C'est précisément comme s'il la mettoit dans les prisons avec les fers aux pieds ; & là, dit-il,

,, Sur un Autel de fer un Livre
,, inexplicable
,, Contient de l'avenir l'Histoire
,, irrévocable.
,, La main de l'Eternel y mar-
,, qua nos desirs,
,, Et nos chagrins cruels & nos
,, foibles plaisirs.
,, On voit la liberté, cette esclave
,, si fiére,
,, Par d'invincibles nœuds en
,, ces lieux prisonniére.
,, Sous un joug inconnu *que rien*
,, *ne peut briser*,
,, Dieu sçait l'assujettir sans la
,, tiranniser :
,, A ses suprêmes Loix d'autant
,, mieux attachée
,, Que sa chaîne à ses yeux pour
,, jamais est cachée ;

„ Qu'en obéïſſant même elle
„ agit par ſon choix,
„ Et ſouvent aux Deſtins penſe
„ donner des Loix.

Calvin, Janſénius & tous ceux qui nient la liberté, n'ont rien dit de plus fort ni de plus précis. Voila tout leur Siſtême tiré au clair & mis dans le plus beau jour ; & ce n'eſt pas le ſeul endroit du Poëme, où l'on favoriſe les Dogmes impies de ces Novateurs ; mais en vérité eſt-ce l'affaire d'un Poëte de traiter ces matiéres-là ? Ce que M. de V. débite ſur la Grace efficace, n'eſt guéres plus correct. Il lui donne auſſi comme à la Liberté un appartement dans le Palais des Deſtins. Etrange demeure ! & il fait débiter à S. *Loüis* la pure Doctrine de Calvin & de ſes Diſciples.

„ Mon cher Fils, dit Loüis,
„ c'eſt de là que la Grace
„ Fait ſentir aux Humains ſon
„ pouvoir efficace :
„ C'eſt de ces Lieux ſacrés qu'un
„ jour ſon trait vainqueur

„ Doit partir, doit brûl
„ embraser ton cœur.
„ *Tu ne peux différer*, ni
ni connoître
„ Ces momens précieux
„ Dieu seul est le Maître.

Il est assés remarquable que *Milt* tout Calviniste qu'il étoit, parle dan son admirable *Paradis perdu*, de la Liberté & de la Grace d'une maniè re également serrée & Catholique; tandis que M. de V. qui fait profes sion d'être Catholique, n'en parle que comme les Calvinistes. Il a peut-être eû en vûë de s'attirer par là les suffrages d'une Secte amie de ces Mes sieurs & trop répanduë dans ce siécle; mais quand on travaille pour l'im mortalité, il ne faut se livrer à aucun esprit de Parti. Toutes les Erreurs passent, tous les Partis s'évanoüissent, & la vérité seule est immortelle. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que dans la *Préface*, au lieu de demander grace sur es matiéres, parcequ'en effet les Poë es y sont peu versés, & font pres d'autant de fautes qu'ils disent de

Juin 1731.

e la Trinité, & cette definiti
s-mauvaise :

„ La Puissance, l'Amour a
„ l'Intelligence,
„ Unis & divisés composent
Essence.

il faut dire que les trois Per
adorables de la sainte Tr
, non pas *unies*, mais une
stance, un seul Dieu ; quoiq
oient, non pas *divisées*, mai
uées. On ne se sert des terme
ivisés, qu'à l'égard des subst
érentes. Ces termes sont dor

de l'Ouvrage, on aura peine à c
ce qu'elle assûre, que *ce Poëme n*
pire que l'amour de la Religion &
Loix. Je veux croire que les i
tions de l'Auteur ont été bonnes,
l'exécution n'y a pas répondu;
elles sont telles qu'on le dit, il
que dans une nouvelle Edition
fonde une grande partie de son
vrage. Il fera encore fort bien
doucir le caractére odieux qu'i
des Cardinaux de *Richelieu* & *M*
rin, & qu'il met dans la bouch
S. *Loüis*, qui les appelle

„ Des Princes de mon San
„ nemis déclarés......
„ Utiles à leur Roi, cru
Patrie.

Il ne fera pas encore mal de
mot du grand *Colbert*, qui n'est
ment pas indigne de ses éloge
lui sçaura encore plus de gré d
ger l'endroit de son Poëme,
feint que *Henri* IV. comme
enchaîné par la volupté &
dans une honteuse oisiveté,

l ne le chercha point dans
, ces lieux révérés,
. l'étude,au ſilence, au jeûne
, conſacrés :

re, dans les Cloîtres.. Ils ſe
ien paſſés de cette remarque,
ème auſſi ; mais où alla-t'il

Ange heureux des François
fixa ſon vol Divin
ı milieu des Drapeaux des
enfans de Calvin.
s'adreſſe à Mornai.

oit jamais crû, que l'Ange
ıce envoyé par S. *Loüis* fût
ıi des Calviniſtes . Si . . .

comme il eſt conſtant par l'Histoire de ces temps là, c'eſt une ſuppoſition bien peu honorable pour tous les Seigneurs Catholiques qui ſuivoient *Henri* IV. Il eſt vrai qu'il fait de *Mornai* un Saint à canoniſer; mais n'y a-t'il point de partialité à ne faire de tels Éloges que des Proteſtans? les Vers qu'il ajoûte ſont un peu Pélagiens:

...... „ C'étoit pour nous
„ inſtruire
„ Que ſouvent la raiſon ſuffit à
„ nous conduire,
„ Ainſi qu'elle guida Chés des
„ Peuples Payens
„ *Marc Aurèle* & *Caton*, la
„ honte des Chrétiens.

Mais j'aime mieux ſuppoſer que M. de V. ignore ce que c'eſt que le Pélagianiſme, que de croire qu'il ait voulu en favoriſer les Dogmes.

Je finis par une réflexion en forme d'avis, que je prends la liberté de donner à M. de V. par le zéle que j'ai pour ſa gloire, zéle plus ſincére qu'il ne croira peut-être. C'eſt que s'il vouloit un peu moins idolâtrer les

Anglois, s'en rapporter un peu plus aux François, & parmi les François consulter surtout les plus moderés; ses Ouvrages y gagneroient beaucoup. On y appercevroit plus de bienséance & de ménagemens. On n'y verroit plus ces maximes hardies, ces traits odieux, cet air de licence qui révolte. Quelquefois un Auteur prend ce tour d'esprit, pour une noble fierté d'un génie élevé au dessus du vulgaire; mais les honnêtes gens qui aiment les bienséances, croyent au contraire que ce sont là des saillies peu mesurées, qui ne peuvent plaire qu'à des Lecteurs, dont le suffrage ne mérite pas d'être recherché. J'ay l'honneur d'être, &c.

ARTICLE LXIII.

*Remarques Critiques sur un Article de l'Histoire Généalogique des Grands Officiers de la Couronne, au sujet de la Maison d'*Albret, *Chap. des Connétables Vol. VI^e.*

VOici un point, qui mérite l'attention de tous ceux qui se mêlent de Généalogie. Le nom d'Albret

la mérite par lui-même ; & l'erreur où l'on est tombé presque universellement à son occasion, est si importante, qu'on doit être curieux de l'éclaircir. C'est à quoi contribuera ce *Mémoire*, en cas que les faits soient aussi vérifiés qu'ils le paroissent dans l'Exposé que nous en fait M. *Chaiot*. L'Auteur de l'*Histoire Généalogique*, donne au Connétable Charles d'*Albret*, pour cinquiéme fils, Gilles d'*Albret*, Seigneur de Castelmoron, qu'il dit n'avoir point laissé d'enfans de sa femme Anne d'*Aguillon*, mais seulement un fils naturel nommé *Etienne* batard d'*Albret*. C'est de cet *Etienne* qu'à l'exemple de quelques autres il fait descendre la Branche des Barons de *Miossens*, par le mariage du même *Etienne* batard d'*Albret* avec Françoise de *Bearn*, Dame de *Miossens*. Or il se trouve dans ceci, deux erreurs très-considerables. On les doit originairement imputer, au sçavant *André du Chesne*, qui dit positivement qu'*Etienne* fils naturel de Gilles d'*Albret*, Seigneur de Castelmoron, épousa l'Héritiére de *Miossens* ; mais sur quoi M.

du Chesne avance-t'il ces faits ? Sur un Mémoire qu'il prétend justifier, 1°. par un article d'un vieux Inventaire des Titres de la Maison d'*Albret*, où ledit Contract est inventorié sous ce titre, *Contract de Mariage d'Etienne batard d'Albret, avec l'Heritiére de Miossens.* 2°. Par le Contract de donation de la terre des *Genis* & *Morudes* en Limosin, faite le 20. Mai 1506. par le Roi Jean d'Albret, *en faveur d'Esteben batard d'Albret. Seigneur de Miossens.* La donation étoit de six mille florins, & *Morudes* fut donné seulement en l'assignant, & la terre de *Genis* pour sûreté de ladite somme. Jean *du Bosque*, Chancelier de Navarre & Grand Trésorier, fut présent à ladite donation. 3°. Par le Testament d'*Alain* Sire d'*Albret* de l'an 1522. dans lequel il laisse pour exécuteur de ses volontés *Esteben batard d'Albret, Seigneur de Miossens.* Examinons chacune de ces trois raisons, & nous verrons bientôt combien elles sont mal fondées. 1°. Touchant le Contract de Mariage du 20. Nov. 1510, il ne faut que le lire pour reconnoître l'erreur grossié-

re ſur laquelle on ſe fonde. Celui qui a écrit la cotte dudit Contract au deſſus ; au lieu de lire tout le texte de la Piéce, s'eſt contenté de coter au dos, *Contract de Mariage d'Etienne batard d'Albret ; avec l'Héritiére de Mioſſens*, ſans ajoûter la qualité de *Procureur*, qui eſt formellement exprimée dans la Piéce, où il eſt porté que *c'eſt Etienne Arnaud d'Albret qui épouſa la Dame Héritiére de Mioſſens*, & qu'*Etienne batard d'Albret, traite ledit Mariage comme Procureur* & ayant cauſe d'*Etienne Arnaud*.

2°. Pour ce qui eſt de la donation faite par le Roi Jean d'*Albret*, à *Etienne* batard d'*Albret*, il eſt évidemment faux que cet *Etienne* batard y ſoit ſurnommé de *Mioſſens* ; & que la donation lui ſoit faite en conſéquence de ſon prétendu Mariage avec l'Héritiére de *Mioſſens*, puiſque la donation eſt de 1506. & que le Mariage de l'Héritiére de *Mioſſens* ne ſe fit qu'en 1510. 3°. Quant au Teſtament d'*Alain* Sr. d'*Albret*, de 1522, il eſt vrai que ledit *Etienne* batard d'*Albret* y eſt qualifié Seigneur de Mioſſens, mais c'eſt ce qui donne un moyen ſûr d'é-

claircir toute la difficulté, en découvrant comment *Etienne* batard d'*Albret* acquit le titre de Seigneur de *Miossens*, sans en avoir épousé l'Héritiére. Il avoit fourni ou prêté diverses sommes d'argent à *Pierre* & *Jean* de *Miossens*, l'un pere & l'autre aïeul de *Françoise* Héritiére de *Miossens*. Après la mort desdits *Pierre* & *Jean*, il fit condamner les Tuteurs de l'Héritiére, au payement, & par défaut de payement, il fit aux années 1491, & 1492, passer par Décret la Seigneurie & Baronie de *Miossens*, se la fit adjuger, & prit le titre & la qualité de Seigneur de *Miossens*. Les Tuteurs & Curateurs de *Françoise* Héritiére de *Miossens* poursuivirent en Justice la cassation du Décret, jusqu'à ce que leur Pupille fut Majeure. *Etienne* batard d'*Albert* prévoïant les grandes affaires que l'on pourroit lui susciter, sur la joüissance de la terre de *Miossens*, dont le Décret étoit défectueux, s'avisa pour se tirer d'embarras, de ménager le Mariage de ladite Héritiére de *Miossens* avec *Etienne Arnaud* d'*Albret*, de qui il étoit frére naturel,

Etienne batard d'*A*

dudit Décret & reſti

à *Françoiſe*, Dame de

mit de lui payer la

florins d'or d'Arrago

ſer ſa vie durant,

rentes de la Paroiſſe

avoir entrée & place

l'aſſemblée des Etats

arn. Cependant *Fran*

réſerva dans ladite T

tienne Arnaud d'*Albr*

l'avoir épouſée, entr

Aſſemblée des Etats ſ

tre de Baron de *Mioſ*

ne Arnaud d'*Albret*, & *Etienne* son frére batard prétendoient entrer aux Etats sous le même titre de Baron d'une seule Baronie, elle présenta Requête * au Roi, qui par son Ordonnance du 21. Nov. déclara *n'y avoir lieu que lesdits Sieurs pussent entrer dans ladite Assemblée sous ce même & seul titre de Miossens, sans préjudice à eux de se qualifier tels par tout ailleurs.*

En conséquence de ce Mariage & de la Déclaration du Roi, Etienne Arnaud d'*Albret*, & *Etienne* batard d'*Albret* prirent tous deux la qualité de Seigneur de *Miossens*, & la portérent leur vie durant; avec cette différence néanmoins, qu'*Etienne Arnaud* traitant surtout avec son frére naturel, se disoit Seigneur & Baron de *Miossens*, & qu'*Etienne* batard ne se disoit que Seigneur de Miossens, comme il se voit par un Acte de Quittance qu'*Etienne* batard Seigneur de *Miossens* passa à Pau le 5. Juin 1511, de la somme de 2365. florins qu'il reçût d'*Etienne Arnaud*, Seigneur &

* Elle est Extraite du 11e. Liv. des établissemens de Bearn fol. 131.

Baron de *Miossens*. Il ne faut donc pas trouver étrange que dans le Testament d'*Alain* Sire d'*Albret*, fait l'an 1522, *Etienne* batard d'*Albret* est qualifié Seigneur de *Miossens*, titre qu'il porta depuis la Transaction.

On trouve dans la Requête des Etats de Bearn au Roi Jean, une autre preuve du mariage d'Etienne Arnaud d'*Albret* avec l'Héritiére de *Miossens*; il y est nommé comme mari de *Françoise* de Bearn, Héritiére de *Miossens*.

L'Auteur de l'Histoire Généalogique s'est encore laissé tromper par un Extrait peu fidéle des Lettres de légitimation, accordées par le Roi François I. à *Etienne* batard d'*Albret*. Car 1°. il passe sous silence que le Roi le légitime du consentement d'Etienne Arnaud d'*Albret*, Seigneur de *Miossens*. 2°. Il dit que le Roi y traite de Cousin ledit *Etienne* batard d'*Albret*. Ce n'est pas ce batard d'Albret que le Roi traite de *Cousin*, mais Etienne Arnaud d'*Albret*, Seigneur de *Miossens*, & Gilles d'Albret son pere, dont ledit Etienne Arnaud est nommé fils &

légitime Héritier; & ledit *Etienne* batard, *fils naturel & illégitime.*

Article LXIV.

De immortalitate animarum Dialogi, &c. *C'est-à-dire, Dialogues sur l'immortalité des ames, par le P. Jean Dominique* Putignani *D. L. C. D. J. A Naples* 1729. In 4°. *pp.* 232. *sans la Préface.*

Il n'est pas étonnant que de tout tems on ait attaqué l'immortalité de nos ames. Avant *Démocrite*, *Aleximandre*, *Héraclite*, *Empedocle*, *Epicure*, & tant d'autres Philosophes, dont les folies inondérent la Gréce; les Impies rapportés au 2. Livre de la sagesse avoient dit: *réjouissons-nous; parceque dans peu nous ne serons plus, & notre vie s'évanoüira comme un soufle.* Le P. *Putignani* persuadé que la seule lumiére naturelle nous fournit plus de raisons, qu'il n'en faut pour confondre les Epicuriens, croit qu'il est aussi

pernicieux à la Religion que contraire à la saine Philosophie, de soutenir que l'immortalité de l'ame ne peut se prouver que par la Foi. Bien loin qu'il ait été détourné de son dessein par tant d'Écrits qui ont déja paru sur cette matiére; c'est au contraire ce qui augmente sa confiance, puisqu'il ne craint plus de s'égarer sur les traces de tant de Sages; d'ailleurs il a l'avantage de ramasser ici sous un point de vûë, tout ce que les autres ont dit dans tant d'Ouvrages séparés, & de former un corps de diverses parties qui ne se trouvent ailleurs que dispersées. Au reste, il a crû que le Dialogue étoit un tour plus propre à bien faire sentir sans embarras toutes les difficultés & leurs réponses. La Méthode Scholastique lui paroît devoir lasser trop-tôt l'esprit, & lui ôter le temps de déliberer & d'approfondir les choses, en l'entraînant trop rapidement. Le Stile Oratoire au contraire est sujet à noyer sous de grandes circonlocutions la vérité même, qu'on veut établir le plus solidement, & à force de l'orner, on la fait perdre de vûë.

Tout l'Ouvrage est divisé en huit Dialogues, dont chacun renferme une preuve particuliére de l'immortalité de nos ames, ou plûtôt de leur *Spiritalité* : car il faut avoüer que l'Auteur paroît se contenter de prouver cette derniére prérogative de l'ame ; persuadé que l'autre en suit nécessairement : ce qui n'empêche pas que quelquefois on ajoûte quelques raisonnemens plus directs en faveur de l'immortalité même.

Dans le premier de ces Dialogues, on s'attache à montrer ; que jamais aucune Nation, quelque barbare qu'elle ait été, n'a fait une profession publique de croire l'ame humaine mortelle : ce qui est déja un fort préjugé dans la matiére dont il s'agit ici.

Certainement l'Histoire de Juifs regardée comme une simple Histoire respectable par son antiquité, & le témoignage de *Ciceron* au Livre premier des Tusculanes, font assés voir que de tout tems, la mort n'a pas été regardée comme la destruction totale de l'homme. Ce ne sontpas seulement des *Nations* voisines, ce sont celles

même que leur éloignement mutuel empêchoit d'avoir aucun commerce entre elles, qui ont été persuadées de l'immortalité des ames : ce sont les anciens Druides aussi-bien que les Egyptiens. Que s'il y a toûjours eu par tout des Impies incrédules sur ce Point, cela n'empêche pas l'universalité de cette opinion : du reste quelques Écoles particuliéres de Philosophes qu'on puisse objecter ici, outre qu'on en trouvera toûjours un plus grand nombre en possession d'enseigner que l'ame est immortelle, il est aisé de voir que le seul esclavage des sens & des passions si naturel à tous les hommes, a donné pour un tems quelque vogue à des sentimens qui lui étoient favorables. De tout cela on conclut que la croyance de l'immortalité de nos ames vient *de la* nature même, c'est-à-dire, de Dieu seul Auteur de la Nature : car il est évident qu'on doit regarder comme tel, un sentiment adopté par tant de Peuples divisés de lieux, de tems, de mœurs, de Sectes mêmes & d'intérêts. Mais dira-t'on, ce commun consen-

Scien
ent d
r de
s, qu
nces a
un E
à ſes
r 1°.
cle ? à
uſſer u
ns ch
ec la
Lyc
ne d
aude
; à l
'auro
bjecti
ion a

pourroit faire douter
matiére,ou du moins
ce qu'on éclaircit dar
logue , où après avoi
cule de quelques vi
ſur la génération qu'
l'ame auſſi bien qu'a
me , on réfute le pit
de *Lucréce* & des Epi
ment fondé ſur ce
de toutes les impreſſ
corps. Mais il faut a
teur s'appuïe ici ſur
qui n'eſt plus guére
·trop embrouillée pou
rien tirer de clair ; d'

es ſubſtances comme la cauſe
nelle des modifications de
quand même elles n'auroient
s aucun rapport entre elles ?
nier, il faudroit douter de la
uiſſance Divine. Mais ce ne
is aſſés pour nôtre Auteur. Il ne
it pas pourtant toûjours à une
phie obſcure. On explique fort
omment nôtre ame pourroit
, ſe fortifier, ou s'affoiblir ſe-
divers âges de nôtre vie: &
la ſe tire de la diverſité des or
lans ces divers âges. Si on don
un Vieillard l'œil d'un jeun
ie, dit le *P. Putignani* aprè
... auſſi bie

gne ordinairement la vi
euve bien évidente que l'a
nt pas toûjours des infirmi
s ; puisque celle-là gagne
, où celui-ci perd beaucou
t ceci ne suffit pas encor
voir la différence qu'il y a e
pérations de l'Homme & c
bête, sans être convaincu d
italité de l'ame humaine
qui fait la matiére du Dia
ant. En effet la connoissanc
s n'est point réfléchie sur elle
elles ne connoissent que l'ob-
frappe leurs sens : mais l'ame
e connoit sa propre connoif-
lle sçait qu'elle connoît. Cel-
portent nécessairement à un
i leur plaît, & qui les attire :
arrête, quand elle le veut, le
nent & l'impression, qu'elle
s l'objet même le plus utile &
agréable. Celles-là ne sont ja-
uchées que par un bien sensi-
roportionné à la conservation
corps : celle-ci se nourrit de
ut spirituels, comme sont la
, l'honneur, la gloire, & la

probité ;
les avant
qui n'est
une natu
par les
bêtes on
tions qui p
est aisé de
ment de tou
n'entrerons
dont nôtre
seroit peut-
d'entendre d
lise les Imag
moyen des
magination
couvrir dan
raisonnemen
n'apperçoit
dans les bê
tout le fond
vérités si é
matiére, q
élever infi
autres ani
lors jusq
tion. D
mêmes
Ju

les ſens. Il eſt vrai que
; on apperçoit certaines opéra-
; qui paroiſſent réfléchies : mais i
iſé de les expliquer indépendem-
t de tout principe ſpirituel. Nou
itrerons pas ici dans la maniér
t nôtre Auteur les explique : o
oit peut-être aujourd'hui effray
ntendre dire, que l'ame ſpiritu
les Images matérielles, qui par
oyen des ſens ſont entrées dans l
agination. Qu'il nous ſuffiſe de d
avrir dans l'Homme une eſpéce
ſonnement tout ſpirituel, dont
pperçoit pas le moindre veſt
ns les bêtes : raiſonnement d
... n'eſt autre choſe que

incorruptible & indiſſoluble, & par conſéquent immortelle. Tout ce morceau qui fait le fond du quatriéme Dialogue, eſt beau, précis & bien détaillé.

De là on paſſe à la liberté de l'ame humaine, & à la force qu'elle a de choiſir les objets mêmes, qui combattent tous les plaiſirs ſenſibles qui la ſollicitent : nouvelle preuve de ſa ſpiritalité. Car ſi elle étoit toute matérielle, comment ne ſe laiſſeroit-elle pas entraîner par les eſpéces ſenſibles qui la frapperoient? comment réſiſteroit-elle aux impreſſions violentes qui la remuent, juſqu'à combattre ſi ſouvent tous ſes penchans? Peut-on faire attention à ces principes d'honnêteté & de probité, dont l'homme eſt ſuſceptible, & qui ne peuvent venir que d'une Loi toute ſpirituelle & toute divine, gravée dans nos ames par le Créateur? à cette patience qu'il témoigne dans les plus grands maux, & en vertu de laquelle tandis que le corps ſuccombe, l'eſprit demeure inébranlable, ſans chercher de conſolation que dans lui-même ou dans des objets tout ſpi-

nir du passé, lors même qu ...
lus sous les sens par aucun en-
le calculer le présent, de pré-
venir, de combiner les rap-
es nombres & des mesures, se-
Loix de la Géometrie & de
re la plus sublime, rapports
nous sont représentés par au-
mage, sous aucune qualité sen-
Que dirons-nous de la rapidit
aquelle nôtre ame s'éléve jusqu
les Cieux, pour y découvrir un
té de mouvemens cachés à n
? Elle s'abbaisse ensuite vers
pour chercher dans le moind
e un trésor de merveilles, inco
... qu'à un véritat

incorruptible & indissoluble, &
conséquent immortelle. Tout ce
ceau qui fait le fond du quat
Dialogue, est beau, précis &
détaillé.

De là on passe à la liberté de l'
humaine, & à la force qu'elle
choisir les objets mêmes, qui con
tent tous les plaisirs sensibles q
sollicitent : nouvelle preuve de
ritalité. Car si elle étoit toute mat
le, comment ne se laisseroit-elle p
traîner par les espéces sensibles
frapperoient ? comment résisteroi
aux impressions violentes qui
muent, jusqu'à combattre si
tous ses penchans ? Peut-on fai
tention à ces principes d'honn
de probité, dont l'homme est
tible, & qui ne peuvent venir q
ne Loi toute spirituelle & tout
ne, gravée dans nos ames par le
teur ? à cette patience qu'il
dans les plus grands maux, &
tu de laquelle tandis que le cor
combe, l'esprit demeure inébra
sans chercher de consolation q
lui-même ou dans des objets

is-je, faire attention à tant
i étonnantes, ſans recon-
dans le corps de l'Homme
ıe choſe de bien ſupérieur à
me? A tout cela on oppoſe
qu'elle apparence de liber-
ience & de magnanimité
vent dans certaines actions
& le P. *Putignani* y répond
nt bien. Mais dans une pa-
on peut-être vaudroit-il
donner cette comparaiſon,
peut rien conclure de pré-
qu'elle eſt obſcure; car ce-
t de telles objections, ou
e dans la bête, tout ſe paſſe

former.

De cette idée naturell
est aisé de s'élever jusqu
merveilleux de l'Unive
beauté résulte de la disc
me de tant de Substances
si contraires, & qui ne
sentir qu'à un Etre bie
la matiére. La fin derni
grand Ouvrage n'est que
la connoissance des perfe
Créateur : or cet Objet
tout ce qui tombe sous
tout spirituel : il faut dc
de même nature pour

de la divine ..., ...
ére ne cesse point de nous éclai
intérieurement, dés que nou
ons la consulter. Pour la révei
il faut donc, des objets sensible
; ces objets l'excitent, la supp
, & ne la donnent pas. Car no
tribuons pas à Dieu les perfectio
nes que nous remarquons da
objets, ce qui feroit un assemb
monstrueux : mais nous lui att
ons quelque chose d'infiniment
ieur ; preuve qu'il y avoit déja
s une certaine lumiére, une c
e image toute spirituelle (&

pas dans l'Ame ; &
ne commence do
former.

De cette idée na
est aisé de s'élever
merveilleux de l'
beauté réside de l
me de tant de Subst
si contraires, & qu
sentir qu'à un Etr
la matière. La fin c
grand Ouvrage n'es
la connoissance des
Createur : or cet O
tout ce qui tombe
tout spirituel : il fa

... Mais n'eft-il
é d'en tirer de grandes
nôtre inftruction, &
ir une fin digne du
rquoi d'ailleurs blamer
connoiffons pas? Il y
que nous admirerions,
s leur deftination; &
deviennent mauvaifes
ivais ufage que nous
en eft de même de la
nt de conditions fi iné-
roît une difcordance
e de l'Univers: mais
qui ne peut être ni ma-
elle, découvre l'uti-
é même pour le bien

Voilà à quoi se réduit toute cette première Partie, qui doit être suivie d'une autre purement Théologique. Il n'y a presque aucuns raisonnemens nouveaux : mais ils y sont souvent tournés d'une maniére nouvelle & bien dévelopée, & surtout il y paroît une grande connoissance des sentimens de l'antiquité. Le Dialogue est conduit avec art, & présenté sous des images riantes & gracieuses : peut-être paroîtra-t'il que la trop grande attention à parler bien Latin, en rend assés souvent le sens un peu obscur. Quelques-uns voudront encore un peu plus de ces raisonnemens tirés des idées claires & métaphysiques, dont les Philosophes modernes se servent avec tant d'avantage contre l'impiété, qui depuis un siécle cherche à faire par cette voye de subtilités, de nouveaux progrès parmi les Libertins. Car ces Messieurs se donnent pour des Esprits forts, qui vont à la source même des choses : il est donc à propos de leur montrer, en reprenant les choses d'aussi haut qu'eux, qu'ils ne

is véritablement content.
e ſent comme malgré elle,
ſt faite pour être parfaite-
euſe, & qu'elle ne peut
ouver ſur la terre cette féli-
e qu'elle déſire. Le bien
s mêlange, le ſouverain
mme ſon unique centre.
lonc ne ſentiroit-elle pas
ème des ſemences précieu-
ndubitables de ſon immor-
n mot, tout homme ſelon
& ſa ſituation préſente,
oire. Cet effort n'eſt point
un mouvement du corps,
emiérement l'objet n'eſt

ils étoient composés. Il s'est att[a] surtout à répandre dans tout l'Ou[vra]ge des digressions, qui en ren[dent] le lecture plus agréable.

Comme nous avons déja d[onné] des Extraits de ces Poësies, nou[s ne] parlerons ici que des principale[s ad]ditions que l'Auteur a faites.

Dans l'endroit où le Poëte av[ertit] d'éviter le voisinage des grands [che]mins, il ajoûte aux autres incom[mo]dités dont il avoit parlé, le pa[ssage] des Troupes, qui lui fournit la [ma]tiére d'une agréable digression. [Il] a inseré une autre sur la Baguette [de] quelques Charlatans, qu'il com[pare] aux anciens Augures, empl[oyée] pour imposer au Peuple, & pa[r] découvrir par ce moyen des so[urces] d'eau, qu'ils connoissent à cert[aines] marques naturelles. Le Poëte les [rap]porte.

Sic curvis olim baculis em[ensus]
Olympum
Augur Aves Roma spectans
mente sagaci
Viderat, ex volucrum in
ventura canebat.

Le P. *Vaniére* attentif encore à di-
rsifier ſon Ouvrage par des queſtions
Phyſique diſperſées à propos, par-
dans ce Livre de l'origine des Fon-
nes. Il a fort étendu dans cette Edi-
n, le dernier ſentiment des Philo-
phes, qui regardent le creux des
ntagnes comme une eſpéce d'alam-
:

Seu poſito velut igne, meri florumque calentum
Spiritus ad coſtas hæret frigentis aheni,
In tenueſque fluit guttas; ſic abditus imis
Viſceribus terræ reſidem calor igneus undam
Calfacit, & ſurſum fumos emittit aquoſos;
Qui ſimul ac gelidi tetigerunt concava montis,
Denſatus vapor in tenuem ſe colligit imbrem.
Saxa madent, circùmque vagis flent omnia guttis:
Unde oritur Rivus; qui montis acerba volutus

toient composés. Il s'est attac
ut à répandre dans tout l'Ouvr
es digressions, qui en rende
cture plus agréable.
Comme nous avons déja donn
Extraits de ces Poësies, nous
erons ici que des principales ad
ons que l'Auteur a faites.
Dans l'endroit où le Poëte averti
iter le voisinage des grands ch
s, il ajoûte aux autres incomm
s dont il avoit parlé, le passag
Troupes, qui lui fournit la ma
e d'une agréable digression. Il en
nseré une autre sur la Baguette que
lques Charlatans, qu'il compare
anciens Augures, employent
r imposer au Peuple, & paroître
ouvrir par ce moyen des sources
au, qu'ils connoissent à certaines
rques naturelles. Le Poëte les rap-
te.

Sic curvis olim baculis emensus Olympum
Augur Aves Romæ spectans, quæ mente sagaci
Viderat, ex volucrum monitu ventura canebat.

Le
versifie
de Ph
le dan
taines. I
tion, le
sophes,
montagı
bic.

Sen

Spir

In

V

ıes. Il a fort étendu

n, le dernier sentiment des Philo

ɪhes, qui regardent le creux d

ɪntagnes comme une espéce d'alan

:

Seu posito velut igne, meri florum
que calentum
Spiritus ad costas hæret frigen
aheni,
In tenuesque fluit guttas; sic ab
tus imis
Visceribus terræ residem ca
igneus undam
Calfacit, & sursum fumos emi
aquosos;
Qui simul ac gelidi tetigerunt
cava montis,

ajoûté un qui m
pas oublié.

Au Livre sec
traite *du choix* d
mestiques, qu'on
re d'un bien de C
écrivoit sur ce s
sans doute déterm
particulier sur le
parla fort au lon
qu'il en retranch
place dans le 4e L
donc dans le seco
& des devoirs du
miére. C'est de l
habileté, que dép
bien de Campagn

Ce Livre est pl
tes & de belles in
n'a eu qu'à retou
droits. Il n'y a a
gressions. Dans l

Juin 1731.

... , auroient fait
à quelque autre son sujet :
nt ici que la matiére de 25.

rlant de la maniére dont il
ger à la Campagne, l'Auteur
contre la nouvelle mode
s jours, qu'on donne aux

Cavas hoc ore fenestras,
numero faciunt, altis ut tecta
lumnis
muris suffulta putes ; homi-
ique Penates
intra vitreos jures nec fri-
Bruma,
rare Notos, & vim ...

Dialogue, comment nôtre Ame c
mence à former son idée par la
des choses sensibles : or si on com
ce ainsi à la former, elle n'étoit
pas dans l'Ame ; & si elle y éto
ne commence donc pas ainsi
former.

De cette idée naturelle de D
est aisé de s'élever jusqu'à ce
merveilleux de l'Univers,
beauté résulte de la discordan
me de tant de Substances & d'
si contraires, & qui ne peut
sentir qu'à un Etre bien su
la matiére. La fin derniére
grand Ouvrage n'est que la
la connoissance des perfecti
Créateur : or cet Objet est
tout ce qui tombe sous le
tout spirituel : il faut don
de même nature pour le
aussi bien que pour apperc
me nous le faisons, une pa
seins & de la sagesse pro
Providence dans le gouv
monde. Dans ce mond
monstres, de vrais mau
mais n'a-t'il pas été de

Juin 1731.

...... instruction, &
evoir une fin digne du
Pourquoi d'ailleurs blamer
s ne connoissons pas ? Il y
ses que nous admirerions,
rions leur destination ; &
ne deviennent mauvaises
mauvais usage que nous
Il en est de même de la
: tant de conditions si iné-
paroît une discordance
onie de l'Univers : mais
e qui ne peut être ni ma-
érielle, découvre l'uti-
ssité même pour le bie...

fre les impies pou
tems de se répentir,
des Justes pour é
enfin il montre sa
compense des uns
autres. C'est ce qu
plus Sages d'entre
les Payens mêmes;
ayent été défigurée
bles : de là tout c
Tartare, des Cha
différens états des A
Certainement il e
d'hommes raison
Chrétiens, se soie
par l'objection qu'

nais véritablement content.
me ſent comme malgré elle,
: eſt faite pour être parfaite-
ureuſe, & qu'elle ne peut
trouver ſur la terre cette féli-
ıite qu'elle déſire. Le bien
ıns mêlange, le ſouverain
comme ſon unique centre.
t donc ne ſentiroit-elle pas
même des ſemences précieu-
; indubitables de ſon immor-
un mot, tout homme ſelon
on & ſa ſituation préſente,
ı gloire. Cet effort n'eſt point
ent un mouvement du corps,
premiérement l'objet n'eſt

Voilà à quoi se réduit tou
premiére Partie, qui doit é
d'une autre purement Théo
Il n'y a presque aucuns raiso
nouveaux : mais ils y sont
tournés d'une maniére no
bien dévelopée, & surtout
une grande connoissance
mens de l'antiquité. Le Di
conduit avec art, & présent
images riantes & gracieuse
être paroîtra-t'il que la tr
attention à parler bien Lati
assés souvent le sens un pe
Quelques-uns voudront enc
plus de ces raisonnemens
idées claires & métaphysiq
les Philosophes modernes
avec tant d'avantage contre
qui depuis un siécle cher
par cette voye de subtilités
veaux progrès parmi les Lib
ces Messieurs se donnent po
prits forts, qui vont à la f
me des choses : il est donc
de leur montrer, en reprenan
ses d'aussi haut qu'eux,

VANIERII è Soc. JESU Præ
m rusticum, &c. *C'est-à-dire,*
sies du P. VANIERE D.L.C.D.J.
l'Agriculture : nouvelle Edition
mentée, corrigée, & ornée d
ures en Taille-douce. A Toulouse
r. ROBERT 1730. *In* 12. pp. 320
s l'Epître Dédicatoire & la Ta

.s Poësies du P. *Vaniere* son
onnuës depuis long-tems sous l
de *Prædium Rusticum.* Ce Per

ils étoient composés. Il s'est atta surtout à répandre dans tout l'Ou ge des digressions, qui en ren le lecture plus agréable.

Comme nous avons déja d des Extraits de ces Poësies, nou parlerons ici que des principale ditions que l'Auteur a faites.

Dans l'endroit où le Poëte a d'éviter le voisinage des grand mins, il ajoûte aux autres inco dités dont il avoit parlé, le p des Troupes, qui lui fournit l tiére d'une agréable digression. a inseré une autre sur la Bague quelques Charlatans, qu'il c aux anciens Augures, em pour imposer au Peuple, & p découvrir par ce moyen des d'eau, qu'ils connoissent à c marques naturelles. Le Poëte porte.

Sic curvis olim baculis
Olympum
Augur Aves Roma specta
mente sagaci
Viderat, ex volucrum
ventura canebat.

s. Il a fort ...
, le dernier ſentiment des Phi
ies , qui regardent le creux c
itagnes comme une eſpéce d'ala

Seu poſito velut igne , meri floru
que calentum
Spiritus ad coſtas hæret frige
aheni ,
In tenueſque fluit guttas ; ſic a
tus imis
Viſceribus terræ reſidens
igneus undam
Calfacit , & ſurſum fumos en
aquoſos ;
Qui ſimul ac gelidi tetigerunt
cava montis ,

Per latera, hinc illinc venas rim-
tur apertas,
Atque humiles juga per decli
fertur in agros.

Il prouve ensuite qu'il y a effecti-
ment des feux souterrains. Les so
ces d'eaux chaudes, les tremblen
de terre, les flammes que vom
Mont-Vesuve, l'or & les autres
taux qui se forment dans le sei
la terre, sont des preuves solide
son Systême. A l'occasion des t
blemens de terre, il raconte un
digieux Phénoméne arrivé d
quelques années aux Indes, où
vit assés près des Côtes, des Ro
calcinés que la violence de ces
souterrains poussa au dessus des
en si grande quantité, qu'il s'y f
une Isle.

Insula nata mari est, partu
terra fragoso
Protulit, ex imo jacuerat a
saxis.

Tous ces endroits, si susceptibles des ornemens de la Poësie, auroient fait oublier à quelque autre son sujet: ils ne sont ici que la matiére de 25. Vers.

En parlant de la maniére dont il faut se loger à la Campagne, l'Auteur se déclare contre la nouvelle mode des grands jours, qu'on donne aux Bâtimens.

Cavas hoc ore fenestras,
Hoc numero faciunt, altis ut tecta Columnis
Non muris suffulta putes; hominemque Penates
Nunc intra vitreos jures nec frigora Brumæ,
Nec curare Notos, & vim penetrabilis æstûs.

Il conclut cette digression en disant que les François sont si fort esclaves des modes, que *in morem si venerit, aurum argentumque levi placeat mutare papyro.* Cet endroit n'aura besoin de Commentaire que dans un tems éloigné.

ajoûté un qui méritoit bi
pas oublié.

Au Livre second, le
traite *du choix & des emp*
mestiques, qu'on doit occup
re d'un bien de Campagne
écrivoit sur ce sujet, il
sans doute déterminé à fa
particulier sur les troupe
parla fort au long dans
qu'il en retranche aujour
place dans le 4e Livre. Il
donc dans le second que
& des devoirs du Fermier
miére. C'est de leurs soin

oge d'un bon Fermier, par l'op-
ition d'un Fermier négligent, qui
ſſe tout dépérir; qui en ruinant ſon
ître, ruine ſa propre fortune; qui
t enfin vendre à l'enchére ſes bœufs
ſes meubles, & devient déſormais
ns ſon Village, un objet de pitié
la matiére d'une continuelle inſ-
ıction.

Les divers voyages que le Fermier
obligé de faire à la Ville, four-
ſent au Poëte le ſujet de la ſeconde
greſſion ſur les mœurs de la Ville,
ſur les nouvelles Modes qui y frap-
nt un Villageois: les Paniers des
ımes ne ſont pas oubliés.

Obſtupet in primis cùm ſpectat in urbe puellas
Purpureis grandes intexere veſtibus orbes,
Qualibus ille ſolet ſua cingere dolia vinclis.
Occupat una vias, laxoſque Canephora vivos;
Vixque ſuas intrat foribus bipatentibus ædes;

Il a ajoûté diverſes ch
cription qu'il fait, du
hommes qui s'occupent
ture. Le caractére de la
Emplois à la maiſon &
l'éducation de ſes enfans
ce de Village qui finit c
des morceaux travaillés a
dans leſquels le Poëte
réformer la premiére faç
de choſes.

Le P. V. a fait de gr
mens dans le troiſiéme
traite des Bœufs & des
maux, qui ſervent à la

pour ajoûter une digreſſion ſur la peſte de Marſeille. Il en fait le triomphe de la Religion Chrétienne, laquelle apprend ſeule aux hommes à expoſer leur vie pour ſauver celle d'autres hommes. Il repréſente les Miniſtrés accourans en foule à Marſeille,

Quò ſola vocabat
Relligio pietaſque viros, & nobile funus.

Deux Capucins pour y arriver plûtôt traverſérent à la nage un fleuve rapide.

Iter per flumina quærunt;
Nec dubitant (via quæ ſibi viſa breviſſima) vaſtos
Amnis inexperti nando perrumpere fluctus,
Et duplici fortes animas committere fato.

Les Officiers des Galéres prodiguent en Héros Chrétiens, une Vie tant de fois expoſée pour la gloire dans l'horreur des Combats.

Necisque ministram
Inter bella manum vita admovêre tuendæ ;
Afflatam neque peste magis timuere, cruentam
Quàm priùs horruerant media inter prælia, mortem.

L'illustre & charitable Evêque, est celui qui anime tout dans Marseille: son Exemple est le plus grand mobile.

Fecerat hos animos vita qui præsul & auri
Prodigus, assiduis animas & corpora curis
Sustinuit, mortem visus calcare metumque,
Intrepido vadens per strata cadavera passu.

Le Livre quatriéme est tiré du second comme nous l'avons observé. Les Troupeaux & les Chiens en sont l'objet ; l'Auteur ajoûte les différentes espéces de Chiens de chasse, mais bientôt il revient au Chien propre

pour la garde des Troupeaux & des Maisons champêtres.

Qui fures vel voce fuget vel dente lacessat,
Olli cauda brevis, breve rostrum, turpe vel ipsâ
Mole Caput, demissæ aures, hirsutaque villis
Pectora, pes, humeri, collum, latus; omnia vasta,
Quin etiam vasto procul intonat ore Molossus;
Latratuque prius, tum visu terret, in ima
Terga sedens, dentes rictu siquando trementi
Nudat hians, clausoque minas obmurmurat ore.

Ce Livre finit par une moralité ajoûtée à la digression des Automates. Un Chien fidéle à son Maître, un Taureau vigoureux & cependant docile à la voix d'un Enfant qui le conduit, la Fourmi qui fait ses provisions pour l'Hiver; tandis que la Cigale ne pense qu'à chanter dans la

de la recolte, la Tourterel[le]
[n]e peut se consoler d'avoir perd[u]
[co]mpagne, la Colombe fidéle au[x]
[loix] conjugales, les jeunes Cigognes
[n]ourrissent les vieilles, la Poule
[n]e grate la terre que pour y trou-
[ver] dequoi nourrir ses poussins: c'est
[c]e le Villageois admire & dont il
[pro]fite pour donner à sa Famille des
[instr]uctions plus utiles, que ne sont
[les d]isputes des Philosophes sur l'ame
[des] Bêtes.

[L]'Auteur n'avoit fait qu'un Livre
[d]es Arbres: en le retouchant, il l'a
[for]t augmenté qu'ils font le sujet
[du c]inquiéme & du sixiéme Livre.
[Le] commencement qui regarde la
[cult]ure des Oliviers & des Forêts, est
[à pe]u près le même pour le fond des
[chos]es; mais les Vers en sont plus
[var]iés. A l'occasion des Allées bor-
[dées] d'arbres, le Poëte déplore l'ine-
[xécu]tion d'un Arrêt du Conseil, qui
[ord]onnoit de planter des arbres au
[bor]d de tous les grands chemins.

Grande viatori quondam solamen in æstu,

in 1731.

des

U[n]
impo[rt]
quero[it]
lonté d
Amand
du mê
leur ta
fût des[t]
Les
Fleuv[e]
au P
Fleu[v]

soit
si,
di[g]
d[e]

Nec modicum, ligno jam deficiente, caminis
Auxilium.

Une legére Amande, dit l'Auteur, imposée pour chaque arbre qui manqueroit, feroit bientôt exécuter la volonté du Prince; sur tout si cette Amande étoit au profit des Habitans du même lieu, & qu'elle diminuât leur taille qu'ils payent, ou qu'elle fût destinée aux besoins publics.

Les Arbres plantés au bord des Fleuves, fournissent de belles images au Poëte, soit qu'il fasse couler le Fleuve à l'ombre;

Lætior hinc amnis facies labentis in umbrâ;

soit qu'il représente ce Fleuve grossi, qui ne pouvant pas rompre cette digue naturelle, opposée à la fureur de ses flots,

Torrentibus ultrà
Pergit aquis, immanè fremens a

testemque furentis
Diluvii spumans, limumque in
fronde relinquit.

Le Poëte n'avoit pas parlé des Ifs dans les autres Editions : il en dit ici à peu près les mêmes choses que des Boüis ; mais avec des expressions si différentes qu'il n'a pas craint de mettre de suite ces deux morceaux. Tout ce que l'Auteur dit des Pépiniéres, de l'art de faire pousser des racines aux rameaux d'un arbre ; dont on ne sçauroit avoir autrement du plant, n'étoit pas dans les autres Editions, non plus que la raison Physique du précepte, que Virgile avoit donné avant lui de transplanter les Arbres dans la même situation, qu'ils avoient dans la Pépiniére. Il tire de cette Physique un moyen de s'orienter dans un *Bois* où l'on s'est égaré. On n'a qu'à couper une branche de Chêne, & observer la partie qui reste attachée au tronc.

Plurimus ovi
Circulus in faciem truncis inscribi-

tur , austros
Crassior ad tepidos , gelidamque
exilis ad Arcton.
. . . . . *Si terga obverteris axi,*
Occiduo tibi dexter erit flans Caurus ab orbe,
Lævus ab Eois Eurus qui nascitur oris.

Le Poëte avoit dit peu de choses dans la premiére Edition de l'art d'enter les jeunes arbres. Il n'a pas craint ici d'entrer dans le détail des Entes en fente, en écusson, en poupée, en courone & en flute. Rien de plus curieux que ce qu'il ajoûte de cet Art merveilleux, & des prodiges de la Nature qui forme du même suc de la terre, des fleurs & des fruits si différens.

Le Figuier qui croît vîte & qui dure peu, donne occasion à l'Auteur de peindre les fortunes rapides, qui sont d'ordinaire peu constantes.

Fortuna.... in altum
Attollit subitis opibus celeresque re-
tatos

Turbine mortales ab honorum culmine summo
Præcipitat, gremioque novum deprensit alumnum,
Quem pariter monstret tenebrisque recondat avitis.

Il a profité de la comparaison que fait le Prophéte, du superbe Cédre qu'un Voyageur admire ; & qu'il ne revoit plus à son retour.

Ut Sylvis quam demiratus in altis
Umbriferas Cedrum tollentem ad sydera frondes
Viderat ; ex alio rediens mox orbe Viator
Circumfert oculos ; & qua nemus omne premebat,
Quæritat incassum cedri caput : una supersunt
Arboribus circùm laceris, vestigia casûs.

C'est l'effet d'une Banqueroute qui en entraîne plusieurs autres.

1731.

:loppe la ſtructure & l'usage
rs, qui ſont comme le Berce
fruit naiſſant.

.es maladies des Arbres remp
t le ſixiéme Livre. La connoiſſa
Corps humain eſt le princip
ıs ſûr de la Médecine. Le P. *Van*
:ru qu'il n'étoit pas moins néceſ
de connoître la ſtructure des P
;, pour appliquer plus ſûrer
s remédes à leurs maladies. Il t
: d'abord quelque reſſemblance
e l'Arbre, & le Corps humain

Radicibus
Inſiſtit veluti pedibus : pro

Succus enim tenues subit du[...]
meatus,
Pervaditque comas; & vertic[...]
sus ab alto
Circuit, ac latè plantam de[...]
in omnem;
Sanguis ut humanos circum[...]
irrigat artus.

Le Poëte prouve cette circulatio[...] l'explique en Philosophe. Cet en[...] demande de l'application de l[...] du Lecteur : c'est pour le d[...] qu'après avoir dit combien l'e[...] nécessaire pour la nutrition de[...] tes ; l'Auteur fait la peintur[...] charmant climat de l'Amériqu[...] ne pleut jamais, & où les arb[...] jours verds, portent du fruit [...] tems de l'année qu'on veut, [...] arrosant à propos par le mo[...] caneaux, qui coupent ces [...] plaines.

Après cette courte digressi[...] Poëte suivant toûjours le rappo[...] a établi entre les arbres & l[...] maux, apprend la maniére [...]

une espéce de saignée aux arbres, pour en tirer la superfluité du suc, qui les rend stériles. Il parle de l'usage de ce suc dans la Médecine. Il croit qu'on remédie mieux à cette espéce de plénitude, en coupant une partie des petites racines. Quand les arbres sont languissans, il enseigne divers secrets pour leur rendre leur premiére vigueur, & pour donner même au fruit une couleur & un goût différens de celui qu'ils ont naturellement.

Le Poëte décrit une espéce de Jeu que font les Jardiniers, en pliant un jeune Tilleul, dont ils enfoüissent les branches. Lorsqu'elles ont jetté des racines, ils renversent le tronc, & soûtiennent en l'air ses premiéres racines, qui poussent bientôt des feüilles & des fleurs, ce que l'Auteur applique à la Fortune qui se joue ainsi des choses humaines. Il ajoûte à ce qu'il avoit dit de la grêle, divers autres accidens communs à tous les arbres, & quelques-uns qui sont particuliers aux jeunes arbres. Les nids que le Pivert creuse dans le tronc du Chêne, fournissent la matiére d'une digres-

sion. Le Gui de Chêne, & ce ... l'ancienne superstition des Gaul... donne occasion au Poëte de dire à ... loüange de la France & de Louis ... Grand, finissoient le cinquiéme Livre dans la premiére Edition.

Voyés la suite au Mois suivant.

ARTICLE LXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

THEOLOGIE. HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

DE MADRID. Le R. P. Fr. *Carl.* DEL MORAL, a publié en 2. tomes in fol. ... *illimis Theologia Mariana Scoti*, 1730. Il ... e l'Ordre de St. François. M. DE MA... SICASCAR avoit donné en 1726. in 8. ... *iscours sur la Conception Immaculée de la ... Marie Mere de Dieu.*

...x. M. *Pierre-Joseph* de HARTZE por... patiemment, que depuis plus de cinq ...s, l'on n'ait pas encore écrit la Vie ... lateur d'un Ordre aussi considerable ... de St. *Jean de Jerusalem.* Sans donc ...cer de ce que M. DE VERTOT en a ...ans son Histoire des Chevaliers ...rs, il nous a do... ...nt l'Histoire du ...

des ... tard T... de Ma... mencen... a été tra... en quel... pose dan... in 12°. ... *David.*

DE RE... *Prédestina...* dans la R... nouveau; ... toire du *Ba...* cissemens, ... catives. Ce ... cinq parties, ... depuis la na... 1513. jusqu'... la Doctrine ... tend & reçoi... la Bulle du S... St. Dominiqu... gue, & se do... faveur de ses ... Bulle de Grég... de Pie V. Au ... aggrave ses tor... sur la grace & ... Faculté, il y ... contraires; ce... Doüay subit ... justifie la Doctr... de St. Cyran ... oduits sur le ...

›ccalion) à N... I
l'Eglise de la Commanderie. Vol.
: 179. pages 1730. chés Joseph

ɪᴇɪᴍꜱ. L'Auteur de l'Histoire du
tianisme goutée de plus en plus
République des Lettres, insiste de
; & nous donne une pareille His-
Bajanisme avec des notes, des éclair-
is, & un Recüeil de piéces justifi-
Ce sujet intéressant est divisé en
ties, selon l'ordre des Evénemens,
la naissance de *Michel de Bai*, en
jusqu'en 1653. Dans le premier Livre
trine de Bajus prend naissance, s'é
: reçoit sa premiére condamnation pa
le du S. Pape Pie V. tiré de l'Ordre d
ominique. Au 2d. Livre, Bajus intr
& se donne de grands mouvemens
r de ses erreurs; & par là il procure
Grégoire XIII. qui confirme ce

[illegible]

deux Arts. On le termine
sur l'obscénité chés les Ecri-
Peintres, qui fait voir com-
anger de donner dans ce dé-
ie qu'on le censure. *In* 8°.

M. Le Blanc de la socié-
des Arts a mis à la tête de
ouvellement imprimées, un
Genre de Poësie, où il met
at de juger du mérite des Pié-
présente. Pour l'y exciter, il
: la Critique des Auteurs Elé-
is & modernes. Il s'est instruit
les des Latins & par les fautes
il n'a point voulu porter l'Art
idre séduisant, & il prétend
ses Elégies du danger de tant
...nosent. 1731. chés *Chaubert*.

Turbine mortales ab honorum culmine summo
Præcipitat, gremioque novum depromit alumnum,
Quem pariter monstret tenebrisque recondat avitis.

Il a profité de la comparaison que fait le Prophéte, du superbe Cédre qu'un Voyageur admire, & qu'il ne revoit plus à son retour.

Ut Sylvis quam demiratus altis
Umbriferas Cedrum tollentem sydera frondes
Viderat; ex alio rediens mox Viator
Circumfert oculos; & quæ omne premebat,
Quæritat incassum cedri una supersunt
Arboribus circùm laceris, casûs.

C'est l'effet d'une Banque en entraîne plusieurs autre

par rapport à la souscription, on lui propose les deux 1ers. Tomes prêts à paroître. La Condition est de 6. écus de Florence en souscrivant, autant en recevant l'exemplaire du 1er. Volume, & encore 6. écus en recevant l'exemplaire du 2d. Volume. On s'adresse par quelque Négociant au Sr. *Victorio Franceschini*, Marchand en cette Ville. On n'admet que 300. Souscripteurs; & ils doivent avoir souscrit avant la fin de Juin: toutes les mesures sont prises pour que l'Ouvrage réussisse parfaitement. Il aura pour titre MUSEUM FLORENTINUM.

MOEURS, DROIT, PHILOSOPHIE.

DE MADRID. Dom Franc. Ant. CAPACHO a traduit de l'Italien en Espagnol, le *Gouverneur prudent & le Juge instruit*, de M. Jos. MONCIA, *El Governador prudente y Juez instruido* 1730.

Le *Ministre & le Peuple soulagés.* Alisio para Pueblos y descanso de Administradores 1730.

DE GENEVE. Un Officier mort depuis quelques années au service des Holandois, a laissé une *Réfutation*, qui vient d'être imprimée, de l'Hypothése de M. RUCHAT, Professeur en Droit & en Histoire de l'Académie de Lausanne: sur la question, „ si un „ Particulier peut s'engager au Service d'un „ Prince étranger, sans s'informer de la jus„ tice ou de l'injustice de la Guerre qu'il a „ sur les bras; & si un Souverain peut four„ *nir* des Troupes aux deux Partis opposés „.

De Lyon. On a réimprimé ... Carlevallii, *de judiciis, de ... tenti, de legitimo judicum ... judiciis in genere, judicio ... fis ordinarum* : 2. vol. in fol. ...
Guttierez J. C. *Hispani ... omnis Civilis, Canonica & Criminalis ... superiorio generali* : 10. voll. in fol. ...
Cenbii J. C. *Perusini Tractatus ... cum Rota Romana decisionibus ...* voll. in 4°.

Grammaire ...

De Salamanque. M. Manuel Larramendi, a écrit sur l'antiquité de la Langue Biscaïenne & son étendue dans toute l'Espagne. *De la Antiguedad y Universalidad*, &c. *in* 8°. 1728. Il en a donné ... te une Méthode sous le titre *El imposible vencido*, &c.

De Madrid. Le Dictionaire Espagnol composé par l'Académie, paroît au ... en partie. Le 1. Tome contient l'A. & ... Le C. occupe le second. *Dictionario ... Lingua Castellana* : 2. Voll. *in* fol.

On a imprimé en Espagne divers Disc... un Eloge des Ouvrages d'Eloquence ... Diego *Saavedra* Faiado, par Dom. ... Mayansicascar à Valence ; une Ex... *tion* du même Auteur à suivre la vér... idée de l'Eloquence Espagnole : un ... de la Dialectique par Jos. Joach. Lor... *l'Oraison Funebre* De Matt. Pe... Galeotte, par Jean de Sandoval ...

Juin 1731.

[redacted]

Mémoire du Primat d'Espagne de l'Eglise Métropolitaine Patriarchale de Seville ; la très-humble *Remontrance* & Manifeste, où l'on expose les raisons d'établir en Espagne l'impression de la nouvelle priére, *fol.* par Fr. Lopez OLIVER.

HISTOIRE LITTERAIRE.

D'HELMSTADT. Le second titre de la seconde Classe du Thrésor des Antiquités Germaniques par M. TREVER, qui est *Litteratura veterum Germanorum* ; Le 3. *De Chronologia veterum Germanorum*, & le 4. qui porte, *Inventa veterum Germanorum*, comprennent les Auteurs & Traités suivans, entre lesquels le Lecteur remarquera ou les superfluités à retrancher, ou les défauts à suppléer, de sorte que l'Editeur puisse en être averti : car c'est l'intention que l'on a dans la publication de cette Liste abondante.

Litteratura veterum Germanorum.

309 *Berger* de Prisco Germano haud illiterato.

310 *Schubart* de litteraturæ apud Germanos primordiis & incrementis.

311 *Hachenberg* de studiis veterum Germanorum.

312 *Bernh. Petri Karl* de Germaniâ artibus litterisque nulli secundâ.

313 *Obrecht* de Philosophiâ Celticâ.

314 *Crucelius* de veterum Gothorum sapientiâ.

319 Dambergius de Scab...
horrorum.
320 Pecor de Brudis vit...
321 Pomponii de Ph...
Sanguine.
322 Ritzii de Caelibus U...
323 Sermones de Ulph...
...
324 Bilan. Per Studs ...
antiquorum Ecclesiae...
325 Lunzius de Scyphu...
sophia.
326 Erudii Exercitatio.
327 Zeglius de Alumni...
Infinito.
328 Fry de Philosophia...
329 Jo. Georg. Schwartz ...
Germanorum medii aev...
330 Reul Agricola ...
ches Sprüchwort...

337 *Burchardi* de variis Germaniæ Scholarum à Carolo M. mutationibus.

338 *Köleri* Bibliotheca Caroli M.

339 *Hoffmannus* de Otfrido Monacho Weissenburgensi.

De Chronologiâ veterum Germanorum.

340 *Vuormii* fasti Danici.

341 Christ. Gottl. *Haltausii* Calendarium medii ævi præcipuè Germanicum.

342 *Strauchius* de antiquo computo Germanorum.

Inventa veterum Germanorum.

343 *Mich. Meier* de veris Germaniæ inventis.

344 *Trewer* de variis Germaniæ inventis.

345 Jo. *Saubertus* de inventore Typographiæ.

346 *Schragii* Bericht von Erfindung der Buchdruckerey in Strasburg.

347 *Andr. Rivini* Hecatomba laudum ob inventam Typographiam.

348 *Mathæi Judicis* liber de Typographiæ inventione.

349 *Bacleri* Oratio de inventione Typographiæ.

350 *Boxhornius* de Typographicæ Artis inventione & Inventoribus.

351 *Mallinkrot* Diss. de ortu & progressu Artis Typographicæ.

352 *Jean de la Caille* Hist. de l'Imprimerie & de la Librairie.

353 *Chevillier* de l'origine de l'Imprimerie.

354 *Lescheri* incunabula Typographiæ re visa.

355 *Besoldus* de Bombardarum & Typographiæ inventione.

Physique. Medecine. Arts.

De Chine. Le 30. Septembre 1730. un violent tremblement de Terre se fit sentir à Pekim & aux Environs, sur les dix heures & trois quarts du matin; on ne se souvient pas d'en avoir éprouvé un pareil. Il ne donna à personne le tems de se mettre en sûreté. Au moment qu'on l'apperçût, on vit les Maisons tomber; l'effort se faisoit par dessous, & les murailles s'élevoient comme si c'eût été l'effet d'une mine. La premiére secousse qui a été l'unique violente, ne dura qu'environ une minute, & dans ce peu de tems elle a renversé la moitié de la Ville de Pekim. On compte déja plus de cent dix mille Personnes qui ont péri.

A 4. lieuës au Nord de Pekim la terre s'est ouverte; il en est sorti une fumée ou un broüillard épais; la terre s'est trouvée ensuite couverte d'une eau noire en un endroit, jaunâtre dans un autre, noire & rougeâtre ailleurs: un gros Village appellé *Tcha-ho* a été entiérement abîmé.

Nous ne sommes point encore sans crainte; le tremblement n'est pas fini. Le jour qu'il commença, il y eût 8. ou 9. secousses, mais legéres; depuis le 30. Septembre jusqu'au 12. Octobre il y a en eu 23. Lorsque la premiére secousse se fit sentir, l'

étoit dans une barque sur un canal de ses Jardins ; il se prosterna aussi-tôt, *adora l'Esprit du Ciel, & l'invoqua*, en s'accusant & attribuant ce fleau du Ciel à sa négligence dans le Gouvernement. Tous les Missionnaires & tous leurs Domestiques ont été conservés : nul n'a été blessé.

DE VALENCE. M. DE MAYANS & BORDAFAR ont traduit de l'Italien en Espagnol, le Monde trompé par les faux Médecins. Joseph GAFOLA, *El Mundo engannado de los falsos Medicos.*

D. RIBERA a mis au jour *Clave Medico Chirurgico Universal*, c'est un Dictionaire de Medecine, de Chirurgie, d'Anatomie, de Mineraux & d'Animaux, de Botanique, de Chimie, d'histoire naturelle & de Physique. 1730.

DE MADRID. *Discurso Apologetico*, &c. c'est un Discours Apologétique & un Traité de Médecine *sur le Chocolat*. 1730.

DE MADRID. Le Medecin des Chevaux, ou l'Art de guérir ces Animaux, in fol. *Arredondo Obras de Albeiteria.*

D. Fernando DE SANDE a augmenté son *Compendio de Albeiteria*, ou Science du Maréchal. Il l'a enrichi de Figures, & il y a ajoûté un Traité de la maniére de conserver la race des bons Chevaux.

DE GENEVE. La *Bibliotéque* Latine des *Medecins anciens & modernes* par M. MANGET sera de quatre voll. in *fol.* & tous les Medecins sont invités de faire remettre aux Editeurs, leurs Mémoires sur leurs Ecrits *faits*, & *à faire*, & sur les particularités de

leur vie ; on entend celles dont il convient que le Public & la Posterité soient informés.

DE LEYDE. Le Traité de l'organe de l'Ouye, contenant la Structure, les Usages & les Maladies de toutes les parties de l'Oreille, par M. DU VERNAY de l'Académie des Sciences, vient d'être réimprimé chés *Langerak, in* 8°. avec Figures, mais sans l'addition des observations que l'Auteur a faites depuis la 1^e. Edition chés *Michallet* à Paris en 1683. jusqu'à sa mort arrivée le 10. Septembre de l'année derniére 1730. L'Imprimeur publie en même tems in 4°. la traduction Latine de cet Ouvrage. Elle fut imprimée en 1684. à Nuremberg chés *Zieges*, & à Genéve en 1685. dans la Bibliotéque Anatomique de *Manget*, in *fol*.

DE LONDRES. Le traité Philosophique & Pratique de la culture des Jardins, composé en Anglois par M. BRADLEY de la société Roïale, paroît pour la cinquiéme Edition, chés *Mears*, in 8°. „ L'on y explique le mou„ vement de la séve des plantes & leur géné„ ration, avec d'autres découvertes qui n'a„ voient point encore été publiées, touchant „ la maniére de cultiver avec succès les ar„ bres fruitiers, les fleurs & les parterres. On y „ a joint la Description d'un Instrument par „ le moyen duquel on peut trouver en une „ heure de tems plus de plans de Jardins, „ que n'en contiennent tous les Livres en„ semble, qui traittent de cette matiére. „ Enfin on trouve dans cet Ouvrage plusieurs „ beaux secrets, qui tendent à perfection„ ner la culture des Vergers, des Jardins

en reconnut d'abord tous les avan-
c'est pour répondre à l'empresse-
Public, que l'Auteur s'est appliqué
onner son Ouvrage. Il le divise en
rties. La premiére contient par or-
bétique, une explication claire &
; termes usités dans la pratique des
Change, en sorte qu'une simple
fit pour en avoir une parfaite in-
Dans la seconde Partie qui est di-
. Chapitres, l'Auteur apprend en
ts l'étimologie, l'origine, l'uti-
finition & la forme des Lettres de
lont il donne divers modéles,
aux différens sujets, qui peuvent
r dans la Banque. Il explique de
ifférentes espéces de Billets, &
ons qui leur sont essentielles

de 1673. On trouvera dans la quatriéme, plusieurs Edits, Déclarations, Arrêts & Réglemens, qui concernent les Lettres de Change. Toutes ces Piéces justifient ce que l'Auteur a avancé dans son Ouvrage; & les Négocians à qui elles doivent servir de Régles, seront bien-aises de les trouver réünies dans un seul Volume. Chés *Journet*, à la montée du Pont de Pierre, du côté de S. Nizier. In 8°. 1731.

DE MADRID. L'Art Métallique par D. Alvare Alonso *Barba*, *Arte de los Metales*, & un traité des anciennes mines d'Espagne par Alonso *Carvillo y Laso*, in 4°. 1729. *tradado de las antiguas minas de España.*

ELOQUENCE.

DE PLAISANCE. Le Pere Antoine Fr. *Bellati*, Jesuite, a permis l'impression d'un Sermon sur la maniére, dont Dieu appella S^t. *François Xavier* à une vie plus parfaite. L'habile Orateur prend un nouveau tour, qui sans doute est plus conforme au genre de Prédication pratiqué par les S^s. Peres; sans donner à son Panegyrique tout l'appareil d'un discours fondé sur des principes, & soutenu de raisonnemens, il se borne à une narration suivie. Il est vrai qu'il l'orne de toutes les graces de la Langue Italienne qu'il posséde parfaitement, & qu'il la conduit avec un esprit aussi vif que sage & mesuré; s'il attaque le cœur, ce n'est pas à force ouverte; il ne paroît que raconter, & cependant il emeut; il attendrit, il effraie, il

... peut tenir la place parı
.lleurs traités d'Eloquence de la Cl
us avons parlé de plusieurs autres O
du P. *Bellati* ; & depuis peu de son
rs sur la Canonisation des S^ts^. *Loü
zague* & *Stanislas Kostka*. On espére
refusera pas un Recüeil de ses Œ
vœux du Public.

'ANGERS. *Oraison Funébre* d'Illustri
.everendissime Messire Michel PON
a Riviére, Evêque d'Angers, &c.
quarante de l'Académie Françoise,
:ée dans l'Eglise du Chapître Roïa
.aud à Angers, le 7 Septembre 1;
M. l'Abbé d'ESTRICHÉ, Chanoin
:e Eglise, de l'Académie d'Ang
ıteur poursuit dans un grand détai
difiante & glorieuse du célébre Prél
›utient un dénombrement exact a
:oup d'éloquence & de sentiment,
le très-heureuses applications de ...

de charité, un Volume sur les principaux Mystéres de la Religion; & deux de panegyriques des Saints; voilà de quoi connoître le mérite & la Doctrine d'un Prédicateur. Chez *Henry*, ruë S. Jacques.

D'AMSTERDAM. Caji ÆLIANI Sophistæ en deux voll. *in* 4°. On y voit les notes entiéres de *Gesner*, *Scheffer*, le *Fevre*, *Kuhnius*, *Perizonius*; la traduction Latine est de *Valtejus*, & elle est corrigée en beaucoup d'endroits.

ECRITURE SAINTE.

DE MADRID. M. Migh. Ximenez BARRANCO a montré dans une Dissertation Latine, que l'*Incognitus in Psalmos* est Pierre BERCHORIUS. *Incognitus per se cognitus*, 1... *in* 8°. Le P. Jean du S^t. Ange a fait une Dissertation contraire, dans laquelle il revendique que ce Commentaire en faveur de *Migh.* ...GNANO de Bologne. Son Adversaire lui a répondu sous le titre *Incognitus apertiùs cognitus*, seù Petr. BERCHORIUS *secundò asse... Autor Commentarii in Psalmos Incogniti no... ne vulgati contra primas à S. Angelo objecti... nes*, in 8°. 1722. Enfin en 1728. M. BARRANCO a prétendu terminer la Dispute par ... Dissertation, *Conclusio allegationis in lite... per certitudine Autoris Incogniti in Psalm... seu supplementum duplicis tractatûs pro* P. BERCHORIO *vero Autore Editi*. In 8°.

D. Loüis DE LEON a fait une Paraphrase du Pseaume *Miserere* en vers Castillans, suivie d'un Cantique à J. C. Crucifié in 8°.

TABLE

DES AUTEURS.

ad. Royale des Inſcriptions, &c. 971
Acad. de Madrid. 1108
ianus. 1118
bbé Anſelme. 973
e. 937
bbé Banier. 974. 977. 982
are Alonſo *Barba.* 1116
gh. Ximenez Barranco. 1118
Ant. Franç. Bellati. * 1116. 1117
Blanc. 1105
le la Boiſſiere. 1117
dafar. 1113
ſuet Ev. de Meaux. 947
uthillier. 1115
dley. 1114
Ant. Capacho. 1107
is *Carlevallius.* 1108
Carvillo y Laſa. 1116
Cenſius. 1108
aiot. 1055
u Cheſne. * 1103
ſcembeni. 1106
bbé du Gué. 968
bbé d'Eſtriché. 1117
Fenelon, Archev. 1105
bbé Michel Fichant. 947
ien Fleury. 937
Foncemagne. 977.

M. l'Abbé de Fontenu. 978
M. l'Abbé Fraguier. 986
M. Vincent Gravina. 1106
D. Jean Guttierez. 1108
M. de Haitze. 1102
Le P. Jean du S. Ange. 1118
M. Manuel de Larramendi. 1108
D. Loüis de Leon. 1118
M. Jos. Joach. Lorga. 1108
M. Manget. 1113
Dom Greg. Mayansicascar. 1102. 1108
Le P. Franç. Carl. *del Moral*. 1102
M. Charles de *la Motte*. 1105
M. Fr. Lopez Olivez. 1109
M. Antoine Passi. 1104
Le P. Jean Domin. Putignani * 1063
M. de Ramsai. 995. 1105
M. Remond. 987
D Ribera. 1113
M. Ruchat. 1107
D. Fern. de Sande. 1113
M. Jean de Sandoval. 1108
Henri de Settimelle. 1106
Le P. Simon de S[te]. Catherine. 1117
M. Jean-Bapt. Souchay. 938
M. Trever. 1109
Le P. Vaniére. * 1083
M. du Vernay. 1114
M. de Voltaire. 1011. 1036
M. Wonderart. 984

TABLE

DES MATIERES.

A

Albret. Erreurs de l'Hist. Généal. des Gr. Officiers de la Couronne, au sujet de cette Maison. 1056. *& suiv.*

Ausone. Quelle fut sa Religion ? 940. Caractére de ce Poëte & de ses Ouvrages. 941

C

M. André *du Chesne.* Erreurs dans lesquelles il est tombé au sujet de la Maison d'*Albret.* 1056

E

Elévations......sur tous les Mystéres. Ouvrage faussement attribué à feu M. *Bossuet.* 1ere. Preuve. 948. Seconde 951. Troisiéme. 953. Quatriéme. 955. Cinquiéme. 958. Sixiéme. 961. Septiéme. 967. *& suiv.*

F

Fontaines. Leur Origine. 1085

H

Henriade. Merite-t'elle le nom de Poëme Epique ? 1014. Critique de divers endroits de cet Ouvrage, concernant le Civil & la Religion. 1019 *& suiv.*

I

Immortalité de l'Ame humaine, prouvée par le consentement unanime de toutes les Nations, 1065. par sa spiritualité. 1070.

Juin 1731.

Spiritualité de l'Ame, prouvée par sa liberté, 1074. par l'idée de Dieu qui est dans tous les Hommes. 1076

Isis. Comment son culte a-t'il passé en Germanie? 979. & suiv.

L

Laminer. Qu'est-ce que laminer un métal? 988. Nouvelle maniére de laminer le Plomb. *ibid.* Description de la machine qu'on y employe. 989. Avantages qu'elle procure. 991. Réponse aux objections. 992. Observations sur le Plomb laminé. 993. Réponse aux observations. 994.

Laverne. Culte qu'on rendoit à cette Déesse. 977

M

Myobarbum. Examen des divers sentimens sur la signification de ce mot. 943

P

Parques. Leur origine. 974. Leurs fonctions. 975. Leur nombre & leurs noms. 976

Peste. Eloge de ceux, qui durant celle de Marseille, exposérent leur vie pour la sauver aux autres. 1091

Pygmées. Fables inventées sur ce sujet. 982. Réfutation. 985

T

Tremblement de terre arrivé en Chine. Effets funestes qu'il a produits. 1112

Juin 1731.

levations à Dieu sur tous les Mys
. Ou Lettre aux Auteurs de ce
sur ce Livre, &c. p. 94
Réponse à la Lettre précedente.
p. 963
Histoire de l'Académie R. des Ins.
&c. p. 971
émoire sur le laminage du Plomb,
p. 987
Voyages de Cyrus, &c. p. 995
ttre critique sur le Poëme de M.
, &c. p. 1011
a suite de la Lettre précedente.
p. 1036
Remarques critiques sur un Arti-
l. Généal. des Gr. Off. de la Cou-
sujet de la Maison d'Albret.
p. 1055